LE DEVOIR

Fais ce que dois

la météo : ensoleillé. Minimum la nuit dernière -15. Maximum -8. Aperçu pour demain : ennuagement et temps doux. Détails en page 6.

25 CENTS

Vol. LXVIII - No 37 | Montréal, samedi 14 février 1976 | Saint Valentin

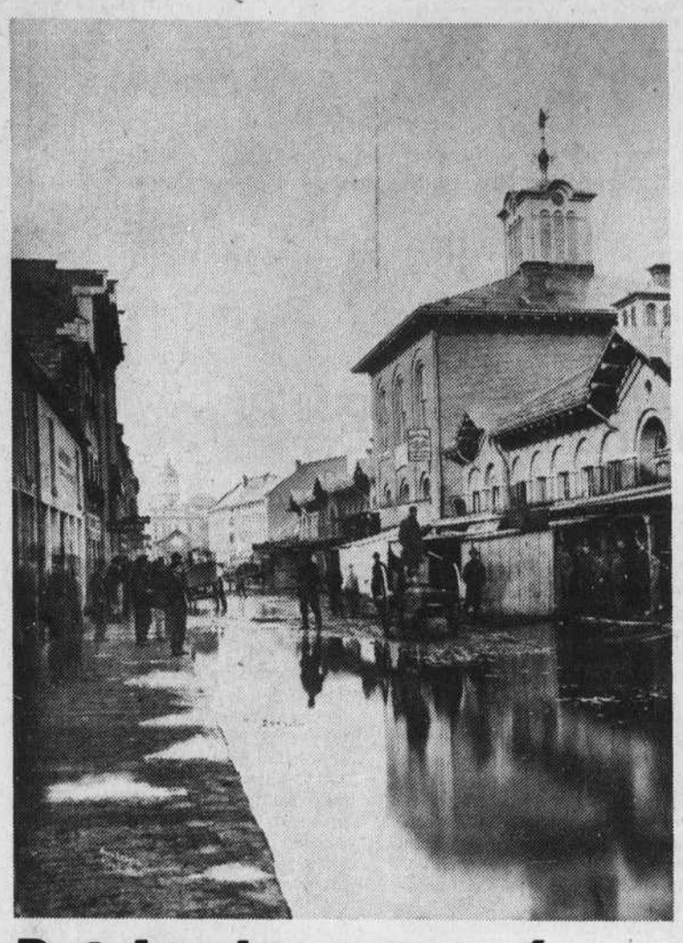

Patrimoine menacé

Voici l'aspect que présentait au cours d'une inondation en 1869 le marché Sainte-Anne où se trouve aujourd'hui la place d'Youville. Il s'agit du second marché Sainte-Anne, construit en 1850 par l'architecte George Browne et démoli en 1901, qui était la réplique du premier, construit en 1833 et qui servit de Parlement de 1844 à 1849, date à laquelle les tories l'incendièrent, ce qui entraîna le déplacement de la capitale vers l'Ontario. Cette ancienne photographie et quelques autres du Montréal d'autrefois illustrent cette semaine l'article que Luc d'Iberville-Moreau consacre à la conservation du patrimoine... le patrimoine dont on célèbre le jour ce week-end en attendant d'en faire une fête officielle.

Pour avoir défié la Commission Pépin

Irving Pulp devra payer $125,000 au gouvernement

par Michel Guénard

OTTAWA — Pour avoir défié la Commission anti-inflation, qui lui enjoignait de reviser le contrat intervenu avec les ouvriers de son usine de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, en conformité des restrictions sur les prix et les salaires, la société Irving Pulp and Paper a été condamnée à verser $125,000 au gouvernement.

La décision a été communiquée à la Chambre des communes hier par le ministre du Revenu, M. Bud Cullen, et elle a soulevé un tonnerre d'applaudissements du côté des ministériels.

La Commission avait ordonné à Irving, qui n'en a pas fait de cas, de ramener de 23.8% à 14% l'augmentation de salaire consentie à ses ouvriers de Saint-Jean pour la première année d'une convention collective d'une durée de deux ans.

Suivant le refus d'Irving de se plier à l'ordonnance, l'affaire a été déférée à l'administrateur de la Loi anti-inflation, M. Donald Tanaley, qui condamne la compagnie à payer une amende de $25,000 et une somme de $100,000 représentant l'excédent des salaires versés à ses ouvriers depuis la décision de la Commission, le 19 décembre.

Un porte-parole d'Irving, M. Gerald Lawson, a dit que la compagnie acquittera les deux montants. Il estime néanmoins que la décision est "regrettable" puisque la compagnie n'avait cherché qu'à donner à ses ouvriers l'occasion d'en appeler de l'ordonnance de la Commission. Pour obtenir droit d'appel, il était nécessaire de contrevenir à l'ordonnance.

M. Lawson ne savait pas si la compagnie en appellerait de la décision de l'administrateur. Le patron de la compagnie, M. J.K. Irving, s'est abstenu de tout commentaire et les journalistes ont vainement tenté de le rejoindre.

Le président de la Commission anti-inflation, M. Jean-Luc Pépin, n'a pas caché sa satisfaction. "Je suis fort aise que l'administrateur ait agi rapidement, a-t-il dit. Il était important qu'il le fasse."

Le jugement affectera non seulement les travailleurs de l'usine de Saint-Jean, mais ceux de plusieurs autres papeteries puisque la convention d'Irving devait servir de modèle pour le reste de l'industrie.

Au moment où la convention a été signée en décembre, 25,000 papetiers étaient en grève dans l'est du pays (dont 10,000 au Québec). Depuis, quelques différends ont été réglés, mais l'industrie reste en grande partie paralysée.

M. Aurèle Ferlatte, vice-président du Syndicat canadien des travailleurs du papier, s'est dit "estomaqué" par la décision. Il a fait savoir aussitôt que le syndicat prierait le cabinet d'intervenir. Le cabinet est seul habilité à renverser une décision du tribunal d'appel ou du directeur de la Loi anti-inflation.

Cette décision de l'Administrateur qui vient appuyer l'analyse faite par la Commission Pépin des conditions salariales antérieures des syndiqués de l'industrie des pâtes et papiers a été jugée "regrettable" par un porte-parole de la compagnie. M. Gerald Lawsen a simplement déclaré que la société Irving "se conformerait à l'ordonnance de l'Administrateur."

En l'absence du président de la société, M. J.K. Irving, il s'est cependant refusé à dévoiler si la compagnie en appellerait de la décision auprès du Tribunal d'appel prévu à cette fin.

Quant au vice-président du Syndicat canadien des travailleurs du papier, section locale 30, M. Saurelo Ferlatte, il a déclaré que son groupe était "passablement éberlué" par la décision de l'Administrateur et qu'il en appellerait au cabinet fédéral.

Du côté patronal on juge fort élevée l'amende de $25,000 imposée à la compagnie alors qu'à la Commission de lutte à l'inflation son président se disait hier fort heureux de la décision prise par M. Tansley.

"Je suis on ne peut plus satisfait que l'Administrateur ait pu agir rapidement dans cette affaire parce que le facteur temps était important," de déclarer M. Pépin.

Le président du Syndicat canadien des travailleurs du papier; M. L.-H. Lorrain, a déclaré de son côté que la décision constitue un outrage au bon sens et "une ingérence malheureuse d'un organisme public dans le processus de la négociation collective libre".

A la sortie des Communes, le ministre du Revenu n'a pu définir clairement la procédure que devrait suivre la société Irving si elle voulait contester la décision de l'Administrateur. De même, dans cette zone d'incertitude où nous place ce premier cas qui fera certes jurisprudence, il a été impossible pour le ministre de mesurer toutes les retombées financières pour la société Irving si elle se pourvoyait en appel.

En vertu des dispositions de la loi anti-

Voir page 6: Irving Paper

Kathy Kreiner, de Timmins, Ont., est portée en triomphe par son coéquipier de l'équipe canadienne de ski alpin, Jim Hunter, après qu'elle eut remporté le slalom géant, hier à Innsbruck. La jeune skieuse de 18 ans a ainsi brisé le beau rêve de l'Ouest-allemande Rosi Mittermaier qui a mérité hier la médaille d'argent après avoir précédemment remporté la descente et le slalom spécial. Nos informations page 10. (Téléphoto AP)

Le général Muhammed tué ?

Putsch militaire avorté au Nigéria

(AP et Reuter) — Un coup d'État sanglant organisé au Nigéria hier par des officiers se proclamant "jeunes révolutionnaires", contre le gouvernement du général Murtala Muhammed a échoué, a annoncé Radio-Lagos.

Mais, selon certaines informations, le chef de l'État et plusieurs de ses collaborateurs ont été tués pendant la tentative de putsch. Dans un communiqué lu à la radio, le gouvernement militaire nigérian a annoncé que la situation était à nouveau calme à Lagos, mais que l'aéroport demeurait fermé. Le gouvernement a invité la population à rester calme et à faire confiance au gouvernement. Un couvre-feu a été décrété pour "maintenir la sécurité".

C'est vers 9h30 heures (locales) que des militaires rebelles avaient annoncé qu'ils avaient renversé le gouvernement du général Muhammed. Ils étaient dirigés par le lieutenant-colonel Dimka, directeur de l'instruction physique militaire. Un couvre-feu avait alors été décrété, les déplacements avaient été interdits et le gouvernement avait été dissous.

Dans une proclamation, ses auteurs annonçaient que le gouvernement avait été renversé par les "jeunes révolutionnaires" et que tous ses membres civils avaient été démis de leurs fonctions. Les dix-neuf gouverneurs militaires n'ont aucun pouvoir sur les États qu'ils gouvernent actuellement," était-il ajouté.

Les observateurs en ont déduit que le coup d'État avait peut-être été provoqué par la décision du gouvernement du général Muhammed, annoncée il y a dix jours, de porter de douze à dix-neuf le nombre des États de la fédération et de déplacer de Lagos le siège de la capitale. Le général Muhammed, qui s'était efforcé de remédier à deux des maux chroniques dont souffre le Nigeria, tribalisme et népotisme, espérait également pouvoir remettre le pouvoir aux civils d'ici le 1er octobre 1979, un objectif que le général Gowon s'était fixé pour 1976 avant d'y renoncer...

Le lieutenant-colonel Dimka, présenté par Radio-Nigeria comme le chef de la rébellion, n'est pas comme on l'avait cru tout d'abord le beau-frère du général Yakubu Gowon, ancien chef de l'État. Celui-ci, qui se trouve en Grande-Bretagne depuis qu'il a lui même été renversé, il y a sept mois, par le général Muhammed, a démenti cette information dans la soirée.

De source proche de Radio-Nigeria, où le coup d'État avait été annoncé dans la matinée par le lieutenant-colonel Dimka, on déclare que celui-ci s'est présenté dans l'immeuble en civil, entouré de soldats en armes.

Il s'est ensuite rendu aux toilettes où il

Voir page 6: Le Nigéria

L'affaire du local 144

Ultimatum de l'OCQ aux employés impliqués

par Louis-Gilles Francoeur

L'Office de la construction du Québec (OCQ) a lancé hier un ultimatum à certains de ses fonctionnaires, qui ont accepté de se faire élire au poste de délégué du local 144 des plombiers de la FTQ-Construction au prochain congrès du syndicat international, à Las Vegas. Les gens visés devront se récuser d'ici dimanche sous peine de congédiement lundi.

La décision fait suite à l'article paru hier dans le Devoir qui révélait qu'au moins six fonctionnaires de l'OCQ sont membres en règle du local 144. L'Office de la construction a mandat d'arbitrer les différends entre les parties dans l'industrie. Des six fonctionnaires membres du local 144, quatre se sont proposés comme délégués au congrès international. Le cinquième a accepté de présider l'élection qui, dimanche, désignera officiellement les délégués.

L'Office n'a cependant pas exigé de ses fonctionnaires qu'ils démissionnent comme membres du local 144. "La question est prise en délibéré jusqu'au retour de M. Jacques Brûlé, l'un des trois membres de l'Office", a expliqué hier M. Roger Carbonneau, un autre membre de la direction tripartite.

"Nous sommes conscients, a expliqué M. Carbonneau que l'Office doit être impartial. Devons-nous cependant obliger les six fonctionnaires à démissionner parce qu'ils ont été membres du 144?"

Les réserves de l'OCQ, pense-t-on, s'expliquent par le fait qu'une grande partie des employés de l'OCQ devraient être mis à pied. Il semble en effet qu'un nombre important des fonctionnaires de l'OCQ sont membres cotisants des organisations dont ils ont à arbitrer les différends avec les employeurs et avec la CSN.

L'OCQ ne veut évidemment pas se retrouver sans personnel en imposant des règles "trop sévères" en matière de conflit d'intérêt.

Le problème vient du fait que les anciens syndiqués ou permanents de la FTQ-Construction, passés à l'ancienne Commission de l'industrie de la construction devenue l'OCQ, risquent de perdre les milliers de dollars accumulés dans leurs fonds de pension s'ils cessent de cotiser à leurs anciens syndicats.

Des règlements bien particuliers font qu'en changeant d'emploi, les anciens cotisants de la plupart des syndicats de la FTQ-Construction ne peuvent retirer "même l'argent qu'ils ont directement versé dans leur fonds. Dans les autres syndicats, les cotisants au fonds de pension perdent les bénéfices de leur mise de fonds mais non l'argent qu'ils ont personnellement investi.

Les syndicats internationaux de la construction, qui ont édicté ces règles, se donnent ainsi un excellent moyen de conserver des "cotisants" et des membres qui autrement n'auraient aucun avantage à demeurer membres.

C'est le cas des fonctionnaires de l'OCQ, qui bénéficient pourtant d'un excellent fonds de pension avec cet organisme.

Ce "chantage économique" suscite d'autres problèmes, selon le "commando" de pères de famille à l'origine des révélations d'hier. Ces membres du local 144, qui ont décidé de s'employer discrètement à épurer leur syndicat, sont d'avis que l'influence politique des "faux plombiers" membres du local empêche les "vrais" de conduire les affaires du syndicat.

En conséquence, le "commando" demande aux tuteurs de faire modifier par arrêté ministériel, comme ils en ont le pouvoir, les règlements du syndicat de manière à rayer des cadres les membres qui n'ont pas travaillé au moins 500 heures au cours d'une année.

Une règle semblable a été instaurée

Voir page 6: Un ultimatum

Desjardins libéré d'une accusation

Le juge Roger Craig a libéré André Desjardins d'une accusation de recel de pneus, hier, au terme de son enquête préliminaire, la preuve n'ayant pu le relier au crime. Une perquisition au 12,900 est boul. Gouin avait permis à la police de découvrir 13 pneus géants de marque Michelin qui, d'après les numéros de série, avaient été dérobés dans un entrepôt de Dorval. Comme Desjardins était relié à la compagnie Alpha Location — les pneus

Voir page 6: André Desjardins

au sommaire

- Les Cris de Mistassini entre l'incrédulité et le respect — page 2
- Les embâcles sur le fleuve: les débardeurs s'inquiètent à leur tour
- Le racket de l'étiquette syndicale sévit encore dans la construction
- Déjà au bout du rouleau? Un éditorial de Jean-Claude Leclerc — page 3
- Le Canada et le drame angolais: un commentaire de Georges Vigny
- M. Turner s'en va pour mieux servir: un commentaire de Michel Roy — page 4
- Une entrevue de Flora Macdonald au DEVOIR — page 5
- Le rail a-t-il un avenir? Le premier d'une série d'articles de Guy Deshaies — page 14

le congrès de leadership du PC

Mulroney en tête?

A l'instar de Heward Grafftey, le candidat Sinclair Stevens a commandé à son organisation un sondage auprès des délégués à travers le pays. Mais il n'a pas eu autant de chance, puisque les résultats le classent au troisième rang. Sur 425 personnes interrogées, 240 ont accepté d'indiquer leur préférence, Brian Mulroney arrive en tête avec 51 voix, suivi de Claude Wagner avec 44 tandis que Sinclair Stevens recueille le support de 38 délégués. Selon ce sondage réalisé par téléphone, Mme Flora Macdonald se situerait au quatrième rang avec 29 voix tandis que M. Hellyer pourrait compter sur seulement 22 délégués du groupe de personnes interrogées. On se rappellera que le sondage réalisé plus tôt en janvier par le politicologue, Peter Regenstreif pour le Toronto Star, donnait MM. Wagner, Mulroney et Hellyer aux trois premiers rangs. Il y a un mois, l'organisation de M. Mulroney avait réalisé son propre sondage qui classait M. Wagner au premier rang. Le sondage de l'organisation Stevens a été réalisé dans la dernière semaine de janvier.

Un 15è député pro-Wagner

Député de Calgary-Nord à la Chambre des communes et porte-parole du PC en matière de justice, M. Eldon Wolliams a annoncé officiellement hier son appui à la candidature de Claude Wagner. Il y voit l'homme "capable de faire l'unité au sein du parti et du pays, l'homme du citoyen ordinaire et le leader capable de nous gagner des sièges au Québec, tout en maintenant nos positions ailleurs au pays." Il s'agit du quinzième appui public de parlementaires à Claude Wagner mais l'organisation s'en réclame d'une dizaine d'autres officieux.

Indiens et Métis au congrès du PC

Le Grand Conseil des Indigènes du Canada a annoncé hier sa participation au congrès de leadership qui se tiendra en fin de semaine prochaine à Ottawa. Les trois membres de l'exécutif du Conseil seront admis aux assises à titre d'observateurs. Après avoir entendu les exposés des candidats concernant les droits des aborigènes, ils feront leur choix et porteront chacun le macaron de leur candidat. Le Conseil représente les Métis et les Indiens sans statut. De cette campagne au leadership, il ressort que c'est Mme Flora Macdonald qui défend l'approche la plus libérale sur les droits des aborigènes.

L'anti-français s'accroît?

De passage à Montréal, le député de York-Simcoe et candidat, Sinclair Stevens, a déclaré aux délégués de la région qu'il s'efforcera à la tête du Parti conservateur de rapprocher les deux cultures. "Je comprends l'inquiétude des Québécois à l'égard du sentiment anti-français qui continue de s'accroître au Canada anglais", a-t-il expliqué. Selon M. Stevens, c'est à cause de M. Trudeau et de sa politique de bilinguisme que s'est développé ce phénomène de ressentiment.

Un exemple pour le PQ

Les livres de la candidate Flora Macdonald sont ouverts. Elle a décidé de rendre publics les noms des personnes, compagnies et organisations qui ont contribué pour plus de $100 au financement de sa campagne au leadership. Mme Macdonald souhaite que cette initiative, isolée et inédite, serve d'exemple et inspire une pratique qui fera éventuellement disparaître le caractère occulte des caisses électorales. Ce faisant, elle vient de mettre en pratique une promesse que promet de réaliser le Parti québécois depuis sa fondation.

Richard Hatfield lève l'équivoque

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a réitéré hier son appui officiel à la candidature du député de Kingston and the Islands, Mme Flora Macdonald, pour "les aptitudes et l'instinct" qu'elle démontre à conduire le parti. Cette nouvelle déclaration de M. Hatfield vise à dissiper la confusion qu'il avait lui-même créée en invitant une soixantaine de délégués de la province à considérer sérieusement la candidature de Joe Clark avant de déposer leur vote au congrès d'Ottawa. Mais M. Hatfield s'était laissé emporté et il avait oublié que Flora Macdonald avait jadis contribué à sa victoire électorale.

Envers et contre tous

Il n'y a plus personne qui échappe aux foudres du candidat et député de Brôme-Missisquoi, Heward Grafftey. Il en a contre les dirigeants du parti, les journalistes, les candidats téléguidés par les forces occultes de la finance. Depuis hier, il aspire à la victoire même sans l'appui des délégués. La recette consiste à publiciser les résultats forcément favorables d'un sondage réalisé par sa propre organisation. Ces sondages que M. Grafftey qualifie de "scientifiques" le placent au premier rang au Québec avec 181 voix, suivi de M. Wagner avec 150 et de Brian Mulroney qui recueillerait seulement 69 voix auprès de la délégation québécoise. Evidemment encouragé, M. Grafftey a fermement indiqué son intention de demeurer dans la course jusqu'à la fin et il dénonce les journalistes qui ont colporté les rumeurs de son retrait.

Pourquoi Hellyer?

Depuis le début de cette campagne, les candidats Paul Hellyer et Brian Mulroney ont été la cible de leurs concurrents parlementaires. Parmi les plus redoutables, ils sont les deux seuls à ne pas être membres du caucus. Paul Hellyer doit en outre porter l'odieux d'être l'ex-ministre d'un régime libéral. Tout dernièrement, il a décidé d'en faire un attribut positif. Aux délégués qu'il sollicite, Paul Hellyer rappelle maintenant que le Parti conservateur, s'il veut gagner des élections, devra nécessairement ronger du côté de la clientèle libérale et que comme ancien libéral personne n'est mieux placé que lui pour déceler ce qui ne va pas de l'autre côté de la barricade. "Ils savent que je peux attirer beaucoup de libéraux dissidents".

Trop gentil pour être chef

C'est semble-t-il l'opinion que plusieurs membres du caucus conservateur et quelques dirigeants du parti partagent à l'endroit du candidat John Fraser. D'autres sont plutôt d'avis que le député de Vancouver-Sud est beaucoup trop sérieux. Pendant ce temps, John Fraser s'efforce de faire son "jogging" tous les matins, pour lui le meilleur moyen de "laisser échapper la vapeur".

Une rue typique du village de Baie-du-Poste, sur le bord du lac Mistassini : les maisons en rondins construites grâce à la "générosité" des blancs sont toutes identiques, dépourvues de sous-sol, d'électricité et d'eau chaude. Beaucoup sont vides à cette période de l'année parce que les chasseurs Indiens sont partis à la chasse dans le nord . . .

Les Cris

Partagés entre l'incrédulité et le respect

par Gilles Provost

Les familles indiennes qui avaient quitté leur maisonnette depourvue d'eau courante et d'électricité pour venir écouter les spécialistes de l'empoisonnement par le mercure avec tous leurs enfants à l'école de Baie-du-Poste, près de Chibougamau, mercredi, n'ont pas semblé autrement émues par les avertissements solennels qu'on leur prodiguait.

Pendant qu'on leur dévoilait les cas d'empoisonnement découverts et les dommages au cerveau qui en résultent, ces gens simples et timides avaient à peu près la même réaction qu'un gros fumeur de cigarettes qui entend dire pour la première fois que le fait de fumer peut compromettre sa santé.

Manifestement, ils étaient partagés entre l'incrédulité et le respect pour ces spécialistes venus de Montréal et de Québec en compagnie d'une foule de journalistes bardés de caméras.

Même les Blancs de Chibougamau, d'ailleurs, avaient de la difficulté à croire à un danger quelconque pour leur santé: "pourtant, disait un chauffeur de taxi, l'air et l'eau de la région sont d'une pureté virginale comparativement à l'air et à l'eau de Montréal! C'est incroyable que nous puissions être empoisonnés sans le savoir."

A la réserve indienne de Baie-du-Poste, sur les rives du grand lac Mistassini, où les coureurs de bois bivouaquaient autrefois, escale dans leurs pérégrinations entre le Lac Saint-Jean et la Baie d'Hudson, ce sont les plus âgés qui ont exprimé l'incrédulité générale selon la coutume indienne:

"Pourquoi, ont-ils demandé, est-il dangereux de continuer à manger du poisson qui semble en bonne santé comme nos Pères l'ont fait avant nous depuis des générations, sans que cela ne pose le moindre problème?"

A cela, les médecins ont répondu que le méthyl-mercure est un poison insidieux parce qu'il est concentré dans les organismes vivants comme les poissons sans que rien ne paraisse extérieurement. Le problème ne se pose que maintenant, paraît-il, parce que l'industrialisation a progressé surtout au cours des dernières années, mettant en circulation des quantités inégalées de mercure.

Le mercure est le seul métal liquide à la température ambiante et il est beaucoup plus lourd que le plomb. De plus, il s'évapore facilement et il peut s'infiltrer partout. Aussi il est très difficile d'éviter toute fuite lorsqu'on l'utilise industriellement. Par la suite, dans l'environnement, les microbes le transforment en méthylmercure et c'est ce dernier produit qui peut causer des dommages irréparables aux nerfs et au cerveau.

Les médecins ont aussi expliqué aux Indiens que les dommages du mercure ne se font sentir qu'au bout d'un certain temps parce que le taux de mercure augmente très lentement dans le cerveau. Par contre, il diminue aussi très lentement et il peut continuer son oeuvre destructrice pendant plusieurs années après que la personne atteinte a cessé d'absorber le poison.

C'est pourquoi les médecins ont fortement insisté pour que les Indigènes diminuent immédiatement leur consommation de poisson. (En été, ces Indiens Cris consomment une demi-livre de poisson par jour, en moyenne.) La suggestion n'est toutefois pas facile à suivre puisque ces gens n'ont aucune autre source alimentaire aussi riche en protéines et aussi peu dispendieuse.

Selon M. Richard Phaneuf, de la Fraternité nationale des Indiens, le problème est encore compliqué du fait que les Indiens ont surtout tendance à manger les gros poissons parce qu'ils croient que cela les rendra plus forts. C'est évidemment aussi plus rapide pour la pêche...

Or, les plus gros poissons, surtout les espèces carnivores, sont aussi les plus gravement contaminés par le mercure. Le poison se concentre en effet tout le long de la chaîne alimentaire et les gros poissons absorbent tout le mercure contenu dans les innombrables petits poissons qu'ils dévorent.

Si, à court terme, les Indiens doivent absolument cesser de consommer du poisson pour se décontaminer, peut-être pourraient-ils recommencer à manger les petits poissons dans quelques années?

Ce chasseur Cris de Mistassini reste fort songeur pendant que des Blancs très sérieux, venus du bout du monde, tentent de lui faire croire que le poisson qu'il pêche depuis toujours est empoisonné sans que cela paraisse. Les Indiens auraient-ils raison de faire confiance aux Blancs, pour une fois ?

Un risque inadmissible

Après avoir annoncé la découverte d'une dizaine de nouveaux cas d'intoxication par le mercure dans la région de Chibougamau, le directeur médical de la mission québécoise sur le mercure, le neurologue André Barbeau, a déclaré au DEVOIR que la pollution des cours d'eau n'est pas plus accentuée dans cette région que dans le reste du Québec.

"Si les gens d'ici sont plus gravement touchés, c'est simplement parce qu'ils consomment une plus grande quantité de poisson que la moyenne des citoyens québécois, a-t-il dit. En réalité, la majorité des cours d'eau de la province sont tout aussi gravement contaminés."

M. Barbeau a aussi indiqué que les océans eux-mêmes absorbent une quantité croissante de mercure depuis une quarantaine d'années en raison de l'industrialisation, au point que les gros poissons comme le thon ou l'espadon sont déjà dangereux à consommer trop fréquemment, dans l'Atlantique.

"Cela m'inquiète beaucoup, a-t-il dit, puisque les océans sont la principale ressource alimentaire de la planète qui n'était pas encore pleinement exploitée. C'est la seule réserve d'avenir pour les humains. Nous prenons peut-être un risque inadmissible en tolérant plus longtemps une telle pollution."

Le fédéral et les Jeux

Les Canadiens exigent d'être rassurés avant de s'embarquer

par Pierre O'Neill

Candidate au leadership du Parti conservateur, Mme Flora Macdonald, trouverait justifiée une contribution additionnelle du gouvernement fédéral au financement de l'organisation des Jeux olympiques de Montréal.

Dans une entrevue exclusive au DEVOIR et dont de larges extraits paraissent en page 5, le député de Kingston and the Islands pose comme condition préalable que toute la vérité soit dite aux Canadiens concernant les sommes déjà englouties ainsi que le coût total prévu de réalisation du projet, une fois les installations terminées.

Selon Mme Macdonald, les Canadiens souhaitent la tenue des Jeux olympiques et même se sentent fiers d'être engagés dans cette prestigieuse manifestation. Mais aussi longtemps qu'ils soupçonneront que des "choses inadmissibles" se passent, elle croit que les Canadiens "ne se laisseront pas embarquer".

C'était malhonnête, de la part du fédéral, indique-t-elle, de laisser l'impression qu'il n'était pas impliqué alors que Montréal n'aurait pu obtenir les jeux sans sa bénédiction. Elle juge que le gouvernement fédéral doit assumer maintenant la responsabilité de l'image qu'il a lui-même créée.

De l'avis de Mme Macdonald, la première clarification qui s'impose de la part d'Ottawa consisterait à expliquer qu'il fournit déjà une contribution financière importante à l'entreprise des Jeux olympiques, par exemple pour le logement des athlètes, l'accueil aux étrangers, la sécurité des athlètes et du public ainsi que dans la coordination des services de communications.

Que l'ensemble des Canadiens soient appelées à défrayer le coût des installations de Montréal, Mme Macdonald n'y voit rien d'injuste puisqu'il s'agit d'une entreprise de fierté nationale et que toutes les régions du pays y retireront leur satisfaction. A cet égard, elle fait d'ailleurs observer que les gens de Kingston sont fiers de recevoir une partie des Jeux olympiques et qu'ils savent fort bien que tous les Canadiens paieront de leurs poches pour les sommes considérables que le fédéral a investies dans l'aménagement des cours d'eau de cette région, pour les installations portuaires et dans un grand nombre d'autres projets reliés aux Jeux.

Au cours de cette entrevue réalisée à son dernier séjour à Montréal, le député de Kingston and the Islands s'est efforcée d'indiquer les problèmes majeurs qu'elle décèle dans le fonctionnement de la société canadienne puis a formulé quelques-une des hypothèses de solutions qu'elle préconise:

— le Parti conservateur doit se débarrasser de l'image qu'il projette d'un parti "anglophone, anti-Québécois": il doit posséder une organisation solide au niveau provincial québécois;

— l'application des politiques de bilinguisme du gouvernement fédéral a fait naître un phénomène de "désenchantement" au Canada anglais parce que M. Trudeau n'a pas su les expliquer aux Canadiens; il a failli à la tâche;

— le Canada n'a pas tout l'argent qu'il lui faudrait pour réaliser des projets d'envergure tels le pipeline de la vallée du MacKenzie et le développement des ressources hydrauliques de la Baie James; plutôt que de se lancer dans le projet de la Baie James le gouvernement Bourassa aurait dû opter pour l'énergie nucléaire;

Flora Macdonald

— la prospection des ressources pétrolières et gazières devrait être confiée à l'entreprise privée;

— le gouvernement fédéral doit éliminer la notion d'universalité dans les programmes sociaux, il doit repenser le régime d'allocations familiales et ne doit pas réaliser le régime annuel garanti projeté;

— les ministères des Affaires urbaines et de la Science et technologie doivent être démembrés; ils n'ont pas l'autorité pour exercer leur rôle; de plus, les Affaires urbaines relèvent des provinces;

— la Société centrale d'hypothèque s'éloigne du rôle de banquier central qui lui avait été confié; faudrait que les provinces soient appelées à participer directement à la définition de leurs besoins;

— le gouvernement Trudeau est outrancièrement centraliste et il doit démontrer une plus grande souplesse notamment en ce qui concerne le partage des pouvoirs fiscaux et l'élaboration des politiques sociales.

L'avortement suscite un débat au sein du PQ

Les protestations du Dr René Jutras contre la sympathie que témoigne le Parti québécois au Dr Henry Morgentaler ont amené les dirigeants du parti à préciser leur position sur la question délicate de l'avortement.

M. René Lévesque, dans Le Jour, et le PQ de la région de Victoriaville, à une conférence de presse, ont rappelé hier que le parti ne s'était jamais prononcé sur la question de l'avortement.

Ancien président du Ralliement national, fusionné au mouvement de M. René Lévesque en 1968, le Dr Jutras vient de claquer la porte du parti en dénonçant, dans une lettre ouverte au quotidien Le Soleil, la prise de position du Conseil national du PQ "en faveur de l'avortement".

Le président du PQ de la région de Victoriaville, M. Yvan Moisan, a voulu hier "rétablir les faits". Il a rappelé que le PQ ne s'était jamais prononcé sur l'avortement, question relevant du programme du parti et donc du congrès général.

Le conseil national du PQ s'est contenté d'appuyer la demande de libération conditionnelle du Dr Morgentaler, acquitté à deux reprises de l'accusation d'avortement illégal.

Sur le fond du problème, le PQ se montre très prudent, conscient de la difficulté du sujet, qui continue de diviser les électeurs, particulièrement dans une région semi-urbaine comme celle de Victoriaville où le Dr Jutras est bien connu.

C'est sans doute ce qui explique la conférence de presse de M. Moisan et l'article de M. Lévesque, qui ont tous deux traité avec beaucoup d'égard l'ex-membre, qui venait de les accuser de tous les maux, y compris d'applaudir aux "6,000 foetus étripés par le Dr Morgentaler".

Sal Mineo trouvé mort poignardé

LOS ANGELES (Californie) (AFP) — Le corps de Sal Mineo, 37 ans, acteur de cinéma et vedette de télévision a été découvert poignardé à Los Angeles hier.

Sal Mineo a reçu notamment deux des grands prix du cinéma décerné à Hollywood pour un rôle aux côtés de James Dean dans "A Rebel Without a Cause" et son interprétation d'un jeune terroriste israélien dans "Exodus". Il avait récemment participé à des émissions populaires de télévision. La première de son dernier film, dans lequel il a le rôle vedette ("P.S., Your Cat Is Dead") doit avoir lieu la semaine prochaine aux États-Unis.

LE DEVOIR

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR" EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

TARIFS D'ABONNEMENT

	12 mois	6 mois
CANADA:	$52.00	$26.00
ÉTRANGER*·	$57.00	$31.00

(*par courrier ordinaire)

S.V.P., remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Mtl H3C 3C9.

Nom .....

Adresse .....

.....

Raymond Desgagnés

Les embâcles sur le fleuve

Les débardeurs s'inquiètent à leur tour

par Guy Deshaies

Tout comme l'ont fait les pilotes du Saint-Laurent ces jours derniers, les débardeurs du port de Montréal ont dénoncé la situation de la circulation maritime entre Québec et Montréal cet hiver et se sont demandé si le fédéral ne favorisait pas délibérément les ports des Maritimes au détriment de ceux du Québec en n'assurant pas pleinement le contrôle des glaces.

Le mouvement de protestation des débardeurs est d'autant plus vigoureux qu'en vertu des nouvelles dispositions de leur convention collective édictées par le juge Allan B. Gold, l'an dernier, les employeurs maritimes ne sont plus tenus de leur garantir la sécurité d'emploi lorsqu'un navire est retenu par les glaces.

Aux termes de la convention de 1972, l'Association des employeurs maritimes garantissait un minimum d'heures de travail par semaine à un certain nombre de travailleurs. Seul un cas de force majeure empêchant tous les navires d'atteindre le port pouvait dégager les employeurs de cette obligation.

Maintenant, l'AEM garantit un certain nombre d'heures de travail pour toute la saison d'hiver et elle peut soustraire de ce nombre les journées où les navires n'ont pu se rendre à Montréal.

En raison de ce système, les débardeurs ont perdu 12 journées de travail entre le 20 janvier et le 5 février.

Cent vingt-trois navires ont abordé au port de Montréal depuis le 1er janvier. Durant la même période l'an dernier, 214 navires, soit 91 de plus, avaient visité Montréal.

Hier, à la conférence de presse convoquée par le bureau du local 375 de l'Association internationale des débardeurs, M. Paul Gendron, président des Pilotes du Saint-Laurent Central Inc., s'est uni aux débardeurs pour dénoncer la situation.

Pour les pilotes, la diminution du nombre de navires signifie une diminution proportionnelle des revenus, mais M. Gendron a opiné qu'il y allait de l'économie de tout le Québec.

Tous reconnaissent que le climat a été particulièrement rigoureux cet hiver, mais M. Gendron prétend qu'il y a eu des hivers plus difficiles encore ces dernières années au cours desquels le chenal maritime n'a pas pour autant été fermé presque constamment.

Selon les pilotes, il suffirait qu'un brise-glace additionnel de la taille et de la puissance du Norman-McLeod-Rogers soit mis en opération entre Trois-Rivières et Montréal pour que la circulation soit garantie.

"Pourquoi, dit M. Gendron, met-on un gros brise-glace sur le Saguenay, entre Tadoussac et Port-Alfred, pour les 15 navires qui s'y rendent durant l'hiver? Pour la compagnie Alcan? Pourquoi a-t-on accordé des contrats de $20 millions pour le dragage à l'île d'Orléans? Pour Golden Eagle? Et pourquoi le Canada subventionne la construction de quatre navires grecs à Sorel au lieu de construire des brise-glace et maintenir la navigation d'hiver chez nous?"

Bref, débardeurs et pilotes commencent à se demander s'il n'y a pas une politique concertée au niveau fédéral pour réduire les activités du port de Montréal l'hiver au moment même où le directeur du port, M. Beshwaty, se présente chez les armateurs européens pour vendre l'idée d'un port ouvert en toute saison.

Entre-temps les débardeurs ont fait parvenir un mémoire à l'arbitre chargé de régler les problèmes de sécurité d'emploi, Me Roland Tremblay, pour demander en gros que les dispositions du bill C-59 (loi Gold) soient amendées dans le sens de la garantie hebdomadaire qui existait auparavant.

Débardeurs et pilotes, dans tout cela, font valoir que les employeurs maritimes n'ont pas tellement intérêt à voir les navires "monter" sur Montréal l'hiver puisque Ottawa subventionne l'acheminement des marchandises depuis les ports des Maritimes par chemin de fer et que les agences maritimes touchent leur commission de la même manière sans avoir en plus à payer des débardeurs à Montréal.

En somme, le C-59 avantagerait les employeurs maritimes au point qu'il devient presque plus intéressant d'envoyer le navire à Halifax plutôt qu'à Montréal.

Jusqu'à présent, les autorités fédérales n'ont cessé de répéter qu'on faisait l'impossible pour maintenir le chenal maritime ouvert, que les conditions atmosphériques étaient seules responsables de la situation et qu'il y avait autant de brise-glace en opération que par le passé sur le lac Saint-Pierre.

La CTCUM a pu réduire de $10 millions son déficit

L'augmentation des tarifs de métro et d'autobus ainsi que la compression des dépenses ont permis à la CTCUM de réduire de presque $10 millions son déficit d'exploitation pour l'exercice financier 1975.

C'est ce que révèlent les états financiers adoptés hier et rendus publics par un communiqué de presse. Le déficit prévu au budget était de $56.9 millions. Les revenus se sont révélés supérieurs de $2 millions aux prévisions, alors que les dépenses ont pu être réduites de $7.9 millions, de sorte que le déficit d'exploitation se chiffre à $47,035,433.

L'augmentation des revenus s'explique par la hausse des tarifs du transport en commun décrétée en octobre. Le nombre des voyageurs sur le réseau de la CTCUM est par ailleurs demeuré stable, passant de 263.1 millions à 264.4 millions. La compression des dépenses résulte des retards de l'ouverture des prolongements du métro.

Le déficit d'exploitation étant moindre que prévu, les 18 municipalités desservies par la CTCUM verront leur fardeau fiscal diminué d'autant en 1976. Rappelons que ce déficit est toujours comblé par les villes avec un an de retard. En 1976, en tenant compte de la subvention du gouvernement du Québec, ces 18 municipalités auront à se partager un déficit de $25.9 millions, soit 1 million de moins que l'année précédente.

Selon le tuteur Yves Ryan

Le racket de l'étiquette sévit encore dans le bâtiment

par Louis-Gilles Francoeur

Répliquant aux attaques patronales dont il a été l'objet il y a deux jours, le responsable de la tutelle gouvernementale de quatre syndicats de la construction, M. Yves Ryan, a accusé hier les entrepreneurs de se faire de nouveau complices du racket de l'étiquette syndicale. "Ces gens-là, a dit M. Ryan, n'ont de leçon à donner à personne: ils n'ont qu'à se demander qui paye sous la table."

Le tuteur a été accusé, il y a deux jours, par M. Guy Dorais, responsable des relations de travail de l'Association de la construction de Montréal, de diriger une tutelle "inutile et inefficace".

Interrogé sur l'ampleur du racket, M. Yves Ryan s'est contenté de dire que "la rumeur voulait que le racket soit réapparu à certains endroits". "On va s'en occuper", a-t-il affirmé sans plus de commentaires.

Le racket de l'étiquette syndicale avait été dénoncé comme étant contraire au code du travail et à la morale syndicale par la commission Cliche. Elle en avait démontré l'existence notamment au local 144 des plombiers de la FTQ-Construction et chez les électriciens affiliés à la même centrale.

Selon la preuve soumise aux commissaires, les agents d'affaires exigeaient des gratifications des entrepreneurs pour installer du matériel ne portant pas l'étiquette de fabricant de leur syndicat. Ainsi, des tuyaux et des panneaux électriques fabriqués par des ateliers non syndiqués, affiliés à la CSN, voire à d'autres syndicats de la FTQ-Construction, étaient systématiquement sabotés si les employeurs ne "dédommageaient" pas le syndicat... lésé.

Cette pratique a déjà rapporté au-delà de $150,000 à l'Association sportive du local 144 des plombiers de la FTQ-Construction, présidée par André Desjardins, l'ex-roi de la construction. L'association dont les livres ont été scrutés à la loupe par les commissaires, échappe à l'autorité de la tutelle gouvernementale, "oubli" que s'expliquent encore mal les observateurs de l'industrie de la construction.

Dès leur entrée en fonction, les tuteurs du local 144 ont réussi à faire annuler un contrat octroyé à André Desjardins par le bureau du syndicat à titre de "conseiller". Réduit au rang de simple membre, André Desjardins a réussi à l'automne à se faire nommer président de l'Association sportive du 144, échappant ainsi à l'autorité des tuteurs.

Les tuteurs ont aussi fait annuler un contrat de $10,000 adjugé par le local 144 à Me Michel Proulx. La résolution autorisant le contrat chargeait Me Proulx de contester la loi de tutelle. Depuis, Me Proulx a remboursé au local $7,000 des $10,000 qui lui avaient été versés au moment du contrat.

Les tuteurs ont aussi réussi à contrôler la vente du club Cherrier même si ce dernier appartenait à l'Association sportive et non au local. Il paraît, dit-on dans les milieux syndicaux, qu'André Desjardins n'a pas digéré cette transaction qu'il aurait peut-être pu effectuer seul si le mandat des tuteurs avait été plus explicite.

Fin du conflit à Saint-Hubert

Les professeurs du campus Saint-Hubert du cégep Édouard-Montpetit ont décidé de revenir sur leur décision de ne plus effectuer de temps supplémentaire afin de ne pas mettre en danger la session des étudiants en aéronautique.

Le représentant syndical (CSN) du campus Saint-Hubert, M. Ross Capogreco, a dit que la direction avait été avertie depuis longtemps de combler les postes vacants au sein du corps professoral, vacances entrainant du surtemps pour les 34 professeurs du campus.

Conformément à la consigne syndicale de ne plus effectuer ce surtemps, qui contredit les demandes pour une tâche réduite, les professeurs avaient décidé de s'en tenir à leurs heures régulières, ce qui est parfaitement légal d'après le décret régissant le monde de l'enseignement.

Les étudiants en aéronautique du campus Saint-Hubert auront donc dès le 16 février les cours qu'ils réclament pour mener à bien leur session, a promis M. Capogreco.

Mgr Caza est décédé

Son Excellence Mgr Percival Caza, ancien évêque de Valleyfield, est décédé à l'âge de 79 ans, à l'hôpital de Ville LaSalle jeudi après quelques semaines de maladie.

Né à Saint-Anicet, comté de Huntingdon, le 13 août 1896, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1922. Par la suite, il fut professeur de lettres et de philosophie au séminaire de Sainte-Thérèse dont il devint supérieur en 1945. Mgr Caza fut élu évêque le 7 août 1948 et nommé auxiliaire de Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield. Nommé coadjuteur en 1955 puis administrateur apostolique en 1964, il devint le quatrième évêque de Valleyfield le 22 septembre 1966.

Esprit chercheur et brillant, Mgr Caza se préoccupa toujours de la promotion du laïcat dans l'Église, notamment à travers l'Action catholique canadienne. Pasteur engagé, il s'intéressa au respect de la dignité humaine et au dialogue oecuménique. Mgr Caza avait démissionné de son poste le 18 mars 1969 et, s'était retiré à la maison générale des Pères de la fraternité sacerdotale à Ville de Léry à Châteauguay.

Les funérailles auront lieu lundi le 16 février à 14 heures. La cérémonie sera sous la présidence de Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger. Il sera inhumé dans la cripte de la cathédrale.

Les fidèles sont invités à donner une contribution au Fonds Mgr Caza au bénéfice des vocations et formation des agents de pastorale.

week-end

Samedi

De 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h, inscription des jeunes de 11 à 17 ans qui désirent participer l'été prochain aux jardinets d'écoliers organisés au Jardin Botanique par le Service des Loisirs de Montréal.

●

Journée nationale de l'agriculture organisée par le Parti québécois à la polyvalente Pamphile-Lemay, à Sainte-Croix de Lotbinière.

●

Réunion des employeurs de la construction pour l'élection du premier conseil d'administration de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec. Inscription à compter de 8 h 30 au gymnase du centre sportif du cegep Saint-Laurent, 625 boul. SainteCroix, à Saint-laurent.

●

Soirée du 50e anniversaire de la paroisse Sainte-Thérèse au centre communautaire à 20 h, 780 rue Mistral.

Dimanche

M. Jérôme Choquette est conférencier invité au diner-causerie du club Richelieu de Chambly-Marieville, à 12 h à la polyvalente Euclide-Théberge, à Marieville.

●

Le groupe Sauvons Montréal organise des visites guidées de certains quartiers de Montréal dont le secteur Milton Park, le quartier chinois. Départs à 13 h en face du Gésu, angle Bleury et Sainte-Catherine, pour le quartier chinois et à l'angle Prince-Arthur et Park pour Milton Park. Suivra la présentation d'un film au sous-sol de l'église St. John Evangelist, angle Kennedy et Saint-Urbain.

au gré du temps

Réorientation

Une autre ONU fonctionne à Paris qui s'est donnée, afin de régler les problèmes primordiaux du monde, le nom de "rencontres Nord-Sud".

Voilà du nouveau, depuis des millénaires les grandes migrations, les explorations nautiques, la marche des armées conquérantes, les importants courants commerciaux adoptaient généralement une démarche Est-Ouest.

Depuis quelque temps déjà, l'aviation civile ayant donné le ton par les vols transpolaires et les ruées vers les 14 soleils, on prend l'habitude d'envisager l'univers dans un sens boréal-austral.

On peut voir là le signe d'un grand changement nécessaire, la marque d'un déboussolage universel ou encore l'attitude d'une humanité qui ne veut plus perdre le Nord.

Louis-Martin TARD

Université du Québec à Montréal

SESSION AUTOMNE 1976

PROGRAMMES CONDUISANT AU BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (90 CRÉDITS)

Un astérisque à la droite d'un programme indique qu'il s'agit d'un programme contingenté (programme pouvant accepter un nombre limité de candidats).

FAMILLE DES ARTS
Programmes:
— Art dramatique *
— Arts plastiques *
— Enseignement (arts plastiques *)
— Design 2D*
— Design 3D
— Enseignement (musique)
— Histoire de l'art

FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES
Programmes:
— Enseignement (éducation physique *)
— Enseignement (élémentaire):
Profil A: préscolaire et élémentaire
Profil B: élémentaire
— Enseignement (préscolaire et élémentaire) (chantier)
— Enseignement (enfance inadaptée):
Profil A: enseignement
Profil B: éducation de groupe
— Information scolaire et professionnelle *
— Enseignement professionnel

FAMILLE DES LETTRES
Programmes:
— Animation culturelle *
— Éducation culturelle
— français (langue maternelle)
— français (langue seconde)
— anglais (langue seconde)
— Communication *
— Recherche culturelle
— Études littéraires
— Linguistique

FAMILLE DES SCIENCES
Programmes:
— Biologie *
— Enseignement secondaire (biologie *)
— Chimie
— Enseignement secondaire (chimie)
— Mathématiques
— Enseignement secondaire (mathématiques)
— Physique
— Enseignement secondaire (physique)
— Géologie
— Géographie physique
— Enseignement professionnel (technique de la mécanique)
— Enseignement professionnel (électrotechnique)
— Informatique de gestion (A titre exceptionnel, les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 15 avril 1976)

FAMILLE DES SCIENCES HUMAINES
Programmes:
— Géographie
— Enseignement secondaire (géographie)
— Histoire
— Enseignement secondaire (histoire)
— Philosophie
— Science politique
— Psychologie *
— Sciences religieuses
— Enseignement secondaire (sciences religieuses)
— Sociologie
— Relations humaines *
— Travail social *
option: intervention clinique
option: intervention sociale
— Sciences juridiques *
— Enseignement (sexologie)

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
Programmes:
— Administration
Cheminement A: général
B: sciences comptables
C: sciences immobilières
— Enseignement secondaire (administration)
— Économique
— Études urbaines *

PROGRAMMES CONDUISANT AU CERTIFICAT

FAMILLE FORMATION DES MAÎTRES
— Certificat en sciences de l'éducation (programme de 30 crédits):
Profil A: général
Profil B: professionnel

FAMILLE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
— Certificat en administration (programme de 36 crédits)
Concentration:
— général
— santé
— personnel et relations de travail
— administration publique
— administration scolaire
— administration policière
— sciences comptables
— informatique
— marketing
— finances
— évaluation foncière
— administration bancaire
— administration de la coopérative
— approvisionnement
— assurances
— sciences immobilières
— transport
— Certificat en administration (chantier) (programme de 36 crédits) (Joliette, St-Jérôme)
— Certificat en économique (programme de 30 crédits)
— Certificat en sciences comptables (programme de 30 crédits)

FAMILLE DES LETTRES (programme de 30 crédits)
— Certificat de linguistique
— Certificat en animation culturelle
— Certificat de français écrit
— Certificat d'enseignement du français
— classe d'accueil et d'immersion
— langue seconde

DATES LIMITES DE PRÉSENTATION DES DEMANDES D'ADMISSION:
— À TEMPS COMPLET POUR TOUS LES PROGRAMMES
— À TEMPS PARTIEL POUR LES PROGRAMMES CONTINGENTÉS
1er MARS 1976
— À TEMPS PARTIEL POUR LES PROGRAMMES NON CONTINGENTÉS: **1er JUILLET 1976**

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: (514) 282-7161

Adresse pour demander un formulaire:
Bureau du Registraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
1187 rue Bleury, local 2930
Case postale 8888
Montréal, Québec
H3C 3P8

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

éditorial

Déjà au bout du rouleau?

Les dirigeants de la "Société populaire Tricofil" viennent de saisir le public du boycott idéologique dont leur entreprise autogérée de Saint-Jérôme ferait l'objet de la part des institutions bancaires en général et de la Banque Provinciale en particulier. Il est plutôt rare de voir un emprunteur déçu s'en prendre ouvertement à celui qui refuse de devenir son créancier; pareille histoire lancée aux quatre vents n'est pas de nature à consolider la rentabilité et la crédibilité d'une entreprise, ni à faire accourir chez elle banques et autres institutions de crédit. Mais née de manière inédite, il est écrit que d'un obstacle à l'autre, Tricofil doit faire son chemin de façon imprévisible!

En tout cas, au point où en sont les choses, après s'être affirmée pendant un an et avoir réussi à trouver la majeure partie de son financement, la vaillante société populaire de Saint-Jérôme devrait pouvoir obtenir le fonds de roulement qu'elle doit maintenant constituer. Autrement, on va en entendre parler!

●

Rien dans les déclarations des représentants de Tricofil ne prouve que leur société est victime de mesures discriminatoires de la part des banques qui leur ont refusé, jusqu'à maintenant, le prêt qu'ils demandent. Mais on peut se demander quelles nouvelles preuves de rentabilité ils pourraient bien offrir aux institutions bancaires. Si l'ancienne Regent Knitting qu'ils ont rouverte contre toute attente en était rendue à la fermeture, cela dépendait, certes, de la situation générale de l'industrie du textile, mais aussi du leadership vacillant du propriétaire, Marvyn Grover, qui après avoir laissé vieillir les équipements, pousse encore le culot jusqu'à en arracher $17,000 de loyer par mois! Mais ce déclin du textile n'est pas fatal: au milieu des fermetures et du pessimisme général, certaines entreprises américaines ont réussi ces derniers temps à remonter vigoureusement la pente. Rien n'interdit de penser qu'une reprise analogue surviendra à Tricofil, surtout depuis que ses problèmes internes de personnel et de direction ont trouvé des solutions fort satisfaisantes.

Le préjugé défavorable qui entoure le textile ne devrait donc pas jouer automatiquement contre Tricofil. Les porte-parole de la Banque Provinciale ont expliqué que ce dossier avait été examiné à son mérite et que des doutes subsistent sur la rentabilité de l'entreprise. Certes, même avec les commandes intéressantes qu'elle a décrochées et la vigueur avec laquelle elle veut progresser, la société populaire naissante, seule au milieu du marché, n'a pas davantage que les autres entreprises, une promesse de vie éternelle. Mais à vrai dire, bien des entreprises aujourd'hui florissantes n'auraient pas vu le jour ou auraient dû fermer leurs portes si tous les prêteurs avaient eu à leur endroit une attitude réservée. Ce n'est pas sans motifs que les entrepreneurs savent cultiver de bonnes relations avec les banquiers. La différence entre la rentabilité et la faillite, c'est souvent le prêt qui a été accordé ou refusé.

On imagine sans peine que si Tricofil était administrée par des hommes d'affaires traditionnels, on lui ferait moins de difficultés au chapitre des garanties morales. Mais tel n'est pas le cas. Si le directeur des finances de l'entreprise, M. Henri Castonguay, a fait ses armes dans l'industrie manufacturière du vêtement, les promoteurs de l'autogestion à Saint-Jérôme ont fourbi les leurs dans la lutte syndicale et politique. A certains égard, Tricofil est une remise en question du régime au milieu duquel se prélassent les institutions bancaires. Même si son usine était rentable, il ne serait pas surprenant que les banques ne l'encouragent pas. Car dans la logique de l'auto-gestion, les travailleurs de Saint-Jérôme et d'ailleurs devraient eux-mêmes ne pas encourager les banques et garder plutôt leurs épargnes pour financer leurs entreprises propres. Mais nous n'en sommes pas encore là!

Les dirigeants de Tricofil se tournent une nouvelle fois vers le ministre de l'Industrie et du commerce. Pour ne rien cacher, M. Guy Saint-Pierre devrait autant qu'eux être préoccupé de cet emprunt et du fonds de roulement qu'il doit alimenter. On imagine en effet que ce n'est pas seulement par intérêt politique ni pour éviter plus de chômage à Saint-Jérôme que la Société de développement industriel qui relève de son ministère a prêté, à un taux du reste fort élevé, les $300,000 qui se sont ajoutés aux quelque $400,000 ramassés par les fondateurs de Tricofil. A son double titre de prêteur et de promoteur industriel, le gouvernement de Québec doit continuer d'appuyer Tricofil et l'investissement qui y a été fait. Cela implique, il va sans dire, que M. Guy Saint-Pierre contribue à recueillir les "garanties" qui permettront de surmonter le présent obstacle.

Si ce scénario suit son cours, malgré le caractère spectaculaire de l'usine autogérée, Tricofil aura malgré tout respecté le régime en place, pour reprendre le vocabulaire de la FTQ, centrale qui continue avec raison d'appuyer Tricofil. Cueillette de souscriptions auprès d'employés et d'actionnaires extérieurs, support financier de l'État, crédit bancaire, la Société populaire de Saint-Jérôme aura somme toute respecté davantage de "règles du jeu" qu'elle ne les aura secouées. A voir ses dirigeants faire la navette entre la banque et le bureau du ministre, le mouvement syndical ne doit pourtant guère apprécier l'ironie de la situation. Tricofil est une bonne occasion pour les syndiqués de réfléchir enfin sur le pouvoir financier qu'ils commandent.

Car ils en commandent un. Plusieurs travailleurs ont déjà souscrit, il est vrai, à la société Tricofil. Plusieurs syndicats aussi sans doute. Mais entre une souscription, qui compte souvent pour un encouragement moral davantage que pour un financement en règle, il y a un monde de différence, celui des capitaux précisément. Or des capitaux considérables sont accumulés dans les fonds de grève et les caisses de retraite des travailleurs organisés, sans parler des régimes d'assurances auxquels ils versent des primes considérables. Ces capitaux, qui leur échappent le plus souvent, peuvent certes créer chez eux plus d'emplois et de meilleures conditions de vie: ils peuvent tout autant servir à démolir leurs logements et à financer ceux qui vont, chez eux ou de l'étranger, les réduire au chômage. Il en va de même souvent des épargnes que les travailleurs croient confier à des institutions "bien de chez nous", et qui servent à des fins aussi peu rentables que le Village olympique, pour ne prendre qu'un modeste exemple!

●

Bref, la Banque Provinciale et son nouveau président, M. Michel Bélanger, un des vétérans de la Révolution tranquille, se trouvent dans une situation délicate. Ils ne veulent pas subir l'odieux de prêter à une petite entreprise régionale qu'ils devront "fermer" si jamais elle ne peut les rembourser. Ce n'est pas là un boycott idéologique. La "banque du mieux-vivre", et le mouvement Desjardins qui en a désormais le contrôle sont par contre ainsi placés dans la position, peu enviable au Québec, de ne pas manquer d'argent pour endetter davantage les consommateurs, mais de ne prendre guère de risques dans le domaine du développement économique. Comme on peut à nouveau le constater, les travailleurs de Saint-Jérôme ne sont pas les seuls à toucher rapidement le bout de leur rouleau: c'est le cas de toute la collectivité québécoise.

Dans l'aventure de Tricofil, aussi longtemps que subsistera une chance de succès, tous doivent consentir aux efforts supplémentaires qui s'imposent. A $2.60 l'heure sous l'ancienne administration, les ouvriers et les ouvrières de la Regent étaient exploités; à $3.40 sous le nouveau régime, soit à $136 par semaine, ils subventionnent l'entreprise: ce n'est donc plus à eux qu'il faut en demander davantage. Un gouvernement plus vigoureux eût fait vendre la Regent pour taxes ou l'eût expropriée et carrément recyclé ses installations fermées: en prêtant à fort taux de quoi engraisser encore le "locateur", la SDI, au contraire, n'a pas exagéré "côté socialiste".

Si Québec ne vient pas à bout de trouver une banque pour Tricofil, on aura vu le bout du rouleau!

Jean-Claude LECLERC

L'ancien et le nouveau

Les nouveaux lépreux

par JEAN MARTUCCI

A voir la législation de l'Ancien Testament au sujet des lépreux, ou de ceux qu'on croyait l'être, on sursaute d'indignation. Le lépreux y est considéré comme maudit de Dieu et il doit être exclu de la communauté.

Dans l'Ancien Testament, la lèpre est vue comme la conséquence inéluctable d'une grave culpabilité, la punition d'une faute, le juste paiement d'une dette morale. N'est lépreux que celui qui l'a bien mérité, et il est tout à fait normal de se montrer sévère à son égard, sans pitié parfois. Le condamné à la lèpre n'a qu'à subir le sort qu'il s'est lui-même attiré par sa malfaisance. Le Livre de Job se dresse contre une conception aussi simpliste, mais c'est quand même elle qui avait cours dans les milieux plus traditionalistes ou populaires.

La société de l'Ancien Testament estime avoir le droit et même le devoir de se protéger des lépreux. Pour qu'on sache bien identifier et surtout éviter le lépreux, il doit porter ses vêtements déchirés, ses cheveux dénoués, un linge à la bouche et crier partout sur son parcours: "Impur! Impur!" Le lépreux inspirait une véritable terreur. Le seul fait de le toucher rendait en quelque sorte semblable à lui et excluait provisoirement de la communauté celui qui avait eu cette audace. Le mieux, estimait-on, consistait à le confiner de force à un secteur complètement isolé de la civilisation normale.

Nous nous sentons aujourd'hui bien supérieurs à tous ceux qui, dans ces temps reculés, traitaient les lépreux de façon aussi inhumaine. Il se peut, cependant, que les générations à venir nous jugent plus sévèrement. Devant les auteurs d'actes réprouvés par nos lois, nous n'avons pas trouvé d'autre solution que de les isoler de force en leur faisant payer durement ce que nous appelons leur dette à la société. Nous tâchons d'éviter par tous les moyens tout contact avec des détenus et même des ex-détenus. Le lépreux de l'Ancien Testament était totalement purifié et parfaitement réintégré après sa guérison; nous, nous ne voulons jamais oublier qu'un homme a été en prison. Nous stigmatisons les détenus, nous les méprisons ou, ce qui est infiniment plus grave, nous les ignorons. Nous les laissons seuls demander qu'ils soient traités comme des êtres humains et même nous estimons, implicitement au moins, qu'ils sont assez mal venus d'invoquer en leur faveur les droits de la personne qu'eux-mêmes, parfois, n'ont pas respectés. À nos yeux, ils n'ont qu'à subir leur sort bien mérité et, s'ils s'insurgent contre l'injustice, l'arbitraire ou les mauvais traitements, nous nous chargeons, par leurs gardiens qui nous représentent auprès d'eux, de leur rappeler qu'ils sont coupables de crime et rejetés du monde soi-disant normal.

Jésus a guéri des lépreux. Il ne les chassait pas de chez lui, même s'il avait à leur rappeler parfois fermement de se montrer discrets. Jésus, devant ces lépreux, était "ému de compassion" et il allait jusqu'à les "toucher en étendant la main". C'est ce geste qui les guérissait, un geste abolissant avec autant d'audace que d'amour la séparation entre le pur et l'impur.

Nous aimons bien entretenir des prisons. Elles sont des zones de culpabilité qui, par contraste, confirment ce que nous appelons notre honnêteté. Nous y punissons ceux que nous qualifions de criminels et, grâce à elles, la sévérité, l'intransigeance, l'inhumanité, le mépris, la brutalité et, parfois, le sadisme sont élevés au rang de devoirs et de vertus.

Nous avons à guérir et réhabiliter ceux qui ont rejeté la société ou ont été rejetés par elle. Que ce ne soit pas possible, au dire des sceptiques, ne doit pas plus nous arrêter que Jésus ne se sentait impuissant devant la lèpre. Il nous suffira peut-être, en tant que collectivité, de tendre la main. Ce geste abolira la barrière menteuse qui prétend séparer les gens honnêtes et les criminels. Avec Job, libérés de tout pharisaïsme et de toute agressivité maladive, nous pourrons dire alors: "Qui donc extraira le pur de l'impur? Personne". En toute vérité et même si le mot est dur, "l'assassiné n'est pas irresponsable de son propre assassinat", comme le dit "Le Prophète" de Gibran, car tous les hommes ne font jamais qu'un seul homme.

bloc-notes

Le Canada et le drame angolais

Un petit détail, survenu aux Communes en début de semaine, a passé pratiquement inaperçu; il est pourtant bien éloquent quant au rôle que veut jouer le Canada dans le monde. Qui plus est, le Canada pris dans le sens large non seulement de gouvernement canadien mais aussi de Parlement puisqu'il s'agit rien de moins que d'une motion adoptée à l'unanimité sur la question angolaise.

Ce qui ne gâte rien, c'est que cette motion a été introduite par le député conservateur de Hillsborough, M. Heath MacQuarrie. Disons par parenthèse que le porte-parole conservateur en matière de politique extérieure est M. Claude Wagner, mais il avait probablement d'autres priorités, immédiates et personnelles, liées à la course au leadership où la question angolaise n'est pas à proprement parler un thème de marketing électoral. C'est dire que l'initiative de M. MacQuarrie n'a que plus de mérite: elle témoigne d'une prise de conscience vis-à-vis de la chose internationale de la part d'un parti politique dont le porte-parole officiel n'a pas précisément brillé à ce jour par ses interventions aussi autorisées qu'artificielles.

La parenthèse refermée, que disait cette motion? Que le Canada demande le retrait de toutes les troupes étrangères engagées en Angola et qu'il soit mis immédiatement fin aux combats. La motion MacQuarrie demandait également qu'il soit mis fin aux livraisons d'armes à destination de ce théâtre d'affrontements fratricides et que chacun des trois mouvements angolais, MPLA, UNITA et FNLA soit informé de la teneur de cette résolution par le truchement de M. Kurt Waldheim.

Aux dernières nouvelles, cette motion a été communiquée au secrétariat général des Nations unies qui s'est engagé à la publier et à la distribuer aux délégations comme un document des Nations unies.

Dans ce cas, dira-t-on, la question des journalistes reste pertinente: pourquoi abandonner son siège d'Ottawa-Carleton s'il est vrai qu'il pourrait un jour briguer le poste occupé par M. Trudeau? Ne vaut-il pas mieux préparer une telle campagne à l'intérieur de la députation?

Faisons confiance à l'habileté et au sens de la stratégie de M. Turner. Posons plutôt l'hypothèse suivante: est-il tellement sûr qu'un parlementaire soit au départ plus favorisé qu'un non-parlementaire dans une campagne de leadership? On sait que l'image de l'homme politique est ternie par le scepticisme croissant que nourrit l'opinion publique à son endroit, scepticisme qui se transforme en cynisme au point que les institutions parlementaires sont elles-mêmes en proie à une crise de crédibilité, ce qui accentue davantage la désaffection populaire. Dans la course pour la conquête de la direction du Parti conservateur, un homme comme Brian Mulroney était condamné à la défaite, disait-on il y a trois mois, parce qu'il n'appartenait pas au "club" des députés. Or, ce qui devait lui nuire, c'est-à-dire son inexpérience parlementaire, son état "d'étranger" au Parlement, est peut-être en voie de lui assurer la victoire au congrès d'Ottawa. Ce jugement est injuste, bien sûr, envers d'autres candidats très valables. Mais on se rend compte que beaucoup de délégués réagissent ainsi et, avec eux, une bonne partie de la population: ils sont en quête de pureté, de virginité politique.

Ce phénomène nouveau, qui jouera en faveur de M. Mulroney, pourrait aussi bien servir M. Turner quand viendra le temps d'élire un successeur à M. Trudeau.

Et, comme si l'ancien ministre libéral avait observé de près l'ascension de M. Mulroney au point de souhaiter la victoire d'un marginal, il crée en démissionnant une vacance inespérée pour l'avocat montréalais qui, à l'instar de M. Turner, pourrait quitter la métropole et s'installer dans un comté de la capitale s'il est élu chef du PC la semaine prochaine.

On aura remarqué enfin que le démissionnaire s'est abstenu de formuler publiquement la moindre réserve à l'égard des orientations nouvelles de la politique économique de M. Trudeau et des positions que celui-ci a adoptées depuis un an; pourtant, quand il quitta les Finances, on parla de défection chez les Libéraux et de désaccord chez les Conservateurs. M. Turner s'est bien gardé d'accréditer de tels bruits, certes parce qu'il siégeait encore comme député libéral, mais aussi parce qu'il songe à l'avenir, au sien au moins autant qu'à celui de son Parti et du pays.

Michel ROY

M. Turner s'en va pour mieux revenir

Il serait curieux, sinon inexplicable, qu'à 46 ans, en pleine possession de ses moyens, ayant accumulé autant de réussites et de succès depuis 1962, un homme de l'envergure de John Turner renonçât pour toujours à la vie politique. Aussi, ne doit-on pas interpréter à la lettre les propos qu'il tenait devant la presse après l'annonce de sa démission comme député, en particulier lorsqu'il déclare qu'il ne pense pas revenir jamais dans une arène qu'il a quittée en deux étapes: il y a cinq mois, il était à sa demande relevé de son poste de ministre des Finances; aujourd'hui, il informe le président de la Chambre qu'il ne siégera plus aux Communes.

Il ne fait aucun doute que le retour à la pratique du droit dans une grande étude torontoise est à la fois attrayant et avantageux pour l'ex-ministre; il n'y perdra sûrement pas son temps, ni son talent. Toutefois, il est difficile d'imaginer qu'un homme comme lui ait résolu de s'y installer à demeure.

A ceux qui lui posaient la question de sa rentrée éventuelle en politique, le démissionnaire a répondu qu'il n'aurait pas renoncé à son siège aux Communes s'il envisageait un nouvel engagement politique. Explication bien peu convaincante, à la vérité. Les hommes publics, M. Turner le sait parfaitement, doivent éviter l'emploi des mots "jamais" et "toujours". Les hommes ne changent pas, peuvent-ils dire ensuite, ce sont les circonstances qui varient.

Or les conditions actuelles de la politique fédérale font que M. Turner estime plus opportun aujourd'hui de se retirer, ce qui ne contredit en rien les ambitions légitimes qu'on lui prête d'accéder un jour à la direction du Parti libéral.

Mais les inquiétudes canadiennes vis-à-vis du drame sanglant d'Angola datent-elles de cette motion? A l'heure où, de source diplomatique, on évoque la perspective d'un dialogue indirect entre Pretoria et Luanda, les deux éléments clés de ce Vietnam africain, la fulgurante victoire militaire des forces du Dr Agostinho Neto, appuyées par les combattants cubains équipés par l'Union soviétique, a poussé les deux autres mouvements rivaux à retourner à la guerre de maquis. C'est donc aujourd'hui plus que jamais que la ligne préconisée par le Canada est d'actualité si tant est qu'on veut, à Moscou, à Washington et à Addis Abeba, épargner le sang angolais versé pour la cause des autres.

Dans le cadre de la politique d'Ottawa de ne plus exclure de ses programmes d'aide les mouvements de libération, les rivaux de l'indépendance de cette ancienne colonie portugaise avaient pu bénéficier d'une modeste contribution, au titre d'aide humanitaire, par le truchement d'organismes non gouvernementaux. Mais depuis le 11 novembre 75, ce ne sont pas des mouvements de libération qui sont en présence, mais deux régimes, dont le premier, situé à Luanda, a été reconnu par plus de trente pays africains, et dont le second, ayant un temps choisi Huambo pour capitale, cherchait jusqu'à récemment à se faire reconnaître comme une entité politique. A cette date donc, Ottawa, se refusant à reconnaître l'un ou l'autre de ces régimes, tant et aussi longtemps que la paix ne serait pas intervenue entre les belligérants, arrêtait tous les programmes destinés à l'Angola. Autant dire, n'arrêtait rien du tout puisqu'il n'y avait pratiquement rien à arrêter.

De fait, les programmes destinés à l'Angola avaient déjà été complétés. En décembre 74, l'Association médicale internationale de Montréal recevait 25,000 dollars de l'ACDI pour des fournitures médicales; la même agence accordait 50,000 dollars au Conseil canadien des Églises qui, via Genève, acheminait de l'aide humanitaire au Mozambique et à l'Angola; enfin, par l'entremise de SUCO, trois projets de 25,000 dollars chacun étaient complétés, une tranche pour un hôpital angolais, une sous forme de fonds aux petits fermiers, et une dernière en matériel scolaire. Nos trois volontaires en Angola sont aujourd'hui rentrés.

Toutefois, depuis l'éclatement de la guerre civile, qui a ravagé le pays et frappé aveuglément la population civile, le Canada a répondu à l'appel de la Ligue des Croix-Rouges et fourni 500,000 dollars, et toujours par l'entremise de la Croix-Rouge, consenti 250,000 dollars aux programmes destinés aux rapatriés portugais d'Angola.

La position canadienne est donc claire: aussi bien qu'en janvier 1973 Ottawa sortait de sa torpeur pour condamner les bombardements sauvages au-dessus de Hanoï et de Haiphong, la fourniture de matériel de guerre et l'intervention étrangère en Angola sont aujourd'hui dénoncées.

Des voeux pieux? Le 20 janvier, depuis Tel Aviv, M. MacEachen annonçait sans équivoque la position du Canada, à la suite de ce qu'il appelait le "décevant sommet" de l'OUA. Un sommet si décevant que l'impuissance de l'OUA — congénitale certes mais qui a été bien savamment maintenue par des interventions étrangères opposées — a lancé les belligérants vers l'unique solution qui restait: la victoire militaire.

Et c'est précisément là qu'il y a un danger: c'est d'accorder une aide et envisager des programmes au bénéfice du vainqueur dès lors qu'il aura écrasé militairement ses adversaires. Car de tels programmes contribueraient moins à panser les blessures qu'à favoriser l'élimination totale du "point de vue" adverse. Qui parle encore du Biafra sinon les mercenaires et quelques voix difficilement audibles? Le sort qui guette les vaincus est à l'image de celui des Biafrais pour peu que MM. Holden Roberto et Jonas Savimbi refusent le dialogue avec leur rival de Luanda et choisissent par exemple la guerre de guérilla plutôt qu'un compromis. Ce compromis, c'est bien sûr la reconnaissance de leur défaite,

Voir page 6: Bloc-Notes

Georges VIGNY

lettres au DEVOIR

Mise au point des ingénieurs

M. le rédacteur,

L'article intitulé "Québec s'achemine-t-il vers une pénurie de techniciens?" de votre livraison du 4 février 1976, allègue des faits qui demandent rectification.

Il est inexact de dire que "la demande d'incorporation de la Corporation des Techniciens de la province de Québec (C.T.P.Q.) au code des professions dans la catégorie des corporations professionnelles à pratique exclusive est d'ailleurs appuyée par... la Corporation des ingénieurs du Québec..."

La C.T.P.Q. a bien demandé à l'OIQ un accord de principe quant à sa reconnaissance par le code des professions du Québec, mais l'Ordre des ingénieurs n'a encore pris aucune position définitive à ce sujet, le Bureau de l'Ordre préférant examiner la question en détails avant de se prononcer.

Je vous saurais gré de bien vouloir publier cette mise au point aussitôt que possible pour le bénéfice de vos lecteurs.

Danielle W.-ZAIKOFF, ing.
Présidente,
Ordre des Ingénieurs du Québec
Montréal, le 10 février 1976

La Faculté des sciences de l'éducation et le dossier cumulatif de la C.E.C.M.

Madame Thérèse Lavoie-Roux,
présidente
Commission des écoles
catholiques de Montréal.

Cinq membres du personnel enseignant de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal ont récemment tenu des propos publics, soit dans la presse soit à la télévision, et publié les conclusions d'une étude sur "le dossier cumulatif de la C.E.C.M." dans un petit journal intitulé La maîtresse d'école.

Mon intention n'est pas de me prononcer sur le fond de la question. A mon avis, un chercheur porte seul la responsabilité de sa recherche, de la méthode scientifique qu'il emploie et des conclusions auxquelles il aboutit. Si sa recherche n'est pas sérieuse, il est jugé par ses pairs.

Je tiens cependant à rectifier clairement devant l'opinion publique deux allégations qui ne sont pas fondées.

D'abord, la position de ces cinq personnes sur "le dossier cumulatif de la C.E.C.M." a été présentée comme étant la position de la Faculté des sciences de l'éducation. Or, ce n'est pas du tout le cas.

Ensuite, le petit journal La maîtresse d'école, dont j'ignorais l'existence, et dans lequel ces cinq professeurs publient les conclusions de leur étude, se présente comme "le journal éducatif de l'U. de M.", empruntant par là un caractère d'officialité qu'il n'a absolument pas, ni de droit ni de fait.

C'est pourquoi j'ai tenu à faire savoir publiquement et clairement que la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal dégage complètement sa responsabilité et sa solidarité face à ces déclarations et à cette petite publication.

Michel PLOURDE
doyen,
Faculté des sciences de l'éducation,
Université de Montréal.
Montréal, le 9 février 1976.

Ni la conférence de presse, ni le reportage paru en page 3 du DEVOIR le samedi 31 janvier n'ont présenté l'étude des cinq professeurs "comme étant la position de la Faculté des sciences de l'éducation". Au contraire, le nom des cinq professeurs y est clairement indiqué dès le troisième paragraphe.

Gérald LEBLANC

Bannissons les intrus de notre langue

Tout récemment, un personnage, à Radio-Canada, s'est évertué à démontrer que l'expression "week-end" est irremplaçable, en français. Il y a, en anglais une différence entre "week-end" et "the end of the week", tout comme il y a, en français une différence entre "la fin de la semaine" et "fin de semaine", employée très couramment, et avec raison, à mon sens.

On dit en anglais: "Work will continue until the end of the week" (les travaux se poursuivront jusqu'à la fin de la semaine). Dire: "...until the week-end" serait pour le moins ambigu, et peu conforme à l'usage anglais.

Quand les Montréalais vont passer la "fin de semaine" dans les Laurentides, ou à New York, tout le monde comprend ce dont il s'agit, et la langue française ne s'en porte que mieux. Les mots ont le sens qu'on veut bien leur attribuer. C'est être "snob" que d'employer des mots anglais dont on peut facilement se passer.

Bannissons aussi "building", "U.S.A." (États-Unis est aussi court et plus facile à prononcer), "square" (dans les langues latines, le mot **place** est universellement employé: piazza d'Italia, plaza d'Espana, place du Général Leclerc, etc.), le détestable "au quai" (O.K.) qu'on entend continuellement à la radio et à la télé. On sursaute quand on entend cette laide expression sortir de la bouche d'un acteur aussi excellent que le Lucien Lajoue de la "P'tite semaine". Et gardons-nous d'introduire "drug-store" (sorte de bazar) dans notre parler, car jusqu'ici on s'en est bien passé.

Même si ces mots figurent dans les dictionnaires français, ils n'en demeurent pas moins des mots anglais, des intrus.

Empruntons le moins possible. Que de choses prêtées ne sont jamais rendues! La langue française ne manque pas de ressources quand il s'agit de trouver des équivalents à des expressions étrangères.

Ephrem BOUDREAU
Lucerne, le 6 février 1976.

Quelques précisions au sujet des orgues Casavant

M. Michel Nadeau,
Le Devoir.

Je tiens à corriger certaines erreurs relevées dans votre article "Les orgues Casavant Frères", publié dans Le Devoir du 20 décembre 1975.

La fabrique Casavant Frères n'a jamais importé d'orgues européennes. Je vous écris ceci en connaissance de cause, étant la fille de Samuel Casavant. De plus, la date de 1914 que vous citez comme étant la date des débuts de la construction des orgues chez Casavant n'est pas exacte non plus. Les orgues de l'église Notre-Dame de Montréal, dont on parle souvent, ont été installées en 1890.

Il est regrettable que vous ayez publié cet article sans renseignements.

Juliette CASAVANT OLIVIER
Mont Saint-Hilaire, janvier 1976.

Nous ne voulons pas de garage sur l'avenue Westbury

M. Yvon Lamarre,
vice-président du Comité
Exécutif
de la Ville de Montréal,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance la révision de la décision de votre comité de localiser un garage d'engins d'entretien sur l'avenue Westbury, près de Queen Mary.

Notre objection à ce plan est fondée sur le fait que nous sommes une école élémentaire située dans le Y.M.-Y.W.H.A. sur cette dite avenue.

Plusieurs enfants non accompagnés empruntent cette rue pour se rendre à l'école et un garage de cette sorte entrainerait un trafic dangereux et toujours croissant, particulièrement de camions.

Nous considérons cela comme étant une situation potentiellement dangereuse pour nos étudiants, aussi bien que pour ceux de plusieurs autres écoles situées dans le même secteur.

Nous implorons votre comité de voir à la sécurité de nos enfants et de réviser sa décision au sujet du garage sur Westbury.

Cordialement à vous,

Howard B. ROSENBLATT
principal, The Akiva School,
Stephen LIPPER
président

Montréal, le 22 janvier 1976.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Lafrance
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $52 par année; six mois: $28. À l'étranger: $57 par année; six mois: $31; trois mois: $19. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées des événements des hommes

La course au leadership conservateur

Une interview de Flora Macdonald au DEVOIR

■ ***"Le temps est venu de créer un Parti conservateur provincial au Québec. Cette initiative ne saurait être dictée à partir d'Ottawa. Elle ne saurait davantage être dictée à partir de Westmount".***

Propos receuillis par PIERRE O'NEILL et CLAUDE RYAN

■S'il n'en tenait qu'à Flora Macdonald, député de Kingston à la Chambre des Communes et seule femme candidat à la succession de Robert Stanfield, le Parti progressiste-conservateur se doterait le plus tôt possible d'une solide aile provinciale au Québec. Vu l'impossibilité d'appliquer de la même manière à travers tout le pays la loi actuelle sur l'avortement, cette question serait soustraite aux dispositions du Code criminel et remise à la décision de la femme, de sa famille et de son médecin. En matière de politique sociale, les régimes actuellement en vigueur seraient soumis à une profonde révision, de manière à les aligner davantage sur les catégories de citoyens qui en ont réellement besoin. Afin de favoriser le développement d'une structure industrielle vraiment canadienne, des mesures incitatives seraient instituées en faveur des entreprises appartenant à des Canadiens.

Au cours d'un entretien qui a duré près de deux heures, Flora Macdonald a répondu avec force explications aux questions de Pierre O'Neill et Claude Ryan. L'interview fut abondante. Il a malheureusement fallu l'amputer d'environ la moitié.

— Vous êtes la seule femme en lice dans la course au leadership de votre Parti. Comment les gens ont-il réagi à votre candidature? Votre sexe est-il pour vous une source d'avantages ou de difficultés particulières dans la course?

— En général, la réaction a été très chaleureuse. Les encouragements me sont venus non seulement d'individus mais aussi du Parti lui-même qui me paraît heureux de me compter parmi les concurrents dans la présente course. Ceci donne une idée des changements qui se sont produits dans la politique de ce pays.

— Le vote des délégués féminins jouera-t-il en votre faveur au Congrès de leadership?

— Rien ne me permet de croire que les femmes qui seront déléguées au Congrès s'apprêtent à me supporter en bloc. Mais cela ne veut pas dire qu'un certain nombre de femmes ne m'appuieront pas.

— La femme engagée dans la politique doit-elle surmonter des obstacles qui ne gênent pas au même degré l'homme?

— On constate chez les gens une certaine rétiscence à voir une femme occuper un poste qui a toujours été réservé à des hommes. Vous devez montrer que vous êtes au moins l'égal de l'homme dans votre travail et dans votre aptitude à discuter les questions du jour. Vous devez être capable de vous exprimer avec aisance sur tous les sujets, et ce à un degré qui n'est parfois pas exigé des autres candidats. Il existe en particulier un préjugé voulant que les femmes ne soient pas aussi capables de traiter des problèmes économiques, des problèmes d'échanges commerciaux, des problèmes reliés aux ressources naturelles. On vous posera plus de questions dans ces domaines qu'aux candidats masculins.

Le P.C. a-t-il un avenir au Québec?

— A Edmonton il y a quelques mois, vous avez parlé des deux dilemmes classiques de la politique canadienne: le dilemme du Québec, qui fait face à un choix cornélien entre les libéraux de Robert Bourassa et le socialisme qu'incarne le Parti québécois et celui des Canadiens de l'Ouest dont la préférence va massivement aux Conservateurs mais qui ont été la plupart du temps, empêchés, à cause de cela de participer au gouvernement fédéral. Voyez-vous des solutions à ce double dilemme?

— Le gouvernement fédéral n'a pas été un reflet fidèle de la réalité du pays ces dernières années. L'Ouest a massivement élu des députés conservateurs: mais il a été privé, de ce fait, de représentation au sein du gouvernement. Le même dilemme existe pour le Québec lorsque le Parti conservateur est appelé à diriger les affaires du pays. Les Québécois, votant généralement libéral, ne furent guère présent dans les gouvernement conservateur du passé. Vous avez ainsi un gouvernement qui ne représente que certaines sections et régions du pays et qui n'est pas vraiment un véhicule pour les aspirations de l'ensemble. Pour le Parti conservateur, le problème se pose surtout en relation avec le Québec.

— Quelles initiatives préconisez-vous en vue de favoriser une plus grande pénétration de votre Parti au Québec?

— La façon dont la direction fédérale du Parti a abordé cette question dans le passé était beaucoup trop élitiste. Le Parti progressiste-conservateur a essayé d'attirer les leaders, ceux qui font l'opinion publique, mais il n'a pas vraiment cherché à bâtir une organisation au niveau des circonscriptions. Je pense à douze ou quinze circonscriptions où un travail d'organisation s'imposerait dès maintenant, le vote conservateur y étant supérieur à 30%. Mais on a fait peu d'efforts dans cette direction. Lorsqu'il m'a été donné de vivre et d'étudier à Québec, une chose m'a frappée dans les recontres que j'ai eues avec des gens ordinaires. Comme cela arrive à Kingston, on me disait volontiers: "Je suis très heureux de vous rencontrer, car il ne m'est jamais arrivé de rencontrer un conservateur en chair et en os". Cela vous prend par surprise, mais il faut admettre que nous n'avons pas assez travaillé à ce niveau. Ce n'est pas tout, pour le Parti progressiste-conservateur, d'être vivant au niveau fédéral. Il doit posséder aussi une organisation solide au niveau provincial. Le temps est venu de créer un Parti conservateur provincial au Québec. Cette initiative ne saurait être dictée à partir d'Ottawa. Elle ne saurait davantage être dictée à partir de Westmount. Mais il existe actuellement un vacuum sur la scène procinciale au Québec. Des sondages récents l'ont clairement fait voir. Une partie importante de l'électorat québécois est à la recherche d'une option autre que celle qu'offrent présentement le Parti libéral et le Parti québécois. Autrefois, le Parti conservateur avait une alliance avec l'Union nationale. Cette alliance n'est plus valable de nos jours.

— Vous avez souligné l'importance du travail d'organisation. Mais entendez-vous aussi reconnaître les particularismes du Québec?

— Je reconnais les différences culturelles très réelles qui caractérisent le Québec. Je suis consciente de cette réalité et je la respecte hautement. Mais ce que je veux dire, c'est que nous avons été perçus dans le Québec comme un parti d'anglophones. Je ne suis pas aveugle devant ce fait. Nous avons même souvent été perçus comme un parti anti-québécois. Or, je pense que telle n'a pas été nécessairement l'attitude de bon nombre de conservateurs influents dans le parti. Mais nous avons été handicapés depuis longtemps par l'absence au sein de notre parti de personnes assez nombreuses du Québec qui auraient pu nous faire entendre l'autre point de vue. Pourvu que nous soyions conscients des problèmes passés et des besoins actuels, je ne pense pas qu'il soit tellement difficile d'attirer à notre Parti des personnes de qualité. Mais nous n'y réussirons pas si nous passons notre temps à critiquer le Québec ou une région particulière du pays.

— Mais vous ne dites pas comment vous ferez ce travail?

— Je sais que vous voulez parler des politiques que nous proposerions au Québec. A cet égard, l'une des choses que je tiendrais le plus à dire aux Québécois, c'est qu'il y a trop de centralisation à Ottawa et que cela est mauvais pour le pays. Il devrait y avoir beaucoup plus de souplesse dans l'élaboration des politiques de toute sorte qui peuvent s'appliquer à l'intérieur d'une province donnée. Les politiques fédérales devraient naturellement s'adresser à toutes les provinces, mais au stade de l'application, elles devraient être beaucoup plus flexibles que par le passé. Je pense en particulier au transport et à l'impact que les politiques fédérales dans ce domaine ont eu dans les provinces de l'Ouest. Mais il y a d'autres domaines. Prenez le partage des revenus fiscaux. En 1977, nous devrons procéder à une révision des accords fiscaux entre les provinces et le gouvernement central. Il faudra nous départir alors de l'approche rigidement centraliste qui prévaut à Ottawa et qui s'oppose à toute forme de restructuration dans ce domaine.

— Dans le domaine des politiques sociales, seriez-vous disposée à laisser aux provinces qui préféreraient agir avec une plus grande latitude une certaine marge de liberté quant à la manière dont elles se prévaudront de programmes mis de l'avant ou financés en tout ou en partie par le gouvernement fédéral?

■ ***"Si le gouvernement fédéral a erré en matière de bilinguisme, ce n'est pas tant au niveau du contenu des politiques que dans le défaut d'explication qui a caractérisé leur mise en oeuvre. Cela a donné naissance à un sentiment d'hostilité qui m'alarme et m'inquiète".***

— Oui, et cela vaudrait particulièrement en relation avec le programme d'assistance publique du Canada qui s'adresse aux besoins des citoyens. Dans ce domaine, les provinces, les municipalités et les responsables politiques locaux connaissent beaucoup mieux les besoins que qui que ce soit à Ottawa. Je verrais très bien que l'on accorde des responsabilités accrues aux provinces dans ce domaine. Nous devrons naturellement nous assurer que certaines normes nationales seront respectées et que la même assistance sera disponible aux citoyens dans toutes les parties du Canada. Cela étant assuré, les provinces devraient jouir d'une responsabilité plus grande.

Le bilinguisme, les conservateurs et M. Trudeau

— Prenons la question du bilinguisme. Votre Parti aux yeux des Québécois, paraît profondément divisé sur cette question.

— Avec la majorité des députés de mon parti, j'ai voté en faveur de la résolution sur le bilinguisme au Parlement. J'admets que 17 de mes collègues du caucus conservateur ne l'ont pas fait. Mais la majorité du caucus a approuvé cette mesure; telles est donc l'attitude du Parti sur cette question. Il s'est produit un changement important sur la question du bilinguisme depuis 10 ans. Ce changement n'est pas nécessairement pour le mieux. On note un certain désenchantement au Canada anglais. Les attentes que l'on a fait naître il y a dix ans étaient trop fortes. Nous croyions alors que certaines choses pourraient se réaliser à travers tout le pays, dans un temps relativement bref. Tel n'a pas été le cas. Si l'on observe aujourd'hui une réelle amertume à travers le pays, c'est parce que certaines politiques ont été mises en oeuvre sans que l'on ait consacré le temps nécessaire à leur préparation et à leur interprétation. On n'a pas aidé les gens à comprendre pourquoi leur district devrait être désigné comme bilingue ou encore pourquoi leurs conditions de travail devraient être modifiées ou pourquoi des changements importants devraient être effectués dans les services fédéraux, provinciaux ou municipaux. C'est à ce niveau que les choses se sont gâtées.

— Est-ce là votre propre jugement sur la politique du gouvernement actuel en matière de bilinguisme?

— Si le gouvernement a erré, ce n'est pas tant au niveau du contenu des politiques que dans le défaut d'explication qui a caractérisé leur mise en oeuvre. Cela a donné naissance à un sentiment d'hostilité qui m'alarme et m'inquiète. Lorsque vous parlez de la province de Québec, un grand nombre de Canadiens ont une attitude chaleureuse à l'endroit des Québécois comme tels. Mais leur jugement est très différent à l'endroit du gouvernement fédéral en qui ils voient un gouvernement qui essaie de leur imposer ses politiques contre leur gré. L'hostilité que l'on observe présentement n'est pas dirigée contre la province de Québec, mais contre le gouvernement actuel.

— Voulez-vous dire que l'on assiste à un mouvement de ressac contre l'idée de l'unité nationale quê personnifie en particulier le premier ministre Trudeau?

— Le malaise actuel est venu en grande partie du fait que le premier ministre ne s'est pas donné la peine d'expliquer personnellement certains problèmes aux citoyens de ce pays. Le bilinguisme, en particulier, est l'une des questions les plus délicates et les plus vitales: le premier ministre aurait dû se préoccuper tout particulièrement d'expliquer ce problème aux citoyens du pays. Or, il a gravement failli à cet égard. Il n'a pas dit clairement au pays ce qu'il attendait de celui-ci. J'irais même plus loin. Non seulement M. Trudeau a-t-il omis d'expliquer ses politiques au peuple canadien, mais il a souvent provoqué des affrontements entre différentes sections du pays. L'élection de 1968 m'avait rendue particulièrement furieuse à cet égard. La campagne que conduisit M. Trudeau cette année-là, était malhonnête. Je me rappelle en particulier la manière dont il dépeignit M. Stanfield comme un homme qui allait séparer le Canada en deux nations et accorder au Québec des privilèges qui seraient refusés aux autres provinces. Cette manière de percevoir et de dépeindre le Parti conservateur était totalement malhonnête.

—Avez-vous d'autres exemples de situations où le premier ministre et son gouvernement ont essayé de dresser une partie du pays contre l'autre et créé ainsi un sentiment d'aliénation?

— Le même phénomène s'est produit avec l'Ouest. Prenez l'exemple des transports. La politique des transports fut conçue à l'origine comme un moyen d'unifier le pays. Or, elle est devenue une source de division. On a mis l'accent sur le transport aérien et routier. En minimisant l'importance des chemins de fer, qui sont un élément très important pour l'Ouest, on a créé dans cette partie du pays l'impression que l'on favorisait les provinces du centre du pays.

Les ressources naturelles et l'économie

— Vous avez exprimé de fortes inquiétudes au sujet du projet de pipeline de la Vallée du MacKenzie. Vous avez de même émis des critiques au sujet du projet de la Baie James. Pouvez-vous expliquer votre attitude?

— Nous entrons au Canada dans une décennie où les grands projets de développement coûteront quelque chose comme cent cinquante milliards de dollars. Nous n'avons pas tout l'argent qu'il faudrait pour mettre en oeuvre ces projets. Je veux m'assurer que les projets qui seront entrepris sont ceux qui méritent notre première attention. Le projet de pipeline de la Vallée du MacKenzie est présentement à l'étude au Conseil national de l'énergie. Mais je pense que les séances du Conseil sont une farce, car le gouvernement a déjà pris sa décision. Lorsque le gouvernement parle d'un pipeline, il tient un langage très ferme. Il a déjà eu des discussions avec le gouvernement des États-Unis; il s'est déjà fait une idée claire au sujet des marchés qui seront servis par le gaz et le pétrole de la Vallée du MacKenzie. Ce projet, à lui-seul, entraînera probablement des dépenses de dix milliards de dollars. Avant de consentir à des dépenses aussi considérables, je veux m'assurer que l'on aura examiné au préalable toutes les options disponibles. Vous savez qu'il existe un autre projet d'itinéraire pour le pipeline. Mais il existe aussi la possibilité de construire un chemin de fer au lieu d'un pipeline. Il existe à ce sujet un rapport comprenant 14 volumes au ministère des Transports. Ce rapport n'a pas été transmis, que je sache, au Conseil national de l'énergie ou aux témoins qui se présentent devant cet organisme. La construction d'un chemin de fer dans l'Arctique créerait beaucoup plus d'emplois que le pipeline. Un chemin de fer pourrait servir à transporter non seulement des marchandises, mais des personnes, et ce dans les deux sens. Il offrirait ainsi une gamme de services beaucoup plus grande. Aussi, avant de consentir au pipeline, je veux m'assurer que la dépense envisagée sera faite de la manière la plus judicieuse possible.

— Vous avez aussi exprimé des réserves au sujet de la Baie James.

— Mes réserves au sujet du projet de la Baie James sont d'un ordre différent. Ce projet est gigantesque. Lorsque vous examinez le partage des eaux et l'impact qu'il aura sur un territoire qui représente le sixième du territoire québécois, vous voulez vous assurer que l'on aura pris en considération les conséquences du projet sur l'environnement, sur le climat, sur le développement futur de la province. Je n'ai pas entendu jusqu'à maintenant de réponses satisfaisantes aux questions qui surgissent à cet égard. J'ai entendu des savants affirmer que la mise en oeuvre du projet pourrait éventuellement affecter le climat de toute la partie orientale du continent nord-américain.

— Auriez-vous préféré que le Québec opte pour l'énergie nucléaire?

— Certainement. Car voilà un domaine où nous avons développé une technologie originale dans ce pays. D'ailleurs, le Québec fait déjà usage de cette technologie à Gentilly et poussera vraisemblablement plus loin son engagement dans cette voie. Il y a dix ans, la Commission hydro-électrique de Québec recommandait de choisir l'énergie nucléaire. Nous avons plus fait que tout autre pays pour le développement d'installations génératrices de puissance nucléaire. Nous avons mis au point les réacteurs les plus perfectionnés du monde. Je m'inquiète autant que n'importe quel Canadien des effets possibles des retombées nucléaires sur l'environnement. Il est vrai que nous n'avons pas consacré autant d'attention à ce dernier aspect qu'à la mise au point de réacteurs nucléaires. Mais ce qui arrive à Port-Hope est un exemple de ce que l'on peut envisager pour les 25 prochaines années, voire dans le cas du plutonium, pour les 25,000 prochaines années. Si nous avons été capables de mettre au point une technologie efficace pour la production de l'énergie nucléaire, nous sommes certainement capables d'en contrôler les retombées susceptibles d'avoir un effet nocif sur l'environnement.

— En votre qualité d'ancienne secrétaire du Comité pour l'Indépendance du Canada, trouvez-vous que les Canadiens ont assez à dire dans le développement de nos ressources naturelles, en particulier de nos ressources pétrolières et gazières. Le développement de ce secteur est surtout assuré à l'heure actuelle par des sociétés multinationales. Cela est-il satisfaisant à vos yeux?

— Non. On a malheureusement donné très peu d'encouragement aux sociétés canadiennes dans le domaine de la prospection. Je pense que la prospection devrait être laissée à l'industrie privée. Je ne veux pas que l'on investisse trop de fonds publics dans cette activité. Je veux que la prospection soit assurée par l'entreprise privée mais que le gouvernement récompense le travail fait dans ce domaine, sous forme de stimulants fiscaux, de stimulants destinés à encourager la prospection. Mais il serait plus rémunérateur pour nous que ce travail fût fait par des sociétés canadiennes plutôt que par des firmes multinationales.

—Pensez-vous que la prospection coûterait moins cher si elle était faite par des sociétés privées plutôt que par des sociétés de la Couronne?

—Oui, je le pense. Cette activité est pleine de risques. Pour une découverte que vous faites, vous devez compter maintes tentatives infructueuses. Je ne pense pas que l'on doive investir des fonds publics dans ce genre d'activité. Je pense que mieux vaut laisser cette activité entre les mains du secteur privé.

—L'industrie pétrolière échappe maintenant au contrôle du Canada. Elle est sous le contrôle des sociétés multi nationales. Mais prenez l'exemple de Panarctic. Voici une société où le gouvernement a des intérêts considérables, quelque chose comme 45% du capital-actions. Je ne sache pas que cette société ait pris des attitudes fermes. Je ne pense pas que Petro-Can en sera davantage capable. Ce n'est pas la manière dont il faut opérer dans ce secteur. Plutôt que d'entreprendre lui-même le travail de prospection, le gouvernement aurait intérêt à dire aux compagnies: il faut faire de la prospection sur la côte du Labrador, voici les règles que vous devrez suivre dans l'intérêt du Canada.

—Notre industrie manufacturière dépend du capital étranger dans une proportion de 60%. Comment améliorerez-vous la situation?

—Je viserais à rendre l'industrie canadienne plus compétitive, voire à lui procurer certains avantages à cet égard. J'offrirais aux industries canadiennes des stimulants visant à encourager leur expansion. On pourrait par exemple permettre aux firmes canadiennes d'emprunter de l'argent à des taux privilégiés. Je ne chercherais pas à pénaliser tel groupe parce qu'il est contrôlé par du capital étranger. Je dirais plutôt qu'il faut favoriser le développement de tel autre groupe en lui offrant des incitation spéciales, sous la forme de taux d'imposition ou d'emprunts spéciaux.

Ne créeriez-vous pas, en agissant ainsi, deux catégories de citoyens "corporatifs"?

Mais ces catégories existent déjà à l'heure présente. Une bonne partie des prêts consentis aux entreprises sont accordés à de meilleurs taux aux entreprises étrangères. Les firmes canadiennes sont ainsi handicapées.

—Vous mettriez ainsi à la disposition des firmes canadiennes des avantages qui ne seraient pas disponibles pour les firmes dont la propriété est étrangère?

—Oui, c'est exactement ce que je veux dire. Car à l'heure actuelle, les firmes canadiennes sont pénalisées. Il y a bien des choses que l'on pourrait envisager à cet égard. Dans une période de chômage élevé, on pourrait par exemple dire à une firme canadienne: pour chaque emploi nouveau que vous créerez pendant une période de douze mois, nous nous donne-

Suite à la page 7

■ ***"A moins que l'on ne puisse établir des comités d'avortement thérapeutique partout - et je ne vois guère de tendance dans cette direction - je préférerais que la décision en matière d'avortement soit prise entre la femme (et préférablement la famille) d'un côté, et, de l'autre côté, le conseiller médical".***

Une femme qui préfère lutter d'égal à égal avec les hommes

Pas le moins du monde sexiste, Flora Macdonald n'a jamais éprouvé le besoin de s'excuser d'être femme pour justifier l'intérêt qu'elle porte depuis toujours à la politique. Elle n'entend pas davantage invoquer son sexe pour chercher à gagner l'appui de nombreux délégués féminins qui participeront la semaine prochaine au congrès conservateur de leadership.

"Je me méfie de toute tendance à séparer les choses", laisse-t-elle tomber avec assurance. Ces paroles la décrivent mieux que tout ce qu'on pourrait dire. Alors que certaines femmes engagées dans l'action politique n'ont d'attention que pour les sujets dits humains ou féminins, Flora Macdonald est convaincue, au contraire, que tous les sujets, même les plus techniques en apparence, ont un impact indéniable sur la vie de tous. Aussi, loin de se restreindre aux seules questions qui intéressent "la femme et l'enfant", porte-t-elle un intérêt aussi grand que n'importe quel politicien masculin aux thèmes les plus arides tout autant qu'à ceux qui embrassent la vie sociale. En plus de s'intéresser à tout, Flora Macdonald a le don de recruter des concours dans tous les milieux. Cela explique que ses discours de campagne, rédigés à l'aide d'une équipe large et diversifiée de conseillers, aient été probablement les plus substantiels qu'on aura pu lire dans cette campagne de leadership assez pauvre au plan des idées.

Si Flora Macdonald est aussi à l'aise avec les hommes qu'avec les femmes, c'est qu'elle a appris depuis longtemps à frayer avec succès et sans complexe dans ce milieu très masculin que demeure la politique partisane. Très jeune, elle faisait ses premières armes dans la politique au service du Parti progressiste-conservateur de Nouvelle-Ecosse. Un certain Robert Stanfield était alors chef de l'Opposition. C'est avec l'aide de militants comme Dalton Camp et Flora Macdonald qu'il prit le pouvoir une première fois, pour le conserver ensuite jusqu'à son départ pour la scène fédérale en 1967.

Déjà, cependant Flora Macdonald avait précédé Robert Stanfield à Ottawa. Elle y fut en effet secrétaire du Parti national sous John Diefenbaker jusqu'au jour où celui-ci décida de la bouter à la porte en raison de ses sympathies trop évidentes pour des éléments qui commençaient à douter de son leadership.

Flora Macdonald fut longtemps la collaboratrice sur qui l'on compte en toutes circonstances. Pendant plusieurs années, elle fut de toutes les campagnes électorales, de toutes les entreprises de son parti d'un bout à l'autre du pays. A compter de 1969, une nouvelle vie, plus autonome, commence toutefois pour elle. Installée à Queen's University pour un stage de réflexion, elle y lie connaissance avec des politicologues comme John Meisel, qui avaient toujours appuyé le NPD ou les libéraux. A la surprise générale, plusieurs d'entre eux, John Meisel en tête, appuient en 1972 la candidature de leur collègue de date récente dans la circonscription de Kingston, naguère représentée aux Communes par John A. Macdonald. Ayant beaucoup travaillé le comté, Flora Macdonald y remporte une victoire plutôt facile contre le candidat libéral qui a pris la relève de Edgar Benson.

A la Chambre des Communes, Flora Macdonald a dû faire son apprentissage selon la seule méthode qui vaille dans ce milieu dominé par la concurrence partisane, celle qui consiste à apprendre en faisant des erreurs que s'empresse d'exploiter à son avantage l'adversaire. D'abord critique de son parti dans le secteur des Affaires indiennes, elle eut comme vis-à-vis du côté gouvernemental l'actuel président du Conseil du Trésor, Jean Chrétien. Celui-ci aime dire qu'il doit à Flora Macdonald sa promotion au Conseil du Trésor. "Par la naïveté de ses questions, elle me fit paraître meilleur que je n'étais", explique-t-il en souriant. Nonobstant les méchancetés que ne lui ménagent pas ses adversaires libéraux, Flora Macdonald, en tory authentique, sait trouver dans son propre parti des consolations parfois inattendues. John Diefenbaker, qui ne lui avait pas adressé la parole depuis des années, n'a-t-il pas daigné l'autre jour lui demander, condescendant: "Comment va votre campagne, Flora?"

C.R.

Examens français à Montréal

La date limite des inscriptions en vue des examens du baccalauréat, du B.E.P.C. et des épreuves anticipées de français a été fixée au

17 février prochain

Pour tous renseignements, s'adresser au:

Consulat Général de France, Centre d'examen, 2, Élysée, Étage E, Place Bonaventure, Montréal

Tél.: 866-6551 poste 229

la météo

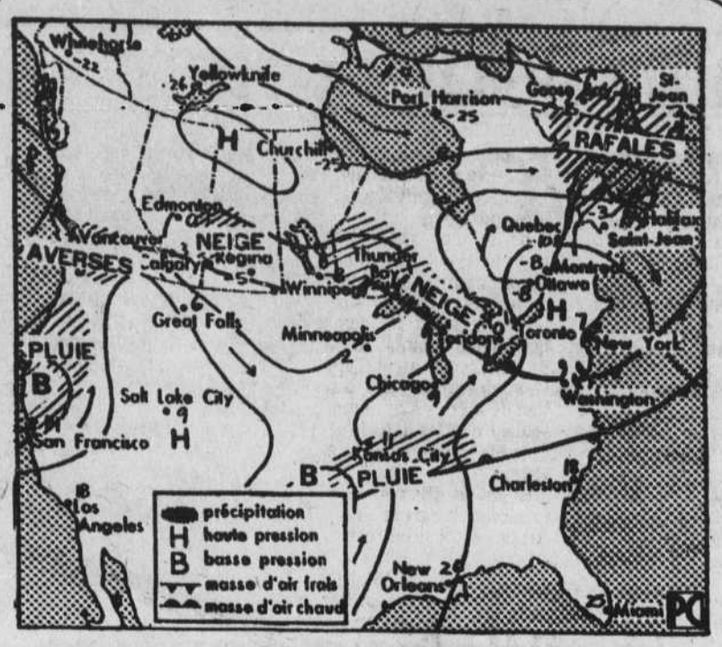

Une dépression importante à traversé le Québec hier et atteindra les Maritimes tôt ce matin. Devant son passage, elle donne de 3 à 6 centimètres de neige. Dans les régions du sud, une bonne poussée d'air doux a fait monter les températures au-dessus du point de congélation faisant ainsi disparaître la plupart de cette neige fraîche. Derrière celle-ci: une haute pression dégage le ciel et les températures redescendent sous les moyennes saisonnières surtout dans le nord-ouest. Le temps doux et les nuages reviendront demain accompagnant une dépression présentement en formation dans le sud-ouest américain.

●

Régions de Chibougamau, de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de la Haute-Mauricie: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière de moins 27. Maximum de moins 14 à moins 16. Aperçu pour demain: ennuagement et adoucissement.

●

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'Est: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière de moins 15. Maximum de moins 8 à moins 12. Aperçu pour demain: ennuagement et adoucissement.

●

Région de Québec, Trois-Rivières: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière de moins 18. Maximum de moins 10 à moins 12. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé et moins froid.

●

Région du Lac St-Jean: Minimum la nuit dernière de moins 26. Maximum de moins 16 à moins 18. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de la Gaspésie, de Rimouski: généralement ensoleillé et venteux. Minimum la nuit dernière de moins 18. Maximum près de moins 12. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

●

Régions de Sept-Iles, de Baie-Comeau: généralement ensoleillé. Minimum la nuit dernière de moins 23. Maximum de moins 15 à moins 17. Aperçu pour demain: ensoleillé.

LE NIGÉRIA

a enfilé son uniforme avant de prendre la parole sur l'antenne.

Les soldats rebelles sont restés dans l'immeuble de la radio jusqu'à ce que les troupes loyales viennent les en déloger vers le milieu de l'après-midi, après une fusillade de dix minutes. De même source, on ne fait état d'aucun mort au cours de l'assaut. Les rebelles auraient été faits prisonniers puis emmenés en un endroit non précisé.

Peu après, la radio a diffusé de la musique légère, pendant deux heures, jusqu'à l'annonce officielle de l'échec du putsch.

Le régime du général Muhammed était installé depuis juillet 1975, date du renversement du général Gowon à qui l'on reprochait sa corruption et son inefficacité.

Depuis l'indépendance du pays, meurtri par la guerre du Biafra, à la fin des années 1960, il s'agit du quatrième coup d'État à se produire au Nigéria, le plus peuplé et le plus riche des pays d'Afrique noire et le huitième producteur mondial de pétrole. Selon certaines informations, le général Muhammed, qui se rendait chaque jour à son bureau à bord de sa Mercédès noire, a été criblé de balles près de la caserne Dodan, siège de l'administration militaire.

Selon un chauffeur, un corps gisait près de la voiture et selon un témoin, des balles traçantes avaient été tirées quelque part entre la caserne et la résidence du général où un garde était toujours de faction dans l'après-midi sans que l'on sache si le général était ou non à l'intérieur.

Un couvre-feu de l'aube au crépuscule — et non du crépuscule à l'aube comme on aurait pu le penser — a en effet été décrété en même temps que les frontières étaient fermées.

C'est dans ce contexte que le général Julius Akinrinade, commandant de la première division, a annoncé à midi de Kaduna que le coup d'État avait été écrasé. "La confusion qui règne à Lagos, affirmait-il, est le fait d'une poignée d'officiers de Lagos que l'on est actuellement en train d'arrêter."

Le reste du pays n'a rien à voir avec cette rébellion, ajoutait le général. Selon les stations de radio régionales du nord du pays, plusieurs gouverneurs militaires se sont opposés au coup d'Etat. Ces radios ont diffusé tous les quarts d'heure l'ordre donné aux fonctionnaires de se présenter à leur travail, aujourd'hui.

Le lait en poudre présente un risque pour les Guatémaltèques

Le lait en poudre canadien expédié au Guatemala peut rendre les victimes des tremblements de terre extrêmement malades et il peut même tuer ceux qui souffrent de la faim parce que la plupart de ces sinistrés sont incapables de digérer le lait. Les diarrhées qui s'ensuivront provoqueront une déshydratation encore plus prononcée chez ceux qui souffrent de la pénurie en eau potable.

Tel est le cri d'alarme qu'a lancé hier le professeur Grace Anderson, de l'université Wilfrid Laurier, à Waterloo, Ontario. M. Robert Gianetto, directeur du département de biochimie de l'université de Montréal, a aussi affirmé au Devoir qu'il partage pleinement les craintes de Mme Anderson.

Selon M. Gianetto, le lait naturel ou en poudre contient un sucre qu'on appelle le lactose et ce sucre ne peut être digéré qu'après avoir été transformé en glucose et en galactose à l'aide d'une enzyme nommée "lactase".

Le problème vient du fait que la très grande majorité des habitants du Tiers-Monde cessent de boire du lait une fois qu'ils ont été sevrés du sein maternel. Peu à peu, leur organisme diminue donc sa production de lactase, au point que cette enzyme devient pratiquement absente de leurs intestins. Des études américaines ont montré que de 75% à 80% des adultes du Tiers-Monde souffrent d'une carence en lactase.

Évidemment, les personnes peuvent réapprendre progressivement à digérer le lait mais il leur faut une bonne période pour ramener à la normale la production de lactase. Les victimes des séismes actuels au Guatemala n'ont évidemment pas le temps de se réhabituer progressivement et le lait en poudre qui leur parvient du Canada provoquera donc un grand nombre d'indigestions et de diarrhées.

Chez une personne en santé, cela n'est pas tragique mais il peut facilement en être autrement chez des sinistrés déjà très affaiblis par la faim et la soif. Chez ceux qui sont très déshydratés, la perte d'eau provoquée par la diarrhée peut même provoquer la mort, paraît-il.

Selon le professeur Anderson, qui est sociologue et chimiste, le Canada a été pris de court par la catastrophe guatémaltèque et il a d'abord examiné les surplus dont il disposait lorsqu'il a eu à décider de l'aide à apporter. C'est ainsi qu'on aurait pris la décision de faire parvenir 100 tonnes de lait en poudre.

"Il aurait mieux valu envoyer du riz et des fèves et demander au Guatemala la nature de ses besoins", a conclu Mme Anderson qui a déjà rédigé un livre de recettes à l'intention des immigrants incapables de digérer le lait.

Un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères a reconnu que les craintes de Mme Anderson peuvent être justifiées mais il a précisé que le gouvernement guatémaltèque a été consulté avant l'expédition de ce lait.

"Les autorités du Guatémala nous ont assuré que les sinistrés sauraient bien utiliser ce lait et des spécialistes canadiens ont accompagné la livraison de façon à s'assurer que la poudre de lait sera convenablement utilisée dans les villages où elle sera mélangés avec d'autres aliments", a déclaré ce porte-parole.

Le problème soulevé par Mme Anderson n'est pas nouveau puisque les autorités du Biafra avaient signalé déjà de nombreux cas de diarrhées en relation avec les envois de lait en poudre canadien, il y a quelques années.

BLOC-NOTES

Suite de la page 4

mais le recours à la guérilla est la condamnation du pays et de sa population à la haine et à la violence.

Qu'on l'admette ou non, c'est dans cette perspective, où les supergrands ne voient dans le conflit qu'une occasion d'accroître leur zone d'influence, que le Canada aura un rôle à jouer, un rôle précieux pour la population angolaise et que les anciennes puissances colonisatrices d'Afrique ne peuvent remplir.

ANDRÉ DESJARDINS

avaient été retrouvés dans un entrepôt d'Alpha Démolition cependant — les enquêteurs avaient porté plainte contre Desjardins et contre Jean-Pierre Bourget et André Leduc. Seul Leduc est envoyé à procès par le juge Craig.

Les procureurs de la défense, Me Serge Ménard et Pierre Morneau, ont fait valoir qu'Alpha Location n'était qu'une compagnie sur papier, qui ne payait même pas de loyer à Alpha Démolition dont Leduc est président.

Pour le juge Craig, rien n'indique que Desjardins savait que des pneus étaient dans l'établissement.

UN ULTIMATUM

dans l'industrie, à la suite des pressions de la FTQ et de la CSN, pour éliminer les travailleurs occasionnels de la construction.

Même s'il a pris en délibéré le cas de ses fonctionnaires cotisant aux syndicats de la FTQ-Construction, l'Office a esquissé une politique en matière de conflits d'intérêt.

Un avis communiqué au personnel jeudi disait:

"Dans le cadre des mandats qui lui sont confiés par la loi, l'Office de la construction du Québec doit s'assurer la pleine liberté d'action dans l'accomplissement de ses tâches. Cette liberté d'action requiert que son personnel démontre une neutralité et une impartialité sans équivoque.

"Le personnel de l'Office doit s'abstenir de participer à quelque activité professionnelle ou commerciale que ce soit lorsqu'une telle activité est incompatible avec le rôle de l'OCQ et la neutralité dont il doit faire preuve. Il est aussi de mise pour le personnel de refuser toute gratification ou faveur qui pourrait lui être offerte dans le cadre de ses fonctions." L'avis était signé par le président, M. Réal Mireault.

D'autre part, le président du comité de tutelle, M. Yves Ryan, a déclaré hier qu'il lui était impossible d'annuler le scrutin de dimanche au cours duquel seront élus les délégués au congrès de Las Vegas. M. Ryan a qualifié d'"étranges" certaines modalités du scrutin, qui donnent deux votes aux plombiers de la province et un seul à ceux de Montréal. Selon les règlements du vote, les syndiqués pourront voter "autant de fois" qu'ils le désirent pour élire les substituts.

"Ce n'est pas une question de vie ou de mort, a dit M. Ryan. Je surveille ça et je m'assure que le scrutin se déroulera conformément à la constitution du 144."

"Je ne peux pas démocratiser par en haut les locaux en tutelle, a dit M. Ryan. Il va falloir que des gars de la base se lèvent et prennent leurs affaires en main pour seconder nos efforts s'ils veulent des changements en profondeur. Je pense ici au commando de pères de famille". M. Ryan a dit toutefois qu'il comprenait que ces syndiqués aient peur à leurs jambes s'ils attaquent trop ouvertement le clan Desjardins.

Deux ans de prison pour un ex-gérant de la BNE

Cet ex-gérant de succursale bancaire est "plus criminalisé que la majorité des marginaux qui comparaissent chaque jour devant nos tribunaux". Il commet un abus de confiance envers son employeur, la Banque de Nouvelle-Ecosse, participe activement à l'obtention de chèques sans provision et à la falsification de certains registres tout en permettant a Pietro Zuliani de soutirer $174,000, en deux mois, au moyen notamment de chèques certifiés... sans fonds.

La sentence contre Réjean Nadeau, diplômé des HEC, est de deux ans de prison. Elle est imposée par le juge Raymond Bernier, des Sessions de la Paix, qui s'étonne que la banque se soit contenté de congédier Nadeau sans porter d'accusation criminelle contre lui.

Les faits allégués dans l'acte d'accusation se sont produits entre le 4 juin et la fin d'août 1971.

C'est un adjoint du gérant Nadeau qui a éventé la mèche et provoqué le retour précipité de vacances de Nadeau qui eut à s'expliquer avec les dirigeants de la BNE sur les transactions faites au nom de Zuliani.

Il est vrai que le rapport pré-sentenciel ne classe pas Réjean Nadeau comme "criminel". Avant d'imposer sa sentence, la juge Bernier recourt toutefois à une série de causes où les cours d'appel de Colombie-Britannique et de l'Ile-du-Prince-Edouard ont renforcé les peines de prison déjà imposées à des accusés qui n'avaient aucun antécédent judiciaire, comme Nadeau.

Les causes évoquées pour le Québec proprement dit ont trait à trois notaires auxquels furent imposées des sentences d'emprisonnement: Baillargeon, Smith et Duval (2 ans pour les deux premiers et 4 ans pour Duval qui avait fabriqué et mis en circulation de faux documents dans une fraude de $250,000). Un avocat, pour défaut de rendre compte de $20,00 et détournement de fonds, reçut une sentence de neuf mois d'emprisonnement. Dans ces quatre cas, la Cour d'appel confirma les sentences.

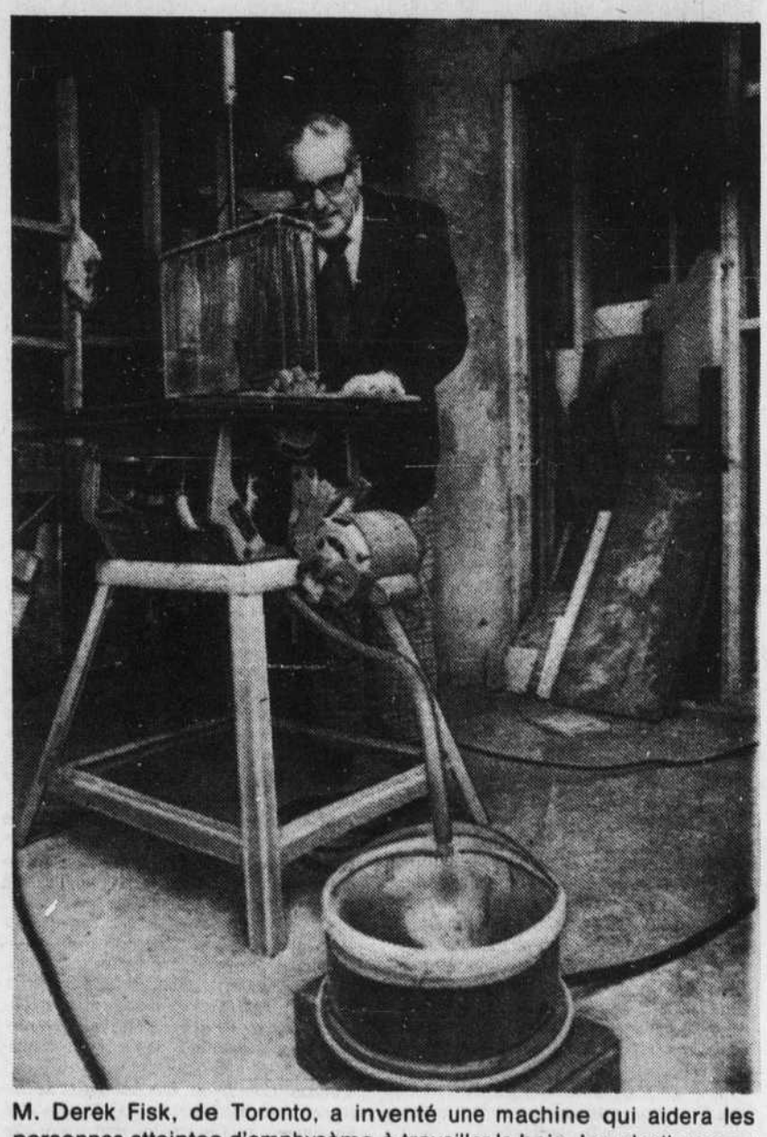

M. Derek Fisk, de Toronto, a inventé une machine qui aidera les personnes atteintes d'emphysème à travailler le bois, les plastiques ou autres matériaux, à la maison sans inconvénient. Il s'agit d'une scie circulaire sur table fonctionnant dans une atmosphère humide. Les particules de bois, de plastique ou de composé chimique sont captées par cette humidité, tombent dans un réservoir ou s'amassent à l'intérieur d'un tablier en plastique fixé au-dessus de la table et sont évacuées par un drain. L'eau utilisée peut être recyclée ou évacuée et les particules peuvent être conservées pour un usage ultérieur, a précisé M. Fisk dont les poumons subissent une enflure due à l'emphysème causé par la présence d'air dans ses tissus conjonctifs.

Les contraintes sur l'écoute électronique

OTTAWA (CP) — Les contraintes de la nouvelle loi sur l'écoute électronique, en vigueur au Canada depuis 18 mois, ont empêché les policiers d'amasser les renseignements pouvant conduire à l'éclatement de scandales du type du commerce de la charogne au Québec et en Ontario, révélé au grand public par la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO).

C'est la conclusion se dégageant d'un rapport, préparé par les forces policières mais signé par le solliciteur général Warren Almand sur les effets de la nouvelle loi limitant l'usage de l'écoute électronique.

Des 1,208 personnes arrêtées durant cette période grâce à l'écoute électronique, aucune ne figure parmi les caïds de la pègre connus de la police, qui a cependant besoin de renseignements supplémentaires pour coincer ces leaders appréhendés du crime organisé.

Les auteurs du rapport, dont les conclusions pourraient bien susciter des modifications à la loi, précisent que le scandale de la charogne n'aurait pas pu être éventé, si les policiers avaient été soumis aux contraintes actuelles lors de la préparation de ce dossier.

Procédant par association et sur la base de renseignements parcellaires, les policiers purent alors, grâce à l'écoute électronique amasser suffisamment d'évidence pour permettre à la CECO de mener l'opération à terme.

Il serait aujourd'hui impossible de répéter l'exploit puisque la loi requiert la suspicion d'une infraction claire et précise pour que soit accordée l'autorisation de recourir à l'écoute électronique.

Ces constatations rejoignent les craintes de l'ex-ministre québécois de la justice, M. Jérôme Choquette, qui s'était opposé au projet de loi en alléguant qu'il empêcherait les policiers de combattre les criminels et plus particulièrement les dirigeants du crime organisé.

Durant la période visée par le rapport de M. Allmand, les policiers ont reçu l'autorisation d'effectuer 563 interceptions électronique en vertu du Code criminel.

suites de la première page

IRVING PAPER

inflation, l'Administrateur a le loisir dans pareil cas d'interdire simplement à la société de payer ses employés plus que les lignes directrices ne le permettent ou d'imposer une retenue monétaire qui équivale, en partie ou en totalité, au montant versé en trop.

M. Tansley a choisi la bonne façon de procéder en plus de se prévaloir de l'article 20 (7) qui l'autorise à frapper le contrevenant d'une amende égale à 25% du surcroît versé par lui à ses employés... d'où le $25,000 d'amende imposée à la société Irving.

Depuis quelques jours, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, tente désespérément de convaincre le président de la Chambre d'inscrire un débat d'urgence au sujet des grèves qui perturbent l'industrie papetière du Canada.

Visiblement irrité par la décision de l'Administrateur, H. Broadbent faisait parvenir à la presse parlementaire un communiqué cinglant dans lequel il indique: "Cette décision d'imposer une amende de $25,000 à la société Irving est ridicule. Le problème fondamental réside dans le fait que la Loi anti-inflation est tellement mal rédigée que plusieurs interprétations des rôles et pouvoirs de la Commission de lutte contre l'inflation sont possibles".

"L'accord patronal-ouvrier chez Irving est unique en ce sens que les deux parties ont convenu d'attaquer la validité de la décision de la Commission Pépin alors qu'habituellement il est dans l'intérêt de la partie patronale d'acquiescer aux décisions de la Commission. Il faut donc un double accord de la partie patronale et syndicale pour que le cas soit déféré à l'Administrateur parce que la loi ne prévoit une procédure d'appel qu'à cette seconde étape", de dire M. Broadbent qui trouve par ailleurs passablement injuste que la société Irving soit mise à l'amende pour avoir appuyé les revendications de ses travailleurs.

"Est-ce là les premiers signes tangibles de la "nouvelle société" que nous promet M. Trudeau," de dire en dérision le chef néo-démocrate?

Dans son communiqué de trois pages, l'Administrateur explique avoir rassemblé et examiné les documents afférents à la convention collective signée entre les parties et avoir rencontré les agents et les représentants de la Irving Pulp and Paper et du Syndicat canadien des travailleurs du papier et de la fraternité internationale des cuvrier en électricité, local 1888.

Après examens, l'Administrateur en a conclu qu'une première augmentation de rémunération, évaluée à 9.9%, était compatible avec les lignes directrices de la loi. En sus, l'Administrateur convient d'un lien historique entre ces travailleurs et leurs confrères de l'industrie où des "tâches-repères" sont similaires existe bien.

Toutefois, M. Tansley n'accorde qu'un faible pointage de 4.1% de hausse salariale à ce chapitre. En conséquence, il ne peut admettre une majoration salariale qui crève le plafond de 14% et trouve la société Irving coupable d'avoir violer lesdits indicateurs économiques contenus dans la loi en offrant à ses employés des hausses totalisant 28.8% la première année d'un contrat de deux ans.

14 février

par la PC et l'AP

Il y a 84 ans aujourd'hui, le 14 février 1892, les États-Unis signaient un premier traité d'annexion d'Hawaii que devait cependant répudier le président Cleveland. Depuis une cinquantaine d'années, les Américains occupaient des postes importants dans l'administration hawaiienne et ils tentèrent de prendre le pouvoir à l'occasion d'un soulèvement contre la reine. Avec à sa tête un planteur américain, la république d'Hawaii fut proclamée en 1894, trois ans avant la victoire des partisans de l'annexion.

1972 — Levée des restrictions commerciales américaines à l'encontre de la Chine.

1959 — Les dirigeants russes et chinois proclament leur "inaltérable unité" à l'occasion du neuvième anniversaire du traité d'amitié et d'aide réciproque.

1956 — Nikita Khrouchtchev dénonce la politique de Staline devant le XXe congrès du Parti communiste soviétique.

1919 — Les bolchéviques envahissent l'Estonie.

1890 — Le feu cause pour $500,000 de dommages à l'Université de Toronto.

1846 — Débutant dans la république de Cracovie, un soulèvement s'étend rapidement à toute la Pologne.

1663 — Le Canada devient une province dépendant de la couronne de France.

1540 — Charles-Quint entre à Gand et ordonne l'exécution des chefs du soulèvement.

les atomisés de l'An 0

DÉCÈS

BRUNET, Georges. — A Québec, le 13 février 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Georges Brunet, Vice-président de Bâti-Tec et autrefois comédien de la NEF. Époux de dame Lucile Nadeau, demeurant au 2816 rue Laprade, Ste-Foy. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et sa belle-fille: M. et Mme Laurent Brunet (Micheline Harvey), Yves, Odile, Nathalie, Marie, Nicholas Brunet; sa mère Mme Philippe Brunet (Léontine Arcand). M. Brunet est présentement exposé au Funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 1025 route de l'Église, Ste-Foy. Un premier service sera chanté "In absenti corpus" dimanche, le 15 février 1976 à 3:00 heures en l'église St-Dominique; un second service sera chanté lundi, à 2:00 heures en l'église St-Roch des Aulmais, où la rencontre des parents et amis doit se faire. L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse. Les heures de visites au Funérarium sont les suivantes: samedi le 14 février de 2 h à 5 h p.m. et 7 h à 10 h p.m., dimanche le 15 février de 7 h à 10 h p.m. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Claude St-Jean, C.P. 3725, Succursale B, Montréal.

CAZA, Mgr Percival. — A l'hôpital de Ville LaSalle, le 12 février 1976, à l'âge de 79 ans, est décédé après quelques semaines de maladie, Mgr. Percival Caza, ancien évêque de Valleyfield. Mgr. Caza laisse dans le deuil ses 2 soeurs: Mme Ethelyne Shannon de Beloeil et Katherine de Valleyfield, sa belle-soeur Mme Mary Caza de St-Jean, ainsi que de nombreux neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée à la cathédrale de Valleyfield, samedi et dimanche les 14 et 15 février jusqu'à 22 heures. Les funérailles auront lieu lundi le 16 février à 14 heures et seront suivies de la translation des restes dans la crypte de la cathédrale. Parents, amis et diocésains sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'interview de Flora Macdonald

Suite de la page 5

rons un crédit fiscal de $1000. J'appliquerais cette mesure dans les régions où le chômage est élevé: c'est dans ces régions qu'il faut stimuler le développement d'industries canadiennes. Aux Canadiens qui veulent épargner en vue de leur retraite, j'accorderais également des crédits fiscaux, pourvu qu'ils investissent leur argent dans des titres canadiens.

La politique sociale

—En matière de politique sociale, vous semblez être entrée joyeusement dans le courant à la mode. Vous vous êtes prononcée à plusieurs reprises contre le principe de l'universalité dans les mesures sociales.

—Je n'ai pas été emportée par le courant. Je crois pouvoir dire que je l'ai créé moi-même. Si vous examinez le dossier de mes interventions publiques à ce sujet, vous verrez que j'ai été la première à me prononcer contre le principe de l'universalité. Ce qui me préoccupe, c'est que les programmes à caractère universel ne contribuent pas tellement à améliorer le sort des personnes de revenus moyens ou supérieurs, tandis qu'ils fournissent aux personnes de revenus inférieurs une assistance très insuffisante par rapport à leurs besoins réels. Prenez le cas des allocations familiales: avec cette mesure, tout le monde est placé sur le même pied. Ce n'est peut-être pas la meilleure façon de concevoir ces programmes.

—Devons-nous conclure que vous seriez prête à abolir les pensions de vieillesse?

—Non. Voilà le seul domaine où je pense que les gens touchent des prestations en retour d'un travail qu'ils ont accompli pendant de longues années. Le système de pensions de vieillesse du Canada comporte deux éléments: d'abord, un revenu de base disponible pour toutes les personnes ayant dépassé 65 ans, auquel vient ensuite s'ajouter un supplément fondé sur le besoin. Ce supplément fournit l'élément de flexibilité qui fait défaut dans tous les autres programmes.

—Devons-nous comprendre que dans le cas des autres programmes sociaux, vous n'auriez pas d'objection à l'existence d'une sorte de plancher général qui s'appliquerait à tout le monde, pourvu qu'il existe en plus des mesures complémentaires axées sur les besoins particuliers de certaines catégories de citoyens?

—Je n'accepterais, à vrai dire, ce régime d'exception que dans le cas des pensions de vieillesse, et ce pour les raisons que j'ai indiquées: la pension de $100 que l'on donne aux personnes âgées n'est pas une allocation gratuite, mais une sorte de compensation pour la part qu'elles ont fournie au développement du pays. Le supplément vient s'ajouter à cette pension de base qui est en quelque sorte un droit.

Mais je n'appliquerais pas ce raisonnement aux autres programmes, en particulier aux allocations familiales. Il m'est arrivé naguère de travailler pour un homme qui me demandait chaque mois d'aller déposer dans un compte de banque le chèque d'allocations familiales qu'il touchait pour ses deux filles. Il mettait cet argent de côté afin de payer un jour les études universitaires de ses deux filles. Mais en contre-partie, je pensais à ces milliers d'enfants qui ne se rendraient jamais à l'université. Il me semblait totalement injuste que des allocations familiales servent à des fins aussi différentes.

Nous consacrons présentement à ce programme trois fois plus d'argent qu'à tous nos programmes d'assistance sociale destinés aux personnes qui sont dans le besoin. Il y a là une contradiction inacceptable à mes yeux.

—Le plus coûteux de tous les programmes, c'est l'assurance-chômage. N'avez-vous pas voté en faveur du nouveau régime d'assurance-chômage lorsqu'il fut mis de l'avant par M. Mackasey?

—Je n'étais pas député à l'époque. Le seul programme pour lequel j'aie voté — et je le regrette — c'est le nouveau régime d'allocations familiales.

—Vous regrettez sincèrement d'avoir approuvé ce programme?

—Oui

—Ne pensez-vous pas que les parents qui fournissent de nouveaux citoyens à la société canadienne ont droit à une forme de compensation objective, non seulement pour avoir mis ces enfants au monde, mais aussi pour l'effort qu'ils consacrent à les éduquer et à les faire instruire?

—Honnêtement, je ne pense pas que des personnes touchant un revenu de $20,000, $25,000 ou $30,000 aient réellement besoin d'un chèque mensuel de $20. pour chaque enfant.

—Vous pensez qu'il serait réellement profitable d'enlever les allocations familiales à ces citoyens qui forment, tout compte fait, une partie très limitée de la population?:

—Oui. J'ai examiné les chiffres. Je pense que l'on pourrait tirer de cette source des épargnes considérables. Vous savez que le coût du régime d'allocations familiales a augmenté de presque un milliard de dollars l'an dernier. Il faut faire face à la réalité. Il faut nous demander ce que nous pouvons réellement payer. Un autre programme qui suscite beaucoup de controverse à l'heure actuelle, c'est le programme d'assurance-maladie. On proteste avec raison contre la manière unilatérale dont le gouvernement fédéral cherche à se soustraire à ses obligations à cet égard. Mais néanmoins, je m'inquiète de l'augmentation astronomique des coûts dans le domaine de l'assurance-maladie. Ces coûts s'élèvent maintenant à dix ou onze milliards de dollars, alors que nous consacrons à peine 45 millions à la recherche médicale qui vise à prévenir la maladie. Les priorités du gouvernement dans ce domaine sont entièrement faussées.

—Devons-nous conclure que vous seriez également opposée à l'instauration d'un régime de revenu annuel garanti?

—Je ne serais pas encline à reporter cette question indéfiniment. Mais, lorsqu'il a été question de revenu annuel garanti, jusqu'à maintenant, on a surtout parlé d'une mesure qui viendrait en quelque sorte se superposer au programme que nous avons déjà. Cela, je ne pourrais l'accepter. Il faut d'abord procéder à une revision de la pléthore de programmes que nous avons déjà dans le domaine du bien-être. Commençons par rationaliser ces programmes, sur la base des besoins. Ensuite, nous pourrons en venir à l'étape suivante, qui serait le revenu annuel garanti. Mais on ne saurait passer tout de suite au revenu annuel garanti sans avoir d'abord franchi deux ou trois étapes intermédiaires comportant la rationnalisation des programmes actuels.

L'avortement et la peine capitale

—Vous avez déclaré à Toronto récemment que la question de l'avortement devrait être soustraite au Code criminel? Pourriez-vous préciser votre attitude?

Après avoir bien pensé à cette question, j'ai l'impression que la législation actuelle ne fonctionne pas. Dans d'importantes parties du pays, il n'existe pas de comités sur l'avortement thérapeutique. En conséquence, les femmes se voient nier l'accès aux conseil médicaux dont un tiers des femmes de ce pays disposent en vertu d'une loi du parlement. Nous avons ainsi deux normes, deux catégories de citoyens, selon les villes et les parties du pays. Dans certains cas, vous avec des comités d'avortement sous l'autorité desquels un médecin peut pratiquer un avortement si celui-ci est jugé nécessaire et conforme à la loi. Dans d'autres parties du pays, un médecin qui pratique un avortement pour les mêmes raisons mais sans la sanction de la loi, est sujet à des poursuites criminelles. La femme qui se soumet à l'avortement pourrait elle aussi être passible des sanctions prévues par la loi. Parce que la loi n'a pas été appliquée dans certaines parties du pays, on pénalise des femmes. Je ne crois pas qu'une telle situation soit tolérable. A moins que l'on ne puisse établir des comités d'avortement thérapeutique partout — et je ne vois guère de tendance dans cette direction — je préférerais que la décision soit prise entre la femme (et préférablement la famille) d'un côté, et de l'autre, le conseiller médical. Voilà ma position. Elle ne ressemble guère à la manchette qui me faisait dire que l'avortement est un droit pour tous.

—Et votre position au sujet de la peine capitale?

—J'ai un énorme respect pour la loi. Elle est le fondement de toute mon action. Je respecte la loi et je veux qu'elle soit appliquée. En matière de peine capitale, je suis abolitionniste. Mais un grand nombre de personnes ont aujourd'hui la conviction que la loi n'est pas appliquée. On peut raisonner à ce sujet dans un sens ou dans l'autre. Le gouvernement a sûrement le droit d'user de la prérogative royale pour soustraire un criminel à la peine capitale. Je veux que cette question soit ramenée devant la Parlement une fois pour toutes et que l'on pose franchement la question de l'abolition pure et simple de la peine de mort. Je ne veux pas entendre parler d'une abolition partielle. Je voudrais que le vote fût libre. M. Diefenbaker s'est déjà prononcé dans ce sens et M. Stanfield qui est lui aussi en faveur de l'abolition de la peine de mort a également fait de même. C'est ainsi que j'agirais et je me soumettrais au résultat du vote. Mais je tiens à ajouter une précision: cette question est hautement symbolique. Les gens sont aujourd'hui si incertains, si peu assurés de l'avenir qu'ils s'accrochent pour ainsi dire à l'espoir que si la peine de mort était restaurée, le violence diminuerait soudainement dans les rues. C'est là une approche très simpliste. Je m'inquiète bien davantage des causes de la violence et des solutions qui porteraient sur les racines de la violence.

—Mais c'est là une approche libérale?

—Je ne sais trop. En fait, je n'accepte pas cette interprétation. Dans mon esprit, c'est là une attitude conservatrice. La réalité est beaucoup plus large. D'un côté, nous dépensons des sommes et une énergie considérable pour le maintien de nos écoles, pour nos programmes d'étude, pour l'enseignement, pour toutes les ressources engagées dans le système d'éducation. D'autre part, l'enfant qui passe à peu près 14,000 heures dans une classe pendant sa vie entière, passera pendant le même temps au moins 21,000 heures devant son appareil de télévision. Et personne ne s'inquiète de la somme incroyable de violence qui émane de l'écran de télévision. Personne ne s'inquiète de l'impact que cette violence peut avoir sur l'esprit d'une jeune personne. Voilà qui m'inquiète bien davantage que le seule question de la peine capitale.

Les détenus de Sainte-Anne font connaître leurs griefs

Les détenus de Sainte-Anne-des-Plaines veulent avoir des contacts physiques avec les membres de leurs familles, ils désirent pouvoir rencontrer leurs avocats en privé les fins de semaine, ils demandent l'abolition totale de la censure du courrier et exigent la formation d'un comité de citoyens ayant accès à la prison.

Telles sont quelques-unes des 13 demandes formulées par les 400 détenus de l'aile à sécurité maximale de l'Institut Archambault qui font grève depuis le 15 janvier à cause du refus des autorités de considérer leurs revendications.

Contrairement au directeur du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul qui a conclu ces jours-ci une entente avec les détenus, leur reconnaissant le droit de négocier leurs conditions de détention, le directeur de l'Institut Archambault a fait valoir qu'il discuterait avec les détenus seulement si ces derniers mettaient fin à leur grève qui consiste à ne pas participer aux activités carcérales.

Les détenus, qui prétendent n'avoir jamais reçu de réponse à leurs demandes formulées bien avant la grève, ont fait parvenir la liste de celles-ci à la Ligue des Droits de l'Homme.

Outre les exigences susmentionnées, les détenus veulent que soit revisée la classification relative aux libérations conditionnelles et demandent que les décisions des commissaires à la libération soient connues dans les 30 jours de l'audition de la cause. Ils demandent à la direction d'accepter la constitution du comité des détenus.

Ils réclament l'abolition du "trou" et l'abolition de la détention en ségrégation pour les offenses mineures. Cependant, ils exigent que ceux qui n'ont pas fait grève soient détenus en ségrégation ou transférés. Il y en a une douzaine.

Ils exigent aussi des repas plus chauds et de meilleure qualité de même que la possibilité de ne pas participer aux activités carcérales. Ils demandent que les deux animateurs sociaux de la maison aient l'appui de l'administration dans la réalisation de leurs programmes et ils veulent que les autorités renoncent à la sanction contre les grévistes.

Enfin, ils affirment qu'ils continueront la grève jusqu'à ce que la négociation commence.

Hier, Me Robert Sacchitelle, qui avait agi comme médiateur à Saint-Vincent-de-Paul, a fait savoir qu'il se tenait à la disposition des autorités de l'Institut Archambault au cas où elles auraient besoin de ses services.

Le directeur de l'établissement a toutefois fait savoir dernièrement que les détenus se punissaient eux-mêmes en faisant la grève, que cette grève ne dérangeait en rien l'administration et la bonne marche de la prison et que les autorités pouvaient attendre aussi longtemps qu'il le faudrait le retour des détenus à de meilleurs sentiments.

Byer réclame $7 millions

Une action en dommages de $7 millions a été inscrite hier en Cour supérieure de Montréal par Stephen M. Byer qui vise à faire condamner conjointement 15 personnes reliées à la profession du droit (au nombre desquels, quatre juges) pour le tort subi à sa carrière et à sa réputation.

Les intimés sont : le Barreau du Québec ainsi que les quatre avocats qui ont participé aux séances du Comité de discipline et du Conseil de révision du Barreau; les trois juges de la Cour Provinciale qui ont statué sur l'appel de Byer, soit les juges Jean et Gilles Fillion et Georges Chassé; trois cadres supérieurs du Barreau, le syndic Claude Boisvert, le directeur général par intérim Jean Forest et l'ex-directeur général, Jacques Tisseur, qui a accédé depuis à la Cour provinciale; et cinq autres avocats. Sont également mis en cause l'Office des professions et le procureur général du Québec.

Byer allègue, en substance, avoir subi un tort irréparable du fait de la publication "illégale" d'un avis de radiation (cinq ans) du Barreau. Byer a une cause criminelle pendante pour tentative de corruption de fonctionnaire. Une partie du récent rapport du juge Claire L'Heureux-Dubé sur les bureaux montréalais de l'immigration touchait les activités de Byer à titre de conseiller de certains groupes ou individus qui cherchaient à obtenir des permis de travail ou le titre d'immigrants.

Le RCM: un dernier appel

A quelques jours de la date prévue pour la fin de sa campagne de financement, le Rassemblement des citoyens de Montréal a lancé un dernier appel à ses sympathisants hier dans l'espoir d'atteindre son objectif de $50,000. Seulement la moitié de l'objectif aurait été atteint. En fin de semaine, les militants du RCM doivent tenter de rejoindre les sympathisants de leur parti. On rappelle que les retardataires peuvent envoyer leurs dons au secrétariat du RCM, au 1276, rue Dorion.

La société d'initiative : démenti du ministre

QUÉBEC (Le Devoir) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, démenti hier la nouvelle parue dans un quotidien de Québec en ce qui a trait à la création d'une Société d'initiative culturelle.

Le ministre a déclaré que cette création irait même à l'heure actuelle à l'encontre de l'approche du ministère. En effet, il faut d'abord savoir utiliser les moyens qui sont à notre disposition avant d'envisager de mettre sur pied une nouvelle structure. D'ailleurs, a poursuivi M. L'Allier, il n'est question que d'un rapport qui n'a pas été soumis à son approbation et encore moins à celle du Conseil des ministres et du Conseil du trésor.

Tout en confirmant la nature d'une telle entreprise faisant partie des hypothèses qui venaient de lui être présentées par le Service des industries culturelles du MAC, le ministre a dit qu'il regrettait les fuites de cette nature.

Toujours selon M. L'Allier, ce genre de fuites rendent difficiles la présentation cohérente d'une politique culturelle à plusieurs volets et contribuent trop souvent à miner la crédibilité du MAC auprès des organismes culturels.

Les autos seront plus légères, moins puissantes

TORONTO (PC) — Les voitures standard seront désormais plus courtes, plus légères et moins puissantes, et cela pour répondre aux exigences de kilométrage qui seront bientôt annoncées par le gouvernement fédéral. C'est ce qu'assurent des porte-parole de l'industrie de l'auto.

M. Dave Lamb, directeur des relations extérieures d'American Motors of Canada Ltd., prédit que les familiales à grandes dimensions et les moteurs V-8 sont appelés à disparaître.

Des règlements approuvés en principe par le cabinet fédéral obligeront l'industrie à doubler le kilométrage moyen de la voiture moyenne à 33 milles au gallon d'ici 1985, avec un objectif intermédiaire de 27 milles au gallon vers 1980, selon des personnages proches du gouvernement.

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES D'ÉTUDES AVANCÉES - 1976-1977

MAÎTRISES ÈS ARTS

Études littéraires 282-7159
Approches méthodologiques : sémiotique, socio-historique, psychanalytique -7202
Histoire 282-7271
Économie et société, Idéologie et société - 19e et 20e siècles, Canada-Québec, Europe-Amérique -7825
Linguistique 282-4704
Linguistique théorique, sociolinguistique, psycho-linguistique, enseignement de la langue maternelle et des langues secondes -7301
Philosophie 282-7218
Epistémologie, sémiologie, théorie de l'idéologie
Psychologie 282-7107
Psychologie de l'éducation, psychologie de la santé mentale, psychologie béhaviorale
Science politique 282-4923
Analyse politique, administration publique, relations internationales -4641
Sciences religieuses 282-7051
La religion au Québec
Sociologie 282-4994
Sociologie économique, sociologie de la culture et épistémologie -7393

MAÎTRISES ÈS SCIENCES

Biologie 282-7146
Biologie de l'environnement -7102
Chimie 282-7151
Chimie appliquée : électrochimie, chimie pharmaceutique, chimie alimentaire, analyse de traces, chimie des polymères
Économique
Économie publique : santé-éducation-travail, logement-transport-pollution, stabilisation-répartition 282-4776 -6950
Mathématiques 282-6918
Mathématiques fondamentales, mathématiques appliquées, enseignement des mathématiques -6904
Science de la terre 282-7213
Géologie du quaternaire -7343

MAÎTRISES PROFESSIONNELLES

Maîtrise en écologie 282-7229
Maîtrise en éducation 282-7290
Didactique, enfance inadaptée

DOCTORATS

Doctorat en administration (Ph.D.) 282-7291
(Offert conjointement avec les Universités Concordia, McGill et l'École des hautes études commerciales)
Doctorat en psychologie (Ph.D.) 282-7107
Psychologie scientifique : appliquée ou fondamentale

CERTIFICAT

Certificat d'études supérieures en prévisions météorologiques 282-7821

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1er MARS 1976
Les formulaires de demande d'admission peuvent être obtenus au:

Service de l'admission
Bureau du registraire
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
1187, rue de Bleury, local 2930
Montréal, Québec, H3C 3P8

Téléphone : 282-7161

Pour de plus amples renseignements sur ces programmes, prière de s'adresser aux directeurs de programmes respectifs ou au Secrétariat des études avancées, 282-7214.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'université du Québec

Université du Québec à Montréal

MAÎTRISE EN SCIENCES DE LA TERRE

Programme
Approche globale permettant à l'étudiant d'aborder TOUS LES PHÉNOMÈNES GÉOLOGIQUES DU QUATERNAIRE, y compris le magmatisme, par la méthode de son choix, à savoir: géochimie, géologie appliquée, géologie structurale, géomorphologie, minéralogie, paléontologie, pétrologie, sédimentologie, stratigraphie, etc.

Équipement disponible
Absorption atomique. Analyse thermique différentielle et thermogravimétrique. Laboratoires de lames minces et surfaces polies. Laboratoires de sédimentologie, de pétrologie et de géochimie. Rayons X: diffraction et fluorescence. Spectrographe de masse.

Aide financière
Aide financière éventuelle sous forme d'assistants de recherche et d'enseignement.

Corps professoral et collaborateurs
Le corps professoral comprend dix professeurs plein temps et peut compter sur la collaboration de plus de quinze spécialistes de l'extérieur.

Renseignements

Écrire à:

M. Gilbert Prichonnet
Responsable du programme
Département des Sciences de la terre
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Case postale 8888
Montréal, Québec. H3C 3P8

Téléphoner à:

Mlle Micheline Lacroix,
(514) 282-7343 ou 7349.

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constituantes du réseau de l'Université du Québec

Rien ne sert de conduire.
Il faut marcher à point.
Marchez. Dès aujourd'hui.

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES

EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO

Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"

Permis no 50291

Le 25e congrès du PCUS sera celui de la discorde

MOSCOU (par Chris Catlin de Reuter) — C'est le 25 février que s'ouvrira le vingt-cinquième congrès du Parti communiste soviétique.

Idéalement, ce très important forum, qui est l'occasion pour le parti hôte d'accueillir les délégations de haut niveau de 90 autres pays communistes, devrait offrir l'image d'une grande famille heureuse.

L'harmonie générale n'est pourtant pas au rendez-vous. Le climat se fait grinçant, et de plus en plus, entre le Kremlin et huit autres partis d'Europe. Le schisme grandissant, qui est déjà la cause d'ajournements répétés de la conférence des partis communistes européens que Moscou voulait initialement voir se tenir en 1974, n'est jamais aussi bien apparu qu'à l'occasion du congrès, qui vient d'avoir lieu, du Parti communiste français.

Il a ramené l'attention sur ceux des partis communistes étrangers qui tendent à contester le principe demeuré sacro-saint de la prééminence de Moscou. Une fois de plus se pose avec acuité la question de savoir jusqu'où le Kremlin peut aller dans le droit qu'il se donne de gouverner le mode de pensée des autres partis.

Il y a exactement vingt ans que Nikita Khrouchtchev, le chef alors du P.C. soviétique avait secoué jusqu'en ses fondements le mouvement communiste mondial en dénonçant Josef Staline. Pourtant, les questions qui avaient, à l'époque, agité les esprits des communistes étrangers, en particulier la revendication du Kremlin d'avoir le dernier mot dans le domaine idéologique et politique, et le sort réservé à ceux qui ne se conformaient pas à ses vues, sont toujours autant d'actualité aujourd'hui.

Le point de vue des Soviétiques — celui-là même qui les met en conflit avec les partis italien, français, britannique et autres — a été réaffirmé le mois dernier par la "Pravda", l'organe du parti. Elle a déclaré aux communistes étrangers qu'il était de leur devoir international de lutter contre "l'anti-soviétisme" et leur a lancé un appel pour qu'ils resserrent leurs rangs internationalement — sous-entendu derrière Moscou — face à toute tentative de "l'ennemi de classe" pour les diviser.

Cependant, les communistes français — manifestement parmi ceux à qui s'adressait le message de Moscou — ont obstinément refusé d'écouter l'appel des Soviétiques. M. Andrei Kirilenko, membre du Politburo soviétique, qui a assisté à leur congrès, est reparti pour Moscou les oreilles encore bourdonnantes des critiques qu'il y avait entendues sur la façon dont son pays traite les dissidents politiques.

Le Parti communiste français — le deuxième d'Europe occidentale après le parti italien — longtemps considéré comme l'un des alliés les plus fermes du Kremlin, s'est assuré une audience plus large en renonçant à l'objectif de la dictature du prolétariat. Son chef, M. Georges Marchais, a estimé que c'était un principe démodé et déclaré que le "prolétariat" évoquait une partie trop limitée de la classe ouvrière d'aujourd'hui.

La réponse de la "Pravda" aux communistes français est que les marxistes-léninistes ont toujours considéré le prolétariat comme une classe dynamique en développement et comme la classe révolutionnaire la plus progressiste.

Le Kremlin a étayé son contre-argument en mentionnant — avec approbation — que les Allemands de l'est soutenaient le principe de la dictature prolétarienne.

A l'arrière-plan de ces divergences en public apparaissent deux questions fondamentales qui séparent les conceptions du Kremlin des idées partagées par la majorité des deux millions de communistes de l'Europe occidentale, ainsi que par les partis au pouvoir en Roumanie et en Yougoslavie.

On dit de source communiste bien informée à Moscou qu'il s'agit de savoir jusqu'où les communistes étrangers peuvent diverger de Moscou et le critiquer, et s'il convient d'établir un programme politique unique, même en termes généraux, pour tous les communistes d'Europe.

D'une façon générale, la réponse des Soviétiques aux récentes critiques de leurs homologues étrangers se résume en la mise en garde suivante: ils font le jeu des adversaires idéologiques du communisme.

Apparemment, les communistes étrangers pensent que le document programme — que l'URSS aimerait voir adopter — limiterait la portée des divergences idéologiques, et, par vois de conséquence, conduirait à aligner leurs politiques sur celles de Moscou.

Le Parti communiste yougoslave a fait clairement savoir qu'il n'assisterait à la conférence communiste européenne qu'à la seule condition que le document commun ne comporte aucune obligation contraignante pour les partis, pris séparément.

Parmi les autres partis qui se seraient déclarés opposés à certains paragraphes du projet de document soumis par les Soviétiques figurent les partis de Grande-Bretagne, France, Suède, Espagne, Italie, Belgique et Roumanie.

Les appréhensions des communistes espagnols ont été exprimées publiquement l'an dernier par la présidente de leur parti, Dolores Ibarruri — la "pasionaria" — qui a affirmé au cours d'un rassemblement à Rome que le parti espagnol élaborait sa propre stratégie et n'avait pas besoin de formules venues de l'Europe de l'Est.

Les communistes espagnols ont vivement critiqué la tactique "révolutionnaire" de leurs camarades portugais, soutenue par Moscou.

Depuis lors, la presse soviétique a réaffirmé que Moscou n'était pas du tout opposé à soutenir l'accès des communistes au pouvoir par la voie électorale, dussent-ils pour cela faire alliance avec d'autres partis de front populaire — méthode maintenant adoptée par le Parti portugais.

Malgre cela, Moscou paraît certain que c'est lui qui a allumé la dispute actuelle avec les communistes ouest-européens en encourageant la stratégie initiale des communistes portugais, à un moment où les autres partis affirmaient leur soutien des méthodes moins radicales.

Il est probable qu'au congrès de Moscou les partis ouest-européens se concentreront sur les domaines où le désaccord avec les Soviétiques est le moins grand, tels que la "lutte anti-impérialiste" qui, selon eux, se déroule en Angola.

Mais, comme les Roumains, et les Yougoslaves, ils affirmeront très certainement leur indépendance. Lors du dernier congrès, le délégué yougoslave avait souligné la diversité des voies et la richesse des formes que le socialisme peut et doit prendre.

Pas d'incidents sino-soviétiques?

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique a démenti que des accrochages aient eu lieu à la frontière sino-soviétique, affirmant que ces informations sont destinées à détourner l'attention de l'opinion sur la lutte pour le pouvoir au sein de la hiérarchie chinoise.

Le démenti de l'agence Tass fait suite aux dépêches de l'Agence Chine nouvelle, captées la veille à Hong Kong, et qui faisaient état d'une série d'accrochages sur la frontière du Sinkiang, au nord-ouest de la Chine, entre des "intrus armés" venus d'URSS et des miliciens chinois.

"Il est bien connu, écrit l'agence Tass, que chaque fois que la situation intérieure s'aggrave (...) Pékin a recours à des concoctions sur la "menace venant du Nord".

Marchais n'y sera pas

PARIS (Reuter) — Pour la première fois dans l'histoire du Parti communiste français, la délégation du P.C.F., qui assistera au prochain congrès du Parti communiste d'Union soviétique, ne sera pas conduite par le secrétaire général du parti français: les dirigeants communistes français ont décidé que M. Georges Marchais ne se rendrait pas à Moscou.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

ABSOLUMENT BESOIN anciens sets salle à manger, chambre, salon, porcelaine, lustre, bijoux, etc. Tél: 374-1224 1-3-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE

BIBLIOTHEQUE EN PIN, 3'8" x 8'9", peinture blanche, $50. L'unité. 10 tablettes. Tél: 276-5265 16-2-76

MOBILIER CHAMBRE à coucher en teck; stéréo "Telefunken" meuble; état neuf. Tél: fin de semaine seulement 842-0287 16-2-76

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 107 Beaubien Est. Tél: 276-9067 (J.N.O.)

ANTIQUITES DEMANDÉES

ACHETONS ANTIQUITÉS DE TOUTES SORTES et aussi contenus de maison pour règlement de succession. Appelez Claude Morrier 667-0774 J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

2 PAIRES DE PORTES armoires françaises, cerisier et chêne, style Louis XIV, XV, 100 ans et plus (une datée de 1825) Pour connaisseurs. Vente privée. Tél.: 671-7177 16-2-76

APPARTEMENTS DEMANDÉS

OUTREMONT, on demande 6½ ou 7½, prix raisonnable, 3 adultes propres. Bonnes références, pour mai. Tél: soir 271-3689 16-2-76

APPARTEMENTS À LOUER

ILE DES SOEURS, grand 3½, sur parc, à sous-louer de mars à octobre. Câble, $251.00. Tél.: 767-8959 16-2-76

ILE-DES-SOEURS: 4½ pièces, 2 stationnements intérieurs, grand balcon. Vue sur le fleuve. Libre 1er mars. Sous-location. Tél: après 6 p.m. 761-2792 16-2-76

ARTISANATS

VOTRE TÊTE SCULPTÉE EN TERRE CUITE ! Votre poème favori calligraphié à l'encre en style gothique ! Où . . . à

L'ENTRE-TÊTES
256 Roy est,
Tél: 845-0729
16-2-76

ASSOCIÉS DEMANDÉS

CHERCHE ASSOCIÉS(ES) achat maison — 4 logements en copropriété. Côte-des-Neiges, Outremont. Tél: 6321618 19-2-76

Demandons:
PARTENAIRES
intéressés à l'achat en commun d'un immeuble d'appartements à Montréal. Investissement minimum: $5,000.
Tél: 672-4176
16-2-76

AUTOS À VENDRE

PLYMOUTH: Satellite, 1968, condition de fonctionner. Vente privée Tél: 482-3401 ou 277-6491 16-2-76

BUREAUX A LOUER

BUREAUX MODERNES, chauffés, climatisés $3.50 le pied carré, salle de conférence, imprimerie et cuisinette au service des locataires. Facilité de stationnement. Entre Place d'Armes et Place Victoria. Tél: 849-8141 16-2-76

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, chauffé, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, face pente, meubles Thibault. Location: semaines-ski, ou vacances-repos (aussi location été) Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-3-76

COURS PRIVÉS

COURS DE BATIK pour débutants, mardi ou mercredi; atelier libre, lundi ou jeudi. 8 ateliers ou cours $60. Du 23 au 15 avril. Suzel Back, 276-4922 ou 733-3539 16-2-76

COURS PRIVÉS

FRÈRE ALBERT ST-YVES enseigne jour, soir, par correspondance: anglais, dactylo, français, sténo; diplômes. Loue, vend, répare dactylos, additionneuses. Cours St-Yves, 3550 Lévesque, Chomedey. Tél: 688-5777 ou 332-0044 1-3-76

DEMANDES D'EMPLOI

ÉTUDIANTES SÉRIEUSES et débrouillardes demendent emploi, à temps partiel Tél: 632-3276 16-2-76

EXCELLENT PATISSIER, confiseur, glacier, 18 ans de pratique, célibataire, cherche place stable avec responsabilités. S'adresser: Richalet B. Patisserie Durand, Bessières 316600. France 18-2-76

OUVRIER
ayant outils maintenance générale.
— Institution religieuse
Écrire à: **Dossier 302**
Le Devoir
C.P. 6033
Montréal 16-2-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél.: 725-2421 16-2-76

ENTREPRENEURS

TRAVAUX DE PEINTURE intérieurs-extérieurs, et pose de papier peint. Finition soignée. Prix raisonnable. Tél./ 620-0468 16-2-76

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTÉE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieures. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave en sous-oeuvre. Neuf garantie. Assurance Service 24 heures. Tél: 388-2137, 669-2547 J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

POUR JEUNE MÉDECIN, à vendre, bon marché, équipement de bureau comprenant tous les meubles qui garnissent 3 pièces: bureau de consultation, chambre d'examens, salle d'attente. Situé à 5001 rue Garnier. Tél.: 336-2992 16-2-76

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE LÉGALE avec expérience. Tél.: 288-6178 18-2-76

DEMANDONS SECRÉTAIRE intéressée carrière assurance-vie, formation gratuite pour obtenir licence d'agent. Tél: 849-5650 17-2-76

ASSISTANTE DENTAIRE avec expérience recherchée pour cabinet privé, à Outremont. Tél.: 279-2480 après 17 heures. 16-2-76

FERMES À VENDRE

PRÈS DRUMMONDVILLE: autoroute 51, 121 arpents, 14 boisés, 2 cours d'eau. $100,000. terre seule. Roulants, animaux, quota lait si désiré. Vendrais maison séparément. Acheteurs sérieux seulement. S'adresser: J.A. Coderre, 145 Boul. Tourville, Drummondville. Tél: midi ou soir: 819-395-4717 16-2-76

GARDERIES

GARDERAIS enfant chez moi, le jour, sur semaine. N.D.G. Tél: 486-5269 16-2-76

HOMMES DEMANDÉS

Le Collège Marie-Victorin
requiert les services d'un:
DIRECTEUR
DU CENTRE D'INFORMATIQUE
Pour informations, appeler:
Jean-Marc Cliche
325-0150, poste 71
16-2-76

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE DEMANDÉE
- Excellente connaissance du français écrit et parlé;
- Bonne connaissance de l'anglais;
- Intérêt pour le domaine linguistique;
- Expérience du dictaphone;
- Aptitude pour les relations publiques.

Conditions de travail très intéressantes.
Faire parvenir curriculum vitae à:
DOSSIER 304,
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal 20-2-76

Teleglobe Canada

SECRÉTAIRE

Une Société à la fine pointe du progrès offre une occasion de se tailler une carrière comme Secrétaire au sein de son Service Juridique.

LE POSTE:
- Accomplir un travail en relation avec le domaine juridique; sténographie, dactylographie de la correspondance et des rapports.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Avoir douze (12) années de scolarité, connaissance parfaite de l'anglais et du français, écrits et parlés,
- Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience et une connaissance parfaite de la sténographie anglaise et française;
- Avoir une bonne connaissance de la routine de bureau.

LE SALAIRE:
- Selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez adresser un curriculum vitae détaillé portant la mention "Secrétaire" à:

ANTHONY CUCCIOLI,
Agent de recrutement,
625 rue Belmont,
Montréal, Québec
H3B 2M2
16-2-76

FEMMES DEMANDÉES

SERVICE RÉGIONAL DES LOISIRS DE MONTRÉAL
(Organisme privé d'intérêt public)

POSTE:
SECRÉTAIRE DE DIRECTION

TÂCHES:
Assister le Directeur général dans ses fonctions;
- Assurer la tenue d'un agenda, d'un système de classement et veuiller à la bonne marche du système de suivis ou "follow up";
- Rédiger les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

EXIGENCES:
- Formation collégiale ou l'équivalent;
- Excellente maîtrise de la langue française, parlée et écrite;
- Excellente connaissance de la dactylographie et de la sténographie;
- Connaissance de la langue anglaise un avantage.

SALAIRE:
Selon qualifications et expérience.

Faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 27 février 1976, au:

Service Régional des Loisirs de Montréal,
a/s du Directeur général,
445, St-François-Xavier,
Montréal.

Pour informations:
844-8473

N.B. Nous cherchons une personne particulièrement désireuse d'assumer de vastes responsabilités dans un cadre dynamique, favorisant la création et le perfectionnement personnels.
16-2-76

HOMMES DEMANDÉS

UNE CIE PÉTROLIFIÈRE INTERNATIONALE offre un revenu au-dessus de la moyenne plus boni en argent et entrainement à domcile à individu sérieux de la région de Montréal. Expérience non nécessaire. Écrire, par avion, T.G. Read, Prés. American Lubricants Co. C.P. 696, Dayton, Ohio 45401, U.S.A.
16-2-76

Boiteau Luminaire demande un:
COMPTABLE
sérieux, bilingue, ayant complété sa 3e année au B.Comm., C.G.A. et ayant au moins 5 ans d'expérience.

Son travail consistera à surveiller les entrées mensuelles du journal, aider à la préparation des relevés financiers et établir des rapports d'analyse du budget et des dépenses. Il devra être capable de diriger du personnel, et avoir une bonne expérience en informatique.
Pour obtenir une entrevue personnelle, veuillez communiquer avec:
M. Pierre Boiteau
Tél: 735-2413
17-2-76

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

TRADUCTEUR: informatique et technique anglais/français. Urgent. M. Morin 871-0101 16-2-76

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

RECHERCHONS 6 COUPLES sérieux pour nous aider dans notre commerce. Temps partiel. Tél: 658-6172 12-2-76

LOGEMENTS À LOUER

BOUL. ST-JOSEPH: coin Garnier, bas, grand 5½, à sous-louer 1er mars, chauffé, poêle, réfrigérateur, air climatisé, garage chauffé. Service concierge. Prix $310. par mois. Tél: 525-1879 ou 271-0849 16-2-76

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

MAISON DE FERME, à 35 milles de Sherbrooke, à louer du 1er juin au 30 septembre. Jardin. Métier à tisser. $500. Meublée. Tél: 271-0603 16-2-76

MAISONS À LOUER À L'ÉTRANGER

GRÈCE: maison pierre, meublée, pouvant accommoder 4 personnes, dans Ile d'Hydra, 3 heures d'Athènes. Grand jardin, site magnifique. Tout confort nécessaire. Un ou plusieurs mois. Tél: 666-7331. 16-2-76

PERDUS

LUNETTES perdues près Wiseman-Stuart et l'Acadie, dimanche, 8 février. Récompense. Tél: 748-8630 16-2-76

PERSONNEL

RECONTREZ VOTRE COMPAGNON idéal par ordinateur. Pour brochure gratuite appelez Compudate 933-3673 (24 heures) J.N.O.

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

Le Centre d'Accueil Pierre-Joseph Triest
(302 lits) recherche
TECHNICIEN(NE) EN RADIOLOGIE
à temps partiel

Salaire:
de $133. à $217. par semaine (en négociation)
Bénéfices marginaux en plus.

Exigences:
— Détenir un diplôme de technicien(ne) en radiologie;
— Expérience pertinente.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, à:

M. Jacques Caron
Directeur du Personnel,
Centre d'Accueil Pierre-Joseph Triest,
8050 est, rue Notre-Dame,
Montréal H1L 3K5
16-2-76

Centre de Psychiatrie Communautaire
Centre Hospitalier Douglas

Dans le cadre de l'ouverture d'une nouvelle unité de soins, des postes sont créés pour:

- infirmiers(ères)
- infirmiers(ères) auxiliaires

Cette unité d'observation (soins intensifs) fera partie d'un centre ayant la responsabilité des services psychiatriques pour les populations francophone et anglophone du secteur géographique suivant: Verdun, Ville LaSalle, Ville Emard, et Pointe St. Charles.

S'adresser à:
Mme Andrée Dupuis
Centre de Psychiatrie Communautaire
6875, boulevard LaSalle
Verdun, Qué. H4H 1R3
Tél: 761-6131 poste: 335-345
17-2-76

HOMMES DEMANDÉS

DESSINATEUR EN STRUCTURE DE BATIMENTS
- Environ 5 ans d'expérience et plus

S'adresser à:
Dupuis, Morin, Routhier & Ass.
3333 Boul. Du Souvenir,
Laval.
16-2-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-DOROTHÉE
Cottage ancien, rénové, 5 chambres à coucher, grande cuisine, foyer en pierre, poutres apparentes, fenêtres françaises, terrain de 16,000 pi.ca. environnement champêtre; entre la Rivière des Prairies et le golf Isle-mère. Proximité du CN et autoroute. $52,000,
Tél.: 689-0252
16-2-76

COWANSVILLE: "Conçue pour être efficace". J'ai pour vous une maison de 3 logements qui rapporte $220. par mois dont un grand 6 pièces pour le proprio, 2 garages, le tout — à l'intérieur d'un charmant cottage style français. Pour plus d'informations Lucille Dallaire 514-378-0131 (frais virés) Immeubles Granbien, courtiers 16-2-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b péd. b.p.L. ès lettres. Tél: 524-3852 J.N.O.

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE: Service de rencontres de distinction depuis 1966. Confidentiel, sérieux, professionnel. 1117 ouest Ste-Catherine suite 108, Montréal, Tél: 282-0058 Lundi au vendredi entre 1-9 p.m. J.N.O. 11-11-75

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES
ST-EUSTACHE
Grande maison, split-level, brique et marbre, 8½ pièces. Garage. MLS.
Alain Fortin: 687-1010
16-2-76

AHUNTSIC: maison fonctionnelle pour famille, 5 chambres, grande cuisine, salle de séjour, près du bord de l'eau, métro, école. $60,000. Tél: 387-1945 16-2-76

VIEUX LONGUEUIL: Secteur établi et recherché. Aussi Fontainebleau, Domaine Vogue. Il me reste quelques résidences de choix. N'attendez pas — elles partent vite. Laurette Dauphinais: 653-2496 ou 653-4288. Montréal Trust, courtier. 16-2-76

TAILLEURS

DROLET: Tailleurs spécialisés, habits et costumes sur mesure 361 rue Guizot. Tél: 388-2972 16-2-76

TRAVAIL DEMANDÉ

EX-POMPIER, 52 ans, demande travail comme chauffeur privé. Très bonnes références. Tél: 667-4532 M. Paul 17-2-76

les MOTS CROISÉS du Devoir

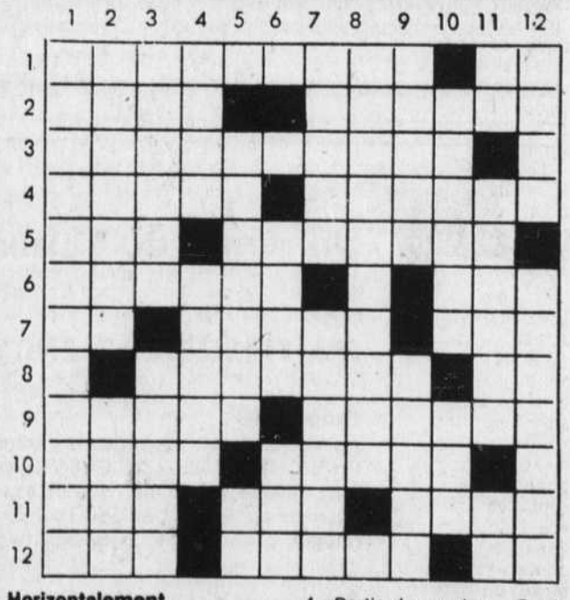

Horizontalement

1—D'Israël. — Quatre saisons.
2—Pronom personnel. — Qui n'a pas l'usage de la parole.
3—Détacherai de leurs tiges des fruits, des fleurs.
4—Passage étroit. — Oncle.
5—Grand fleuve d'Afrique. — Bâton de commandement.
6—Divinité féminine. — Ville des Pays-Bas.
7—Erbium. — Petite stèle funéraire ou votive. — Au Sahara, désert de pierraille.
8—Malchance. — Lettre grecque.
9—Tête. — Engourdissement douloureux au bout des doigts, causé par un grand froid.
10—Dieu des vents. — Instrument qui sert à battre les céréales.
11—Aucun, pas un. — Patriarche biblique. — Chef métis au Manitoba (1844-1885).
12—Au golf, petite cheville. — Petite colline. — Xénon.

Verticalement

1—Qui est en incandescence.
2—Chaussure. — Organe plat de forme circulaire.
3—Petite rue étroite. — Plaque de marbre, de pierre ou autre qui sert à revêtir le sol.
4—Partie du monde. — Partie du théâtre où jouent les acteurs.
5—Lave avec de l'eau alcaline. — Nouveau-Brunswick.
6—Bolet. — Insensé.
7—Reproduit exactement. — Canne ferrée à un bout et munie d'une petite pioche à l'autre.
8—De l'Europe.
9—Rien. — Perd.
10—Déterminer le titre d'une solution. — Pronom personnel.
11—Astate. — Gonflement pathologique du tissu sous-cutané. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
12—Gaz rare. — Casse un vase près de l'ouverture.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	O	R	I	E	N	■	E	T	A	G	E
2	E	M	I	S	S	I	O	N	■	L	U	T
3	M	N	■	O	P	E	R	C	U	L	E	■
4	A	I	G	L	E	■	A	R	T	E	R	E
5	N	P	■	O	R	A	L	E	■	E	R	S
6	G	O	R	G	E	R	■	U	S	■	I	O
7	E	T	O	U	R	D	I	R	■	S	E	P
8	A	E	D	E	■	O	■	A	I	R	E	■
9	I	N	E	S	T	I	M	A	B	L	E	■
10	S	C	■	A	S	I	L	E	■	■	B	■
11	O	E	U	V	R	E	R	■	T	A	X	E
12	N	■	N	I	D	■	E	X	I	G	E	R

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Vers un dialogue Pretoria-Luanda?

(par Reuter et AFP) — La progression à marche forcée des F.A.P.L.A. qui sont arrivées à portée de feu des soldats sud-africains retranchés à 50 km environ de la frontière namibienne semble avoir provoqué une révision de la position diplomatique des Sud-Africains. Pretoria est apparemment prête à engager le dialogue avec la République populaire d'Angola.

Au Cap, on indique de source gouvernementale sud-africaine qu'il est encore temps de négocier avec le Mouvement populaire de libération de l'Angola pour éviter une confrontation directe. C'est au M.P.L.A. de faire les premiers pas, poursuit-on.

Les contacts directs, ajoute-t-on au Cap, sont difficiles entre les deux pays dans les premiers temps, mais des contacts indirects ne sont pas à exclure. Si le gouvernement de Luanda répond positivement aux appels sud-africains en ce qui concerne les réfugiés et le barrage de Calueque une "réduction immédiate de la tension" s'ensuivra, indique-t-on.

Le gouvernement sud-africain reconnaîtrait certainement le M.P.L.A. s'il recevait des garanties sur la protection de ses intérêt au sud de l'Angola, ajoute-t-on de source gouvernementale sud-africaine.

Les "avances" sud-africaines en direction de la république populaire font écho aux propos modérés de M. Jose Eduardo Santos, ministre des Affaires étrangères du M.P.L.A.

Dans une interview parue hier dans plusieurs journaux français, le ministre angolais déclare que son gouvernement pourrait régler le problème des intérêts sud-africains en Angola si Pretoria reconnaissait la souveraineté du M.P.L.A.

"Les intérêts sud-africains en Angola, estime-t-il, ne peuvent et ne doivent pas être considérés comme prétextes à violer l'intégrité territoriale de la République populaire d'Angola. Nous sommes prêts à respecter les intérêts des compagnies multinationales en Angola si elles contribuent au développement de notre économie et au bien-être de notre peuple nous sommes donc ouverts aux investissements de l'Est comme de l'Ouest."

Le président Agostinho Neto a de son côté lancé un appel à la coopération entre son pays et la Zambie et le Zaire, pays qui soutiennent les mouvements pro-occidentaux hostiles au M.P.L.A. Le leader du M.P.L.A. a précisé que l'Angola laisserait passer le cuivre de ces deux pays par le chemin de fer de Benguela et le fleuve Zaïre.

Sur le terrain, on estime à Johannesbourg que les F.A.P.L.A. semblent avoir interrompu leur progression au Sud après leur "guerre-éclair" contre l'U.N.I.T.A.

Incapable de faire face au matériel de guerre soviétique et au corps de bataillon cubain engagée selon l'UNITA par le MPLA, le mouvement de M. Jonas Savimbi a décidé d'abandonner une guerre qu'il ne pouvait pas gagner avec les moyens dont il disposait.

L'UNITA a regagné la brousse, et comme au temps de la guerre d'indépendance contre le Portugal, va s'organiser de façon à lancer des opérations de guérilla. Depuis jeudi soir, les forces de l'UNITA abandonnent les unes après les autres les villes qu'elles occupaient. Seules demeurent encore sous leur contrôle, affirme-t-on à l'UNITA, Serra-Pinto et le port de Mocamedes. Mais il n'est pas certain, estime-t-on dans les milieux compétents, que dans le cadre de la nouvelle stratégie du mouvement, ces deux villes fassent l'objet en cas d'attaque par le MPLA d'une résistance particulière.

Au nord de l'Angola, dans la zone que contrôlait encore il y a quelques semaines le mouvement de M. Holden Roberto, toutes les villes ont aussi été abandonnées. Seule demeurerait encore sous le contrôle du FLNA la ville de San Salvador, au sud de la frontière du Zaire. Mais, selon des sources généralement bien informées, le FNLA aurait déjà commencé l'évacuation de cette ville qui, elle aussi, serait maintenant presque vide.

Dans les deux mouvements de libération angolais, on ne cache pas son amertume devant ce qu'on appelle le "lâchage et la démission de l'Occident", directement responsable selon eux de leur déroute militaire. En revanche, on se montre assez confiant pour l'avenir.

Washington nie tout lien avec les pilotes "retenus"

(par AFP et Reuter) — Le département d'État a affirmé que les deux pilotes américains retenus prisonniers en Angola par les forces du MPLA n'avaient aucun lien avec le gouvernement américain.

Le porte-parole, M. Bob Funseth, a déclaré que les deux hommes convoyaient vers la Namibie un avion acheté par la compagnie "South West Airlines" à la société américaine Allegheny Airlines.

Les États-Unis, a-t-il ajouté, font tout ce qu'ils peuvent par les voies diplomatiques et humanitaires — dont la Croix-Rouge internationale — pour obtenir le rapatriement des deux pilotes.

Il a indiqué qu'il ne savait pas pourquoi l'appareil s'était posé en Angola, mais a noté qu'il n'y avait pas été forcé par le MPLA.

Par ailleurs, les corps de quatorze mercenaires britanniques exécutés par leurs propres camarades sur les ordres du chef de leur unité ont été retrouvés dans le nord de l'Angola et seront probablement présentés bientôt à la presse, a déclaré M. Agostinho Neto, président de la république populaire d'Angola.

Le chef du M.P.L.A. a précisé que le chef de l'unité était d'origine grecque.

Il s'agit probablement du "colonel Calan", en réalité Costas Georgiou, dont des mercenaires britanniques retour d'Angola ont affirmé qu'il avait ordonné l'exécution de quatorze de ses hommes qui se refusaient à combattre.

Trop de demandes: Washington suspend sa livraison de chars

WASHINGTON (Reuter) — Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils suspendaient leurs livraisons de chars à tous les pays, y compris Israël, pendant une période de dix-huit mois.

M. Martin Hoffmann, secrétaire à l'armée, a déclaré que les livraisons de "M-60", un engin d'assaut construit aux Etats-Unis, reprendront quand la production aura suffisamment augmenté pour répondre à la demande.

La production actuelle, d'environ soixante véhicules par mois, sera doublée d'ici 1978, a-t-il précisé lors de sa première conférence de presse depuis sa prise de fonctions, il y a six semaines.

Dans un rapport annuel récemment remis au Congrès, M. Hoffmann faisait savoir qu'en raison des pertes élevées subies pendant la guerre israélo-arabe d'octobre 1973, l'armée américaine ne disposait à présent que de 37 pour cent des chars nécessaires à tout éventuel nouveau conflit.

Un contrat de vente de "M-60" à l'Arabie séoudite ne portera que sur quelque vingt-cinq véhicules qui seront vendus principalement à des fins d'entrainement, a-t-il précisé. Après cela, aucune nouvelle vente de chars n'aura lieu avant au moins un an et demi, a-t-il précisé.

S'agissant d'artillerie, M. Hoffmann s'est déclaré déçu que la République fédérale allemande ait choisi de construire elle-même un canon de char de 120mm, quand bien même les essais techniques — conduits conjointement en Angleterre par les trois puissances alliées: Etats-Unis, R.F.A. et Grande-Bretagne l'an dernier — ont prouvé la supériorité du canon américain de 105 mm.

Les résultats préliminaires de ces essais ont permis de sélectionner le canon américain de 105 mm comme le modèle standard de canon de char de l'O.T.A.N., a déclaré M. Hoffmann. Sa remarque constituait le premier commentaire officiel effectué sur ces essais.

La Grande-Bretagne a choisi le canon américain, un dérivé d'un canon britannique, a-t-il ajouté.

Le secrétaire à l'armement a estimé que la décision ouest-allemande avait été motivée par le fait qu'il y avait certaines objections aux munitions utilisées par le canon américain: des obus à uranium, d'un pouvoir perforant supérieur, mais, a-t-il affirmé, pas radioactif. D'aucuns ont estimé qu'ils l'étaient.

La décision ouest-allemande n'affectera pas le choix que doivent faire dans les deux ans à venir les Etats-Unis entre le char allemand "Leopard" et un nouveau char américain, le "XM-1", a assuré M. Hoffmann.

Lockheed: limogeages au sommet

BURBANK (Californie) (AFP) — Les président et vice-président du conseil d'administration de la société Lockheed Aircraft, M. Daniel Haughton et A.C. Kotchian, ont démissionnée hier de leurs fonctions en raison du scandale provoqué par les dessous de table versés par la compagnie à l'étranger.

MM. Haughton et Kotchian ont présenté leur démission au cours d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration de la société. Celui-ci a désigné M. Robert Haack, ancien président de la bourse de New York et membre du conseil d'administration, pour présider temporairement la compagnie.

Ce bouleversement à la tête, de l'une des plus grandes sociétés américaine dans le secteur aérospatial fait suite aux révélations faites sur le paiement de pots-de-vins à divers "consultants" étrangers.

A la suite de semblables divulgations sur les paiements de pots-de-vin à l'étranger par des compagnies américaines plusieurs directeurs généraux avaient déjà dû quitter leurs fonctions. MM. Thomas Jones qui était à la tête de Northrop, autre constructeur aéronautique et M. Bob Dorsey qui dirigeait le Gulf Oil Corporation avaient ainsi été limogés.

Les ennuis ne font apparemment que commencer pour la société Lockheed. Jeudi, M. William Proxmire, président de la commission bancaire du Sénat, a menacé de déposer une proposition de loi en vue de la contraindre à rembourser sur une base fixe des emprunts de 250 millions de dollars garantis par le gouvernment en 1971 et venant à échéance d'ici 1978.

Les répercussions commerciales de la divulgation du versement de quelque quinze millions de dollars de "pots-de-vin" par Lockheed ne vont pas tarder à se faire sentir. Le gouvernement japonais aurait déjà décidé de ne pas traiter avec cette société des contrats dont le montant, selon certaines sources, avoisinerait deux milliards de dollars.

Cependant, de très nombreux hommes d'affaires américains estiment que non seulement ils ont le droit mais aussi l'obligation de verser des "commissions", pots-de-vin ou accepter des ristournes pour s'assurer l'octroi de contrats à l'étranger, souligne une étude réalisée par le "conférence Board". Ce dernier est un organisme de recherches indépendant financé en grand partie par les grandes sociétés américaines.

Trois quarts des hommes d'affaires interrogés pour ce rapport ont ainsi souligné que des personnalités officielles étrangères avaient requis lors de pourparlers commerciaux le versement de "dessous de table".

Le dirigeant d'une firme exportatrice de caoutchouc et pneumatiques a ainsi assuré que de telles pratiques sont communes et acceptées dans la plupart des pays du monde, en particulier, selon ce document, en Amérique latine, au Proche-Orient, en Extrême-Orient et en Afrique. Le principal auteur de cette étude précise en annexe qu'il convient d'ajouter à cette liste l'Europe à la suite des récentes divulgations qui établissent que la corruption est un problème majeur dans ces pays.

Schmidt et Giscard restent attachés au "serpent" européen

SAINT-PAUL-DE-VENCE (AP) — Les consultations franco-allemandes ont pris fin hier par un accord entre le président Giscard d'Estaing et le chancelier fédéral Helmut Schmidt sur la nécessité de donner un coup d'arrêt à la spéculation monétaire en Europe.

"Le chancellier fédéral et moi-même avons réaffirmé notre attachement au mécanisme du serpent qui constitue, à nos yeux, une base essentielle de la construction européenne", a déclaré à ce propos le président français dans la déclaration commune, faites aux journalistes à l'issue des travaux.

"Nous avons constaté, a-t-il poursuivi, que rien dans les circonstances actuelles ne justifiait une modification des rapports de change entre le deutsch-mark et le franc, et dans cette perspective, et conformément aux engagements que nous avons pris à Rambouillet, nous avons demandé à nos banques centrales respectives de concerter étroitement leur politique monétaire et d'intensifier leurs interventions dans toute la mesure nécessaire au rétablissement du calme sur les marchés des changes."

Selon le chef de l'Etat français, cette coopération entre le gouvernement français et le gouvernement allemand "a été marquée par un esprit de confiance profonde. Sur tous les sujets que nous avons traités, nous nous sommes exprimés désormais de règle entre deux pays qui ont réussi en quelques années à faire de leur coopération, un modèle."

L'ensemble des sujets qui intéressent les relations ou l'action des deux pays ont été traités.

En ce qui concerne les rapports entre l'industrie allemande et l'industrie française, une déclaration commune dans le domaine des réacteurs nucléaires avancés a été mise au point. Il s'agit des surrégénérateurs à neutrons rapides et des réacteurs à haute température.

CHILI
chronique d'un pays subjugué

par XAVIER USCATEGUI
correspondance particulière

PBI: diminution de 5 à 10% pour 1975 (selon annonce du général Pinochet). Inflation: 340% Chômage: 17% de la force de travail (70% dans le bâtiment). Production d'acier: 240,000 tonnes (dont la moitié a été exportée, contre 450,000 tonnes de production et 100,000 d'importation en 1973. Paralysation partielle des mines de charbon de Lota et Schwager, avec licenciement de 15,000 mineurs en août et septembre 1975 et de nouveau à partir du 1er février 1976, — et une accumulation de 700,000 tonnes de stock. Fermeture de 7% des entreprises de la construction. Renvoi de 10,000 fonctionnaires de l'administration publique. Fermeture définitive de la fabrique de pneumatiques INSA. Diminution de 30% du pouvoir d'achat des consommateurs.

Tels sont quelques traits saillants de la conjoncture chilienne, plus de deux ans après le renversement violent du gouvernement de l'**Unité populaire**. On peut y ajouter que le Chili doit payer cette année 730 millions de dollars comme amortissement de sa dette extérieure et qu'en 1975 les recettes en devises sont restées de 800 millions de dollars au-dessous des prévisions, en conséquence le cours du cuivre ayant oscillé autour de 0,52/0,54 dollar la livre, quand les frais de production sont d'environ 0,40 dollar par livre. Néanmoins, le ministre des Finances Jorge Cauas, sans doute peu certain de la solidité de ses positions de négociateur, a annoncé qu'il serait fait face aux échéances sans solliciter l'habituel refinancement.

L'ancien ministre de l'Économie du gouvernement de Salvador Allende, Pedro Vuskovic, a qualifié de "génocide économique" la politique de choc appliquée au Chili, sous l'égide de la Junte militaire, par Cauas. Les formules choisies par ce dernier ne sont pas apparues comme le fruit du hasard ou d'une improvisation. Elles découlent en droite ligne de thèses introduites au Chili, après 1950, à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université catholique de Santiago: un accord avait été convenu entre cette institution et des Universités des États-Unis, et c'est ainsi qu'est arrivé au Chili en juin 1955 l'économiste Theodor W. Schultz, président du Département d'économie de l'Université de Chicago, accompagné d'Arnold Harberger, qu'on devait revoir avec fréquence à Santiago après le coup d'État militaire de 1973, d'Earl Hamilton et Simon Rottenberg.

L'inspirateur de ce groupe, dénommé des "Chicago boys", est l'économiste américain Milton Friedman, professeur à l'Université de Chicago et éditeur de l'hebdomadaire Newsweek. Féru des draconniennes méthodes de la chirurgie, il estime qu'il vaut mieux "couper la queue du chien que le voir souffrir indéfiniment". Le chien, c'est-à-dire le Chili, a déjà été amputé de son appendice caudal, et on répète même l'opération pour éviter qu'il ne repousse. Mais c'est en vain qu'on attend les indices de rétablissement, c'est-à-dire d'une réédition du "miracle brésilien". Et, par comble de malchance, ce dernier exhibe les symptômes d'une rechute.

Les "Chicago boys" sont férus de l'"économie sociale du marché", cette variété d'hyper-libéralisme qui compte des adeptes dans les partis les plus conservateurs du continent, disposés à imposer leurs thèses par la seule voie restant praticable: la force des armes. Ils sont des partisans intransigeants de la "libre entreprise" jusqu'en ses excès les plus inhumains, monétaristes à outrance, ennemis de toute planification. Pour eux les problèmes sociaux n'existent pas en tant que tels, se réduisent à de simples séquelles secondaires du libre jeu des forces économiques.

Au Chili, les noms marquants dans ce groupe sont les suivants: Jorge Chana, actuellement directeur du Département commercial de la Faculté de droit, ancien ministre des Mines du président conservateur Jorge Alesssandri, Jorge Cauas, ministre des Finances, Sergio de Castro, ministre de l'Économie, Pablo Baraone et Alvaro Bardon, respectivement président et vice-président de la Banque centrale.

Sergio de Castro a soutenu qu'il n'existait pas d'autre solution possible pour l'économie chilienne. Pourtant on commence à en douter, jusque chez les partisans les moins suspects de ce régime militaire. Le général Gustavo Leigh, membre de la Junta et classé comme le plus résolu des fervents d'un rigide système autoritaire, a déclaré: "Le coût social élevé "de la reconstruction nationale a dépassé les niveaux prévus. Si aux pénuries que subissent les Chiliens à cause de leurs basses rémunérations on ajoute l'effet des indices de chômage, on tient un tableau qui s'avère délicat... Le coût social est allé un peu au-delà des limites auxquelles je m'attendais..."

On pourrait citer de nombreuses affirmations similaires, de l'économiste Orlando Saenz, de Pablo Rodriguez, qui fut l'un des principaux artisans civils de la rébellion militaire de 1973, etc.

Parmi les interventions les plus sévères, on relève celle de l'ancien président Eduardo Frei: eu égard, probablement, à l'éminente collaboration prêtée par Frei à la préparation du coup d'État contre Salvador Allende, les autorités militaires ont autorisé la publication, bien que seulement à mille exemplaires, de son livre de 112 pages au long desquelles cet homme politique condamne catégoriquement le régime qu'il a contribué à instaurer: "...La prédominance politique n'appartient déjà même plus aux groupes classiques de la droite chilienne, mais elle est exercée par les groupes les plus extrémistes, dont le caractère fasciste ou intégriste apparaît sans masque devant le pays... Ils pensent, en cette fin de siècle où se produit le changement le plus vaste et le plus profond qu'a connu l'homme en son histoire, qu'il est possible de construire une société basée sur la force ou sur un système où tout émane verticalement d'en haut... Les aspects sociaux sont réduits à des attitudes paternalistes, et la richesse se concentre en des groupes minoritaires de pouvoir, en un effort pour situer le pays en dehors de sa ligne propre de développement, en sens inverse de l'évolution mondiale... Cette politique n'a pas seulement un coût social très grave, mais encore un coût économique difficile à mesurer en son extension et en ses conséquences actuelles et futures..."

M. Frei s'inquiète de la réprobation que, dans l'opinion mondiale et même de la part de gouvernements ayant fait collaborer leurs organismes secrets à l'instauration de la **Junta militaire**, reçoit le régime chilien. Il est dommage qu'il omette de mentionner que ce régime a reçu en revanche des marques répétées de solidarité de la part de pays voisins où domine également la politique économique des "Chicago boys", où la richesse subit un processus de concentration fort accusé, où les salaires réels vont se réduisant, et où la torture et l'assassinat sont devenues les méthodes de contention courantes contre l'opposition et la résistance. L'offensive économique et la répression sanglante vont de pair, constituent la face et le revers de la même médaille. Le pinochétisme n'est pas un phénomène strictement chilien. Sous des formes plus ou moins nuancées, il affecte tout le "Cône sud" de l'Amérique méridionale.

■ en bref

■ LA HAVANE (Reuter) — Pour la première fois depuis la révolution de 1959, tous les Cubains sont appelés à voter demain: il leur est demandé d'approuver par référendum la nouvelle constitution socialiste du pays.

Tous les Cubains âgés de plus de seize ans, exception faite des déséquilibrés mentaux et des détenus, ont le droit de vote. Quelque cinq millions et demi d'électeurs se sont fait inscrire et, bien que le vote ne soit pas obligatoire, on s'attend à un taux de participation supérieur à 90 pour cent.

■ BEYROUTH (Reuter) — Une fois rendues publiques les dispositions de l'accord politique conclu au Liban, le gouvernement sera élargi et la presse libanaise prédit déjà que le nombre de ses membres pourrait être porté de six à vingt-quatre... Le gouvernement sera remanié et sa composition reflètera l'influence grandissante de la Syrie. Ainsi, deux quotidiens de Beyrouth pensent que M. Assem Kanso, chef du Parti Baas libanais (pro-syrien) pourrait se voir confier un portefeuille.

■ BRUXELLES (Reuter) — Le premier contact officiel au sommet entre le Marché commun européen et le COMECON d'Europe de l'est se déroulera lundi et mardi à Luxembourg.

■ WASHINGTON (Reuter) — Après Lockheed, Boeing peut-être: le constructeur aéronautique de Seattle est traduit devant les tribunaux par l'administration qui veut savoir si des pots-de-vin n'ont pas été versés à des agents de gouvernements étrangers.

Dans le même temps, "Boeing" a engagé une procédure devant le tribunal de Seattle pour être assuré que s'il donne à la "Securities and Exchange Commission" les informations requises, celles-ci resteront secrètes.

Diplôme en administration institutionnelle

La Faculté de commerce et d'administration du campus Sir George Williams de l'Université Concordia offre un programme d'études conduisant au diplôme en administration institutionnelle à l'intention des diplômés d'université qui font carrière dans les services publiques, dans l'administration d'hôpitaux, dans des organismes culturels, dans des etablissements d'enseignement ou dans d'autres domaines du secteur non lucratif de l'économie.

Pour être admis, il faut posséder un baccalauréat reconnu, mais il n'est pas nécessaire d'avoir reçu une formation proprement dite en administration.

Les cours de la session d'été commencent le 10 mai, mais les demandes d'admission doivent être reçues avant le 15 avril. Les cours, qui se donneront en anglais, auront lieu le soir afin de rendre service aux étudiants à temps partiel.

Renseignements:
Diplôme en administration institutionnelle
Faculté de commerce et d'administration
1435, rue Drummond, pièce Y-3-0
Montréal, Québec H3G 1M8
Tél.: 879-7364 ou 879-4388

université concordia

SI...
ou
OXFAM

Soeur Monique Chevrier vous invite à la prochaine série de cours de formation personnelle.

L'ÉTIQUETTE:
donné par Mme Marguerite du Coffre, de réputation internationale et auteur du livre: L'Art de la table. Ce cours sera donné le 26 février à 7 heures p.m. Le coût est de $10.00 par personne.

CUISINE À LA BIÈRE:
Cours spécial offert par M. Marcel Beaulieu, Chef de Molson. Démonstration et dégustation. Le 3 mars prochain à 2 heures ou 7 heures p.m. à votre choix. Le coût $10.00 par personne.

ARTISANAT:
Ce cours est donné par Mme Réjane Lapalme. Il débutera le mardi 9 mars pour 5 mardis consécutifs. Le coût $40.00 pour les cinq cours, soit à 2 heures ou 7 heures à votre choix.

CUISSON AU FOUR MICRO-ONDES:
M. Lucien Barraud, Palmes culinaire de France, Chef de réputation mondiale vous en livre tous les secrets. Prochain cours: le 10 mars à 2 heures ou à 7 heures, selon vos préférences. Le coût: $10.00 par personne. S'il y a trop de demandes pour ce cours nous le répèterons le 17 mars.

COURS SUR LES VINS:
Une série de 5 cours soit 5 lundis consécutifs débutant le 30 mars à 7 hres p.m. Donnés par M. Jacques Ferrière, Chef du Hilton de Québec. Dégustation, comment monter votre cave à vin, le mariage des fromages et des vins, etc. Coût total: $75.00.

PLACES LIMITÉES.

Ci-inclus la somme de $ pour réserver places pour les cours de:
Etiquette -------- Cuisine à la bière--------
Cuisson au four micro-onde-------Vins-------Artisanat------
2 heures ----- ou 7 heures -----

NOM: ..... TEL.: .....
ADRESSE: ..... VILLE: .....
SIGNATURE: .....

Permis du Ministère de l'Éducation no: 749663

INSTITUT NATIONAL DES VIANDES INC.
NATIONAL MEAT INSTITUTE INC.
10216, boul. Lajeunesse • Montréal, P.Q. H3L 2E2 • 389-8241

Médaille d'or du slalom géant

Kathy Kreiner brise le rêve de Rosi Mittermaier

INNSBRUCK (AFP) — "Évidemment sur une piste aussi difficile et aussi fatiguante, recouverte de surcroît par la neige fraîche, le dossard no 1 était un avantage incontestable", avouait en souriant la Canadienne Kathy Kreiner, nouvelle championne olympique de slalom géant. "Mais je savais depuis le début de la saison que si un jour mes nerfs ne lâchaient pas, je pouvais décrocher n'importe quelle médaille", ajoutait-elle.

"La course était très belle et j'ai attaqué sans relâche. Dans la mesure où je n'ai fait aucune faute grave sur l'intégralité du parcours il est normal que j'aie gagné, mais croyez-moi, je suis terriblement heureuse de cette victoire. Bien sûr, j'avais peur, étant partie la première, que derrière moi les choses changent encore et c'est surtout Rosi et Lise-Marie que je craignais", disait encore la Canadienne.

"C'est trop beau, cela fait tout de même deux ans que je n'ai plus gagné de course, mais remarquez bien que ma dernière victoire, à Pfronten, avait également été acquise en slalom géant".

Mais, sur l'aire d'arrivée, les félicitations allaient autant à la surprenante Canadienne qu'à Rosi Mittermaier qui venait d'ajouter une médaille d'argent aux deux distinctions olympiques suprêmes remportées auparavant en descente et en spécial.

"Je n'avais aucun espoir particulier avant de venir à Innsbruck et vous vous imaginez aisément que ce palmarès me comble de joie", disait-elle. "Je sais que tout le monde ou presque pensait que je me devais maintenant de remporter le grand chelem, mais la pression psychologique était de ce fait devenue trop grande pour moi. D'ailleurs tout s'explique par une erreur que j'ai commise dans la partie inférieure où j'ai eu beaucoup de peine à trouver ma ligne parce que j'ai abordé de trop près une porte. Mais ce sont des choses qui arrivent à tout le monde et je ne suis absolument pas déçue, bien au contraire. Ce que j'ai réalisé à Innsbruck dépasse de très loin toutes mes espérances".

Quant à la Française, Daniele Debernard, elle mettait l'accent au premier chef sur sa progression régulière depuis le début des jeux: "C'est très drôle n'est-ce pas, d'abord 5ème en descente, puis 4ème en slalom et maintenant médaille de bronze en géant et seconde du combiné. S'il y avait encore des courses.... Ce qui m'a empêché de faire mieux encore, c'est une petite faute dans le mure mais de toute évidence je suis dans l'ensemble très heureuse".

Kathy Kreiner a ainsi empêché Rosi Mittermaier de réussir l'exploit unique de remporter les trois titres olympiques de ski alpin.

Charmante et toujours souriante, Rosi Mittermaier est devenue la coqueluche de la foule et chacun souhaitait secrètement la voir triompher. Aux deux-tiers de la course, elle semblait en passe de gagner son pari. Elle avait alors une demi-seconde d'avance sur la Canadienne. Mais elle commit ensuite une faute à un passage crucial qui lui coûta la victoire.

Les skieuses suisses sont les grandes perdantes des compétitions alpines. On pensait avant les jeux qu'elles domineraient leurs adversaires, mais elles n'ont remporté finalement aucune médaille. Lise-Marie Mererod, l'une des favorites du slalom géant, n'a pris que la quatrième place. L'Autriche a fait à peine mieux avec une médaille d'argent seulement grâce à Brigitt Totschnig dans la descente.

Lors de l'arrivée de Kathy Kreiner à la conférence de presse hier, la majorité des journalistes ont semblé désappointés, à l'exception des Canadiens naturellement.

Aussi, la première question à Kathy a été son sentiment d'avoir empêché Rosi de réussir son triplé.

Elle a répondu avec diplomatie en regrettant, mais elle n'en était pas moins contente de remporter la première médaille d'or pour le Canada depuis Nancy Greene à Grenoble en 1968.

Il va sans dire que la victoire de Kathy a été une surprise pour tout le monde, car elle n'avait pas bien fait sur le circuit de la Coupe du Monde cette année, si bien que les journalistes canadiens étaient peu nombreux lors de son triomphe.

Mais sa célébrité a été instantanée à la conférence au centre de presse, suivie d'interviews avec CTV et BBC, plus une rencontre avec les reporters canadiens.

Elle a rappelé toute son excitation lors d'une conversation téléphonique avec ses parents, qui avaient raté la transmission en directe à 5 h. a.m. à Timmins.

Kathy, partie en première position, a attendu pendant longtemps avant de voir sa victoire confirmée, mais, après l'insuccès de Rosi, il était évident que les autres rivales ne pourraient faire mieux. Confiance.

"Après le passage de Rosi, je savais que personne ne pourrait rejoindre Kathy, a déclaré Betsy Clifford. Je savais avant mon propre départ qu'elle avait gagné".

Betsy a terminé au 22e rang et Laurie Kreiner, la soeur de la championne, 27e.

"Tout ce que je désirais, c'était de terminer la course, peu importe dans quelle condition".

C'était la première médaille d'or pour Kathie depuis sa victoire en slalom géant en Allemagne de l'Ouest en 1974. Elle a rejoint les rangs de l'équipe canadienne à Sapporo, où elle s'était classée 14e à 14 ans.

Le gérant de l'équipe canadienne, Luc Dubois, se réjouissait du fait que Kathy était la première à s'illustrer depuis Nancy Greene.

L'Ouest-allemande Rosi Mittermaier remet à Kathy Kreiner une tulipe après que la Canadienne de Timmins, Ont., l'eut privée du grand chelem en enlevant le slalom géant, hier. (Téléphoto AP)

Dorothy Hamill rejoint, 8 ans après, Peggy Fleming

INNSBRUCK (AFP) — Dorothy Hamill n'a pas fait oublier sa compatriote, l'admirable Peggy Fleming victorieuse à Grenoble en 1968. Mais cette Américaine de 19 ans à conquis hier soir à Innsbruck la médaille d'or de patinage artistique au terme d'une très belle exhibition en figures libres qui lui a permis de triompher de la favorite, la Hollandaise Dianne De Leeuw, médaille d'argent, et de l'Allemande de l'Est Christine Errath, médaille de bronze.

Sur une polka italienne et des airs folkloriques russes, Dorothy Hamill, en tunique rose framboise, a effectué une démonstration gracieuse (saluée par des dizaines de bouquets de fleurs lancés depuis les tribunes) notamment avec ses élégantes pirouettes cambrées.

Sa performance a été suffisante pour qu'elle remporte le titre devenant la quatrième Américaine à inscrire son nom au palmarès des Jeux olympiques, après Tenley Albright en 1956 à Cortina d'Ampezzo, Carol Heiss en 1960 à Squaw Valley et Peggy Flemming.

Lynn Nightingale, d'Ottawa, a déçu dans l'ensemble en ne terminant qu'au 9e rang après qu'elle eut accusé un sérieux retard dès les figures imposées. Kim Alletson, de Brockville, Ont., s'est classée 14e.

Dorothy Hanill vient donc de connaître la première grande victoire de sa carrière internationale qui débuta en 1972 aux championnats du monde à Calgary où elle prit la 7ième place. En 1974 et 1975 elle termina deuxième de l'épreuve mondiale derrière respectivement Christine Errath et Dianne De Leeuw, deux concurrentes sur lesquelles elle a pris une revanche éclatante.

Sacrée championne du monde l'année dernière à Colorado Springs, championne d'Europe en janvier 1976 à Genève, Dianne De Leeuw, favorite de la compétition olympique, s'est seulement octroyée la médaille d'argent ne parvenant pas à rejoindre sa compatriote Sjoukje Dijkstra victorieuse à Innsbruck en 1964. À l'issue des "imposées" elle se trouvait devant Hamill, mais elle a complètement raté son exhibition dans le "programme court", contrairement à l'Américaine, très brillante et, c'est à ce niveau que la Hollandaise a perdu le titre. Un échec qui ne l'empêchera probablement pas de signer un contrat intéressant avec une revue sur glace.

D'autre part, Gaétan Boucher, de Ste-Foy, a terminé 14e dans l'épreuve du 1,500m de patinage de vitesse gagnée par le Norvégien Jan Egil Storholt en 1:59.38, lequel améliorait le record olympique du célèbre Ard Schenk, établi à Sapporo en 1972 (2:02.96). Le Soviétique Juri Konadkov a remporté la médaille d'argent et le Hollandais Hans Van Helden la médaille de bronze.

L'Union soviétique a par ailleurs remporté la médaille d'or du relais au biathlon après avoir dominé d'une manière écrasante l'ensemble de la compétition. Les Finlandais ont terminé au deuxième rang suivis des Allemands de l'Est.

Le ski interuniversitaire se rapproche de l'étudiant

par François Lemenu

Le circuit interuniversitaire de ski alpin du Québec subit depuis quelques années déjà une heureuse évolution que l'on n'aurait pas soupçonné en raison de son caractère doublement élitiste. Limité depuis sa création à un groupe fort restreint de privilégiés qui du reste bénéficiaient de budgets disproportionnés par rapport au nombre de participants, le circuit interuniversitaire, dont les quatrième et cinquième épreuves de la saison auront lieu aujourd'hui et demain sur la pente du centre sportif de l'Université de Montréal, a élargi au cours des récentes années sa participation sous l'impulsion notamment de l'UdeM.

En effet, le Service des sports de l'UdeM entreprit en 1972 de démocratiser le sport et d'éliminer les budgets destinés à l'élite afin de les consacrer entièrement au sport de participation. Le ski, au même titre que le hockey ou le football, fut directement frappé par cette décision.

Une nouvelle approche fut donc nécessaire pour maintenir le ski d'élite sans pour autant renoncer aux nouveaux principes de l'institution.

"En 1970, explique Richard Aubry, responsable du programme de ski à l'UdeM, le budget se chiffrait à $5,000 pour l'équipe d'élite formée de six hommes et quatre femmes. Deux ans plus tard, cette somme nous fut retirée. Nous avons cependant poursuivi un programme d'élite mais en permettant à un plus grand nombre d'y prendre part. Cette nouvelle politique ne fut pas sans créer des problèmes et nous avons plusieurs fois entendu des grincements de dents au sein de l'Association universitaire.

"Car, ne l'oublions pas, les autres universités continuaient de fonctionner comme auparavant, c'est-à-dire avec une équipe d'élite de 10 membres alors que nous nous présentions au départ avec 25 concurrents.

"Il y eut un compromis pour permettre à tous nos skieurs de prendre part aux épreuves, ajoute Aubry. Nous étions tenus de déterminer les 10 skieurs dont les points seraient retenus au classement des équipes, alors que les autres pouvaient concourrir, mais strictement à titre personnel."

Avec une telle formule, l'équipe de l'UdeM a connu des succès sans précédent, ayant remporté le titre au cours des quatre dernières années. Face à ces résultats fort convaincants, les universités McGill et Laval ont emboîté le pas et délégueront au cours du week-end des équipes de 25 et 30 membres. Les universités Bishop, Concordia, le Collège MacDonald et l'Université du Québec à Chicoutimi conservent toutefois l'approche strictement élitiste.

Mais plus que les résultats obtenus, c'est l'esprit de camaraderie, l'enthousiasme des membres de l'UdeM qui réjouit Aubry.

"N'ayant plus de subventions, notre club doit recueillir des fonds ne seraitce que pour payer le transport, le gîte et le remonte-pente lorsque nous participons à des courses organisées par les autres universités, explique Aubry. Par exemple, nous organisons un dîner-dansant annuel et, au cours des deux dernières années, nous avons reçu $700 de la compagnie Benson & Hedges qui commenditait les épreuves professionnelles durant lesquelles les membres du club ont travaillé, soit comme chronométreur ou comme préposé à l'entretien de la piste.

Aubry, en compagnie de Chip Drury, ancien entraîneur de l'équipe nationale féminine du Canada en 1974, semblent avoir fait la preuve qu'il est possible de présenter du ski de compétition en pratiquant la politique de la porte ouverte. À la réflexion, il semble plus aisé d'y parvenir sans le sous, sans budget!

Le programme du week-end comprend le slalom géant aujourd'hui, de 9 h 30 à 16 h, et le slalom spécial demain, de 8 h à 16 h. Il s'agit dans les deux cas de slaloms parallèles.

Les skieurs et skieuses du circuit interuniversitaire devront franchir trois sauts au cours de l'unique compétition de ski parallèle de la saison, aujourd'hui et demain, à l'Université de Montréal.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi
Vancouver 6, Montréal 4
Philadelphie 6, Rangers NY 1
Islanders NY 2, Kansas City 2
Hier soir
St-Louis 2, Washington 0
Philadelphie 5, Rangers NY 3
Buffalo 3, Atlanta 2
Boston à Californie
Ce soir
Los Angeles à Montréal, 14h30
Pittsburgh à Islanders NY
Atlanta à St-Louis
Detroit à Minnesota
Vancouver à Toronto
Chicago à Kansas City
Dimanche
Montréal à Philadelphie
Kansas City à Rangers NY
Islanders NY à Buffalo
Detroit à Washington
Los Angeles à Pittsburgh
Boston à Chicago
Californie à Minnesota

Association Mondiale

Jeudi
Minnesota 6, Québec 4
Houston 4, Phoenix 1
Hier soir
Calgary à Indianapolis
Toronto à Edmonton
Cincinnati à N.-Angleterre
Ce soir
Cincinnati 5, N.-Angleterre 1
Calgary 4, Indianapolis 3
Toronto à Edmonton
Dimanche
Calgary à Cincinnati
Toronto à Winnipeg
Québec à Houston
PhPhoenix à Edmonton
San Diego à Indianapolis
N.-Angleterre à Cleveland

Ligue Majeure du Québec

Hier soir
Montréal 3, Trois-Rivières 3
Sherbrooke 10, Sorel 3
Chicoutimi 5, Laval 2
Québec 9, Shawinigan 3

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	55	35	10	10	245	151	80
ISLANDERS NY	54	28	15	11	209	132	67
ATLANTA	59	26	25	8	191	173	60
RANGERS NY	56	20	30	6	179	234	46
Section Connie Smythe							
CHICAGO	55	23	16	16	170	153	62
VANCOUVER	55	22	23	10	183	187	54
ST-LOUIS	55	20	27	8	169	197	48
MINNESOTA	54	16	34	4	132	193	36
KANSAS CITY	54	12	35	7	131	230	31
Section Charles Adams							
BOSTON	54	34	11	9	214	156	77
BUFFALO	56	32	15	9	238	166	73
TORONTO	55	23	21	11	193	189	57
CALIFORNIE	55	19	29	7	165	187	45
Section James Norris							
MONTREAL	56	40	8	8	238	121	88
LOS ANGELES	57	29	24	4	191	190	62
PITTSBURGH	55	22	25	8	220	215	52
DETROIT	56	18	31	7	150	211	43
WASHINGTON	57	5	45	7	150	283	17

ASSOCIATION MONDIALE

Section Canadienne

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
WINNIPEG	59	38	20	1	249	174	77
QUEBEC	56	34	18	4	252	219	72
CALGARY	54	28	23	3	206	181	59
EDMONTON	57	20	34	3	193	243	43
TORONTO	53	15	33	5	218	266	35
Section Est							
N.-ANGLETERRE	56	25	26	5	180	193	55
CLEVELAND	54	22	27	5	185	195	49
CINCINNATI	55	23	31	1	204	238	47
INDIANAPOLIS	54	22	31	2	153	169	46
Section Ouest							
HOUSTON	53	35	18	0	222	179	70
MINNESOTA	54	28	22	4	193	195	60
PHOENIX	54	26	22	6	200	182	58
SAN DIEGO	55	26	25	4	214	196	56

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
QUEBEC	56	30	19	7	258	228	67
TROIS-RIVIERES	57	29	23	5	304	282	63
CHICOUTIMI	56	23	24	9	266	284	55
SOREL	56	19	28	9	232	297	47
SHAWINIGAN	55	9	42	4	218	401	22
Section Ouest							
SHERBROOKE	56	40	10	6	396	218	86
CORNWALL	57	28	10	9	278	223	65
MONTREAL	57	28	22	7	264	223	63
HULL	58	24	28	6	247	260	54
LAVAL	58	19	33	6	244	292	44

Les Flyers gagnent sans Shero

St-Louis s'amuse à Landover : 2-0

LANDOVER (AP) — Chuck Lefley a marqué deux fois au cours des deux premières périodes, hier soir, pour donner une victoire 2-0 aux Blues de St-Louis, face aux faibles Capitals de Washington. Les buts de Lefley ont coulé les Caps pour la 45e fois cette saison. Les pauvres ont connu de la difficulté tout au long du match, à essayer, sans succès, diverses manoeuvres qui ont toutes foiré. C'était la cinquième victoire, seulement, des Blues à l'extérieur. Leur gardien, Ed Johnston, a obtenu une fiche vierge facile, ne repoussant que 18 tirs, alors que son opposant en a annihilé 35.

A New York, les Flyers de Philadelphie, dont le patron Fred Shero a pris congé, ont infligé aux Rangers de l'endroit une défaite, 5-3. Reggie Leach et Bill Barber ont marqué chacun deux fois, pour donner aux Flyers une cinquième victoire consécutive. Ce succès accorde aux détenteurs de la coupe Stanley une priorité de 13 points sur les Islanders de New York dans la section Patrick. Shero était remplacé par deux co-pilotes, Mike Nykoluk et Barry Ashbee, au cours de sa petite soirée de congé.

A Atlanta, un but de troisième période de Jacques Richard a procuré aux Sabres de Buffalo une victoire 3-2 sur les Flames d'Atlanta. Les Flames dominaient 2-0, à 4:32, au dernier vingt, quand Jocelyn Guèvremont a sonné la charge pour les Sabres, avec son 10e but de la campagne. Bill Hajt et Richard sont venus arracher la victoire des mains des Flames, soit la trente-deuxième du Buffalo cette saison.

sommaires

Blues 2, Capitals 0

1ère période

1—ST-LOUIS: Lefley (32)
Affleck, Sanderson 14:05
Punition: McMillan SL 17:23.

2ième période

2—ST-LOUIS: Lefley (33)
Sanderson 12:25
Punitions: Monahan W 1:05; Unger SL 3:39; B. Plager SL 14:10.

3ième période

Aucun but.
Punitions: B. Plager SL 5:44; Paradis W 12:50.

Tirs au but

St-Louis: ..... 12 16 9—37
Washington: ..... 8 5 5—18
Gardiens: Johnston (SL); Wolfe (W).
A—8,111.

Flyers 5, Rangers 3

1ère période

1—PHILADELPHIE: Leach (38)
Barber, Bladon 5:46
2—NEW YORK: Polis (5)
Stemkowski, Maloney 13:46
Punitions: Kelly P 3:03; Clarke P majeure, Tkaczuk NY 4:09; New York (banc) servie par Gilbert, 5:25; McIlhargey P 7:01; Greschner NY, Clarke P 12:27; Beverley NY 13:52; Dupont P, Vadnais NY 15:56; Bridgman P 19:52.

2e période

3—PHILADELPHIE: Leach (39)
Dornhoefarm Goodenough 3:15
4—PHILADELPHIE: Barber (32)
Clarke 14:17
Punitions: Greschner NY 1:54; McIlhargey P 4:56; McIlhargey P 10:43; Jim Watson P 19:29.

3è période

5—NEW YORK: Gilbert (28)
Vickers 4:28
6—PHILADELPHIE: Barber (33) 5:35
7—NEW YORK: Esposito (22)
Vickers, Greschner 7:36
8—PHILADELPHIE: Kindrachuk (16)
Schultz, Saleski 8:16
Punitions: Maloney NY 1:46; Gilbert NY 5:06; Philadelphie (banc) servie par Schultz, Dupont P, Gilbert NY 5:56; Bladon P 14:09.

Tirs au but

Philadelphie ..... 23 15 13—51
New York ..... 15 17 12—44
Gardiens: Stephenson (P); Davidson (NY).
New York: 17,500.

Sabres 3, Flames 2

1ère période

1—ATLANTA: Graves (15)
Lysiak 11:09
Punitions: Clément A 5:25; Gibbs A 6:05; Korab B 12:14.

2e période

2—ATLANTA: Romanchych (11)
St-Sauveur 11:42
Punitions: Kryskow A 16:16; Luce B 19/04.

3e période

3—BUFFALO: Guèvremont (10)
Ramsay 4:32
4—BUFFALO: Hajt (3)
Perreault, Robert 6:11
5—BUFFALO: Richard (11)
Luce, Ramsay 9:06

Tirs au but

Buffalo ..... 5 9 11—25
Atlanta ..... 12 11 12—35
Gardiens: Smith (B); Bouchard (A).
Assistance: 13,758.

Association Mondiale

Stingers 5, Whalers 1

1ère période

1—CINCINNATI: Plumb (8) 0:14
2—CINCINNATI: Dudley (28)
Ball, Locas 5:55
3—CINCINNATI: MacNeil (10)
G. Sobchuk, D. Sobchuk 10:47
4—N.-ANGLETERRE: Ley (6)
Backstrom, Rogers 11:47
5—CINCINNATI: Campbell (19)
Guité 17:11
Punitions: Jughes C 2:19; Ball C 7:18; D.Sobchuk C 11:13.

2ième période

6—CINCINNATI: Guité (19)
Dubley, Locas 6:41
Punitions: Pleau NA 7:59; Pelyk C 10:16; D.Sobchuk C 16:46; Plumb C 18:41.

3ième période

Aucun but.
Punitions: McManama NA 5:09; Troy NA 12:47; Hughes C 14:55; MacNeil C 16:05; T. Abrahamsson NA 19:59.

Tirs au but

Cincinnati: ..... 15 7 12—34
N.-Angleterre: ..... 21 11 11—43
Gardiens: Hoganson (C); C. Abrahamsson (NA).
A—10,417.

La Ligue nationale de crosse renonce à la prochaine saison

Gerry Patterson, commissaire de la Ligue nationale de crosse, a annoncé hier que les six équipes de la Ligue seraient dissoutes avant le début de la saison 1976, dû aux problèmes financiers insurmontables de la Ligue. Cette déclaration de Patterson faisait suite à une réunion du bureau des gouverneurs de la LNC, qui devait entrer dans son troisième exercice annuel.

La raison principale de la dissolution de la Ligue, selon le bureau des gouverneurs, serait le manque d'actionnaires d'équipes américaines et canadiennes importantes.

●

JIM URSEL, de Ville St-Laurent, deux fois champion provincial au curling, a accédé aux éliminatoires du championnat provincial dans cette discipline. Ursel a facilement disposé du Stephen Price de Québec, hier, dans un match arrêté après 10 de ses 12 manches, dans la section A du championnat.

●

LES MEMBRES du conseil de ville de Seattle ont adopté, hier, un plan qui met fin à la poursuite de $32.5 millions intentée à la Ligue américaine de baseball, qui assure à la ville une concession pour la saison 1977. Les gens du conseil ont accepté la proposition de la Ligue du comté de King et de l'État de Washington, qui vise à ajourner le procès jusqu'en avril 1977, quand l'équipe doit commencer à jouer: si l'équipe est sur le terrain, la poursuite sera abandonnée.

●

L'ÉQUIPE pee-wee de Charlesbourg a démontré de nouveau, hier, que le calibre du hockey mineur québécois pouvait se comparer à celui de l'Ontario. Lors d'une rencontre du 17e tournoi international de hockey pee-wee de Québec, les Charlebourgeois ont marqué en période supplémentaire pour éliminer le Kingston 3-2.

●

CESARE MANIAGO, qui avait été suspendu par les North Stars du Minnesota de la LNH mardi, parce qu'il refusait de payer une amende, a été réinstallé dans ses fonctions hier, après avoir accepté de verser le montant de cette amende au fonds de lutte contre les maladies cardiaques du Minnesota. Les Stars ont refusé de divulguer le montant de la punition.

●

STAN MIKITA, des Black Hawks de Chicago, pourra, lors du tournoi international de hockey qui se tiendra en septembre au Canada, évoluer soit pour le Canada ou pour sa Tchécoslovaquie natale. Mais il paraîtrait que les Tchèques ne veulent pas voir dans leurs rangs ni Vaclav Nedomansky ni Richard Farda, deux joueurs de l'AMH qui ont déserté leur pays.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Selon l'attaché commercial du Guatémala

"Il en coûtera au moins deux milliards pour reconstruire ce que les secousses ont détruit"

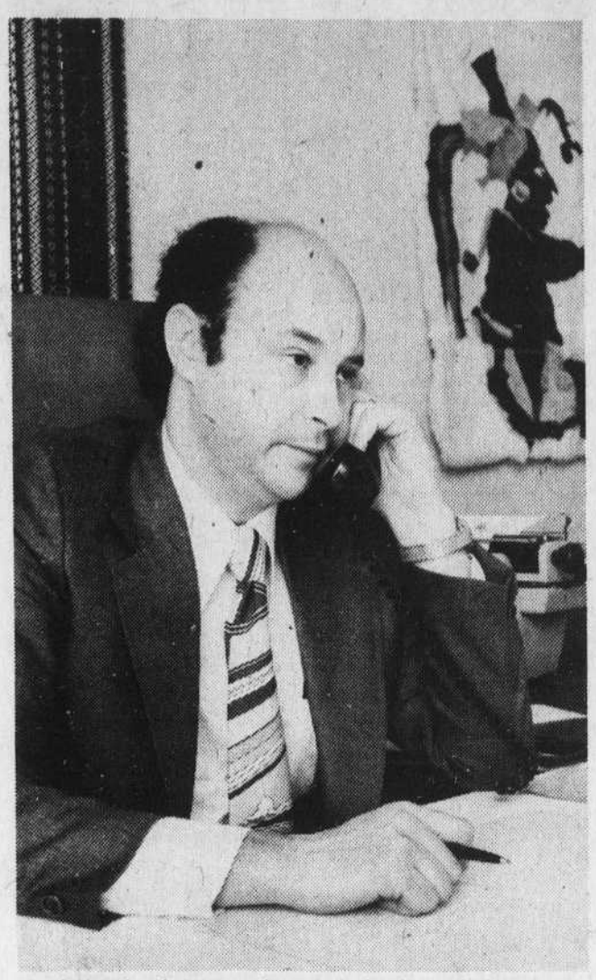

La destruction de tronçons importants des deux principaux axes routiers du Guatémala rendra difficile l'acheminement des récoltes vers les ports du pays, affirme l'attaché commercial du Guatémala à Montréal, M. Mario R. Nathusius.
(Photo : Alain Renaud)

par Michel Nadeau

"Pour notre économie, c'est un coup de frein terrible" murmure l'attaché commercial du Guatémala à Montréal, M. Mario R. Nathusius. Dans son bureau de la Place Bonaventure, devant une immense carte murale de la république centro-américaine, le jeune fonctionnaire décrit les conséquences économiques des tremblements de terre qui ont déchiré son pays au cours des deux dernières semaines.

"Il en coûtera au moins deux milliards de dollars — l'équivalent du PNB annuel — pour rebâtir ce que les secousses ont démoli. Le budget de l'État n'est que de $400 millions actuellement; l'aide internationale sera cruciale pour l'avenir."

"Cette dislocation des deux Amériques le long de la route Ciudad de Guatemala — Puerto Barrios vient briser le mouvement d'envoi de l'économie guatémaltèque."

"L'aspect le plus grave est la rupture du réseau routier, particulièrement le tronçon de la Carretera Interaméricana, par où sont acheminés les produits agricoles vers les ports de mer du pays et la frontière mexicaine.

Et M. Nathusius pointe du doigt sur la carte les différents ponts qui se sont effondrés le long de la route menant à la Mer des Antilles.

Par ailleurs, les deux principales villes du pays, Ciudad de Guatemala et Quezalténango, ne sont maintenant liées que par la route du Pacifique ce qui oblige à un long détour.

"Pour ce qui est des récoltes", poursuit M. Nathusius, il n'y a aucune crainte à condition évidemment que l'on trouve des solutions au problème du transport. Le café, le sucre, les bananes et le coton sont particulièrement importants pour le Guatémala car ils représentent plus de 75% des exportations.

"En ce qui concerne les industries, on ne connaît pas encore l'étendue exacte des dégâts. Les rapports ne font mention que de l'écrasement de certaines toitures d'usines."

Il faut préciser ici que l'industrie guatémaltèque en est à ses débuts. A part les secteurs de la transformation des aliments et de la fabrication des vêtements et des chaussures, l'industrie secondaire occupe une place très marginale dans l'économie nationale. La destruction des maisons de milliers d'artisans réduira d'autant la production.

Le plus important centre d'expansion économique se trouve présentement au nord du pays, près du Lac Ixabal où l'Internation Nickel du Canada (INCO) construit un complexe minier pour l'extraction du nickel. Cependant, le projet de $200 millions a été ralenti en raison de la crise du pétrole.

Cette source d'énergie devait alimenter l'usine d'Exmibal, la filiale de l'INCO; dans le but de réduire les coûts, on tente présentement de trouver des sources pétrolifères au large des côtes antillaises du Guatémala et de Bélice, l'ex-Honduras britannique.

"Seule une station de forage a été détruite," précise M. Nathusius en ajoutant que le programme de construction de l'INCO se poursuivra et que l'usine pourrait commencer à opérer à compter de la fin de l'an prochain.

La mise en marche de ce projet pourra contribuer à un nouveau démarrage de l'économie guatémaltèque. "Nous avions atteint le cap du $500 par habitant, un indice intéressant qui peut cacher cependant d'importantes inégalités des revenus" ajoute M. Nathusius.

L'économie guatémaltèque a réussi au cours des dernières années à décrocher des résultats assez intéressants. La crise du pétrole a fait grimper le taux d'inflation de 16% en 1974 mais le gouvernement, par un programme anti-inflationniste, a réussi à ramener la croissance des prix à un peu plus de 10% en septembre dernier.

Le pays a profité de la hausse des cours des produits alimentaires de base. Au cours des cinq dernières années, le prix de la livre de banane est passé de sept cents à plus de onze cents tandis que le prix de la livre de café doublait pour atteindre $1.00. On connaît la progression du cours du sucre qui est grimpé de $0.04 en 1971 à près de $0.19 au mois d'août dernier sur le marché new-yorkais.

Si ces hausses ont profité surtout aux compagnies multinationales, en particulier la United Brands, le gouvernement a saisi l'occasion pour accroître ses revenus notamment par l'imposition d'une taxe spéciale de $0.25 par caisse de bananes.

Au cours des dernières années, la croissance réelle de l'économie a varié à un taux annuel de 5 à 8%. En 1974, le PNB a atteint $2.3 milliards.

Les Guatémaltèques sont particulièrement fiers de la solidité de leur monnaie, le quetzal. Depuis 1926, cette devise suit comme une ombre la monnaie américaine. Toute variation de la valeur du dollar US entraine aussitôt une modification du cours en grammes d'or du quetzal. Des mauvaises langues affirment que cette manière d'agir facilite le travail des comptables des grandes sociétés américaines qui exploitent les richesses du pays.

Par un contrôle sévère des importations, les autorités gouvernementales ont réussi à équilibrer la balance commerciale qui n'a enregistré qu'un seul déficit important au cours des dernières années, ($114 millions en 1974).

Au niveau de la balance des paiements, il semble que les sorties de dividendes et de richesses naturelles équilibrent assez bien les investissements stimulés par une politique de laisser-faire. Donc, les réserves internationales de la Banco de Guatemala (qui agit également comme banque commerciale) se maintiennent à un niveau relativement stable, autour de $300 millions.

La découverte de pétrole au large des côtes antillaises pourrait amener une richesse nouvelle; cette perspective suscite des démêlées politiques importants avec Belice que le Guatemala revendique comme province. Les sociétés multinationales ne seraient pas étrangères à cette querelle politique puisqu'elles préfèrent traiter avec les autorités guatémaltèques plutôt qu'avec Londres. Ainsi, un ambassadeur bélicien a dû démissionner récemment parce qu'il avait des liens trop étroits avec l'INCO.

"Nous poursuivrons nos efforts en vue d'accroître nos exportations" ajoute enfin M. Nathusius. Ce dernier a inauguré le premier bureau commercial du Guatémala en Amérique du Nord. Pourquoi avoir choisi Montréal plutôt que New York, Los Angeles ou Toronto?

"Quand les Américains viennent acheter, ils demandent combien de millions d'unités avons-nous à vendre? Les Canadiens, plus modestes, parlent en termes de milliers; nos industries, qui opèrent par centaines peuvent alors remplir leurs contrats" lance-t-il à la blague.

Le travail de M. Nathusius commence à produire des fruits puisque les ventes de son pays au Canada ont triplé en cinq ans et ont atteint $20 millions l'an dernier. Le sucre est le principal élément responsable de cette hausse. Par contre, les exportations canadiennes sont stables. Les entreprises canadiennes vendent pour environ $6 millions par an de divers produits finis et semi-finis. La plupart des produits vendus passent par les ports québécois et se rendent à Santo Tomas de Castillo, le nouveau terminal maritime situé à quelques kilomètres du Puerto Barrios, dans le golfe du Honduras.

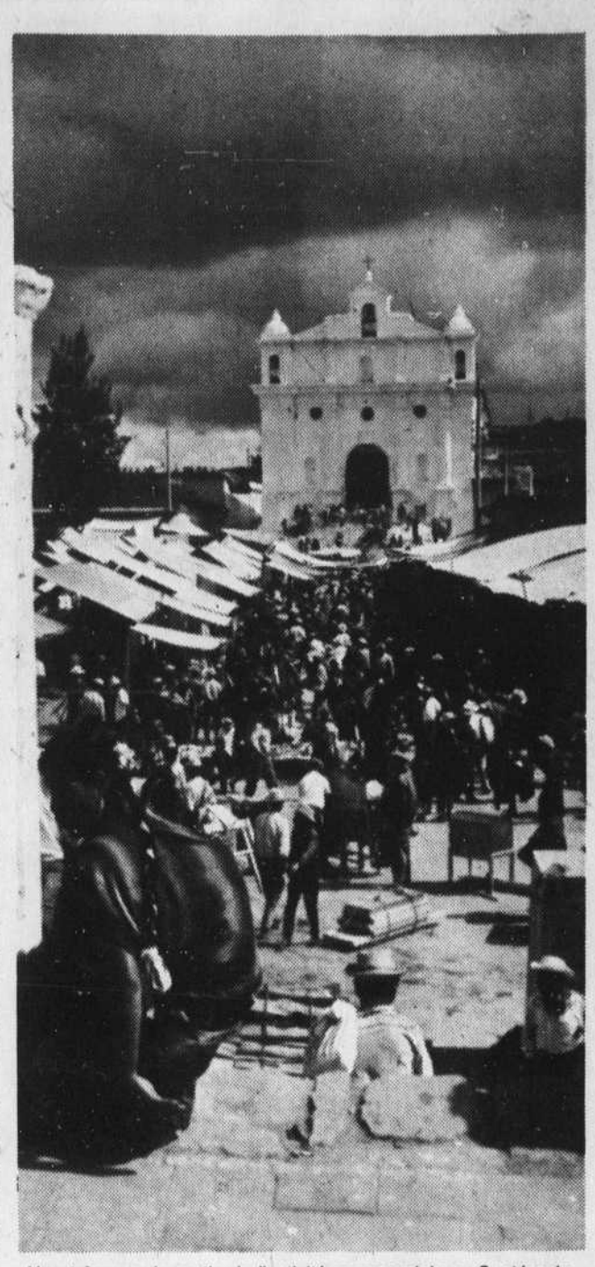

Une très grande partie de l'activité commerciale au Guatémala se déroule dans les marchés publics où l'achat d'un couple de poulets ou d'une poignée de maïs absorbe la matinée.

De graves pertes de revenus pour "la terre de l'éternel printemps"

En même temps que des milliers de vies humaines, les tremblements qui ont secoué "la terre de l'éternel printemps" ont fait disparaître des vestiges importants de la civilisation maya et de l'époque coloniale, espagnole au Guatémala.

Alors qu'on compte toujours les cadavres, le temps n'est pas encore venu de faire le bilan des pertes au niveau de l'architecture historique dans la petite république centro-américaine.

Mais, un fait est indéniable; l'industrie touristique, un des plus importants employeurs au pays et la seconde source de devises étrangères après le café, sera profondément perturbée au cours des prochaines années.

Pas moins de 500,000 touristes — dont la moitié ne venaient pas de l'Amérique centrale — ont visité l'an dernier la patrie du poète Asturias. Ces visiteurs ont laissé pas moins de $100 millions à la porte des temples mayas ou dans les marchés exotiques où les Indiens vendent leur artisanat aux couleurs vives.

Tout comme pour l'économie en général, l'industrie touristique commençait à prendre de l'essor. Le nombre de chambres d'hôtel a presque doublé depuis cinq ans et atteint maintenant 4,000 unités. En raison des salaires très bas versés à la main-d'oeuvre locale, les prix demandés sont dérisoires par rapport aux tarifs nord-américains.

Au moins 12,000 canadiens ont visité l'an dernier les principaux sites touristiques du pays: l'église de Chichicas-tenango où les Indiens font brûler des chandelles sur un lit de pétales de roses, le lac Atitlan ceinturé de pittoresques villages séparées par d'énormes volcans, l'ancienne capitale dont le nom révèle toute la noblesse: Santiago de les Caballeros de Antigua de Guatemala et les piramides perdues dans la jungle du Tikal.

Jusqu'à maintenant enant ni les éruptions volcaniques, ni les assassinats politiques (le Guatémala partage des records avec l'Argentine en ce qui concerne les ambassadeurs) n'ont parvenu jusqu'à maintenant à repousser les visiteurs.

La crainte d'épidémie, les disponibilités notelières et les difficultés de transport ne manqueront pas cependant de réduire le nombre de touristes au cours des deux prochaines années.

Bonn libéralise l'avortement

BONN (Reuter) — Par 234 voix contre 181, le Bundestag a approuvé une proposition du gouvernement libéralisant la loi sur l'avortement, hier.

La nouvelle loi autorise l'avortement dans les premières douze semaines qui suivent la conception, si la grossesse nuit à la femme sur le plan social, si elle a été violée, ou s'il y a un risque de malformation chez l'enfant à naître.

Théoriquement, la décision du Bundestag doit être ratifiée par le Bundesrat (chambre haute), où les partis de l'opposition disposent de la majorité. Mais le Bundestag peut passer outre à tout vote contraire de la chambre haute.

Aux détenteurs des débentures 7½%, Série "C", à fonds d'amortissement daté du 15 mars 1967 et échéant le 15 mars 1979. de

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

AVIS DE RACHAT

Avis, par les présentes est donné que, conformément aux dispositions de l'acte de fiducie intervenu entre Coopérative Fédérée de Québec et Société de Fiducie du Québec, maintenant connue sous le nom de Fiducie du Québec, ès-qualité de fiduciaire, devant Me J.-Pierre Dubé, notaire et portant la date officielle du 15 mars 1967, les débentures 7½%, Série "C" suivantes de Coopérative Fédérée de Québec, actuellement en cours et émises en vertu dudit acte de fiducie, seront rachetées pour le fonds d'amortissement le 15 mars 1976 à toute succursale dans la Province de Québec de la Banque Canadienne Nationale à leur valeur nominale plus les intérêts courus et impayés à la date fixée pour le rachat soit le 15 mars 1976:

CD-005 - 022 - 028 - 091 - 113 - 116 -

CM-010 - 037 - 060 - 065 - 086 - 093 - 106 - 138 - 157 - 164 - 169 - 186 - 189 - 194 - 197 - 262 - 265 - 268 - 271 - 286 - 291 - 294 - 304 - 307 - 310 - 315 - 328 - 353 - 362 - 379 - 382 - 442 - 451 - 456 - 469 - 476 - 483 - 487 - 492 - 495 - 500 - 513 - 516 - 524 - 529 - 540 - 555 - 574 - 583 - 590 - 594 - 608 - 625 - 631 - 635 - 680 - 682 - 689 - 703 - 708 - 717 - 728 - 749 - 808 - 815 - 820 - 845 - 896 - 910 - 933 -

Avis, est de plus donné que les susdites débentures 7½%, Série "C", cesseront de porter intérêt à partir du 15 mars 1976.

Les susdites débentures 7½%, Série "C", doivent être remises avec, y attachés, les coupons d'intérêts échéant le 15 septembre 1976.

N.B.: A ce jour, les débentures de l'échéance ci-haut mentionnée et portant les numéros ci-après énumérés, qui furent rachetées pour le fonds d'amortissement le 15 mars 1972, 1973, et 1975 n'ont pas été présentées:

CS-003 - 008 - 023 - 026 - 033 - 038 - 040 - 087 - 088 - 096 -

CM-040 - 058 - 064 - 089 - 159 - 171 - 200 - 303 - 326 - 330 - 450 - 467 - 523 - 531 -827 - 905 -

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 13 février 1976.

POUR LE COMPTE ET AU NOM DE COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
FIDUCIE DU QUÉBEC, fiduciaire
511, PLACE D'ARMES
MONTRÉAL (QUÉBEC)

Appels d'offres

Des soumissions cachetées, adressées à :

La Direction de
l'Approvisionnement
Le Comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 (Cojo)
Case postale 1976
Montréal, Québec H3C 3A6

Le Comité Organisateur des Jeux Olympiques de 1976
Case postale 1976
Montréal, Qué., Canada
H3C 3A6

RMS No. 8724 – Mobilier et équipement de bureau des lieux d'entraînement et de compétitions :
–fauteuils – chaises – tabourets – bancs – tables – bureaux – classeurs – armoires métalliques – étagères – casiers métalliques – écrans – tableaux – miroirs – lampes – horloges – cendriers – patères – cintres – fontaines – paniers à papier – parasols – éventails – extincteurs – lits pliants – cadenas – lampes de poches et équipement divers.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures, le mardi 2 mars 1976.

RMS No. 8846 – Draps de lits – taies d'oreillers – serviettes.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 10 heures, le vendredi 20 février 1976.

RMS No. 9547 – Equipement d'entretien :
– Aspirateurs industriels – chariots – seaux – seaux avec essoreuses – poubelles – balais mécaniques – cireuses – appareils téléscopiques – machines à nettoyer les murs avec compresseur – nettoyeurs à vadrouille – tondeuses, etc.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 14 heures le mercredi 25 février 1976.

RMS No. 2733 – Papier pour l'impression des publications du Cojo.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures le mardi 24 février 1976.

RMS No. 8947 – Protection murale :
– fourniture et pose de produits spéciaux de protection murale.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 15 heures, le jeudi 26 février 1976.

RMS No. 7451 – Tables de chevet à deux tiroirs et serrures.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures le jeudi 26 février 1976.

RMS No. 11810 – Véhicules tout-terrain, électriques et à essence.
Ces soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures le mercredi 25 février 1976.

Les intéressés peuvent obtenir le cahier des charges desdites soumissions au Cojo, Bureau 014, 155, rue Notre-Dame est, Montréal, Québec, à partir du lundi 16 février 1976.

Nous vous signalons que les seules soumissions prises en considération seront celles présentées en duplicata, sur les formulaires fournis par la direction de l'Approvisionnement, et remplies conformément aux directives contenues dans ces formulaires. Ces soumissions nous seront ensuite retournées dans l'enveloppe-retour fournie spécialement à cet effet, à l'heure et date indiquées pour chacune des soumissions.

Le Cojo ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

Raymond Barnabé
Téléphone : (514) 286-3179

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Prenez avis que la compagnie: "MONTREAL AUTOMOBILE STORAGE INC" demandera au Ministre des Institutions Financières, compagnies et coopératives la permission d'abandonner sa charte

Me. Jacques Brunet

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 février 1976, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Carnval Ice Inc./Les Glaces Carnaval Inc. ont été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10e jour de février 1976, sous le numéro 2666856.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

MARIE-THÉRÈSE-SYLVIE CÔTÉ.

AVIS est, par la présente, donné que Marie-Thérèse-Sylvie Côté, étudiante, domiciliée au 105, rue Frontanac, St. Bruno-de-Montarville, district de Montréal, Québec, présentera une requête au Lieutenant-gouverneur en conseil pour changer son nom à Marie-Thérèse-Sylvie Choquette.
Montréal, le 3 février 1976.
Les Procureurs de la Requérante,
Clarke, Kooiman & Wyllie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-05-000337-764
JEAN SARRAZIN, résidant et domicilié à Verdun, district de Montréal
DEMANDEUR
-vs-
FRANCINE LABELLE, présentement d'adresse inconnue
DEFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse FRANCINE LABELLE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.
MONTRÉAL, ce 10 février 1976.
A. BEAULIEU P.A.C.S.M.
Mes POUPART THOMAS & ASS., 255 St-Jacques, Montréal, Qué.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-02-037748-758
LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM
partie demanderesse
- vs -
M. & MME DERICK REYNOLDS
partie défenderesse

Les défendeurs M. & Mme Derick Reynolds, pour lesquels une copie de la déclaration et du bref d'assignation ont été déposées au bureau de cette Cour, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.
MONTRÉAL, ce 11 février 1976
LAMOUREUX & MIGNAULT,
procureurs de la partie demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 05-002 199-766
DAME GIUSEPPINA POLICICCHIO,
demanderesse,
-vs-
ANTONIO MANCUSO,
défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, ANTONIO MANCUSO, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de l'action en séparation de corps a été laissée à la Cour à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de séparation accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, ce 11 février 1976
ME MARION THIBAULT
400 est, rue Jarry,
Montréal, P.Q. 381-2504

AVIS DE DEMANDE DE PERMISSION POUR ABANDON DE CHARTE

Avis est par les présentes donné que LA COMPAGNIE DE BOIS NOTTAWAY (1964) LIMITÉE NOTTAWAY LUMBER (1964) COMPANY LIMITED, dont le bureau principal est situé à Dorval, province de Québec, fera une demande au Ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.
Montréal, Québec, ce 11e jour de février 1976.
Martineau, Walker, Allison, Beaulieu,
MacKell & Clermont -
Les procureurs de la compagnie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

No. 500-12-057839-767
REJEAN HOTTE
REQUÉRANT
-vs-
MARY RUTH HARTFORD
INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée MARY RUTH HARTFORD est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention, Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de Divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, le 10 février 1976.
bureau de: GAETAN E. LAGARDE, avocat,
1554 est Mont-Royal,
Montréal,
Tél.: 521-2442

La présente est pour aviser, que en vertu d'un acte enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 2644585, la Banque de Montréal (ci-après appelée "la Banque") a rétrocédé et transféré de nouveau à WOODFINE BROTHERS LTD. (ci-après appelé "le client") 37 Stinson St St. St. Laurent, Québec, Business Machines SALES & SERVICES, tout droit, titre et intérêt de la Banque en vertu d'un transport général de créances fait par le client en faveur de la Banque en date du 9 janvier, 1967 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la Division d'enregistrement de Montréal sous le no 1961776.
Fait ce 12e jour de février 1976.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(DIVISION DES DIVORCES)

NO: 500-12-057384-764
YVETTE CASTONGUAY GELLY, domiciliée et résidant à 1985 Wilfrid Pelletier, Anjou, district de Montréal
requérante
-vs-
PAUL GELLY, d'adresse inconnue
intimé

ORDONNANCE
Il est ordonné à l'intimé de comparaître au greffe de cette Cour dans les soixante jours (60) à compter de la dernière insertion des présentes. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée au greffe à l'intention de l'intimé.
Montréal, le 10 février 1976
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT
NANTEL, MERCURE & POLIQUIN,
avocats,
507, Place d'Armes,
Suite 1800,
Montréal, Québec.
Avocats de la requérante.

AVIS DE REQUÊTE POUR CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Warren Everett Landry s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Warren Everett Landy en celui de Warren Everett Vadovic-Landry, ledit nom devant servir a toutes fins légales.
Montréal, ce 30 janvier 1976.
Donald Kujan,
Le procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
GREFFE DES DES DIVORCES
DISTRICT DE JOLIETTE

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 705-12-0000 39-76
DAME ROSALBA GALANTE, domiciliée et résidant au 187 Daze, Domaine Rivest, Rawdon, comté de Montcalm, district de Joliette,
requérante
-vs-
RINALDO DI STEFANO, d'adresse inconnue,
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé Rinaldo Di Stefano est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de Joliette à son intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
JOLIETTE, le 4 février 1976
Mes Landreville & Bourduas,
348 rue Notre-Dame,
Joliette, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-056933-751
ANDRÉ LUCIEN LARAMÉE,
Requérant,
-vs-
DAME MARIE YOLANDE TOUSIGNANT,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est enjoint à l'intimée Dame Marie Yolande Tousignant, à l'intention de laquelle une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe de cette Cour, pour elle, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours.
Montréal ce 22 janvier 1976
Me Gilles Dansereau, avocat
60 rue St-Jacques, chambre 401
Montréal, P.Q. H2Y 1L5
Procureur du requérant.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

NO: 12- 057668- 760
ANDRÉ LADOUCEUR,
Requérant
-vs-
YOLANDE COURTOIS,
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée YOLANDE COURTOIS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
MONTRÉAL, ce 9 février 1976.
(S) A. BEAULIEU,
Régistraire adjoint.
Me J. Eloi Gervais, C.R.
GERVAIS, TANNAGE, BÉLANGER
GAUTHIER, BOUCHARD & DESAULNIERS
507 place d'Armes, #1209
MONTRÉAL

toronto

Prises de bénéfices

La cote a été mixte et l'activité grande hier à la Bourse de Toronto. Des prises de bénéfices y ont fait baisser des prix.

L'indice des industrielles a fléchi de .33 et est tombé à 191.75, celui des minerais, de .03 et est tombé à 85.29, alors que celui des pétroles de l'Ouest a monté de .12 et atteint 214.68 et celui de l'or, de 3.38 et atteint 287.02.

Le volume a été de 3 millions d'actions, d'une valeur totale de $28.43 millions, contre 3.67 millions d'actions d'une valeur totale de $31.85 millions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 233 gains, 228 pertes et 248 inchangées, contre 259 gains, 166 pertes et 236 inchangées la veille.

Dix des parties constituantes de l'indice industriel ont régressé. Les plus fortes baisses y sont subies par les boissons alcooliques, les communications et les aciers. Parmi les six gagnants, les plus grands sont la fiducie et les pipelines.

Massey-Ferguson a monté de 1 7-8 et atteint $27 5-8. La compagnie songe à offrir au Canada des actions privilégiées dont la valeur totale pourrait être de $60 millions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abby Glen	4125	385	365	375	−15
Aby Gin w	1500	100	100	100	− 7
Abitibi	22305	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Abitbi 10	150	$51	51	51	
Acklands	440	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
Acme Gas	5000	9½	9½	9½	
Adanac M	1000	20	20	20	− ½
Advocate	400	170	170	170	
Afton Min	100	$6⅛	6⅛	6⅛	− ⅜
Agnico E	6500	435	420	430	− 5
Agra Ind	1700	$7⅛	7	7	+ ⅛
Akaitcho	1200	100	100	100	
Albany	73700	31	28	31	+ 3
Alt East G	8075	$9¼	9	9⅛	+ ⅛
Alt Energy	18950	$10	9⅝	10	+ ⅜
Alta Gas A	9060	$12⅜	12½	12⅜	+ ¼
Alta G C p	205	$56	56	56	
Alta G D p	z2	$124	124	124	
Alta G E p	z50	$20¾	20¾	20¾	
Alcan	15096	$24	23⅞	24	+ ⅛
Alcan pr	300	$28	28	28	
Algo Cent	310	$14	14	14	
Algoma St	1416	$27⅜	27½	27½	− ⅛
All-Can B	1500	240	235	235	
Alliance B	600	410	400	410	−15
Alminex	670	$5¾	5¾	5¾	
Alumin 4 pr	166	$13	13	13	+ ½
Almin 4½ p	155	$38	38	38	+ 1
Alum 3rd p	300	$27¾	27¾	27¾	+ ¾
Am Bonza	9000	350	330	345	+10
Am Larder	3000	29	29	29	− 2
Am Eagle	2500	38	38	38	− 1
Andres W	1500	$11⅜	11	11⅛	+ ⅛
Ang CT 290	z50	$28¾	28¾	28¾	
Ang CT 315	z10	$32¾	32¾	32¾	
Ang U Dev	3100	108	106	108	+ 2
Aquitaine	2450	$21¼	20⅝	20⅝	− ⅜
Argus B pr	375	$28¾	28⅜	28⅜	+ ⅛
Argus C pr	300	$14½	14½	14½	+ ¼
Asamera	1300	$9⅜	9¼	9⅜	− ⅛
Asbestos	1100	$27⅞	27	27⅛	+ ⅛
Ashland C	700	$11	10⅞	11	− ⅛
Atco A	7750	$14½	14¼	14½	+ ¼
Atl C Cop	3000	39	39	39	+ 6
Autolec I	600	$5	5	5	
Ato Hard A	690	$13	12½	13	+ ¾
Avoca M	1000	13	13	13	− 1
BP Can	1439	$11¼	11	11	− ⅛
Bad Boy	800	415	410	410	
Ballndery	10500	24	23	24	+ 1
Banister C	1100	$8⅜	8½	8½	− ⅛
Bank BC	120	$21	21	21	
Bank Mtl	9013	$16¼	15⅞	16	− ⅛
Bank N S	18983	$42⅜	41¾	41¾	− ¾
Bankeno	19050	277	260	267	− 6
B Cdn Nat	8336	$15⅜	15	15½	− ¼
BCdn Natr	2135	68	53	65	− 5
Barex	500	10	10	10	
Bary Expl	500	42	42	42	− 2
Bay Mills	200	$13½	13	13½	
Bell Canad	12021	$46	45⅜	45⅜	− ¼
Bell A pr	z11	$45⅜	45	45	
Bell C pr	100	$25¾	25¾	25¾	− ¼
Bell 2.28	400	$26⅜	26¼	26¼	− ⅛
Bell Can W	27275	360	340	340	−20
Beth Cop A	540	$12	12	12	− ¼
Big Nama	47600	13	11½	13	+ 2
Black P A	150	450	450	450	
Block Bros	8600	420	405	420	+10
Bombrder	100	300	300	300	− 5
Bovis Cor	6503	107	102	102	− 5
Bow Valy	18342	$18⅜	17⅞	18¼	+ ¼
Bow-m pr	z35	$39	39	39	
Bralor Res	1600	240	235	235	− 5
Bramalea	1200	$6	5⅞	6	+ ⅛
Brameda	22600	162	155	155	− 5
Brascan A	9002	$12¼	12	12¼	
Brenda M	3175	$6¾	5⅞	6⅜	+ ⅜
Brdg Tank	z50	390	390	390	
Bridger	3650	485	480	485	
Brinco	311	400	400	400	
BC Forest	1400	$22	21¾	21¾	+ ¼
BC Frest p	z50	$32⅞	32⅞	32⅞	
BC Phone	2435	$12	12	12	+ ½
BCPh 6.80	z13	$17¼	17¼	17¼	
BCP 7.04 p	z50	$17½	17½	17½	
BCP 10.16 p	100	$25¾	25¾	25¾	
Broul Reef	3500	29	26	26	
Brunswk	13950	480	470	470	−10
Budd Auto	6150	$7	6¾	7	+ ¼
Budd A w	1900	250	250	250	+ 5
Bulora Cor	11000	48	46	46	− 2
Bulora rt	8000	2½	2	2½	
Burns Fds	z66	$70⅜	10⅜	10⅜	
Bushnell	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
CAE A	2450	$11½	11⅛	11½	+ ⅜
CFCN	17100	$7½	7⅛	7½	+ ⅜
Cad Frv	930	$10⅞	10¾	10¾	− ⅛
Cal Pow A	775	$28¾	28½	28½	− ⅛
Cal P 10 p	30	$104	104	104	
Cal P 9.80	25	$101	101	101	
Calvert	4000	19	18	18	− 1
Cam Mine	8016	33½	33	33	
Camflo	5150	$9⅜	9¼	9⅜	+ ½
C Chib A	2050	410	400	400	− 5
Camp RL	725	$24¼	24	24¼	
Campau A	400	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Can Cem L	2355	$10½	10⅛	10½	
Can Dev p	11115	$100	99⅞	100	
Can Malt A	375	$21	20⅜	20⅜	− ⅜
C Nor West	6690	$6⅜	6⅛	6¼	− ⅛
C Pakrs C	550	$21¾	21¾	21¾	
Can Perm	2850	$19⅜	19	19⅜	+ ¼
C Safway p	z15	$79¾	79¾	79¾	
CS Pete	88400	400	375	395	+10
C Tung	1825	285	285	285	− 4
Cdn Arrow	z125	12	12	12	
C Cablesy	1040	$14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
C Cable w	500	156	156	156	− 9
Cdn Cel	3050	$7	6¾	7	− ⅛
CC Man A	400	$24	24	24	− ½
C Curtis	z100	48	48	48	
C Ex Gas	18350	355	340	345	− 5
CGE	100	$27½	27½	27½	
CG Invest	1200	$20	20	20	
C Hidrogas	1700	100	100	100	
C Homestd	8075	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
C Hydro	2816	$7¼	7	7⅛	
CI Bk Com	8371	$26¾	26¼	26½	+ ¼
CIL	2255	$23⅜	23	23	− ¼
CI Powr A	200	$16	16	16	+ ⅛
C Lencour	2000	11	11	11	
C Manoir	1800	440	440	440	
C Marconi	2200	475	465	465	−10
C Occdental	650	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
CP Inve	8594	$19	18⅞	18⅞	− ⅛
CP Inve pr	279	$38	38	38	
CP Ltd	23196	$16⅛	15⅞	16	+ ⅛
CPL A p	100	$8½	8½	8½	
CPL 4 p	500	$6½	6½	6½	− ⅛
C Reserve	3000	380	375	375	−10
Cdn Salt	1300	$13½	13	13	− ½
Cdn Sup O	3700	$42½	42⅜	42½	
Cdn Tire	z10	$46¼	46¼	46¼	
Cdn Tire A	4285	$50½	50⅛	50¼	− ⅛
C Ulities	7100	$11½	11¼	11¼	− ¼
C Util 4¼ p	z20	$39	39	39	
C Util 5 pr	z25	$49¾	49¾	49¾	
C Util $1.25	z40	$22½	22½	22½	
CU 10¼	300	$26⅜	26¼	26⅜	− ⅛
C Util w	11800	375	350	360	− 5
CWN G 4 pr	110	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅜
CWN 5½ p	150	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Canron	1160	$22	21⅜	21⅜	− ⅜
Capit Div	z600	27	27	27	
Cara	1300	$6¼	6	6¼	+ ¼
Carl OK	6690	325	320	320	
Carl A p	875	$21	20⅜	21	+ ¼
Carma A	750	$10	9⅞	10	+ ¼
Cassiar	5790	$7⅞	7½	7¾	+ ⅜
Cassidy L	200	420	410	420	+20
Casidy A p	100	$6¾	6¾	6¾	
Celanese	6555	$6	5¾	5¾	− ⅛
Cent Pat	1300	91	91	91	
Charter Oil	300	355	355	355	+ 5
Chib Kay	6500	12	11	12	+ 1
Chib M	1000	32	32	32	− 3
Chieftan D	3300	$9½	9¼	9¼	− ⅛
Chimo	1000	94	94	94	− 3
Chromaco	1500	200	200	200	
Chrysler	3050	$14⅞	14⅝	14¾	− ⅛
Claiborne	100	225	225	225	
Coch Will	3500	34	32	33	
Coin Lake	9500	10½	10½	10½	+ ½
Cominco	2155	$37⅞	37½	37½	− ½
Com Cap	1450	310	305	305	− 5
C Holiday I	5200	375	365	370	− 5
CHIns A p	975	$18½	18½	18½	− ½
Compro	175	435	435	435	−15
Comtech	300	405	400	400	− 5
Cotech A p	100	$12	12	12	+ 5
Con Bath A	4240	$33½	32⅝	32¾	− ⅜
Con Bath p	100	$17	17	17	+ ¼
C Bath 68 w	375	$14¾	14½	14½	− ¼
Con Bldg	1500	265	261	264	+ 4
Con Fardy	1510	360	345	350	−15
C Durham	3000	60	59	59	− 1
C Morisn	10550	201	190	194	− 6
Cons Prof	19000	34	31	34	+ 3
C Rexspar	13040	79	77	78	− 1
CRxp r	32010	10	9	10	+ 1
Con Textle	400	185	185	185	
Con Distrb	5720	415	395	415	+15
Cons Gas	4311	$13¼	13⅛	13¼	
Con Gas A	115	$57	57	57	
Con Gas D	1000	$21½	21⅜	21⅜	
Control F	100	305	305	305	+ 5
Conwest	1100	350	350	350	+10
Copeland	300	170	170	170	
Cop Fields	348	135	132	132	− 3
Corby vt	540	$16¾	16½	16½	− ⅛
Cornat Ind	1255	465	450	465	+20
Coseka R	21700	355	345	350	−10
Costain R	10800	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Costin R w	800	315	310	315	+10
Courvan	z63	6	6	6	
Craig Bit	200	365	365	365	
Craigmt	3200	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Crain R L	1175	$11⅜	11½	11½	
Crestbrk	2400	$5	470	5	+15
Crwn Life	z24	$54¼	54	54¼	
Crwn Trst	700	$20	19½	19½	
Crush Intl	15775	$10½	9⅞	10½	+ ¾
Cuvier M	3200	101	100	100	−5
Cyprus	1100	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ½
DRG Ltd A	400	$5⅞	5¾	5¾	
Dalmy A	2800	$10¼	10⅛	10¼	− ¼
Daon Dev	3150	$8⅜	8¼	8¼	
Daon A	2250	$7	6¾	6¾	
D Aragon	2000	15½	15½	15½	
Datline	100	355	355	355	
Decca R	11920	$5⅜	5½	5½	
D Eldona	3500	39	38	39	+ 1
Delta Ben	500	130	130	130	+15
Deltan Ltd	100	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Denison	1056	$64½	64½	64½	
Dicknsn	3900	$6⅛	5¾	6	+ ⅜
Discovry	1000	71	71	71	+ 1
Dist Tr A	200	325	325	325	
Domain I	1100	$10⅜	10½	10⅜	+ ⅛
Dome	460	$37¾	37¼	37¾	+ ½
Dome Pete	3325	$34	33⅜	33⅜	− ⅜
D Bridge	1250	$30	29¾	30	
D Citrs A	100	$5¼	5¼	5¼	− ¼
D Explor	10700	31	29	31	+ 3
Dofasco A	1500	$27⅛	26¾	26¾	− ⅜
Dofasco p	z100	$54	54	54	
Dom Lime	200	$10	10	10	
Dom Store	17700	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅜
D Textie A	3700	$8⅜	8½	8⅜	+ ⅛
Domtar	7405	$25⅜	24⅞	25⅜	+ ⅜
Douglas L	200	225	225	225	+ 5
Du Pont	700	$20¼	20	20¼	
Dustbane	440	$6½	6½	6½	+ ½
Dylex L A	2100	$7¾	7¾	7¾	
E-L Fin	400	$5½	5½	5½	+ ⅛
E-L Fin w	400	115	115	115	
East Mal	1282	207	200	200	− 5
East Sul A	1010	155	150	155	
Ego Mines	1000	68	68	68	+ 1
Electro A	1500	$5⅜	5⅛	5⅛	
Emco	917	$8½	8½	8½	
Emco w	500	350	350	350	−15
Extndcar	2200	$6⅝	6½	6⅝	
Falcon C	6400	$8	7⅝	7⅝	− ⅜
Falcon	452	$34	34	34	− ¼
Fed Ind A	25550	$6⅛	5⅞	6⅛	
Fields S	100	$9½	9½	9½	
Finning T	525	$12½	11¾	12⅜	+ ⅜
F City F wt	200	265	265	265	
F Mar	7500	48	47	48	+ 2
Foodcrp Lt	300	285	280	280	− 5
Foodex S	2850	420	400	415	− 5
Ford Cnda	400	$90	88½	90	+2½
F Sea A pr	300	$5¾	5¾	5¾	− ⅛
Francana	1650	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Frobex	1500	10	10	10	− ½
G&H Steel	1800	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
GSW Cl A	z75	$6⅛	6⅛	6⅛	
GSW Cl B	150	$6⅛	6⅛	6⅛	
Galt Mal A	100	$6	6	6	− ½
Gaz Metr	100	$6⅞	6⅞	6⅞	− ⅛
Gaz M 66w	6500	18	18	18	− 2
G Distrb A	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
GMC	541	$63	63	63	− ¼
Genstar L	16631	$22⅛	21⅞	21⅞	+ ⅛
Gnstar L w	6300	$8½	8¼	8¼	
Gesco Dis	900	390	370	390	+30
Gnt Masct	85500	179	162	169	− 2
Giant Yk	200	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Gibraltar	6700	$6½	6	6½	+ ½
Glendale	4100	240	215	215	−24
Goodyear	300	$14⅞	14⅞	14⅞	− ⅛
Gozlan	100	370	370	370	+ 5
Granduc	600	134	130	134	+ 4
G-L Nickl	4000	82	79	79	− 2
GL Paper	2695	$27¼	26¾	27¼	+ ¼
GL Pap w	2700	$7¼	7	7¼	− ⅛
GN Fin	1333	120	119	120	− 2
Gt W Life	500	$5¼	5¼	5¼	
Gt West S	1300	$6¼	6	6¼	+ ⅛
G West wt	2200	245	245	245	+ 3
Greyhnd C	z100	40	40	40	
Greyhnd	2600	$19⅜	19⅜	19⅜	
Guar Trst	200	$6¾	6¾	6¾	
Gulf Can	3500	$29⅜	29¼	29¼	− ¼
Gulfstrem	59600	35	32	34	+ 1
Hambro C	4500	241	235	235	− 1
H Group A	1800	$5	5	5	
Ham Tr	198	$12½	12½	12½	
Hand Chm	100	$7½	7½	7½	
Hardee	2000	100	100	100	+ 4
Hard Crp A	3000	$6¾	6¼	6¼	− ¼
Hard Crp C	400	$6	6	6	
Harlequin	723	$9¼	9¼	9¼	
H Wood	1000	88	88	88	
Hawker S	3920	$7⅜	7¾	7¾	− ⅛
Hayes D A	1541	$7¾	7½	7⅝	+ ⅛
Hedway C	1000	315	315	315	+ 5
Highmont	1100	111	110	110	−10
Holinger A	200	$32½	32½	32½	+ ½
Homco A	900	200	195	200	+15
Home A	1731	$31¼	30¾	31¼	+ ¼
Horne Pit	z25	355	355	355	
H Bramor	100	275	275	275	
Howdn DH	300	$8½	8½	8½	
Hud Bay A	7343	$17¾	17⅜	17⅝	+ ⅛
H Bay Co	10895	$18	17¾	17¾	− ½
HB Oil Gas	3028	$39⅜	39⅛	39½	+ ¼
HB Oil G pr	z100	$39½	39½	39½	
Hur Eri A	400	$24½	24¼	24¼	
Hur Eri 7¼	2800	$21	20¾	20¾	+ ⅛
Husky Oil	2361	$20	19¾	20	+ ¼
Husky A pr	165	$35	35	35	+1⅞
Husky B pr	z75	$35	35	35	
Husky E w	820	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Hydra Ex	1130	32	32	32	+ 1
IAC	4750	$19½	19¼	19¼	− ⅛
IAC 4½ p	100	$58	58	58	−16
ITL Ind pr	300	$8¾	8¾	8¾	
IU Intl	21420	$12⅞	12⅜	12¾	− ¼
IWC Com	500	170	170	170	+10
Imasco A	3000	$26	25	25	− ¾
Imp Oil A	21932	$23½	23	23½	+ ⅜
Indal	1975	$14	13¾	13⅞	
Indusmin	570	$9½	8⅜	9½	+ 1
Inland Gas	500	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Inland G p	200	$10¼	10⅛	10⅛	− ⅜
Inter-City	3850	465	455	455	− 5
Inter C B w	3900	260	255	260	
Intermetco	350	$7¼	7¼	7¼	
IBM	155	$252	249	249	− 8
Int Mogul	2725	300	290	290	−15
I Mogul A	1143	$10⅛	10	10	
Inco A	14300	$31⅜	31¼	31⅜	+ ⅛
Inco B	1310	$31⅜	31¼	31¼	− ⅛
Interpool	1300	$11¾	11½	11⅝	+ ⅛
Intpr Pipe	8135	$14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
Int Pipe w	13800	63	60	63	+ 3
Ipsco	800	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
Iny Group	z30	$7⅜	7⅜	7⅜	
Inv Grp A	2719	$7½	7⅜	7½	+ ¼
Inv Grp 5 p	1155	$14½	14⅜	14⅜	− ¼
Irwin T A	700	230	230	230	
Island Tel	z5	$9	9	9	
ISO	900	115	115	115	− 1
Ivaco A	1100	$9⅝	9½	9½	
Jannock	z50	$5¾	5¾	5¾	
Jannock B	675	$11	10¾	10¾	− ½
Jelex	1040	8	8	8	+ 1
Jorex Ltd	3000	21	21	21	+ 1
K-Tel Intl	500	400	400	400	+ 5
Kaiser Re	7615	$12⅛	11⅞	12	
Kaiser wt	2400	$9⅛	9	9	− ⅛
Kaps Tran	4225	234	226	229	− 1
Kelsey H	150	$9⅛	9¼	9¼	+ ¼
Kerr A A	3387	$11⅜	11¼	11¼	− ½
K Anacon	15000	29	25	28½	+3½
Koffler A	2820	470	455	460	−15
Koffler A p	100	$7½	7½	7½	+ ¼
La Luz	200	$7½	7¼	7½	
Labatt A	1705	$17½	17⅛	17⅛	− ¼
Lab Min	535	$33½	33	33¼	+ ¼
Lacana	2400	355	350	350	−10
Laidlaw A	12600	$7	7	7	
LOnt Cem	7930	415	405	410	
Lakehead	7000	24	24	24	
Laurasia	500	46	46	46	− 1
Lau Fin	150	$7½	7½	7½	
Lau Fn 6¼	z25	$13¼	13¼	13¼	
Lau F 1.25	125	$14¼	14¼	14¼	
Leigh Inst	810	233	225	225	− 5
Levy A pr	500	$5⅜	5⅜	5⅜	− ⅛
Liberian	z25	$15½	15½	15½	
Linc A p	100	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
LL Lac	300	146	146	146	+ 1
Livingsto	z60	$11½	11½	11½	
Living pr	z15	$33½	33½	33½	
Living w	150	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Lob Co A	940	$5	495	5	
Lob Co B	1100	$5	5	5	
Lob Co pr	200	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅛
Lob Ltd Ap	z25	$13¾	13¾	13¾	
Lochiel	8650	117	112	115	+ 1
Loeb M	200	315	315	315	
Logistec A	200	185	185	185	
Lost River	2800	274	266	266	− 4
Lytton M	3500	73	71	72	− 4
MDS Helth	2000	250	250	250	
MEPC	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
MEPC w	2500	95	92	95	+ 1
MICC	100	$11	11	11	− ¼
MLW Wor	z20	$14	14	14	
MTS Inter	1700	23	22	23	+ ½
Maclarn A	200	$30	30	30	
Maclarn B	100	$30	30	30	
MH Cable	400	$8¾	8¾	8¾	
Mclan H A	150	$9	9	9	+ ¼
MB Ltd	15540	$23	22	22⅞	− ⅛
Madeline	1800	205	205	205	
Magnetcs	11600	58	55	58	+ 3
Maistc Wil	4750	320	305	310	− 5
Major H D	502	450	450	450	
Man Bar	4500	75	74	74	− 1
M Lf Gard	z25	$20¼	20¼	20¼	
M Lf Mills	200	$27½	27½	27½	− ½
Maritime	1334	$16	15⅞	16	
Martin	7000	13	13	13	
Mas F	127803	$27¾	25¾	27⅜	+1⅜
Mas F 2.50	600	$26¼	26⅛	26¼	
Matchan	13000	15½	13	14	− 1
Matomi A	1100	$16⅜	15⅜	15⅜	− ⅜
Mc Adam	10000	46	42	46	+ 3
McGraw H	100	485	485	485	
Mc Intyre	2800	$46¾	46	46¾	+ ¾
McLaghlin	11950	$10	9⅞	9⅞	
Melchers	1800	300	300	300	+15
Melton R E	3400	425	415	425	
Melton A w	2000	245	235	245	+10
Mentor	16100	160	160	160	
Mercantil	7560	$16¼	15¾	16	+ ¼
Merland E	22450	335	315	325	
Meta Uran	2000	10½	10½	10½	
Met Stor A	400	$15⅛	15⅛	15⅛	
Met Trust	200	$15½	15½	15½	+ ¾
Mex LP	244	400	400	400	−55
Mex LP pr	126	$6¼	6¼	6¼	− ⅛
Mindamr	2000	20	20	20	
Moffat A	300	$8	8	8	
Molson A	9050	$17¼	17	17	− ⅜
Moneco A	1050	$20¾	20	20	− ½
Mtl Trust	100	$13¾	13¾	13¾	− ¼
Moore	11110	$48	46⅝	47⅜	− ⅞
Multi-Mi	7000	50	50	50	
Multi Acc	707	340	325	340	+10
Murphy	850	440	435	440	− 5
Mymar M	1000	55	55	55	+ 4
NBU Mine	300	255	255	255	
NSI Mark	2100	118	115	116	− 9
NaChrs I	4187	$6¼	6	6⅛	− ⅛
Nabrs Dig	100	$26	26	26	− ⅞
Nat Drug p	z70	$6	6	6	
Nat Pete	1200	31	31	31	
Nat Trust	225	$16½	16½	16½	+ ½
Neonex	3000	184	175	180	+ 5
New Ath	z125	9	9	9	
NB Tel	1249	$14⅞	14⅜	14⅞	+ ⅛
NB Tel 1.85	100	$19½	19½	19½	
N Que Ragl	7500	260	245	255	+ 5
N Senator	15100	16	15½	15½	−1½
N York Oil	18800	40	37	37	− 3
Newco Fin	z20	$10¼	10¼	10¼	
Newconx	200	450	450	450	+15
Nick Rim	1500	10	10	10	
Noble M	2000	33	33	33	− 1
Noranda A	8667	$33⅜	33	33¼	− ⅛
Norcen	70600	$12⅞	12½	12½	− ⅜
Norcen B	260	$22	22	22	
Norcn 150	750	$22	21½	21½	− ½
Norcen w	8400	282	265	275	− 5
Nordair L	1205	235	225	225	+ 5
Norlex	8400	15	14½	15	
Normick P	1200	320	315	320	+ 5
NC Oils	5200	56	57⅜	57⅜	+ ⅛
Nor Elect	21689	$33⅛	32⅞	32⅞	
Ne Bell w	5420	$12½	12	12⅜	+ ⅜
Northgat	9300	470	460	460	−10
Northfld	10000	11	11	11	
NW Util p	z91	$39¾	39¾	39¾	
Nowsco W	1900	$11½	11½	11½	+ ⅛
Nu-Wst A	4300	$14⅜	14¼	14¼	
Nudlama	500	33	33	33

Pour l'industrie du ski

La victoire aux Jeux d'hiver demeure l'élément marketing le plus rentable

par John Vinocur

INNSBRUCK (AP) — On dispute actuellement à Innsbruck les Olympiques monétaires, des Jeux où l'on doit payer pour gagner, des Jeux où les chronométrages des courses de ski ressemblent à des signes de dollar lorsqu'affichés sur les tableaux électroniques, à la faveur de la clarté hivernale.

Beaucoup plus qu'aux Jeux d'été, où les vainqueurs des épreuves de vitesse peuvent difficilement vanter leurs crampons ou les chronomètres utilisés, chaque victoire sur la neige signifie des revenus accrus pour les fabricants de skis, de bottines, de harnois, de lunettes, et d'anoraks, et pour les responsables de vols nolisés, d'écoles, de manuels et de stations de ski, et même pour un pays tout entier où le ski est à l'honneur.

Les spécialistes européens de la descente jouissent d'une infrastructure millionnaire.

L'Italien Gustavo Thoeni, titulaire mondial et olympique en slalom, gagnerait entre $250,000 et $300,000 par année. Sa famille construit actuellement un gigantesque complexe de ski dans les Alpes italiennes.

Mais les revenus de Thoeni, aussi impressionnants soient-ils, ne sont rien à comparer aux sommes qui sont dépensées annuellement pour le ski dans le monde. On estime que ce montant dépasse $10 milliards.

On a émis l'opinion ici (et un récent sondage du magazine allemand Der Spiegel le confirme) que 52 pour cent de ceux qui achètent de l'équipement de ski sont influencés par une victoire olympique. Les fabricants perdants sont voués à accuser des pertes.

"Les skieurs tiennent à s'associer à des gagnants", déclare August Kastle, un fabricant autrichien d'équipement de ski.

En Autriche, gagner des courses est une véritable obsession, parce que c'est là le seul moyen de protéger l'image du pays comme centre mondial du ski. On y exporte environ $150 millions par année en équipement, et les stations hivernales représentent une industrie de quelque $760 millions annuellement.

L'Autriche exporte environ 1,000,000 paires de ski chaque année, à comparer à 1,400,000 pour la société française Rossignol, sa plus sérieuse rivale.

Il semble que les Jeux olympiques créent de nouveaux marchés. En 1972, à la suite de trois victoires françaises à Sapporo, la valeur des actions de Rossingol à la Bourse de Paris a grimpé de 60% en un mois.

En 1974, les fabricants autrichiens ont envahi le marché scandinave avec des skis de fond en plastique, remplaçant ainsi les traditionnels skis de bois à la suite des succès récoltés aux championnats du monde de ski nordique à Falun (Suède).

L'industrie norvégienne, qui a exporté 520,000 paires de ski de fond aux États-Unis au cours des deux dernières années pour un chiffre d'affaires de $38 millions, jouerait actuellement son existence même. Ses dirigeants ont les yeux rivés sur les résultats en provenance de Seefeld, à 30 kilomètres d'Innsbruck, et où ont lieu les épreuves de ski nordique.

La même situation existe pour les fabricants de lunettes, de bottines et de harnais. Dans chaque cas, ils font une soumission au fonds général des équipes nationales, leur fournissant de l'équipement ainsi que de l'argent, qui est ensuite remis aux skieurs pour compenser leurs heures de travail "perdues".

Certains pays, entre autres le Canada, les États-Unis et la Suisse, utilisent parfois de l'équipement étranger. Mais règle générale, les skieurs se servent surtout d'équipement de leur propre pays, les Autrichiens et les Italiens ayant même promis solennellement de n'utiliser que du "fait au pays".

Afin d'avoir la chance de s'annoncer comme fournisseur officiel de Rosi Mittermaier, la double titulaire olympique, Willy Bogner, un fabricant allemand de vêtements de ski, a dû verser $95,000 au fonds de l'équipe ouest-allemande. Il en a coûté $190,000 à Marker, un fabricant autrichien de harnais, pour le même privilège.

Ce que chaque nation dépense pour acheter une victoire est difficile à déterminer avec précision.

En France, d'après un relevé économique, l'équipe de ski alpin coûterait au pays environ $1.2 million par année. En Autriche, les dirigeants du fonds collectif avouent qu'ils ont déboursé environ $500,000 au cours des deux dernières années, mais ajoutent qu'ils ont également dépensé $10 millions en recherche, en matériel et en services.

Le fonds en faveur de l'équipe italienne remet environ $800,000 par année à ses membres, auquel la Fédération italienne de ski ajoute $100,000. Mais selon la presse italienne, il en coûterait plus de $2 millions annuellement pour maintenir l'équipe. L'Allemagne de l'Ouest dit que son budget annuel de ski alpin est de $500,000, un chiffre que personne ne prend tellement au sérieux.

La façon de dépenser ces sommes est tout aussi étourdissante que la façon de les recueillir. L'équipe masculine de France, qui est devenue bien ordinaire à la suite de la retraite de Jean-Claude Killy, aurait quand même assez d'équipement pour 81 skieurs, alors qu'elle n'en compte que 13.

La Fédération française de ski aurait dépensé $60,000 en faveur d'un entraînement estival au Chili, ainsi que $150,000 pour son équipe de saut à ski. Cette dernière n'a cependant pas été inscrite à Innsbruck parce qu'elle n'aurait pas été assez forte.

Les sommes versées aux skieurs sous forme de subventions pour leur manque à gagner sont également très difficiles à déterminer, mais la question a perdu de son piquant depuis que le principe même des subventions est accepté sur la scène internationale.

Les journaux autrichiens rapportaient que Franz Klammer, avant sa victoire olympique en descente, aurait retiré quelque $22,000 à la suite de quatre victoires en Coupe du monde.

L'Autrichien Karl Schranz, disqualifié juste avant les jeux de Sapporo pour professionnalisme, aurait déjà répondu à un journaliste qui lui demandait s'il était exact qu'il retirait $65,000 par année de ski alpin: "A ce prix là, j'aurais préféré me reposer dans mon lit."

Et l'industrie du ski n'a pas fini de progresser, semble-t-il. Les fabricants estiment, dans une projection pour l'an 2,000, que le chiffre actuel de 35 millions de skieurs dans le monde aura plus que doublé à 75 millions. Ils auront tous besoin de skis, de bottines et de gants. Et ils changeront de skis au bout de cinq ans en moyenne.

La populaire Rosi Mittermaier de l'Allemagne de l'Ouest sur skis Dynamic II.

Les marchés monétaires

La spéculation oblige les autorités à appliquer l'accord de Rambouillet

PARIS (AFP) — Les marchés des changes viennent de connaître une semaine très agitée, qui a amené pour la première fois les autorités monétaires à appliquer formellement l'accord de Rambouillet destiné à empêcher "les fluctuations erratiques des monnaies".

En une semaine, le mark allemand a gagné un pour cent contre le franc à Paris (1,756 franc contre 1,726) et un pour cent également contre le dollar à Francfort (passant de 2,549 dollars à 2,573). Dans son sillage, le franc suisse a également été demandé sur toutes les places, de même que le florin néerlandais. Par rapport à cette dernière monnaie, la décote du franc français est passée de 0.77 pour cent à 1,75 pour cent, alors que la marge de fluctuation maximale entre les monnaies du "serpent" européen est de 2,25 pour cent.

Outre le franc, la lire italienne, malgré la solution de la crise gouvernementale, et la livre sterling connaissaient une forte baisse. La devise britannique atteignait jeudi un taux de dépréciation record de 30,6 pour cent par rapport aux anciennes parités fixes de décembre dernier.

La crise actuelle a eu pour origine la chute brutale de la lire, il y a trois semaines. La dévaluation de fait de onze pour cent de la peseta espagnole aggravait lundi la confusion et les remous sur le front monétaire international, tandis que l'approche de la rencontre entre le président français Valéry Giscard D'Estaing et le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt échauffait les esprits.

Les devises fortes, mark en tête, suivi du franc suisse et du florin, jouaient leur rôle traditionnel de valeurs refuge, renforcé par les rumeurs sur une réévaluation de la devise allemande et une dévaluation du franc, pourtant formellement démenties mardi et mercredi par les officiels français et allemands. Les banques centrales se lançaient ouvertement, en riposte, dans la bataille contre la spéculation.

La banque de France et la Bundesbank rendaient public mercredi un accord qui renforce leur stratégie commune de défense du "serpent", alors que la Federal Reserve Board américain était intervenu pour la première fois sur le marché mardi soir. Cette application des accords de Rambouillet, qui a entraîné les banques centrales à dépenser plusieurs centaines de millions de dollars par jour, n'avait pas réussi, jeudi, à renverser le mouvement, qui gagnait même le franc suisse, resté jusque là en dehors de la tourmente.

Diversification-I

Trend Exploration Limited nous donne une position pétrolière internationale

Equipe sismique en Indonésie

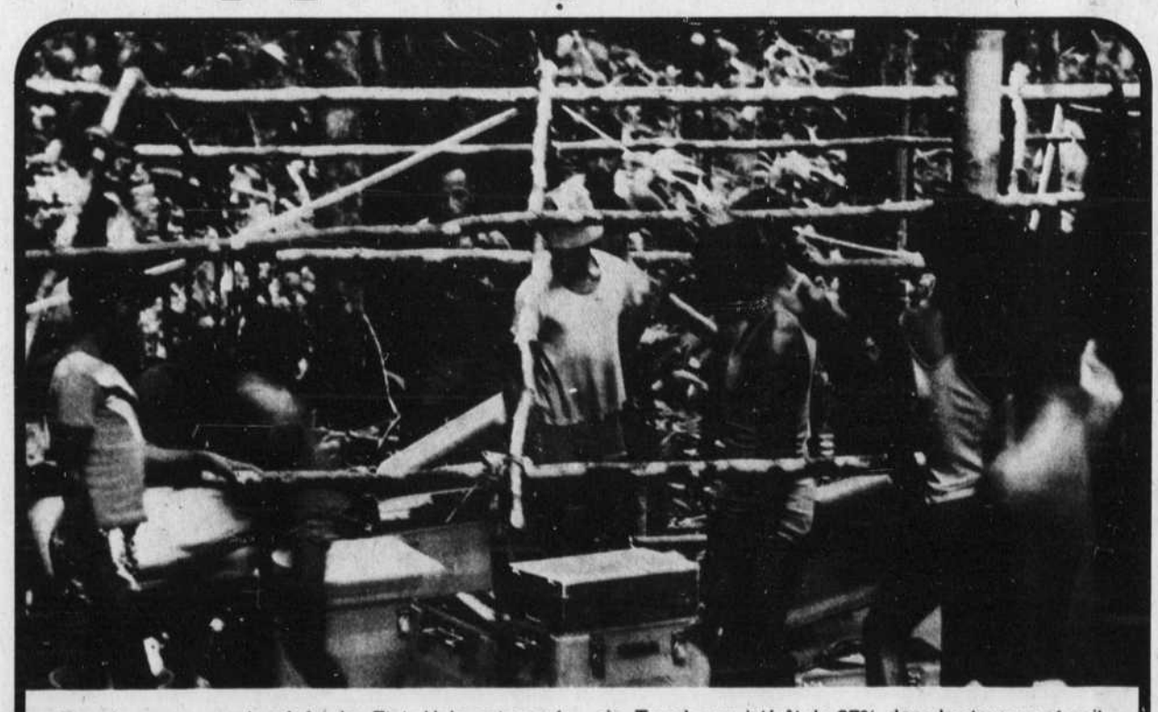

Trend, une compagnie privée des Etats-Unis, est possédée à 57% par Francana Oil & Gas Ltd, qui à son tour est possédée à 55% par Hudson Bay Mining. De son siège social à Denver, Trend envoie des équipes hautement compétentes de géologues, géophysiciens, ingénieurs et spécialistes en terrains pour étudier les prospects de ressources naturelles dans le monde entier. En Indonésie, Trend a un intérêt de 27% dans les travaux et agit comme opérateur pour un contrat conjoint de production avec Pertamina, la compagnie pétrolière appartenant à l'Indonésie. Grâce au succès général du projet, du stade d'exploration jusqu'à celui de production, Trend s'est acquise une réputation solide dans le milieu international des affaires.

Hudson Bay Diecastings Limited · Francana Oil & Gas Ltd. · Terra Chemicals International, Inc. · Division Sylvite of Canada · Trend Exploration Limited · Zochem Limited · Francana Minerals Ltd.

Cuivre, zinc, or, argent, cadmium • Exploration en développement • Moulages à base de zinc • Pétrole brut et gaz naturel • Potasse et engrais • Oxyde de zinc • Sulphate de sodium • ***Métaux et produits chimiques de qualité, par un grand producteur minier.***

HUDSON BAY MINING AND SMELTING CO., LIMITED

C.P. 28, Toronto-Dominion Centre, Toronto / Téléphone: (416) 362-2192

5753-AF

Ces obligations ne furent ni offertes ni vendues aux Etats-Unis d'Amérique. Cette annonce est publiée uniquement à titre de renseignement.

NOUVELLE EMISSION — le 16 janvier 1976

$40,000,000

La Commission d'Energie Electrique du Nouveau-Brunswick

Obligations à 9% échéant le 16 janvier 1983

Payables en fonds américains. Garanties par la

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

First Boston (Europe) Limited — Credit Suisse White Weld Limited

Richardson Securities of Canada (U.K.) Limited — Nesbitt, Thomson Limited

Société Générale de Banque S.A. — Union Bank of Switzerland (Securities) Limited

Alahli Bank of Kuwait (K.S.C.) · Algemene Bank Nederland N.V. · A. E. Ames & Co. Limited · Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.

Andresens Bank A/S · Arab Finance Corporation s.a.l. · Arab Financial Consultants Company S.A.K.

Baer Securities Corporation · Banca Commerciale Italiana · Banca del Gottardo · Banca Nazionale del Lavoro

Banco di Roma · Bank Gutzwiller, Kurz, Bungener (Overseas) Limited · Bank Leu International Ltd. · Bank of Bermuda Limited

Bank of Helsinki Ltd. · Bank Mees & Hope NV · Bankers Trust International Limited

Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.) · Banque Bruxelles Lambert S.A. · Banque Européenne de Tokyo

Banque Française du Commerce Extérieur · Banque Générale du Luxembourg S.A. · Banque de l'Indochine et de Suez

Banque Internationale à Luxembourg S.A. · Banque Lambert-Luxembourg S.A. · Banque Nationale de Paris

Banque de Paris et des Pays-Bas · Banque Populaire Suisse S.A. Luxembourg · Banque Rothschild

Banque de l'Union Européenne · Banque Worms · Baring Brothers & Co., Limited · H. Albert de Bary & Co. N.V.

Bayerische Landesbank Girozentrale · Bayerische Vereinsbank · Bergen Bank · Berliner Handels- und Frankfurter Bank

Blyth Eastman Dillon & Co., International Limited · Brown Harriman & International Banks Ltd. · Cazenove & Co.

Christiania Bank og Kreditkasse · Citicorp International Bank Limited · Clariden Bank · Commerzbank Aktiengesellschaft

Compagnia Finanziaria Intermobiliare S.p.A. · Continental Bank S.A. · Crédit Commercial de France

Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine · Crédit Lyonnais · Crédit du Nord et Union Parisienne · Creditanstalt-Bankverein

Credito Italiano · Daiwa Europe N.V. · Den Danske Landmandsbank · Den norske Creditbank · Deutsche Bank Aktiengesellschaft

Deutsche Girozentrale -Deutsche Kommunalbank- · Dewaay & Associés International S.C.S. · Dillon, Read Overseas Corporation

Dominion Securities Corporation Harris & Partners Limited · Dresdner Bank Aktiengesellschaft · European Banking Company Limited

Finacor · Robert Fleming & Co. Limited · Fry Mills Spence Limited · Antony Gibbs Holdings Ltd.

Girozentrale und Bank der Österreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft · Goldman Sachs International Corp. · Greenshields Incorporated

Hambros Bank Limited · Hill Samuel & Co. Limited · IBJ International Limited · Kansallis-Osake-Pankki

Kidder, Peabody International Limited · Kjøbenhavns Handelsbank · Kleinwort, Benson Limited · Kredietbank N.V.

Kredietbank S.A. Luxembourgeoise · Kuhn, Loeb & Co. International · Kuwait Financial Centre, S.A.K.

Kuwait Foreign Trading Contracting & Investment Co. (S.A.K.) · Kuwait International Investment Co. S.A.K.

Kuwait Investment Company (S.A.K.) · Lévesque, Beaubien Inc. · Manufacturers Hanover Limited

McLeod, Young, Weir & Company Limited · Mercur-Bank S.A. · Merrill Lynch International & Co. · B. Metzler seel. Sohn & Co.

Samuel Montagu & Co. Limited · Morgan Stanley International · Neue Bank · The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.

Nomura Europe N.V. · Norddeutsche Landesbank Girozentrale · Nordic Bank Limited · Sal. Oppenheim jr. & Cie.

Orion Bank Limited · Peterbroeck, Van Campenhout, Kempen S.A. · Pierson, Heldring & Pierson N.V.

Pitfield, Mackay, Ross & Company Limited · PKbanken · Privatbanken Aktieselskab · N. M. Rothschild & Sons Limited · Salomon Brothers

Scandinavian Bank Limited · J. Henry Schroder Wagg & Co. Limited · Skandinaviska Enskilda Banken

Smith, Barney & Co. Incorporated · Società Finanziaria Assicurativa (Sofias) RAS Group · Société Bancaire Barclays (Overseas) Ltd.

Société Générale · Société Séquanaise de Banque · Strauss, Turnbull & Co. · Svenska Handelsbanken

Swiss Bank Corporation (Overseas) Limited · Swiss Italian Banking Corporation · Taiyo Kobe Finance Hong Kong Ltd.

Trade Development Bank—Nassau Branch · UBS-DB Corporation · Union Bank of Finland Ltd.

Vereins- und Westbank Aktiengesellschaft · J. Vontobel & Co. · S. G. Warburg & Co. Ltd. · Wardley Limited

Westdeutsche Landesbank Girozentrale · Williams, Glyn & Co. · Wood Gundy Limited · Yamaichi International (Europe) Limited

Le rail a-t-il un avenir?

1

Le passager

par GUY DESHAIES

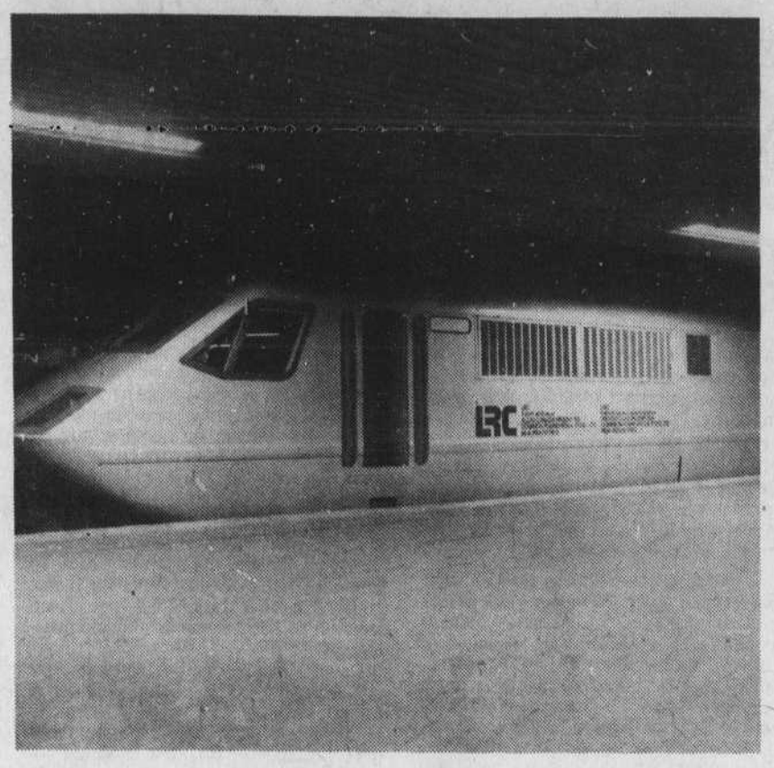

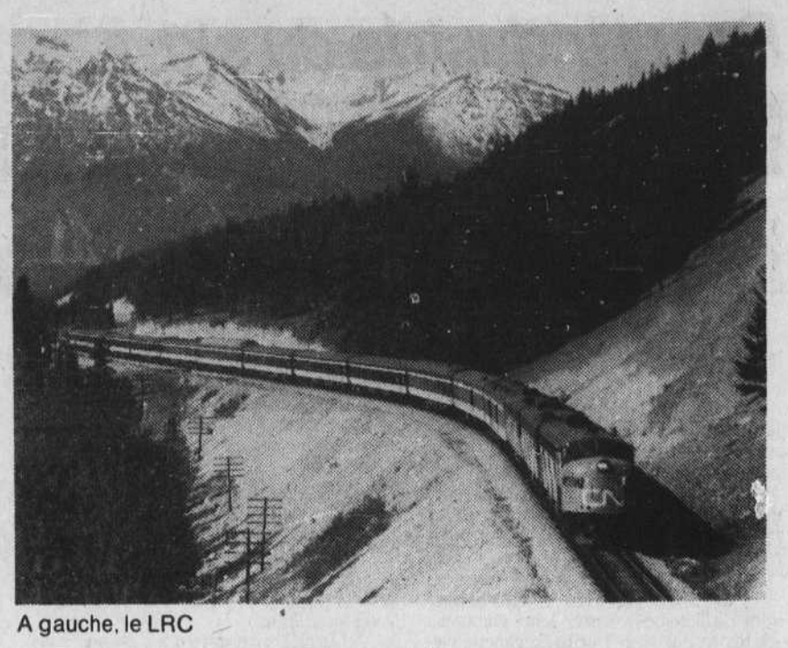

A gauche, le LRC

Un déficit qui pourrait être "rapide, léger et confortable"

Chaque fois que quelqu'un se rend au comptoir du Canadien National pour acheter, par exemple, un billet Montréal-Québec au prix de $11, il coûte à la compagnie $15.50 en perte nette;

Pour transporter ce voyageur à Québec le CN dépensera en effet la somme de $26.50 ce qui représente une perte de 10 cents par passager par mille. Même chose au CP.

Ainsi lorsqu'on voit filer le train vers Québec avec ses cent passagers il convient de savoir que ce voyage coûte $10 à la compagnie pour chaque mille parcouru.

Cela signifie que les 147,000 passagers qui ont voyagé sur les trains du CN entre Montréal et Québec durant l'année 74 ont coûté à la compagnie $2,300,000.

L'exemple Montréal-Québec n'est pas le plus sombre. Certaines lignes de passagers coûtent jusqu'à 50 cents par passager/mille et la moyenne nationale de perte par passager/mille pour les deux compagnies de chemin de fer est de 12 cents.

En gros ça veut dire des déficits d'environ $200 millions qui chaque année tombent massivement sur les tables du Trésor public à Ottawa. Le Canada éponge 80% de ces pertes.

Et les coûts augmentent. En 1973, le CN avait dépensé $45 millions en pétrole seulement pour alimenter ses voraces locomotives Diesel. En 76 le coût du pétrole au CN, pour relativement les mêmes activités, est estimé à $100 millions.

Mais tout cela n'a rien d'extraordinaire. En Europe, les déficits des sociétés de chemins de fer pour le transport des passagers sont astronomiques: c'est admis puisqu'il s'agit là d'un service public essentiel.

Au surplus le transport des marchandises par rail au Canada est rentable. Disons seulement que depuis quelques années, alors que le produit national brut a connu une hausse annuelle de 5.5%, le volume du transport des marchandises par rail a augmenté de plus de 7%. C'est bon.

Seulement au Canada il y a concurrence, dédoublement et surtout trop grande diversité de moyens pour un marché restreint. Exemple: pour aller à Ottawa demain matin vous avez l'embarras du choix. Il y a l'avion ADAC (l'avion à décollage et atterrissage court d'Airtransit), il y a les trains du CP, il y a les autobus, il y a Air Canada et Nordair en vols classiques, il y a l'autoroute et il y a les trains du CN.

L'ADAC aura coûté $25 millions aux Canadiens pour les deux années du projet qui se termine en avril prochain. L'autoroute représente un investissement de $100 millions, et les trains enregistrent une perte de 15 cents par passager/mille. Quant aux avions classiques la durée du trajet de centre-ville au centre-ville n'est plus attrayante.

Mais avec un déficit de plus de $3 millions pour son seul service Ottawa-Montréal le CN ne peut que maintenir un système désuet. Un ministre du cabinet Trudeau confiait récemment à ses proches la remarque suivante. "Quand j'ai vu, dit-il, l'ambassadeur de France revenir du wagon-cantine avec son petit sac brun et manger son sandwich sur ses genoux entre Ottawa et Montréal, j'ai compris la dégradation du transport ferroviaire canadien".

Mis à part quelques trains modernes comme le Turbo les trains canadiens de passagers n'ont pas augmenté leur vitesse de croisière au cours des 20 dernières années tandis que l'aviation passait du Super-Constellation au Concorde.

Bref, il y a des choix à faire, du moins pour le transport inter-cité, c'est-à-dire dans un rayon allant jusqu'à 500 milles. Le Canada hésite. La route est rentable électoralement, l'avion est attrayant. Quand on parle du train on parle de subvention, quand on parle de l'aviation on parle d'investissements.

Ce sont les Américains avec Amtrack et les Européens qui viennent essayer le LRC canadien, ultra-rapide, à l'essai sur nos voies et voué jusqu'à présent à l'exportation.

De plus en plus d'experts poussent les hauts cris comme Nicholas Vincent, de l'Office canadien de l'énergie, qui écrivait le 17 janvier dernier que l'avenir du transport inter-cité était sur rail et qu'il devenait impérieux que le Canada suive l'exemple des Américains, des Européens et des Japonais. Il y a aussi, M. David Cass-Beggs, président de la British Colombia Hydro, qui écrivait dans la livraison de janvier de la revue Electrical Business, que non seulement l'avenir est au train mais au train électrique.

Oui mais cela voudrait dire des investissements massifs et non plus du renflouage et par conséquent de la stagnation. Cela voudrait dire le choix de priorités au détriment des autres moyens de manière à éliminer la multiplicité des choix.

Lorsqu'un Parisien veut partir pour Bordeaux, il ne se pose pas 56 questions sur le moyen de transport qu'il choisira, il se rend à la gare et prend le train Paris-Bordeaux.

La récente politique canadienne annoncée par M. Otto Lang ces jours derniers en matière de transport ferroviaire des passagers est loin d'être un choix arrêté et définitif. Il s'agit d'un sursis accordé au rail pour s'améliorer moyennant une compensation de 10% des déficits sur les lignes essentielles et la disparition d'autres liaisons déficitaires.

Bref, l'abandon de certaines lignes, des mises à pied, et des déficits tout aussi grands pour les contribuables avec un service peut-être meilleur à certains endroits mais inexistant ailleurs.

Et puis les dédoublements CN-CP ne sont pas si simples à régler. Entre Montréal et Vancouver, par exemple, les trajets des deux compagnies ne sont pas les mêmes. Si on enlève le service CP (la Commission canadienne des Transports vient d'obliger CP à le maintenir) que diront les gens de Prince Albert, d'Edmonton et de toutes les villes servies par cette ligne. Le CN passe au sud, à Calgary, Regina. En réalité les deux voies ne se rencontrent que sur quelques centaines de milles notamment à Winnipeg et Vancouver. Mais même avec une sorte de formule de pool, le manque de planification des années passées empêche certaines mises en commun. A Winnipeg, par exemple, les deux gares sont situées dans des parties différentes de la ville et la jonction des voies amènerait des expropriations et des démolitions trop coûteuses.

A Montréal encore. Pourrait-on utiliser la gare centrale uniquement pour les trains du CN et du CP? Oui mais pour relier la rive-nord et filer vers Québec en passant par Trois-Rivières il faudrait que l'auto-rail du CP prenne le tunnel du CN mais ce tunnel ne permet pas l'utilisation de locomotives Diesel. Seul le CN a des trains électriques. En même temps on entreprend des travaux parallèles. La ligne 2 du métro vers Cartierville qui éliminera l'utilité de la ligne du CN vers Deux-Montagnes. L'emplacement des stations futures de métro à Montréal-Nord situées chacune à un demi-mille de part et d'autre de la voie du CN ce qui rend irréalisable un service intégré de chemin de fer-métro pour desservir les populations de Pointe-aux-Trembles et Repentigny.

"On planifie partout, explose Frank Roberts, vice-président du CN pour la région du Saint-Laurent. Il y a des groupes qui planifient la route, d'autres qui planifient des aéroports, d'autres qui organisent des lignes d'autobus; il y a des ministères, des organismes et tout le monde travaille chacun de son côté."

C'est que le choix n'étant pas arrêté, les priorités n'étant pas établies, l'intégration des moyens est difficile. Chacun travaille un peu comme s'il y avait concurrence. Pour les fonctionnaires il s'agit de faire triompher son projet plutôt que celui d'un autre ministère et les politiciens accordent les budgets non sans quelque préoccupation électorale.

Si l'on en croit plusieurs experts qui se fondent sur des expériences à l'étranger et sur des études de coûts et de marché le transport inter-cité de l'avenir est sur rail. Il ne s'agit pas de ressortir les wagons-fumoirs non plus que les wagons-restaurants avec nappes blanches et fleurs rouges; il convient de mettre en voie des trains rapides. Bref, d'être déficitaire mais de l'être efficacement, rapidement et confortablement.

Car il y aura des déficits inéluctables en raison du marché restreint et des longues distances et aussi parce que très rares sont les liaisons de passagers par rail où le prix du billet, à moins d'être ridiculement élevé, réussirait à combler seulement le déficit d'opération sans parler de l'investissement à fonds perdu.

Pour cela, et M. Roberts le répète, il faudra un organisme unique, central, chargé d'intégrer les divers moyens de transport.

On en est là. Mais les voyageurs commencent à se poser des questions. Comme ceux, notamment, qui le 14 novembre dernier se trouvaient à bord d'un DC-9 d'Air Canada en route pour New York et qui ont décollé à 14 h pour atterrir à l'aéroport John Kennedy à 18 h.

Non pas qu'il y avait brouillard et conditions difficiles mais la circulation aérienne à JFK était telle que les avions ont dû jouer la "pile d'assiettes" (holding stacks) en attendant leur tour. On n'y peut rien. C'est la saturation. Et quand le contrôleur aérien de JFK a sur les bras en plus du reste un Boeing de VARIG en provenance de Rio, les réservoirs presque vides au-dessus de Long Island, un Aeroflot à bout de souffle, et quelques autres cas semblables en même temps, il fait attendre l'inter-cité qui doit tourner dans les nuages pendant que l'autobus des Greyhound, lui, en brave tortue des temps modernes, fonce sur New York. C'est lorsqu'on peut presque comparer le temps de l'autobus, du train, de l'auto et de l'avion, de centre-ville à centre-ville, qu'on s'interroge.

Au Canada les choix ne sont pas encore faits.

(A suivre)

Trudeau prendra part au congrès du PLC (Québec)

QUEBEC (par Gilles Lesage) — Le premier ministre du pays participera au congrès biennal du Parti libéral du Canda (Québec), à Québec même, les 5, 6 et 7 mars, sous le thème: "Le citoyen et le gouvernement: rôle du parti en tant qu'intermédiaire.

En fait, M. Trudeau prononcera un discours à l'ouverture des assises, soit le vendredi soir, au Centre municipal des congrès.

C'est ce qu'ont fait savoir hier, au cours d'une conférence de presse, MM. Marc Lalonde, leader libéral au Québec et ministre fédéral de la Santé et du Bien-être, et Jean-Pierre Côté, président du Parti au Québec. Ce dernier a déjà fait savoir qu'il ne sollicite pas un nouveau mandat, mais il était trop tôt hier pour savoir le nom du ou des aspirants à sa succession.

Le congrès se déroulera sous le signe de la participation des délégués et des représentants du gouvernement, députés et ministres.

Dans un premier temps, les délégués — au nombre de 1,000 environ — discuteront de l'orientation politique du Parti et du processus politique dans la société canadienne. En second lieu, ils se prononceront sur les politiques générales du gouvernement tant économiques que sociales.

M. Lalonde, qui a succédé l'an dernier à M. Jean Marchand à la direction québécoise du Parti, veut mettre l'accent sur la participation des militants.

Ainsi, les délégués pourront discuter ouvertement avec les députés et les ministres, en plus de voter sur les résolutions que les 74 associations de comtés ont fait parvenir au secrétariat. Ces résolutions seront regroupées dans des ateliers thématiques où délégués et députés en discuteront à leur aise.

Cette formule, nouvelle, dit M. Lalonde, s'inscrit dans l'orientation d'un parti qui veut assumer pleinement son rôle d'intermédiaire entre le citoyen et le pouvoir politique.

Les quatre grands thèmes de discussion sont les suivants:

- politique générale du gouvernement;
- politiques du gouvernement;
- orientation politique du Parti;
- processus politique.

En fait, sous ces thèmes, tous les aspects de l'intervention gouvernementale sont soumis à la réflexion des délégués, réunis par groupes de 40 environ. Ainsi, l'orientation du Parti, son organisation, son financement et le rôle des partenaires seront passés au crible. C'est un programme fort ambitieux.

Discutera-t-on de la participation d'Ottawa au financement des Jeux olympiques de Montréal? Bien sûr, répond M. Lalonde, qu'il sera possible d'en discuter, d'autant plus que le sujet est déjà inscrit dans la liste de suggestions faites par le secrétariat.

Le ministre souligne que le prochain congrès conservateur n'a rien à voir avec la tenue d'un congrès des libéraux du Québec. En fait, ces derniers devraient se réunir l'automne dernier, mais le congrès national des libéraux fédéraux, à l'automne, a entraîné un délai de quelques mois.

M. Lalonde se dit convaincu que, quel que soit le chef conservateur élu, fût-il du Québec, les libéraux forment le parti le plus enraciné dans la tradition québécoise. Le Parti libéral détient 59 des 74 sièges, les créditistes en ont 11, et les conservateurs, 4 seulement.

Quant au "fiasco" d'Hochelaga, où le ministre Pierre Junau s'est fait battre par le conservateur Jacques Lavoie, il en fut question au sein des divers organes du Parti, depuis octobre; mais le leader québécois des libéraux n'a aucune objection à ce que l'on en discute au congrès provincial. De fait, dit-il, le leader québécois ne veut imposer ou empêcher aucun thème de discussion; c'est le congrès des militants.

M. Lalonde profitera de la séance d'ouverture, le vendredi soir 5 mars, pour faire connaître les résultats de la campagne de financement populaire.

La Cour supérieure avait-elle le droit de libérer Morgentaler?

par Clément Trudel

La Cour d'appel devra statuer lundi sur deux requêtes touchant le Dr Henry Morgentaler: l'une du ministère public qui prétend que le juge en chef de la Cour supérieure n'était pas autorisée à remettre le médecin en liberté, le 25 janvier, suivant l'ordonnance du ministre de la Justice, M. Ron Basford; l'autre de Me Claude Armand Sheppard, avocat du médecin de la rue Beaugrand, désireux de dissiper toute ambiguïté sur le statut de son client.

Hier, le juge Laurent Bélanger, du tribunal d'appel, a entendu dans les grandes lignes le sens qu'entend donner la Couronne à sa requête. Me Louis-G. Robichaud estime que l'article 608 du Code pénal donne à la Cour d'appel autorité pour statuer sur le cautionnement du Dr Morgentaler. C'est la thèse soutenue également par le mouvement "pro-vie" présidé par Me Emile Colas.

Le bureau de Me Sheppard a préparé et déposé hier au greffe de la Cour d'appel une requête tendant à avaliser la décision prise le 25 janvier par le juge Deschênes. On se rappelle que la remise en liberté du Dr Morgentaler avait alors rallié les représentants de la Couronne.

C'est lundi également, en Cour suprême du Canada, que le ministère public doit demander la permission d'en appeler du verdict d'acquittement confirmé récemment par la Cour d'appel du Québec dans l'un des deux procès pour avortement illégal faits à M. Morgentaler.

Me Sheppard, dans sa requête, se dit prêt, au nom de son client, à renoncer au bénéfice de l'ordonnance du juge Deschênes pourvu que l'on dissipe tout doute sur la liberté de son client qui ne devrait pas être exposé à une "arrestation technique" en raison de causes pendantes.

Depuis quelque six ans que durent les procédures contre le Dr Morgentaler, écrit Me Sheppard, le médecin a toujours respecté les convocations des tribunaux et on lui a fait confiance au point de l'autoriser à se rendre sans gardien au Palais de Justice, alors qu'il avait commencé à purger une peine.

La requête repasse toutes les étapes de procès et acquittements y inclus la confirmation unanime par la Cour d'appel du Québec de l'acquittement prononcé par jury lors du deuxième procès.

Me Sheppard demande au juge Bélanger de confirmer ou d'ordonner la liberté immédiate de son client et rappelle que Me Michel Pothier et Me René Domingue avaient, devant le juge Deschênes, déclaré n'avoir aucune objection à cette remise en liberté. Le juge Deschênes avait reçu du ministre fédéral de la Justice une ordonnance de nouveau procès pour avortement, rétablissant la présomption d'innocence du médecin à l'égard de l'accusation d'avortement.

Friendship - Amitié

L'été dernier, deux jeunes filles de 15 ans sont devenues amies.

Jean Bickle de la Saskatchewan et Anny Quoibion du Québec ont eu le plaisir d'habiter l'une chez l'autre et de découvrir des régions du Canada qu'elles ne connaissaient pas.*

Jean, pour ainsi dire, a pu revivre l'histoire du pays au milieu des vergers, des fermes laitières et des clochers de village du sud du Québec, de même que dans les rues du Vieux Montréal.

Anny a vu les immenses terres à blé, respiré l'air cristallin et admiré les couchers de soleil embrasés des Prairies. Pour elle, le "grenier de l'Ouest" est devenue réalité.

Les jeunes filles se sont liées d'une chaude amitié, fondée sur la connaissance et le respect de leurs modes de vie respectifs. Voilà quelque chose que les cultivateurs de l'Ouest comprennent bien. Car ils savent, grâce à leurs organismes coopératifs, que l'union et l'entente font vraiment la force.

Les cultivateurs de l'Ouest sont sensibles aux besoins et aux problèmes des autres. En retour, ils ne demandent que des conditions équitables qui leur permettent de mener à bien une tâche essentielle: celle de fournir des aliments au Canada et au monde.

En vertu d'un programme d'échange du Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs.

Saskatchewan Wheat Pool POOL

Le Saskatchewan Wheat Pool est une co-opérative fournissant des élévateurs, équipement de ferme, bétail et autres services à ses 70,000 adhérents et favorisant une politique d'intérêt public visant à améliorer le bien-être des agriculteurs.

LE DEVOIR — Samedi 14 février 1976 — culture et Société — Cahier 2

pour conjuguer le patrimoine au présent

Célébré officieusement cette année ce troisième lundi de février, le "Jour du Patrimoine" deviendra bientôt officiel au Canada. Saisies d'un projet de loi, les Communes s'apprêtent à octroyer aux Canadiens un autre congé statutaire, non seulement pour accorder aux citoyens une halte dans le long combat contre l'hiver, mais surtout pour les sensibiliser à l'importance de préserver l'héritage culturel, constamment menacé par la croissance démesurée des villes, par la furie des démolisseurs, par l'indifférence et l'apathie, heureusement secouées depuis quelques années par les efforts systématiques de divers mouvements qui se soucient de conservation, de restauration et de protection, en particulier Héritage-Canada, organisme à but non lucratif qui se consacre depuis trois ans à la défense et au rayonnement du patrimoine. L'un de ses gouverneurs, Luc d'Iberville-Moreau, spécialiste de la question et auteur d'un ouvrage sur le Montréal d'autrefois, propose ici d'utiles réflexions.

par

LUC D'IBERVILLE-MOREAU

On dit volontiers que les Canadiens français sont particulièrement fiers de leur héritage. Pourtant, c'est ici, dans la plus historique, la plus riche en patrimoine des provinces du Canada, que l'on a le plus détruit. A tel point que la destruction d'un édifice ancien est parfois considérée, encore aujourd'hui, comme une grande performance.

Je me suis souvent demandé pourquoi. Est-ce un manque d'orgueil ou simplement l'ignorance. Beaucoup collectionnent des objets anciens parce qu'ils sont beaux ou parce qu'ils évoquent le passé. Pourtant, ils sont d'ordinaire moins importants que les maisons dans lesquelles on les trouvait ou que les quartiers dans lesquels ces maisons se situaient. Montréal et Québec furent en Amérique deux villes qui possédaient un passé architectural les plus anciens et les plus importants. Hélas, tant de monuments ont été stupidement sacrifiés au prétendu progrès. Ce vandalisme n'a d'excuse que notre ignorance, celle des édiles que nous avons élus, celles de paroisses ou congrégations religieuses cupides, et le mépris dans lequel tant de gens tiennent l'art et la culture des autres époques.

La vie humaine n'est pas limitée à la durée de la vie. Les archéologues, en étudiant les plans et les ruines des villes anciennes, peuvent révéler beaucoup sur leurs habitants, leur culture et des façons de vivre. Mais ces mêmes chercheurs nous disent aussi qu'il est possible de briser les liens qui assurent la continuité. C'est ce que nous avons fait et faisons encore ici, aujourd'hui, au moment où nous sommes devenus plus conscients et plus fiers de notre passé et de nos origines. Ce sentiment, porté de génération en génération, est l'essence même de la dignité humaine. En exposant notre patrimoine à la destruction sous le prétexte du progrès, et par des capitaux souvent étrangers, (comme cela se serait produit pour la maison mère des Soeurs grises n'eût été la sage décision du ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier), nous contribuons à effacer notre passé, notre culture et nos moeurs. Un peuple qui laisse ainsi détruire son patrimoine ne mérite pas de garder son identité. Il y a plus de vingt ans, Gérard Morisset avait déjà écrit: "Il y a deux manières d'abîmer un pays: soit en faisant disparaître l'un après l'autre les monuments dignes d'intérêt qui en sont la parure, soit en les noyant dans des masses de construction médiocres qui les soustraient au regard ou leur enlèvent, par un voisinage encombrant, une part de leurs qualités architecturales. Il y a longtemps que nous avons combiné ces deux manières d'enlaidir notre paysage."

Les monuments d'un pays illustrent le caractère de la nation au sein de laquelle ils s'élevèrent. La postérité doit les regarder comme des témoins irrécusables. Ils attestent quel fut, d'un siècle à l'autre, l'état de l'industrie, de la culture et de la civilisation.

La spéculation foncière est un mal créé par l'homme. Elle a sur l'état social d'une ville ou d'un pays des répercussions successives. C'est un mal, cependant, qui est admis par la morale sociale, de même qu'un jeu fort payant qui consiste à utiliser le terrain urbain comme une valeur en bourse, en tirant un bénéfice de sa revente au bon moment. Montréal nous a donné récemment de malheureux exemples (il ne s'agit que de se promener au centre-ville) qui montrent que, souvent, la propriété individuelle du sol urbain est incompatible avec la liberté des individus formant l'ensemble de la société, car elle devient une contrainte pour la vie normale de la majorité et impose au grand nombre des peines que la justice sociale ne devrait pas autoriser. Elle s'oppose trop souvent à toute évolution rationnelle de la ville. On y a construit des ensembles et développé des quartiers qui dégradent la dignité humaine.

Les seules raisons économiques ne peuvent servir d'excuse à l'état pitoyable de nos villes. Toutes les décisions sont aujourd'hui faites sous le couvert de besoins sociaux ou économiques, mais c'est chaque habitant qui est touché par l'environnement affectif de nos villes. Le résultat est le symbole de notre époque: le mal ajusté. On le trouve aujourd'hui dans toutes les classes de la société, chez les employés, chez les pauvres et que les mieux nantis. Ce choix reflète leur discorde interne. C'est l'homme qui est à la base de tout; c'est lui qu'il faut intégrer dans l'environnement, dans la nature, sans le brutaliser afin que ses conflits internes soient minimisés.

Les développeurs ont plus fait pour planifier, construire et arrêter le destin de nos villes que toutes les agences municipales et provinciales (mais souvent avec leur concours). On semble oublier que des êtres humains vivent ici, que demain, il y en aura deux fois plus. Ces gens, ces citadins, montréalais ou québécois, ont souvent un sens naturel des valeurs commerciales comme l'air pur, les rues à échelle humaine, les parcs, les arbres et les vieux monuments. Mais on leur reproche leur manque de vision, d'envergure, de connaissances pour apprécier les beautés rentables du pied carré.

Entre-temps, les immeubles continuent à pousser, à se pousser, à se tourner le dos ou même la face, et à se battre. Devant le silence et la paresse de la grande majorité des citoyens, il semble que l'on aime encore cette uniformité banale; nous assistons, impressionnés, au viol de notre ville, de notre passé et de notre culture. Si nous survivons encore en traversant les rues et en respirant l'air qu'elles dégagent, nous mourrons d'ennui, sans des tours anonymes. Beaucoup d'autres, cependant, en principe instruits ou même cultivés, font régulièrement preuve d'étroitesse d'esprit, comme ceux qui s'opposent à la conservation de l'architecture victorienne parce qu'elle est un produit de la culture anglophone au profit de l'architecture dite québécoise dont très peu subsiste encore dans nos villes. Tel fut le cas il y a quelques années lorsqu'on voulut conserver la maison de William Van Horne en qui d'aucuns voyaient "un capitaliste et un exploiteur". Dans ce cas précis, il suffit de voir aujourd'hui comment la construction banale qui l'a remplacée a détérioré la qualité humaine du secteur où elle était située: cette façon de comprendre l'architecture et l'urbanisme amènerait rapidement la destruction de presque toute l'architecture ancienne. On pense aux constructions royales en Europe, aux Pyramides d'Egypte et, plus près de nous, au Vieux Montréal qui fut développé au 19ème siècle par ces marchands et capitalistes qui se construisaient alors rue Dorchester et Sherbrooke, de superbes maisons aujourd'hui détruites.

L'Unesco incite depuis plus de vingt ans tous les pays membres à prendre des mesures particulières en faveur des monuments et sites menacés; elle accorde une assistance technique pour la conservation du patrimoine et la formation de spécialistes nationaux. L'Unesco étend la notion de patrimoine culturel et esthétique à la nature et à la vie sauvage et invite les Etats membres à surveiller les plans d'aménagement et d'urbanisme afin de contrôler les ensembles inesthétiques. Les recommandations de l'Unesco rappellent aux Etats membres qu'ils ont l'obligation morale de protéger les biens qui constituent le patrimoine national.

Héritage Canada, organisme non gouvernemental à but non lucratif s'occupe depuis sa fondation, il y a maintenant trois ans, à aider la conservation et préservation du patrimoine canadien. Ce jour du patrimoine que nous célébrerons lundi est déjà véritablement une fête nationale. Car ce qu'il veut célébrer (et chaque province est libre de célébrer à sa façon) c'est notre patrimoine, notre architecture, notre environnement, nos quartiers, notre culture, surtout notre identité.

(Voir aussi page 18 notre documentaire photographique sur le patrimoine menacé du Québec).

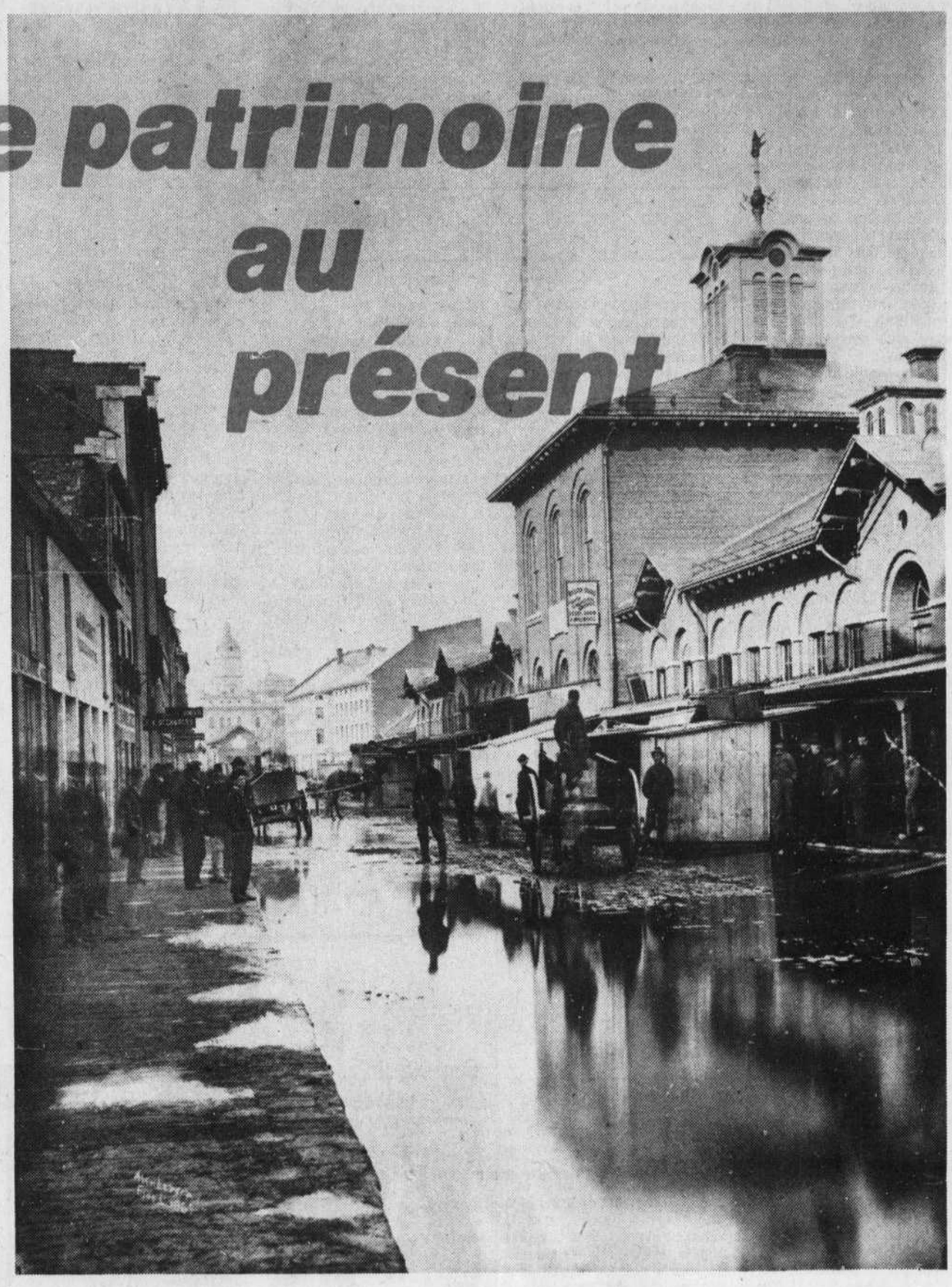

Le marché Sainte-Anne (Place d'Youville) en 1869

Le second marché Sainte-Anne fut construit en 1850 par l'architecte George Browne et devait être démoli en 1901. Réplique du premier construit en 1833, ce second marché servit de Parlement de 1844 à 1849, date à laquelle il fut incendié par les tories. C'est alors que la capitale du Canada fut déplacée vers l'Ontario.

■ Outre les animateurs d'**Héritage-Canada**, divers organismes et mouvements de la région montréalaise ont appuyé le projet d'instituer un congé statutaire pour marquer le "Jour du Patrimoine". En ce troisième lundi de février, **"Héritage Montréal", "Espaces Verts"** et **"Sauvons Montréal"** notamment invitent le public à célébrer ce jour particulier. "Sauvons Montréal" annonce des activités au cours du présent week-end.

Ce soir, à 20 heures, une fête est organisée par cet organisme avec la collaboration du Centre d'information et de référence pour femmes: soirée dansante à la galerie Véhicule Art, 61 Ouest, rue Sainte-Catherine, dont les bénéfices serviront à financer la lutte entreprise contre la démolition du 3595-97 rue Saint-Urbain.

Demain, dimanche, à 13 heures, des visites guidées sont prévues dans le quartier chinois, dans le voisinage de l'Université McGill et rue Saint-Laurent.

Sur le Rapport du tribunal de la culture

3

De quelques aspects troublés de notre culture

Avant d'aller à l'essentiel du Rapport du Tribunal de la Culture, interrogeons notre pratique culturelle. Faisons-le d'une façon globale, en questionnant justement les produits des créateurs, toutes ces oeuvres qu'ils laissent paraître et que l'on ne consomme guère pour certaines des raisons que les auteurs du Rapport ont répertoriées.

Il n'est pas inutile de les rappeler ici, puisqu'elles sont importantes pour la compréhension de notre état colonisé.

Sur le simple plan économique, notre culture est affreusement menacée, notre société ne jouissant pas comme dans la plupart des États du monde d'une protection efficace. La culture ici, c'est d'abord la chose des autres qui en contrôlent tous les mécanismes. Les auteurs du Rapport rappellent pertinemment que le domaine du périodique et du livre de poche au Québec, qui constitue un marché d'environ $50 millions (en 1972), est contrôlé presque entièrement par les étrangers. C'est la même chose pour l'industrie du disque, une pinotte de $100 millions. Quant à la bande dessinée, le marché québécois est aussi envahi par les Américains et, de plus en plus, par les Français. On ne parle pas de la télévision régie par Ottawa. Ni des livres scolaires. Ni même du dumping systématique que les éditeurs étrangers pratiquent ici, avec la sacro-sainte bénédiction des gouvernements.

Tout cet aspect du Rapport est fort juste: face à la puissance des impérialismes étrangers, notre société se fait toute petite, avec presque rien de possible. Car qu'est-ce que l'édition québécoise, pour ne donner que cet exemple, face aux grands trusts étrangers? Moins que rien, un état de râlement perpétuel, comme à peu près tout le reste. Peut-il en être autrement?

Dans un tel système, ce n'est pas en subventionnant l'artiste et ses produits qu'on contribuera vraiment et efficacement à une pratique quotidienne de la culture. C'est en changeant profondément les règles du jeu. Pour tout le monde et, au premier chef, pour l'artiste lui-même. Car, tel qu'il existe présentement, l'artiste québécois n'a pas à être fier de ce qu'il est. Il ne peut pas l'être davantage quand on analyse ses productions.

Et c'est là d'ailleurs l'une des nombreuses ambiguïtés du système: comment se fait-il que dans ce pays où l'artiste est aidé comme nulle part ailleurs au monde, l'on soit si désenchanté par la connaissance qu'on peut acquérir des oeuvres qui se font ici? Interrogez tous les aspects de notre culture, dans les différents média, sous toutes ses formes possibles. Qu'y trouvez-vous? Un ensemble carrément médiocre, parmi lequel quelques oeuvres authentiques. Et si la fiction est symbolique de quelque chose, force nous serait d'admettre que nous avons l'imaginaire douteux et, à bien des égards, absolument malade. Je dirais même que depuis quelques années, il y a une nette régression, que jamais notre fiction nationale a été aussi mal en point et aussi décadente. Sur le simple plan littéraire, pas un seul auteur ne s'est découvert ces dernières années, pas un seul auteur qui aille seulement à la cheville des premières oeuvres de Gabrielle Roy, d'Yves Thériault, voire même de Roger Lemelin. C'est pour ainsi dire le désert.

Mais pourquoi est-ce ainsi?

La situation politique ne saurait tout expliquer puisque, s'il y a dans notre société des forces énormes de déstructuration, il en est d'autres, presque aussi puissantes, de réorganisation. De même, l'expérience d'autres pays est à cet égard révélatrice et, semble-t-il, tout à l'opposé de ce qu'on peut remarquer ici. Alors que se passe-t-il? Comment peut-on expliquer que dans une société permissive comme la nôtre, fortement scolarisée, privilégiée pour ce qui regarde le créateur, nous en soyons là, dans cet état presque indigent?

Vu de cette lorgnette, le problème est de taille. Parce que n'importe quel créateur dans notre société peut et profite des privilèges qui lui sont consentis. Globalement, on peut dire qu'il n'y a rien, ici, qui fasse obstacle à la création. Un jeune écrivain commet deux livres, ils n'ont pas besoin d'être bons, et tout de suite il peut se voir attribuer une bourse pour en écrire un autre. Passé trente ans, les pouvoirs publics vont jusqu'à lui payer toute une année sabbatique.

Pourtant, jamais les livres n'ont été aussi mauvais. Je ne parle même pas de leur écriture, en état avancé de délinquence. Je parle de ce qu'ils véhiculent, je parle de la fiction qui s'y trouve, et qu'on peut classifier en deux catégories: les oeuvres s'inspirant des avatars du formolisme, sèches même dans leurs mots, et les autres qui ne s'inspirent de rien et qui vous donnent l'impression d'avoir été écrites il y a vingt ans, ou à une époque où l'on ne savait ni lire ni écrire. Et collés là-dessus des commentateurs tout aussi démunis qui croient encore que ce qui fait la valeur d'une oeuvre, c'est la sincérité avec laquelle elle a été produite!

Bref, une grande partie de notre fiction nationale ne peut avoir de fonction autre que celle de servir éventuellement de référence sociologique. Mais je me demande encore: à quoi cela tient-il?

Bien évidemment, à cause des créateurs eux-mêmes. Ce n'est pas le pays qui manque de sérieux, ce sont eux. Ce n'est pas le pays qui manque de problèmes ni de profondeur, ce sont eux. De là l'absence de toute exigence, le cantonnement dans le facile. Ici, on ne parle plus de culture mais de reproduction culturelle, vis-à-vis de l'étranger vis-à-vis de soi-même. On récrit les textes dix ans après tout le monde, en les réduisant outrageusement. On perroquète comme des déments, dans l'indifférence la plus humiliante. Mais on a surtout une vision désuète de l'artiste, comme si on ignorait que le génie, s'il existe, n'est rien de plus que le gonflement du collectif. Comme si on ignorait aussi ce qu'une oeuvre demande de temps, de travail, d'acharnement, de curiosité. Trop de créateurs québécois vivent comme emmurés en eux-mêmes, sans pensée aucune, attelés qu'à leurs petits ouvrages, dans une méconnaissance quasi affligeante de ce qu'il y a eu avant eux et de ce qu'il faudrait pourtant assimiler et prolonger si l'on veut vraiment, par l'art, se donner des sens.

Autrement dit, l'artiste a à devenir souverain. Tel qu'il se trouve à être dans ce pays, il n'est souvent rien de plus que l'un des facteurs considérables de notre aliénation. Il faut lui demander beaucoup et, surtout, l'amener à cette humilité qu'il pratique peu par ignorance et à défaut d'interroger vraiment ce qu'il produit lui-même. Il n'y a pas d'autre solution. Parce que, dans l'état actuel des choses, la venue d'un pouvoir politique indépendantiste ne peut pas être beaucoup plus qu'un leurre au niveau culturel. Ce n'est pas tout de vouloir l'indépendance. Encore faut-il pouvoir l'assumer. Encore faut-il déjà voir en elle l'affranchissement véritable et notre venue au monde des sens. A peu près rien de notre production culturelle officielle laisse présager que les créateurs québécois, collectivement, travaillent en ce sens. Bien au contraire, ce que véhicule l'ensemble de leurs productions laisserait plutôt croire non pas à l'arrivée possible de la révolution mais bien plutôt en son impossibilité.

Il y a au moins une bonne dizaine d'années que nous vivons en état appréhendé d'inflation langagière. Il serait peut-être temps de faire silence, c'est-à-dire de se mettre à réfléchir pour sortir enfin de cette ambiguïté dans laquelle nous sommes tous tenus à cause de l'idée d'indépendance. Nous sommes, nous nous croyons si fragiles que nous voyons tout comme si nous avions des verres déformants, confirmant et déconfirmant à volonté, pris dans une joyeuse schizophrénie, saluant bien bas des oeuvres qui, n'importe où ailleurs, ne seraient jamais publiées, en démolissant d'autres qui constituent pourtant ce que nous avons de plus précieux et qui n'est rien de moins que notre différence.

Et pourquoi tout cela? Parce que le créateur, comme tout le reste, est enfermé dans la problématique de la souveraineté du pays qui est devenue l'étalon-d'or de toute mesure culturelle. Avec tous les faux problèmes que cela crée, tant au niveau des gouvernements qu'à celui des créateurs. C'est bien joli la survivance française et tout le saint frustin, mais il est peu d'exemples dans le monde où cela ait produit des enfants forts.

Comme disait Valéry: "Etre soi-même!... Mais soi-même en vaut-il la peine?"

Peut-être, mais pourquoi trancherait-on là-dessus avant la semaine prochaine?

par

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Le premier jour du monde

La Chine aujourd'hui et demain (2)

■ Han Suyin fera, à compter de lundi, 16 février, un séjour à Montréal, invitée par son éditeur canadien, Alain Stanké. Une rencontre à l'UQAM le 17 février à midi et une le 19 février à 20 heures à l'université McGill sont prévues à son programme. On lira ci-après la suite du dernier chapitre de son livre, "Le Premier jour du monde", dont nous avons publié de larges extraits dans notre édition de samedi dernier. "Le Premier jour du monde" est publié par Alain Stanké, en collaboration avec Stock, de Paris.

par HAN SUYIN

Le prolétariat ne vient pas au monde avec une pensée marxiste correcte innée; lui aussi doit se transformer; et il ne s'émancipera vraiment que quand il aura réussi l'émancipation de toute l'humanité. La leçon que nous enseigne l'U.R.S.S., c'est qu'une néo-bourgeoisie, une nouvelle classe exploiteuse peut surgir sous la forme d'une bourgeoisie monopoliste de bureaucrates et de fonctionnaires dans un capitalisme d'Etat. Cette classe est encore plus puissante que les capitalistes ordinaires, car elle jouit d'un champ libre sans concurrence. Le noeud du problème est la question de la propriété. Qui est le vrai propriétaire de l'industrie, de l'agriculture, des différents secteurs économiques? Qui détient vraiment le pouvoir de décision?

Lénine avait déjà exposé le problème: « La petite production engendre le capitalisme et la bourgeoisie de manière continue, quoitidienne, horaire, spontanément et sur une échelle massive. » Et Mao d'ajouter: « Cela se produit aussi chez une partie des ouvriers et des membres du Parti... Dans les rangs du prolétariat, et dans le personnel des organismes d'Etat, il y a des gens qui ont un style de vie bourgeois. »

En Chine, on aperçoit déjà les nouvelles contradictions qui sont la rançon de son progrès. Résumons-les:

A. — *Renouveau d'un certain élitisme dans l'éducation.* La demande de progrès techniques rapides produit une élévation non moins rapide de niveau de vie dans certaines branches; ce qui provoque une nouvelle vague d'élitisme chez certains étudiants qualifiés. Il exposent leurs opinions par des affiches (1). Le besoin de progrès techniques accéléré exige un gonflement considérable des équipes techniques alors que le système est hostile à l'émergence d'une technocratie. Dans certaines universités, cela donne lieu à des affrontements, et on entend des étudiants hautement qualifiés, en automation par exemple, répéter: « Nous refusons d'être des travailleurs ordinaires" » C'est ainsi que Shenyang (Mandchourie) a été, pendant des semaines, le théâtre d'une petite guerre d'affiches traitant des problèmes de la formation technologique. Cela a conduit à renforcer les liens entre l'université et l'entreprise. Quant aux jeunes, le personnel enseignant, et poursuivent leurs études tout en travaillant manuellement. Enfin, on signale des cas de corruption où des enfants de membres influents du Parti sont entrés à l'université sans subir d'épreuve de sélection, ce qui est un autre exemple de « pensée bourgeoise ».

B. — *Mauvaise conduite des cadres.* C'est aujourd'hui ce que l'on dénonce, le plus souvent, par des affiches détaillées, mais que suscitent parfois des représailles.

C. — *Capitalisme dans les zones rurales.* La montée de l'« économisme » a récemment donné naissance à un « capitalisme spontané » dans certaines équipes de production.

D. — *Stimulants matériels.* Les primes et la technocratie dans l'industrie facilitent une persistance du modèle soviétique.

C'est à tous ces problèmes que s'attaque la nouvelle campagne. Lénine avait écrit: « Dans la première phase de société communiste (généralement appelée socialisme), le droit bourgeois n'est pas totalement aboli, mais seulement partiellement... il subsiste en tant que régulateur (facteur déterminant) dans la distribution des produits et l'allocation de la main-d'oeuvre... Le principe socialiste, « Celui qui ne travaille pas ne mange pas » est déjà réalisé (2)... mais ce n'est pas encore le communisme, et cela n'abolit pas encore le "droit bourgeois", qui donne à des individus inégaux, pour des sommes de labeur inégales (vraiment inégales), une part égale de produits. »

Voilà dont le problème. C'est le « droit bourgeois », et il persiste encore en société socialiste. « La Chine est un pays socialiste. Avant sa libération, elle était plus ou moins une société de type capitaliste », dit Mao. « Aujourd'hui encore, son système de salaires suit une échelle de huit paliers, la distribution à chacun dépend de son travail, et l'argent sert aux échanges, ce qui ne diffère pas beaucoup de ce qui se passait dans l'ancienne société. Ce qui est différent est dû à la transformation du régime de propriété. » C'est de ce système d'appropriation que Chang Chunchiao parle clairement: une large part de l'actif et des ressources n'appartient pas encore à la société dans son ensemble mais à des groupes autonomes, voire à des individus (quoique sous une forme déguisée). Bien que la nouvelle Constitution ne reconnaisse que deux formes de propriété, soit par le peuple en entier, soit par des collectivités socialistes (comme les communes et bon nombre d'usines), ce qui compte, c'est de savoir qui est le véritable propriétaire, c'est-à-dire qui a le pouvoir de décision et grâce à cela touche une rémunération particulièrement élevée. Dans les communes, la comptabilité se fait au niveau de l'équipe de production, ce qui entraîne des inégalités entre les différentes équipes d'une même commune.

Les communes sont propriété collective et non d'État. Cela représente 90% des terres (les fermes d'État ne représentent que 10%). Les équipes de production contrôlent encore environ la moitié du capital fixe dans l'agriculture et refusent de fusionner, pour leur comptabilité, au niveau de la brigade ou de la commune, parce que cela signifierait que les équipes riches devraient partager avec les pauvres. C'est dans cet écart que se trouve le danger; c'est aussi l'obstacle à une mécanisation rurale rapide. Voilà le terreau qui produit l'inégalité, et l'inégalité à son tour engendre le « droit bourgeois » pour la maintenir. C'est une des façons de revenir au capitalisme (3).

Une autre zone sensible résulte des différences qui existent encore entre la direction, les techniciens et les ouvriers; entre le travail physique et le travail intellectuel; envers les villes et les campagnes. C'est sur ces points que Chang Chunchiao attire l'attention.

Il y a aussi la méthode de rémunération suivant les points de travail attribués dans les communes, et qui renforce l'inégalité entre les individus.

Enfin, il y a les huit échelons de salaire dans l'administration et dans les unités industrielles de production. En fait, la différenciation est plus subtile, et les huit grades en font une bonne trentaine, si l'on tient compte de l'incidence de l'ancienneté et des bénéfices marginaux.

Il y a le « style de vie bourgeois », ce que Chang appelle le « vent bourgeois », qui souffle, attisé par ceux « qui sont devenus des éléments bourgeois. Certains sont des cadres importants... ils se disputent les positions et les traitements et en sont fiers au lieu d'en avoir honte. Certains en sont venus à tout traiter comme des marchandises, y compris leur propre personne. Ils n'adhèrent au Parti communiste et ne travaillent pour le bien du prolétariat que dans l'espoir d'accroître leur propre valeur d'échange, ce qui leur permet de demander des augmentations de traitement au prolétariat »...

Rien de plus vrai que cette dénonciation du « vent bourgeois », elle souligne bien la nécessité d'une vigilance constante. Ce qui exige une grande ouverture de discussion et que tous, du haut en bas de l'échelle, aient droit à la critique.

Seul un prolétariat imprégné de marxisme scientifique, et fidèle à cette doctrine, occupant des positions dans tous les secteurs, y compris l'université, les moyens d'information et l'administration, peut tenir en échec cette résurgence à tout moment de l'« esprit bourgeois ». Si l'on permet à une néo-bourgeoisie renaissante de bouder toute participation aux travaux manuels, d'éviter que ses enfants ne soient envoyés travailler aux champs, d'user d'influence, de corruption, de pression pour installer sa jeunesse dans les universités, cette bourgeoisie, qui parle mais n'agit pas, qui met toujours les liens de famille ou de clan au-dessus du bien public, prendra en main les leviers de commande du gouvernement. Alors, on verra la Chine suivre le même chemin que l'U.R.S.S., dégénérer en une bourgeoisie monopoliste de capitalisme d'État.

Car, en fin de compte, le « droit bourgeois » est renforcé dans les sociétés socialistes par ceux qui sont les plus forts et les plus habiles; par les élites des superstructures qui se servent de l'appropriation collective elle-même et des nouvelles relations de production, dans leur propre intérêt; grâce aux inégalités restantes. Ils y parviennent *légalement*, par la convergence des habitudes et des coutumes. Il en résulte que le simple tranfert des moyens de production à la communauté ne suffit pas. Il faut aussi supprimer les inégalités de statut et de pouvoir d'achat des biens existants. Il faut s'attaquer encore aux inégalités entre ville et campagne, entre travail manuel et intellectuel, entre l'élite professionnelle et les masses, car tous ces éléments se combinent pour engendrer une néo-bourgeoisie. Comme l'avait noté Lénine, il faut tenir compte de l'inégalité inévitable entre individus qui persistera aussi longtemps que les produits seront distribués en fonction du travail fourni; ce qui est la norme de l'étape socialiste.

Alors, que faut-il faire?

Comme en 1949, dans la Chine d'aujourd'hui subsiste une tendance droitière ennemie du changement, ou exigeant que le changement soit si lent que tout progrès politique est mis en péril. Il existe aussi une aile « gauche » qui préconise des changements radicaux et immédiats. Les deux tendances mettent en danger l'avance économique accélérée. Reportons-nous donc, une fois encore, à la lecture de Mao Tsetoung, pour voir comment il a procédé, pas à pas, sans s'arrêter mais avec souplesse.

Le sens de la dictature du prolétariat,, en tous domaines et à toutes les étapes du développement, c'est précisément cette vigilance idéologique qui débouchera sur l'abolition de toutes les classes, de toutes les distinctions de classe, de toutes les relations de production ou de relations sociales susceptibles d'engendrer une société de classes (...) -Fin-

(1) Voir: Far Eastern Economic Review, Hongkong, 20 juin 1965: « Assessing a worker's worth. »

(2) Cité dans la nouvelle Constitution de janvier 1975.

(3) En septembre 1974, l'auteur, en visitant une commune, a tenté de discuter la question et de suggérer que la comptabilité se fasse au niveau de la brigade pour effacer les inégalités et faciliter les progrès de la mécanisation. Mais les cadres locaux lui ont rappelé que « la comptabilité par équipe de production est prévue formellement pour trente ans ». Ce qui est, de la part des cadres, pour le moins conservateur.

LE FURETEUR
460, rue Victoria
St-Lambert
tél. 672-1422

Rosario Bilodeau
Histoire des Canadas
éditions hurtubise hmh
380 ouest rue craig montréal

La vie de libraire n'est guère plus rose en France

par JACQUES THÉRIAULT

En France, la vie quotidienne du libraire est sensiblement la même que chez nous, sauf peut-être que la profession de libraire — au sens propre du mot — est beaucoup mieux reconnue par le public.

C'est ce que soutient M. Yvon Chotard, président du Syndicat national de l'édition en France. De passage à Montréal ces jours derniers, au moment même où l'Association des libraires du Québec (ALQ) tenait son congrès annuel à l'auberge Richelieu sous le thème "Vers une librairie rentable", M. Chotard craint que les postes de vente (comptoirs de tabac, pharmacies, supermarchés, etc) ne deviennent dans un avenir prochain le problème essentiel des membres de la profession.

"Chez vous comme en France, dit-il, ces postes de vente ne cessent de se multiplier et le libraire n'est pas toujours en mesure de les battre sur ce terrain. Et c'est un fait qu'une imposante partie du marché des libraires est arrachée par ces vendeurs de best-sellers."

Et d'ajouter: "Je dois dire cependant que les libraires français bénéficient de la tradition. Il existe, comme on sait, un réseau important de librairies qui sont implantées en France depuis des siècles, alors qu'on comptait à peine trois ou quatre vraies librairies au Québec il y a vingt-cinq ans, au moment où je suis venu chez vous pour la première fois."

M. Chotard, dont le syndicat a mené une bataille pour éviter la multiplication de ces postes de vente en France, il y a quelques années, évalue aujourd'hui leur nombre à plus de vingt milles sur le territoire français. Au chapitre de la librairie proprement dite, les chiffres sont plus modestes: 2,200 dont 200 à grand rayonnement. Au Québec, il existe moins de 200 librairies dont une dizaine seulement sont vraiment rentables et importantes.

Parlant du problème de la distribution, qui est de taille au Québec et que les libraires n'ont pas manqué de soulever durant leur congrès, M. Chotard a été bref et s'en est tenu à dire que le portrait n'était guère beaucoup plus brillant en France. De même, au niveau de l'édition, celui-ci constate seulement qu'il est évidemment "difficile de rentabiliser une entreprise et de produire pour un marché aussi restreint que celui du Québec".

"La culture francophone, avec les moyens énormes qui sont aujourd'hui à notre disposition, ne devrait pas connaître de frontière", a-t-il conclu.

Le Syndicat national de l'édition, dont M. Chotard est le président, regroupe les patrons. Il a pour rôle de représenter la profession devant les pouvoirs publics, de définir une politique professionnelle, puis de négocier des conventions avec les dirigeants de syndicats ouvriers.

Lisez les publications des
Amitiés Québec-Chine

$0.50 chacune

Les Communes
L'éducation
La libération des femmes
La santé
Les usines
La vie quotidienne

Abonnez-vous au Bulletin
"La Chine maintenant"
$1.00 / an

Pour informations ou présentation de diapositives écrire aux

Amitiés Québec-Chine
C.P. 24 Succursale D
Montréal

étoiles du livre

CALLMANN-LEVY

L'Entreprise en péril
Georges Elgozy
320 pages **$10.95**

De coup de pouce des gouvernants en coup de force des syndicats, elle se voit entraîner vers un véritable cataclysme de changements. On ne se méfie pas assez, dans l'euphorie du moment, des fâcheuses conséquences.

Plus que des réformes, c'est de sauvetage qu'il faudrait parler. L'entreprise est en péril.

320 pages **$10.95**

HURTUBISE H..M.H.

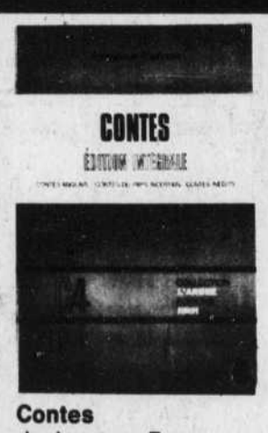

Contes
de Jacques Ferron

Voici l'édition intégrale des Contes de Jacques Ferron. On y trouve réunis Contes anglais, Contes du pays incertain, et tous ses contes inédits.
Jacques Ferron est non seulement notre meilleur conteur, c'est un grand écrivain.

210 pages **$5.50**

GALLIMARD

Le stress de la vie
Hans Selye

Le stress est l'histoire d'une découverte médicale, peut-être aussi importante que celle des microbes par Pasteur...
Hans Selye, celui que l'on a nommé "l'Einstein de la médecine".

450 pages. **$12.50**

N.M.I.L.

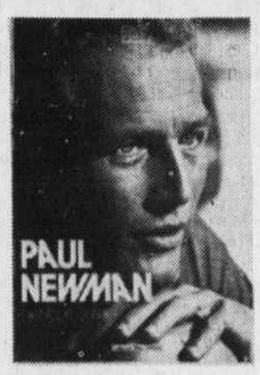

Paul Newman

Collection Têtes d'Affiches

294 pages:

70 illustrations

$13.25

SEUIL

"Grammaire à l'usage des vivants"
David Cooper

Entre les vivants et la vie, la machine a multiplié les écrans et les rideaux de fumée. L'expérience du langage, de la folie, de la jouissance est traduite dès le cercle de famille. Nos gestes sont mutilés, nous devenons des robots normalisés, des humains baillonnés.

$8.50

LIBRAIRIE DUSSAULT

Communication par la parole publique

Un essai de vulgarisation qui est à la fois théorique et pratique sur l'art de parler en public. Vous y trouverez une foule de moyens tel que comment valoriser votre voix, sonoriser voyelles et consonnes, surmonter le trac etc...

166 pages **$2.50**

EDITIONS LA PRESSE

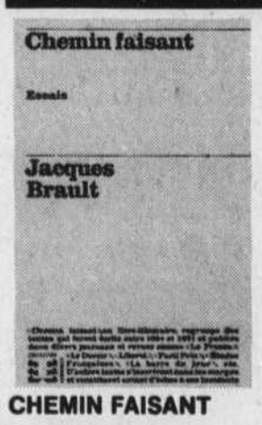

CHEMIN FAISANT

CHEMIN FAISANT, un livre-itinéraire, regroupe les textes qui furent écrits entre 1964 et 1971 et publiés dans divers journaux et revues comme **La Presse, Le Devoir, Liberté, Parti Pris, Etudes françaises, la Barre du Jour** etc.
Grâce à des commentaires rédigés par l'auteur en 1975 et qui sont reproduits dans la marge du livre, cet ouvrage demeure d'une grande actualité.

$6.50

FRANCE-QUEBEC

Les secrets des tricheurs
Édition Fernand Nathan
grand format, couleurs,

Gérard Majax nous dévoile dans cet ouvrage toutes les méthodes employées par les tricheurs aux cartes. Il nous présente tous les modèles de cartes truquées et l'art de s'en servir.
Plus de 200 photographies de manipulations - cartes truquées - gadgets - etc...

$9.95

GRANGER FRÈRES

Vive le macramé!
Suzanne Pichard
Fleurus-Idée

Les quelques noeuds de base sont très clairement expliqués; les connaissant bien, il sera ensuite facile de réaliser bijoux, sacs, filets, décors de fenêtres etc... Utilisation de matériaux simples, de prix modique.

Croquis et photos couleurs
Couverture laquée

96 pages **$4.75**

ÉDITION DU JOUR

La femme qu'il aimait

Ralph G. Martin

Le roman d'amour du duc et de la duchesse **de Windsor**

440 pages **$9.90**

EDITIONS PAULINES

Conflits familiaux, consultation familiale
E. Richter, W. Loch,
E. Ringel, G. Preuss

En présentant quelques exposés sur différentes méthodes de consultation, ces pages veulent aider à relever le niveau des services dans ce domaine. Devant la réalité de plus en plus fréquente, "névrose familiale", le conseiller et le psychiatre reconnaissent l'urgence de faire évoluer le duo classique médecin-malade vers une thérapie familiale et même vers un traitement des ménages en groupe.

96 pages. **$2.95**

FLAMMARION

Des yeux de soie

Un nouveau "Sagan", mais pour la première fois un recueil de nouvelles. Dans ce recueil à la fois féroce, agile et inattendu, se mêlant la drôlerie et la violence.

Des yeux de soie
Françoise Sagan, 231 pages, broché

$10.95

en LIBRAIRIE

Les livres annoncés dans cette page sont en vente chez votre libraire

par TÉLÉPHONE

Messageries de l'Étoile Inc. apporte chez vous les livres que vous aimez.
Service à domicile:
Montréal, Laval et Rive Sud.
Composez: 279-4515

ou par POSTE

Écrire à:
Messageries de l'Étoile Inc.
8145 St-Hubert, Mtl., P.Q.

Mentionner: Nom, adresse et titres.

Joindre: chèque ou mandat.

Pour avoir réponse à tout
Petit Robert $29.00
Petit Robert 2 $45.00

La chronique de Jean Éthier-Blais

La mort, les Français et les autres

Quiconque a lu Huyzinga sait à quel point les époques de riche décadence sont sensibles à l'idée de la mort. Les artifices du luxe avivent tous les plaisirs, y compris celui qui consiste à se dire que tout cela finira. Volpone ne veut pas mourir, il veut continuer à jouir de ce qu'il possède. Au milieu de son or, il est resté simple. Nous le sommes moins que lui. C'est pourquoi à l'idée du bonheur de vivre se mêle, dans notre esprit, comme le parfum d'une pomme qui pourrit lentement, la pensée douceâtre de la mort.

Huyzinga a étudié la cour du duc de Bourgogne. Dans tous leurs recoins, les grandes fêtes du quizième siècle cachaient la mort. A l'homme qui avait appris à se hisser au faîte du pouvoir et de la connaissance, elle répétait inlassablement: "Tu es poussière". En sorte que l'idée de la mort ajoutait à la volupté même de vivre. Cette cruelle jouissance était réservée aux riches. Les pauvres vivaient et mouraient dans la certitude de l'au-delà. Pour eux, cet hiatus qui a nom mort et qui sépare le vivant de l'éternité, représentait une porte ouverte sur un avenir radieux. La mère de François Villon ne voyait pas la mort des mêmes yeux que son fils. L'éducation, qui sensibilise l'intelligence et le coeur, suscite chez l'homme la crainte de toute transformation radicale qui débouche sur l'inconnym. Pendant des siècles, l'homme occidental a accepté son destin mortel. Il a vu dans la mort une punition de Dieu. La faute d'Adam, ses descendants devaient l'expier dans leur chair. C'était l'humaine condition de Montaigne. A l'époque classique, la mort devint un rituel, centré sur la personne du mourant. Le mourant savait qu'il allait mourir. On l'entourait, il tenait des propos édifiants, ses proches pleuraient, ses affaires terrestres étaient en ordre, il pouvait disparaître. Pascal lui-même donne l'exemple de cette mort sacramentelle et noble. Louis XIV vit, dans un miroir, ses valets qui pleuraient. On craignait la mort, mais on la regardait en face. Baudelaire parle encore à la mort; il l'appelle un vieux capitaine. Cette familiarité macabre semblait naturelle à des hommes que la maladie traquait à chaque instant, que les médecins soignaient mal. Louis XIII mourant se plaignit de son sort. Il avait été, disait-il, la victime des médecins.

Depuis quelques années, en France en particulier, les ouvrages sur la mort paraissent à un rythme accéléré. On se croirait dans un siècle d'intense religiosité. Autrefois, les manuels qui enseignaient à bien mourir faisaient florès. Aujourd'hui, sous le couvert d'une analyse sociologique, souvent pseudo-scientifique, on cherche à découvrir ce qu'est la mort. J'ai lu quelques-uns de ces ouvrages et j'attache à la fin de cet article une courte bibliographie. Ce qui ressort au premier chef de ces livres, c'est que la mort et elle seule, a un sens. Elle est inévitable. François Sarda commence ainsi son livre. "Tous les hommes meurent. C'est la loi du monde." Ce qui revient à dire que la vie n'a plus de sens. Première constatation: dans le passé, même récent (on peut dire jusqu'à notre époque) la vie et la mort formaient un tout. Dans cette unité de l'être, l'homme voyait son destin. La vie terrestre et la vie éternelle se confondaient dans une vision de foi. L'homme croyait à l'immortalité de son âme. Même un vieux païen panthéiste comme Hugo vivait en prévision de l'immortalité. L'esprit scientifique n'avait pas encore dérangé l'ordre des choses. L'unité de l'univers n'avait pas été rompue. Des individus isolés avaient, au cours des âges, affirmé que l'homme, après la mort, sombrait dans le néant. Ils faisaient figure d'originaux. On les brûlait, témoin l'affaire Calas. Nier la présence réelle, c'était rejeter la certitude de l'immortalité. L'homme croit en Dieu afin de ne pas mourir pour toujours.

Aujourd'hui que le cercle magique de l'éternité a été violé, nous nageons entre deux eaux. Psychologiquement, l'homme moderne vit dans l'univers scientifique du passé. D'immenses hôpitaux se dressent dans les villes, mais y soigne-t-on autrement qu'au dix-neuvième siècle? La propreté y règne, c'est la grande amélioration. Pour le reste, c'est grâce à la pasteurisation généralisée que l'homme contemporain vit plus longtemps que ses ancêtres. Mais dans le cours normal des choses, vivons-nous (le confort mis à part) de façon différente de celle de nos grands-parents? Mangeons-nous mieux? Nos aliments sont-ils différents des leurs? Quelle différence de qualité y a-t-il entre des légumes conservés à la cave pendant l'hiver et des fruits mûris artificiellement? Notre pain est souvent empoisonné. Nous le mangeons avec plaisir. Notre viande est plus rouge que nature. Est-ce normal? L'un dans l'autre, je ne crois pas que nous ayons fait les progrès qu'on nous dit toujours. De quoi se nourissent les pauvres et les demi-pauvres de Montréal? Tout ceci pour dire que la science est une chose, l'homme en est une autre. Si l'homme change très lentement d'habitudes de vie, il n'en est pas moins matraqué à chaque instant par des données scientifiques dont la portée lui échappe. En sorte qu'en cette fin du vingtième siècle, nous n'avons pas encore rejeté notre passé sécurisant et nous tremblons devant un avenir dont la science nous révèle à chaque instant les progrès et les horreurs. L'homme, qu'il soit Français, Québécois ou Japonais, répète chaque jour son passé immémorial, axé sur l'idée de mort, cependant que se fait jour en lui l'idée que la mort est peut-être évitable. C'est dire qu'il ne croit plus en rien. Il est disponible pour la grande aventure.

Cette aventure, c'est le bonheur de l'humanité. L'homme, nous apprend-on, sera heureux dans la mesure où l'humanité sera heureuse sur cette terre. Le bonheur éternel n'existe plus, c'est une création de la caste des prêtres. C'est ici-bas qu'il faut que l'homme apprenne le bonheur et en jouisse parfaitement. Cette vision des choses, nous la connaissons puisque c'est celle des appareils bureaucratiques. Des minorités agissantes l'utilisent pour prendre le pouvoir et instaurer ce qu'elles appellent le socialisme. D'un Etat moderne comme la Tchécoslovaquie, elles ont fait un pays sous-développé. La proportion des suicides augmente dans la mesure où triomphe la grisaille sans issue. Peu à peu s'installe sur terre un régime implacable d'ennui qui, au nom du bonheur, détruit les forces originales de l'homme et le néantise. D'une part, l'homme moderne assiste aux progrès inouïs de la science, qui lui donnent le sentiment que tout est possible et qu'un jour il pourra dominer son destin. D'autre part, il voit le rouleau compresseur qui approche. A quoi la science aura-t-elle servi, sinon à rendre scientifiques et mondiales les lois de la persécution? Pour tout dire, le triomphe du matérialisme, c'est le triomphe de la mort. Je crois que les hommes modernes ressentent cette vérité en profondeur. On leur a enlevé la vie. Ils deviennent peu à peu de purs instruments de l'État. Ils sont dominés par des forces politiques et économiques dont les mystères leur échappent tout autant qu'à nos ancêtres échappaient les arcanes de la religion. Il ne leur reste que la mort et même cela, on veut le leur enlever. On l'a bien vu au cours de l'agonie du Général Franco. Quelle que soit l'exaltation de notre vie, nous sommes à la merci des tortionnaires jusqu'à la fin. Le matérialisme est devenu magique.

C'est ce drame poignant que les Français ont découvert et qui les préoccupe. Il faut dire que leurs auteurs le traitent en surface. Nous vivons à une époque où il ne fait pas bon, ni intelligent, se poser des questions au sujet de l'idéologie scientiste de gauche. Aussi aucun auteur ne dénonce-t-il l'idée supposée de progrès. En sorte que ces études et la crainte généralisée qui les inspire, révèlent ceci: Nous vivons une époque intermédiaire et rétrograde de l'histoire de l'humanité. Tout est en état de flux. En France même, les tensions insurmontables que propose la vie moderne sont accrues du fait que les Français, plus peut-être que les autres peuples, aiment se poser des questions et se donner des réponses. On constate chez eux la présence d'un esprit pratique parfaitement équilibré et d'un idéalisme idéologique souvent délirant. Dans les journaux, l'esprit critique devient souvent de la hargne. Le patriotisme est en baisse et l'esprit de parti l'emporte sur l'instinct de la patrie. Est-ce une société divisée contre elle-même? Riches, encore puissants, vivant au milieu d'une abondance extraordinaire de biens matériels, les Français, lorsqu'ils regardent la carte du monde, savent que cela ne peut durer. Une phrase qui revient partout, c'est celle de Valéry, qui s'est rendu compte un jour que les civilisations étaient mortelles; lorsque nos contemporains, et les Français en particulier, parlent de la mort, c'est à la disparition de notre civilisation qu'ils pensent. Pour ma part, je crois de plus en plus à l'inévitabilité d'un chambardement général. En aucun siècle, la vie humaine a-t-elle eu si peu d'importance. Nous nous apitoyons sur le sort d'un vieillard qui agonise trop longuement et nous oublions les millions d'êtres qui meurent dans des camps de concentration en Union soviétique et ailleurs. On se demande si, au vingtième siècle, l'homme n'est pas entièrement déboussolé.

Je sors l'esprit noir de la lecture de ces livres. Philippe Ariès suit à la trace l'évolution de l'idée de la mort dans notre civilisation. La mort, si on peut dire, revit dans ces pages et sa description des morts à l'anglo-saxonne est hallucinante. François Sarda plaide un dossier. Sa doctrine est simple. L'homme, pour apprendre à mourir et à respecter la mort chez les autres, doit d'abord apprendre à vivre et à honorer la vie. Livre de réflexion d'un homme sage en face des moyens techniques qui permettent de prolonger la vie et d'humilier les êtres. Sa conclusion? Il faut s'en remettre aux hommes d'Etat. Eux seuls ont les moyens de donner à l'univers l'équilibre de la vie et de la mort. Jusqu'à présent, ils ne se sont jamais employés qu'au contraire. N'est-ce pas mettre la charrue avant les boeufs? Ne vaudrait-il pas mieux ré-apprendre aux humains à mourir? Et à vivre? Crise d'autorité peut-être. Les hommes ont appris à refuser les dogmes, à rejeter l'autorité en tant que telle. Une loi à laquelle ils n'échappent pas, c'est celle de la mort. Toutes les autres autorités procèdent de celle-ci. Denis Langlois, lui, plus terre-à-terre, raconte des suicides. On se suicide parce qu'on est malheureux, parce qu'on a perdu son travail, parce qu'on est jeune, parce qu'on est vieux, parce qu'on aime, parce qu'on n'est pas aimé. Les philosophes de l'Antiquité ont beaucoup réfléchi au problème du suicide. De nos jours, Montherlant et Malraux s'en sont faits les prophètes. Montherlant s'est suicidé. Denis Langlois parle de toutes les sortes de suicide, sauf des plus nobles, qui ne naissent pas de la faiblesse de l'homme, mais de la force de son intelligence. Nous avons tous peur de mourir. Est-ce une raison pour refuser de vivre?

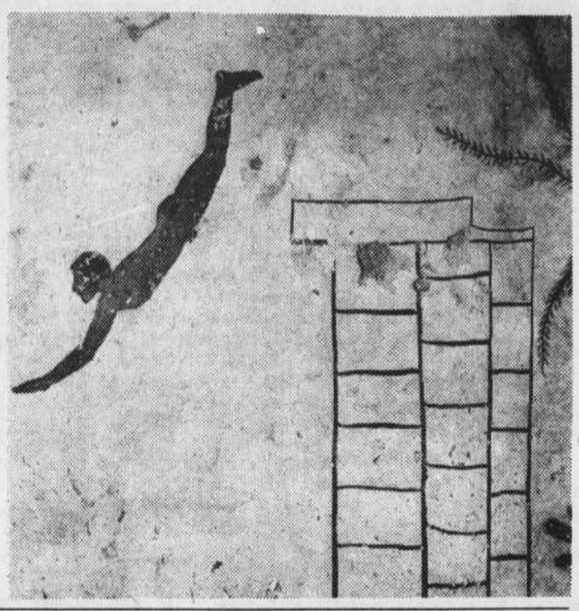

Bibliographie

Philippe Ariès. Essais sur l'histoire de la mort en Occident du moyen âge à nos jours. **Éditions du Seuil,** Paris 1975

Denis Langlois. Les dossiers noirs du suicide. **Éditions du Seuil** 1976

François Sarda. Le droit de vivre et le droit de mourir. **Éditions du Seuil,** Paris 1975

Jean Ziegler. Les vivants et la mort. Essai de sociologie. **Éditions du Seuil,** Paris 1975

Michel Vovelle. Mourir autrefois. **Gallimard** Paris 1975 (J'ai consacré un article à ce livre dans le Devoir).

Anthinéa, revue d'études historiques. **Les attitudes devant la mort.** Août-septembre 1975.

PARUTIONS

TABLEAUX DE CHASSE ou la vie extraordinaire de Fernand Legros,

par ROGER PEYREFITTE

Tout le monde connaît la passion de Roger Peyrefitte pour les personnages sortant un peu de l'ordinaire, "anticonformistes", si l'on peut dire... Nul ne s'étonnera donc qu'un personnage tel que Fernand Legros ait séduit Roger Peyrefitte. De ses multiples aventures, les Éditions internationales Alain Stanké font paraitre, en coédition avec Albin Michel, "Tableaux de chasse ou la vie extraordinaire de Fernand Legros".

Danseur, agent secret, de la CIA dit-on, ambassadeur "at large" de républiques africaines et caraïbes, ami et confident des plus hautes personnalités, "génial" — c'est le moins qu'on puisse dire — marchand de tableaux. Sa vie, à elle seule, est un fabuleux roman de notre temps. La réalité y dépasse, de très loin, la fiction...

Sa fortune serait cinq fois celle qui est attribuée aux Wildenstein, les plus grands marchands de tableaux du monde, et aux Rothschild, les plus grands banquiers de France. Il est seul à savoir ce qui en est; le sait-il lui-même, d'ailleurs? S'il y a ou s'il y a eu beaucoup d'argent dans "l'affaire Legros" c'est en tout cas ce qui compte le moins.

Il va sans dire que toutes les personnes nommées dans ce livre, sauf les morts,les avocats et les juges d'instruction, affirmeront n'avoir jamais connu Fernand Legros.

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ VLB ÉDITEUR

BLANCHE FORCÉE

roman de Victor-Lévy Beaulieu

- Blanche et le Job J Jobin dérivent sur le St. Laurent frappé.
- De grandes amours malcommodes
- Un livre important par l'auteur de *Don Quichotte de la Démanche.*

En vente partout — $6.95

L'ÉTRANGETÉ DU TEXTE

de Claude Lévesque

- Essais sur Blanchot, Freud, Nietzsche et Derrida
- Une exploration lucide et fascinante des mécanismes de la création.

En vente partout — $8.95

VLB Éditeur, 5860 est Gouin, Montréal-Nord, 326-5029 — Distribué par l'A.D.P., 955 rue Amherst, Montréal, 523-1182

VIENT DE PARAÎTRE
AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

LES CAHIERS DES DIX

NUMÉRO TRENTE-NEUF

Philippe SYLVAIN, **Préface**

Luc LACOURCIÈRE, **Le Général de Flipe (Phips)**

Jean-Charles BONENFANT, **Outrages au Parlement**

André VACHON, **Cinq notes sur la Nouvelle-France**

Sylvio LEBLOND, **La Société Canadienne d'Histoire de la Médecine**

Louis-Philippe AUDET, **Épisode scolaire de la lutte ultramontaine à Montréal**

Armand YON, **Notre premier touriste en Nouvelle-France: Asseline de Renval (1662)**

Robert-Lionel SÉGUIN, **L'apport européen à la civilisation traditionnelle du Québec**

Raymond DOUVILLE, **De Nicolas Gastineau, sieur Du Plessis, à Maurice Le Noblet Duplessis**

Séraphin MARION, **Origines de L'Institut canadien-français d'Ottawa et de la Société royale du Canada**

Un volume de 292 pages, $10.

Publiés annuellement depuis 1935, ces CAHIERS réunissent des études inédites des membres de la Société des Dix sur des sujets divers touchant l'histoire du Canada. L'ensemble forme une précieuse collection à laquelle ont contribué toute une pléiade d'historiens de prestige.

ENCORE DISPONIBLES:
Nos 21 à 38 (1956 à 1973), l'exemplaire $9.50

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE OU CHEZ L'ÉDITEUR

BON DE COMMANDE Date .....

Veuillez m'envoyer.....exemplaire (s) des **Cahiers des Dix, no 39.** L'exemplaire $10.

Paiement ci-joint ☐ *ou à percevoir sur mon crédit*
Chargex No .....
Master Charge No .....

Signature .....

Nom (lettres moulées) .....

Adresse .....

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

EN LIBRAIRIE

BOUQUETS DE LA MER

DE

PIERRE FRANCOEUR

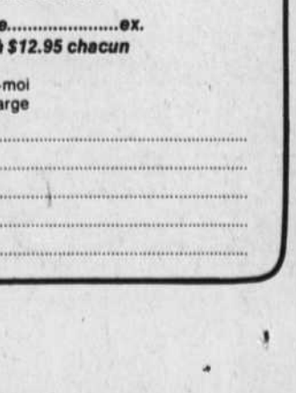

Aux Éditions Sherbrooke
Distributeur au Québec:
Librairie Déom
(845-2320)
$2.95

La passionnante Histoire de la Famille Tremblay

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DE LA LIBRAIRIE GARNEAU

La Tremblaye millénaire

tome 1

PAUL MEDERIC

Cette première partie de l'ouvrage de Paul Médéric présente la relation complète des faits qui concernent la lignée familiale des Tremblay émigrés en Amérique en 1647.

En vente chez votre libraire habituel

$12.95

POUR RECEVOIR CE LIVRE CHEZ VOUS PAR LE RETOUR DU COURRIER POSTEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

Librairie Garneau Ltée
333, 55e Rue, ouest, CHARLESBOURG

Envoyez-moi sans frais de poste.....ex. LA TREMBLAY MILLÉNAIRE à $12.95 chacun

☐ Chèque ou mandat poste ci-joint ☐ Facturez-moi
☐ Portez à mon compte Chargez ou Master Charge

No.....
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Signature.....

Librairie Garneau Ltée

C.P. 7600 CHARLESBOURG
QUÉBEC 47 rue Buade tél.: 627-0252
MONTRÉAL 573 est Henri-Bourassa
tél.: 381-9204

courrier des lettres et des arts

Quand un directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste se fait imbécile

Je m'étais pourtant dit que cette fois je ne répondrais pas aux imbéciles.

Mais voilà, ils sont si nombreux et si tendancieux que demeurer silencieux ne les pousserait qu'à écumer davantage.

Je ne dirai rien du premier, Réginald Martel, dont la prose à mon sujet dans la Presse n'avait rien à voir avec l'Aurore. Monsieur Martel qui a beaucoup d'amis littéraires qu'il soigne bien ne m'aime pas. Contre moi, il fait donc de l'humeur.

Je ne dirai rien non plus du deuxième imbécile qui a nom Jean-Pierre Whyl, sinon que sa lettre publiée dans le Devoir nous disait bien pourquoi il est un si mauvais auteur: comment ce Monsieur saurait-il écrire, lui qui ne sait pas lire?

Je serai toutefois un peu plus long dans le cas du troisième imbécile, ce dénommé Gérald Godin, directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste, et dont la Presse, toujours, a publié un long texte injurieux, absolument calomniateur, digne d'un homme qui a les mêmes yeux de serpent que Pierre Trudeau.

Que dit le dénommé Gérald Godin, directeur de la SSJB, dans son bilan sommaire de mon action dite restreinte sur la littérature québécoise? Un tas de faussetés dont je ne relèverai que les plus odieuses.

D'abord le dénommé Gérald Godin fait une première comparaison déloyale entre les prix des ouvrages pratiqués par l'Aurore et ceux pratiqués par l'Hexagone et Parti pris. Parce qu'il oublie délibérément un détail: il est tout à fait malveillant de comparer les prix des livres de l'Aurore qui a publié tout son catalogue durant les deux dernières années avec les prix des ouvrages de l'Hexagone qui existe depuis une dizaine d'années et qui, de plus, est spécialisée dans la poésie. Que je sache, l'Hexagone n'a jamais édité des ouvrages aussi considérables que l'Histoire des Patriotes de Filteau! Ce livre à lui seul représente bien des recueils de poésie. Et tout le monde sait, sauf le dénommé Gérald Godin, directeur de la SSJB, que les coûts ont monté de façon énorme précisément depuis les deux dernières années! A l'Aurore, nous avons bien essayé de modifier cet état de choses. Mais les imprimeurs ayant standardisé leurs achats de papier pour obtenir de meilleurs prix, il nous en aurait coûté plus cher d'utiliser un papier de moindre qualité. Nous en avons fait l'expérience avec un ouvrage de Patrick Straram que nous avons dû vendre aussi cher que n'importe quel autre livre, nonobstant le fait qu'il était imprimé sur du papier-journal.

Quant aux subventions, l'Aurore aurait pu en profiter dès 1974, contrairement à ce que croit le dénommé Gérald Godin, directeur de la SSJB. Elle aurait pu jouir de subventions dans le cadre de l'aide à la publication, et de subventions dans le cadre des achats de livres. Puisque l'existence de la maison remontait à déjà plus d'un an quand nous y sommes entrés.

Le dénommé Gérald Godin, directeur de la SSJB, particulièrement vicieux ici, affirme que l'Aurore n'a pas versé son 20% de la somme de $10,000 que le Conseil des Arts lui a remise pour ses achats de livres. C'est absolument faux. Le dénommé Gérald Godin devrait savoir que ce 20% est pris à la source même, par le Conseil des Arts et redistribué par lui à l'Association des Éditeurs canadiens.

Le dénommé Gérald Godin ne doit pas connaître beaucoup le syndicalisme pour comparer l'Association des Éditeurs canadiens à un syndicat. Il aurait intérêt à feuilleter son petit Robert. Peut-être comprendrait-il alors qu'entre un Club privé et un syndicat, il y a une marge.

Et maintenant Benjamin News. C'est un fait que ce groupe détenait la majorité des actions de l'Aurore. Mais en y entrant, nous avions obtenu l'assurance que les auteurs, éventuellement, pourraient prendre possession de la maison. Moi-même, j'y avais investi $10,000 que je n'avais pas et que j'ai emprunté à la banque parce que je croyais vraiment que la chose se ferait. En septembre dernier, le groupe Benjamin n'acceptait-il pas, conformément aux ententes prises antérieurement, de nous vendre l'Aurore, à nous les auteurs? Je ne vois là-dedans aucune des contradictions dont m'afflige le dénommé Gérald Godin qui n'a pas dû lire bien fort ses classiques pour confondre à ce point la stratégie et la contradiction. Que la tentative ait échoué n'a rien à voir avec l'impérialisme. Et que les auteurs, collectivement, n'aient pas voulu donner suite au projet, pourquoi cela devrait-il me donner mauvaise conscience? Pour payer mes dettes faites à cause de l'Aurore, j'ai vendu ma maison. Et puis après? Tout le monde n'en ferait-il pas autant, le dénommé Gérald Godin le premier?

Il faudrait aussi que le dénommé Gérald Godin, directeur de la SSJB, m'explique comment l'Aurore, n'occupant que 20% du marché, a réussi à perturber à elle seule toute la saison littéraire et à faire diminuer de moitié les ventes dans les librairies! Car dans la logique du dénommé Gérald Godin, ça doit être aussi à cause de l'Aurore, donc un peu de moi-même, si les autres éditeurs n'ont pas fait de saison littéraire ou s'ils ont publié des livres qui se sont si mal vendus! Tant qu'à y être, aussi bien affirmer que VLB est responsable à lui seul de la crise de l'édition du monde entier!

Et que je sache, il n'y a pas que l'Aurore qui, chez les éditeurs québécois, avait une grosse dette d'impression. Le $35,000 que doit Parti pris à ses imprimeurs n'est pas une mince somme non plus. Toutes proportions gardées, ce serait même plus élevé que la dette de l'Aurore. Et je ne parle pas des autres!

Tout cela pour dire que je n'ai rien contre les imbéciles qui veulent voir la poutre qu'il ya a dans mon oeil. Mais j'aimerais bien que de temps en temps, ils examinent la paille qui est dans le leur.

Mais il ya surtout que la longue diatribe du dénommé Gérald Godin, directeur de la SSJB, m'a rappelé qu'il n'avait pas beaucoup changé depuis cette époque où, travaillant comme superviseur à Radio-Canada, il vous appelait pour vous menacer, quand vous écriviez un article qui ne lui plaisait pas.

Et que continuent à baver les glauques, gluants et gélatineux crapottes!

La mare est vaste.

Victor-Lévy Beaulieu

Lettre ouverte à Anne Hébert

Chaque fois qu'un auteur québécois publie, je suis fière et j'ai hâte de lire son ouvrage. Lorsque l'oeuvre est publiée en France, cela m'honore aussi puisqu'il ne doit pas être facile d'être accepté aux Editions du Seuil. Pourtant, je suis souvent déçue par les romans et les films québécois. Je l'ai été particulièrement par "les enfants du sabbat".

Ce n'est pas, Anne, que votre talent ait diminué, vos descriptions sont toujours belles, vos personnages bien compés et capables de remplir tout le livre. Mais pourquoi avoir cédé à la tentation facile du plagiat à peine déguisé de "l'exorciste" et de "Rosemary's Baby"? Pourquoi cet exibitionnisme cynique de tous les petits côtés de la vie religieuse exploitée d'une façon pathologique? Pourquoi cette trahison de votre hèritage chrétien servi comme un ragoût de "pattes de cochon" sur les défoulements psycho-pathologiques d'une sexualité étalée comme une "boucherie"? Je me demande aussi pourquoi vous et certains auteurs, qui savez faire surgir des cabanes en bois rond et des forêts toutes québécoises, inspiratrices de récits splendides, étouffez ensuite toute cette beauté en faisant de ces lieux des bordels et en présentant la vie sexuelle des ancêtres comme un cloaque obsessionnel?

J'ai toujours pensé que les écrivains ont un rôle magnifique à jouer en leur temps et au-delà de leur temps pour affiner la conscience des hommes, les faire vibrer aux valeurs les plus grandes. Quand un écrivain devient célèbre, il me semble que sa responsabilité grandit aussi. J'espère, Anne, que vous avez touché "le plus creux que l'anti-valeur" et que vous en sortirez sans en rester marquée. Je ne crois pas être puritaine, j'ai beaucoup vécu et intensément: j'ai participé à la culture de trois continents. Ce qui explique peut-être ma plus grande exigence à désirer voir sortir du Québec, ma terre d'origine, des fruits plus nourrissants. De partout, je reçois des messages de vie: sagesse hindoue, hospitalité africaine, audace sud-américaine, etc., mais où est le message viable dans "Les Enfants du Sabbat"?

Il est peut-être temps de renouveler votre inspiration. A la prochaine visite au pays, donnez-vous quelques jours pour partager réellement la vie des campagnards, qu'ils soient de la Gaspésie, du Lac Saint-Jean ou d'ailleurs. Redécouvrez les aspirations qui les habitent et qui en font un type d'hommes admirables et sans aucune vilénie. Et, si la durée de vos vacances vous le permet, faites connaissance avec une communauté de religieuses, qu'elles soient cloîtrées ou non. Demandez à être reçue chez elles pour quelques jours; partagez leur vie de l'intérieur. Dans leur noblesse, elles vous accueilleront car elles vous ont déjà pardonné. Vous aurez tellement honte de votre livre que vous ferez comme moi: vous le jetterez à la poubelle après l'avoir pilonné!

Après avoir avalé un poison, un antidote est nécessaire. Apportez-le sans tarder!

Irène DUBÉ PELLETIER
Santa Monica, California

sur scène

CENTAUR: 453 St-François Xavier — 288-1229 (Salle I) "On the Job" de David Sennario du mardi au samedi — 20 h 30 dimanche 19 h 30, matinées samedi 14 h 30. Relâche lundi. (Salle II) "Kennedy's Children" de Robert Patrick du mardi au Samedi 20 h 00 Dimanche 19 h 00 matinées mercredi à 13 h 00 Samedi 14 h 00.

EGLISE ST. ANDREW'S: 101 Côte-St-Antoine Westmount. "Le Requiem de Brahms" — Dimanche à 15 h 00.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleury 866-1964 "Communauté agricole" d'Obaldia et "Pique-nique en campagne" d'Arrabal. Sam: 20 h 30 dimanche relâche.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine 521-6666 Jacques Michel — semaines et dimanche 21 h 00 samedi 20 h 00, 23 h 00 samedi 20 h 00, 23 h 00. Relâche lundi.

PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine 523-1131. "La coupe Stainless" de Jean Barbeau — semaine et dimanche 20 h 00 samedi 19 h 30 — 22 h 30. Relâche lundi et mardi.

POUDRIÈRE: (Ile Ste-Hélène) 525-0821 Relâche.

SALLE WILFRID PELLETIER: Samedi: Labelle, groupe folk pop — 20 h 30, Dimanche: Benny Goodman and his all stars — 20 h 30 et Sons et Brioches — 11 h 00.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 527-1211 "Le club Frank Eros Robidoux" — 20 h 30.

THEATRE MAISONNEUVE: Yvon Deschamps — samedi 18 h 30, 22 h 00 Dimanche 20 h.

THEATRE NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "L'Empereur Jones" d'Eugène O'Neil — du mardi au vendredi 20 h 00 samedi 17 h 00 — 21 h 00 dimanche 19 h 00. Relâche lundi.

THEATRE PORT-ROYAL: "Les Vilains" d'André Gille — 20 h 30.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 E. Avenue des Pins 845-7277 "Jeudi soir en plein face" de M. Beaulieu — 20 h 30.

THEATRE DU RIDEAU-VERT: 4664 Saint-Denis 844-1793 "Dreyfus" de J.C. Grumberg — tous les soirs 20 h 00, dimanche 19 h 00. Relâche lundi.

Le patrimoine menacé du Québec

Suite de la page 15

Rue Sherbrooke, coin Metcalfe, en 1896

Cette superbe maison victorienne avait été construite en 1889 par l'architecte Andrew Taylor pour le sénateur George Drummond. Elle faisait face aux Terrasses Prince de Galles aujourd'hui démolies. La résidence Drummond a été démolie à son tour dans les années trente et sur son site s'élève aujourd'hui un immeuble de trente étages (photo de droite). En permettant ce genre de constructions, les administrateurs de notre ville ont contribué à détruire la plus belle rue de Montréal, la transformant purement et simplement en un corridor de gratte-ciel préfabriqués.

C'est ici que l'on détruit le plus

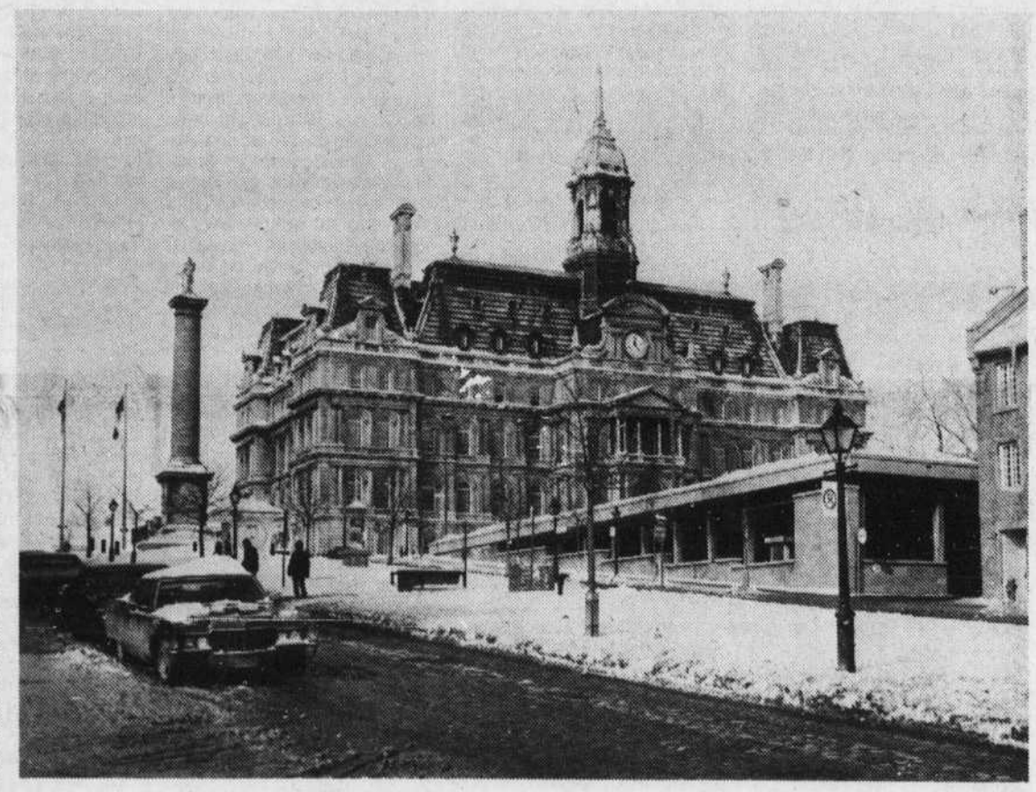

La Place Jacques-Cartier en 1890

C'est entre 1874 et 1878 que fut construit le premier hôtel de ville de Montréal, par l'architecte Maurice Perrault. Ravagé par les flammes en 1922, il fut reconstruit. Quant à la maison Becancours, datant du début du 18e siècle, elle fut démolie en 1903. Le site, que l'on reconnaît sur la photo de droite, est occupé aujourd'hui par un terrain de stationnement appartenant à la ville.

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Sesame
9.30 Roquet, belles oreilles
10.00 Les espiègles rient
10.30 Monsieur Rosée
11.00 Gaspard et les fantômes
11.30 Génie en herbe
12.00 Sporthèque:
Boxe
1.00 Les héros du samedi
2.30 Hockey: Los Angeles à Montréal
5.00 Bagatelle
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique fédérale:
Le parti conservateur
7.00 Lise Lib
8.00 Le grand rendez-vous
9.00 Défi
9.30 Le défilé de nuit du Carnaval de Québec
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma:
"Requiem pour un espion" (drame espionnage — Américain 1972)
12.30 Ciné-nuit:
"Les femmes des autres" (étude de moeurs — Italo — Français)...■

CFTM 10

8.30 Patof raconte
9.00 Furie
9.30 Les cadets de la forêt
10.00 Robin fusée
10.30 Le cirque à son meilleur
11.00 Les sentinelles de l'air
12.00 Bon week-end
1.45 Le parti créditiste
2.00 Jeux d'hiver d'Innsbruck
6.00 A l'heure olympique
7.00 Jeux d'hiver d'Innsbruck
8.00 Les grands spectacles:
"Les naufragés de l'espace" (drame science-fiction — Américain 1969)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Résumé olympique
11.30 La couleur du temps
11.45 Cinéma:
"Crane maléfique" (horreur—Britannique 1965)
1.15 Cinéma:
"Touchez pas aux blondes" (comédie policière avec Philippe Clay-Français 1960)...■
2.45 Le 10 vous informe

RADIO-QUÉBEC 17

18.00 Sur deux ou quatre pattes:
Le cheval et le taureau
19.00 Ciné... Plus
"Autopsie d'un meurtre" (Drame américain d'Otto Preminger).

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 The community
7.25 Take kerr
7.30 Circle Square
8.00 Abbott and Costello
8.30 Rocket Robin Hood
9.00 Merrie melodies
9.30 The Flintstones
10.30 Kidstuff
11.00 Fantastica
11.30 Spiderman
12.00 Star Trek
1.00 Superstars of the mat
2.00 Les jeux d'Innsbruck
6.00 Lawrence Welk
7.00 Les jeux d'Innsbruck
8.00 Academy Performance
"Why rock the boat"
10.30 Les jeux d'Innsbruck
11.00 Funny Farm
11.30 News
11.48 Pulse
12.15 Cinéma:
"Elmer Gantry" (Drame avec Burt Lancaster — 1960).

CBMT 6

9.30 Sesame Street
10.30 Peanuts and popcorn
12.00 Parade
1.00 Water World
1.30 Par 27
2.00 CBC Sports
4.00 CBC Curling Classic
5.00 Lost Islands
5.30 Welcome back, kotter
6.00 CBC Evening News
6.30 Monty Python
7.00 Reach for the Top
7.30 Phyllis
8.00 Hockey:
Vancouver à Toronto.
10.30 Pee Wee Hockey
11.00 The national
11.15 Provincial affairs:
Le Parti Québécois.
11.37 Le défilé du carnaval de Québec
12.37 Cinéma:
"Gumshoe" (Drame — 1972).
2.10 Fermeture

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Sesame
9.30 Les contes de la rive
9.45 L'Evangile en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Son et images
11.30 Ciné-magazine
12.00 La semaine verte:
Agriculture biologique en France.
1.00 D'hier à demain
Trois peintres canadiens, Calville, Pratt, Danby.
2.00 L'univers des sports
Reportage sur le gymnaste soviétique: Olga Korbut
3.30 L'heure des quilles
4.30 Le Francophonissime
5.00 Second regard
6.00 La Question
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
6.50 Politique provinciale:
Le Parti Québécois.
7.00 La petite patrie
7.30 Les beaux dimanches: Monsieur B
8.30 Les beaux dimanches:
"Les Fous du Corail" avec l'équipe Cousteau.
9.30 Les beaux dimanches:
Le concours national de Radio-Canada.
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Ciné-club:
"Soleil 0" (étude de moeurs de Med Hondo — Franco-Mauritanien 1970)...■

CFCF 12

6.00 Community
6.30 Cross Roads
7.00 Jinny Swagart
7.30 Katheryn Kuhlman
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts presents
9.30 It is written
10.30 Les jeux d'Innsbruck
2.00 Cérémonies de fermeture
3.00 Cinéma:
"Maybe I'll come home in the spring" (drame — 1970)
4.30 Question period
5.00 Untamed world
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 Travel 76
6.30 Going places
7.00 Les jeux d'Innsbruck
8.30 Six million dollar man
9.30 Kojak
10.30 W-5
11.00 News
11.18 Pulse
12.00 Cinéma: "Doctor's wives" (drame — 1971)

CFTM 10

7.55 Horaire bienvenue
8.00 Ministère mondial Rex Humbard
9.00 Patof raconte
9.30 Fanfan Dédé
10.00 La soeur volante
10.30 Les olympiques à Innsbruck
3.00 J'ai le goût du Québec
3.30 Télé-Quilles
4.30 C'est pas sorcier
5.00 Information voyages
5.30 Flipper
6.00 Showbizz
7.00 Les jeux d'Innsbruck
8.30 Le hockey: Québec à Houston
11.00 Les nouvelles TVA
11.30 La onzième heure
12.30 Le dix vous informe
12.35 Fermeture

RADIO-QUÉBEC 17

18.00 Le drame de la survie:
"Le monstre aux mains velues" Le lusca est un calme géant.
18.30 Si l'monde savait
19.00 En se racontant l'histoire d'ici
De 1867 à 1900
20.00 Paul et Virginie
20.30 Le sens de la vie
21.30 Les jazzeurs
Charles Mongus dans le cadre du festival de jazz de Montreux en 1975.

CBMT 6

9.00 This is the life
9.30 Coronation street
10.00 Sunday morning
11.00 Meeting place
12.00 Little convert
12.30 U.K. Magazine
12.45 A way out
1.00 The money makers
1.30 Country Canada
2.00 V.I.P.
2.30 People of our time
3.00 Look who's here
3.30 Speaking out
4.00 Music to see
4.30 Hymn sing
5.00 Science magazine
5.30 Tommy Common's musical world
6.00 The wonderful world of Disney
7.00 The national dream
8.00 The Waltons
9.00 Performance
10.00 R.L.S.
Documentaire sur R. L. Stanfield
11.00 The National
11.15 Nation's business
11.21 Montreal tonight
11.37 Ciné-camp: "You'll never get rich" (drame — Américain 1941) ■

cinéma

ATWATER 1: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Killer Force" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

ATWATER: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Swept away" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.

AVENUE: 1224 Ave. Greene Westmount 937-2747 "Dog day afternoon" 12.15, 2.30, 4.45, 7.05, 9.30.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932 "18 carat virgin" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Stroke of nine" 1.40, 4.30, 7.20, 10.10.

BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Un génie, 2 associés, une cloche" 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30. Samedi représentation supplémentaire à 11.45.

BIJOU: 5030 Papineau 527-9131 "Jeunes filles cherchent position" 12.45, 3.55, 6.50, 9.35 et "Les Karaté — Chattes" 1.55, 5.10, 8.25.

CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E. 525-8600 "Poupées de sang" 3.00, 6.20, 9.35 et "Quand l'amour est sensualité" 1.30, 4.45, 8.05.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-2685 "Les dents de la mer" 12.10, 2.20, 4.50, 710, 9.35.

CHEVALIER: 1500 St-Denis 845-3222 "L'important c'est d'aimer" 12.10, 2.30, 4.45, 7.10, 9.35.

CINEMA LONGUEUIL: 1 place longueuil 677-7933 "Scandale à Rome" Sam. et dim.: 3.30, 7.30 "Shampoo" Sam.: 5.20, 9.30 Dim.: 1.30, 5.20, 9.30.

CINEMA 3e ART: 3180 Bélanger E. 722-0°°2 "La grande bourgeoise" sam.: 5.25, 9.35 dim.: 1.15, 5.25, 9.35 et "Que la fête commence" sam. 7.30 dim.: 3.15, 7.30.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395 "American graffiti" 1.00, 3.05, 5.05, 7.10, 9.15.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "Le crime de l'orient express" 12.15, 2.30, 4.55, 7.15, 9.30.

DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir): "Le chat et la souris" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 "Le vieux fusil" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

ELYSEE: 35 Milton 842-6053 (Salle Eisenstein) "Vérités et mensonges" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Resnais) "Violence et passion".

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine 288-3303 "Mandingo" 1.30, 5.20, 9.10 et "Justicier dans la ville" 3.40, 7.30.

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon Est 725-7000 "Mandingo" sam.: 9 1k dim.: 1.30, 5.20, 9.10 "Justicier dans la ville" sam.: 7.30 dim.: 3.40, 7.30.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "Blackbeard's ghost" 1.15, 3.10, 5.05, 7.50, 9.00.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Un génie, 2 associés, une cloche" 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30.

MONKLAND: 5504 Monkland 489-3579 "3 days of the condor" 1.10, 5.05, 9.15, "Mahogany" 3.10, 7.20.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 Samedi: "Le festival du film publicitaire" 7.00, "The Great Waldo Pepper" 9.30 "Janis" 12.00 p.m. Dimanche: "Harold and Maude" (s.t.f.) 2.00 "Harold et Maude" 4.00, "Le festival du film publicitaire" 7.00, "Que la fête commence" 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Framed" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Histoire d'Adèle H" 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 (Salle II) "Cooley High" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30 (Salle III) "LE JARDIN QUI BASCULE" 12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10 (Salle IV) "American graffiti" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 (Salle V) "Story of O" 12.40, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00.

PIERROT: 1500 St-Denis 845-3222 "La tête de Normande St-Onge" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Carry on behind" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Petit Cinéma) "Dog day afternoon" 1.10, 3.35, 6.00, 8.30.

PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand Cinéma) "One flew over the cukoo's nest" 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Tarz and Jane" 12.00, 2.50, 5.40, 8.35 "Roadside service" 1.30, 4.20, 7.15, 9.45.

RIVOLI: 6906 St-Denis 277-4129 "Reincarnation de Peter Proud" 1.20, 5.10, 9.00 et "Les gagneurs" 3.20, 7.10.

SALLE BRÉBEUF: 5625 Decelles 731-1297 "L'évadé" 3.00, 7.00, 9.15.

ST-DENIS: 1594 St-Denis 849-4211 "Le blanc, le jaune, le noir" 2.25, 6.05, 9.50 et "Opération Lady Marlène" 12.50, 4.30, 8.10.

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139 "Lies my father told me" 1.25, 3.25, 5.20, 7.20, 9.15.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Man who would be king" 12.30, 2.40, 4.50, 9.25.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges 731-8243 Arthur Hubinstein love of live" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "Sunshine boy" 1.10, 3.05, 7.00, 9.05.

YORK: 1487 Ste-Catherine O. 937-8978 "Barry Lyndon" 1.30, 5.00, 8.30.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis 844-8734. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. Maisonneuve 869-4349. Samedi: "Easy Virtue" (d'Alfred Hitchcock — Américain 1928) 3.00 "Spellbound" (d'A. Hitchcock — 1945) 5.00 "The Paradise case" (d'A. Hitchcock — 1947) 7.00 "Rebecca" (d'A. Hitchcock — 1940) 9.00. Dimanche: "Jungle book" (de Zoltan Korda — 1942) 2.00 "Maitre du monde (W. Whitney — 1961) 4.00 "Notorious" (d'A. Hitchcock — 1946) 7.00 "Jamaica Inn" (d'A. Hitchcock — 1939) 9.00.

VIDEOGRAPHE: 1604 St-Denis 842-9786 "C'est pas un radeau" de Tahaly Rashed — 8.00.

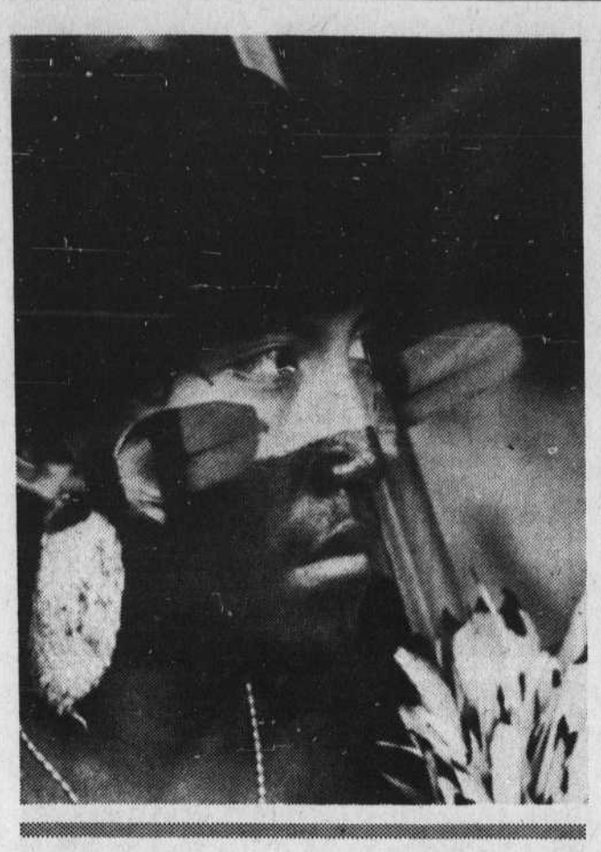

PARUTIONS

L'ESPRIT DU TEMPS I: Névrose (nouvelle édition)

L'ESPRIT DU TEMPS II: Nécrose (Inédit) avec la collaboration d'Irène Nahoum

Les deux tomes de l'**Esprit du temps** interrogent les transformations qui, dans notre culture et notre civilisation, posent les problèmes actuels et nouveaux de notre société.

L'Esprit du temps (I - Névrose), c'était le déploiement, sur le monde occidental, d'une culture de masse: paroles et images qui essaiment des téléscripteurs, des rotatives, des pellicules, des antennes de radio et de télévision tissant une adaptation et une intégration de l'homme dans la réalité sociale. Pourquoi alors parler de névrose? Dans le sens où la névrose n'est pas seulement un mal de l'esprit, mais un **compromis entre ce mal et la réalité.**

Avec "Nécrose", ouvrage inédit, les développements décrits dans le Tome I se poursuivent, mais cette fois à travers perturbations et crises, au cours des années 65-75. Le Nouvel Esprit du temps fait éclater la culture de masse comme une chrysalide en cours de mue. La problématisation de la culture de masse débouche sur une crise culturelle qui, elle, débouche sur une crise de la société, Une véritable nécrose s'est opérée dans le tissu culturel de notre société. Nécrose: mortification d'un tissu ou d'un organe alors que le reste de l'organisme continue à vivre.

(Grasset, - Essai)

LE FURETEUR
460, rue Victoria
St-Lambert
tél. 672-1422

Dr Jean-Marie Marineau
Bien manger pour rester mince
400 recettes de gourmet
Préface de André Bardet
éditions hurtubise hmh
380 ouest rue craig montréal

De la culture systémique aux Yanomami

Drogue, liberté sexuelle, nourriture organique, retour à la terre... On a souvent cru que la contre-culture était, pour l'essentiel, le fait de jeunes utopistes, préoccupés surtout à jeter leur gourme. C'était faire peu de cas de l'imagination humaine et de son extraordinaire souplesse quand il lui faut faire sienne, jusqu'à l'assimiler complètement, toute tentative d'évolution. A regarder de loin, et sans me soucier d'exotisme, il me semble évident aujourd'hui que nous récoltons là où personne n'eût jamais cru qu'il était possible de semer. La science elle-même, la "vraie" science, c'est-à-dire celle qui sort tout droit des universités, a profité, elle aussi, de ce mouvement de réforme que chacun connaît par les images diffusées par Woodstock.

Des savants authentiques, comme Carl Sagan, ont ouvert de nouvelles voies à l'astronomie; on peut lire avec intérêt et profit son délicieux livre sur les étoiles que les éditions du Seuil ont récemment publié en français sous le titre anglais de "Cosmic connection". L'histoire de l'art a fait un bond et il n'est pas abusif de dire que le célèbre René Huighe a profité des mouvements sociaux récents pour élargir un public qui se trouve néanmoins parfaitement à l'aise devant son approche analogique.

En bref, il n'est peut-être pas vrai que "ce qui est en haut est comme ce qui est en bas" pour citer la Sagesse traditionnelle, mais il est vrai que l'on est déjà beaucoup moins sûr que cela soit faux. L'Univers galactique de Sagan ressemble (et c'est déjà beaucoup) à la chimie organique et à la microbiologie dont les découvertes récentes nous rappellent que la matière est une, l'hydrogène peut-être, et que les mystères de la vie sont simples, finalement, en théorie, si personne ne peut en recommencer, **ex-nihilo,** la pratique.

Joël de Rosnay est donc, lui aussi un savant. Il est biologiste et sort de l'Institut Pasteur non sans avoir, en bon intellectuel, fait son trois ans obligatoire au MIT de Boston. Son domaine est la microbiologie et on lui doit déjà un petit livre réussi au Seuil "Les Origines de la vie". Il a lui aussi été influencé par ce que j'appelais un peu plus tôt la contre-culture; mettant en oeuvre son important bagage scientifique, il tente maintenant de montrer comment le phénomène biologique, autant dire le phénomène naturel, peut être un modèle pour les structures sociales, de l'organisation de la Cité à l'organisme industriel.

Cette vision vers le global, il la nomme le **macrocosme,** par opposition au microcosme. Et tel est le titre de l'ouvrage qu'il publie (1). Il faut, dit-il, ne plus scinder le petit pour en faire une observation séparée, mais au contraire grossir le mouvement et essayer de voir la totalité. C'est, en quelque sorte, la "view from the edge" que défend un historien comme William Irwin Thompson dans "At The Edge of History". Il s'agit pour Joël de Rosnay de définir un nouveau modèle de vie qui, d'évidence, se veut être une réponse au marxisme, tant il est vrai qu'aucune idée, aussi folle soit-elle, ne tente de se concrétiser dans le social. Et l'auteur aborde en effet, vus à travers son macroscope, l'écologie, l'économie, la ville et l'entreprise, l'organisme et la cellule. Puis il définit sa "nouvelle culture" qui est une révolution "systématique".

"A la grande différence de l'approche analytique, dit-il, l'approche systémique englobe la totalité des éléments du système étudié, ainsi que leurs inter-actions et leurs inter-dépendances."

Le livre de Joël de Rosnay a pour lui l'avantage d'avoir été écrit par un spécialiste qui s'est transformé pour la cause en généraliste. La structure en est documentée et sérieuse. Mais sa lecture est généralement facile; le grand public, à qui le livre s'adresse, en sera ravi. Il a le désavantage toutefois d'être parfois un pot-pourri d'idées, les unes originales et fascinantes (comme la plupart de celles qui ont un quelconque rapport avec la biologie et l'écologie qu'il explique avec une grande sûreté et un enthousiasme qui l'honore), les autres sont fatalement agaçantes, surtout celles qu'il emprunte sans vergogne à droite et à gauche et surtout dans la presse "underground" d'autrefois. Son chapitre sur l'éducation systémique est particulièrement faible, quoiqu'il plaira, je suppose, aux adolescents. De même sa vision de la vie sociale est un peu courte et surtout pour nous qui avons brassé ces idées depuis belle lurette.

En fait, et ce livre me frappe surtout par ce point même, je retrouve mieux dites sans doute (mais Joël de Rosnay est Français) et mieux éditées (mais les éditeurs parisiens savent ce qu'ils font et ont de l'argent pour le faire) une bonne partie de ce que l'on a traité ici dans des magazines comme Mainmise en particulier ou des gens comme Jacques Languirand. Il est vrai que Joël de Rosnay est prudent et que ses titres universitaires sont garants de sa connaissance. Il a le sérieux des docteurs mais ces docteurs-là doivent beaucoup à des précurseurs que personne, naturellement, n'a voulu reconnaître. Et ici même.

Cela m'amène d'ailleurs à une réflexion. Depuis une dizaine d'années déjà, le Québec vit sa révolution dont les étapes et les niveaux sont d'apparences différentes si leur morphologie interne est la même. Grâce à notre position géographique, à une ouverture d'esprit, une bonne volonté aussi devant l'expérience (que l'on ne signale pas assez alors que l'on a toujours tant de hâte à dénoncer nos défauts), nous avons tous vécu ici, de l'intérieur ou de l'extérieur, ces dix dernières années avec naïveté et passion. Nous eûssions pu, bien avant les Français et leur rabbateurs littéraires, profiter de nos connaissances et acheter ce que nous savions être importants. Pensons à Carlos Castaneda; nous le lisions bien avant que Gallimard ne l'édite et combien d'autres? Pensons à toute la recherche amérindienne? Nous la suivions mais c'est le Seuil qui publie aujourd'hui un livre, excellent d'ailleurs, sur les Yanomani.

par JEAN BASILE

Joël de Rosnay

Mais sait-on même que les Français regardent aujourd'hui Mainmise avec émerveillement? Sait-on que des éditeurs français (les seuls sérieux voyons) pensent à des rééditions de ce magazine que l'on a tant méprisé ici? Le numéro 5, en particulier, merveilleux collage "systémique" réalisé essentiellement par Georges Khal. D'ailleurs, les six premiers numéros de Mainmise, épuisés depuis longtemps, seront aussi réédités à Paris en leur temps, c'est-à-dire en 1976 ou 1977, alors qu'ils voyaient ici le jour en 1970.

Il est vrai que des professeurs d'universités québécoises, formant un jury à la demande du Conseil des arts du Canada recommandait hier encore de ne pas donner de subventions à ce même Magazine sous des prétextes moraux qui sont en fait des raisons idéologiques. Il y a là un odieux qui frise l'injustice.

"Le Macrocosme" de Joël de Rosnay ne court évidemment aucun risque. Il relate des expériences que d'autres ont vécues sur le tas. Plus de sexe, plus de drogue, plus de religions! C'est un livre brillant, je l'admets; mais il est aussi aseptique. On peut le mettre entre toutes les mains. C'est pourquoi, je n'ai pu l'aimer. Il date d'hier. Je préfère penser à demain et courir un risque.

•

Puisque j'ai cité au passage les Yanomami, mentionnons trop brièvement "Le Cercle de feux" de Jacques Lizot (2), Français vivant depuis quelques six ans chez ces Indiens du Venezuela et dont il rapporte les faits et les dits.

On devrait d'ailleurs connaître un peu les Yanomami, puisque nous avons vu à deux reprises un documentaire fort réussi sur leur sujet, réalisé par Bertolino pour Radio-Canada.

Le livre de Jacques Lizot est parfait en ce sens qu'il n'analyse pas mais se contente de décrire la vie des Yanomami qui vivent en petit groupe itinérant d'une quarantaine de personnes. Vie libre? On le croirait, perdus qu'ils sont quelque part au bord de l'Orénoque. Mais eux aussi ont leurs règles sociales, leur générosité et leurs cruautés. Leur pudeur aussi. Ainsi, s'il se promènent nus, il est particulièrement indécent de montrer son gland à découvert! Dans ce domaine controversé, seule les sépare de nous une question de surface et de technique: nous portons des caleçons, les Yanomami étirent leur prépuce pour qu'il recouvre pudiquement l'objet du délit.

(1) **LE MACROSCOPE,** vers une vision globale: par Joël de Rosnay, 330 pages avec de nombreux croquis. Le Seuil éditeur, Paris 1975.
(2) **LE CERCLE DE FEUX:** faits et dits des Indiens Yamomami" par Jacques Lizot, 248 pages, illustrés de photographies, le Seuil éditeur, Paris 1976.

RÉPONSE À PILATE
Werner GOORIS $7.50
"Qu'est-ce que la Vérité?"
Question éternelle, réponse renouvelée.
aux ÉDITIONS PAULINES
33 ouest rue Notre-Dame
MONTRÉAL 126
Ed. MARIE MÉDIATRICE — Belgique

CHRISTIANE ROCHEFORT
Les enfants d'abord
essai
éditions l'étincelle

IL EXISTE SUR LA *Terre une espèce animale où le petit sortant du ventre de sa mère est pris par les pattes de derrière et, tête en bas, battu, jusqu'à ce qu'il hurle, par un adulte. Puis ayant été retourné en tous sens, il est emballé, et déposé à l'écart. Le corps nourrissant et chaud qui l'enveloppait et sur lequel, comme tout animal, après l'épuisant labeur de naître, il aspire à reposer, est hors de sa portée. A l'instant craché dans l'espace immense il y trouve le vide, et vit solitaire l'aventure la plus fondamentale qui fut et sera jamais vécue. Il n'est pas au monde, mais à côté. Il n'a aucune prise, tout vient du dehors quand ça veut. Tout ce qu'il peut c'est crier.*

Le petit de cette espèce a le cri le plus rageur et lamentable de toute la faune terrestre.

L'adulte, qui, lorsqu'il entend dans la nuit la voix appelante insistante d'un petit chat, sait qu'il s'agit d'un abandonné, ne songe pas à interpréter les cris de son propre petit: il en a l'habitude, il les a toujours entendus. Il les trouve «naturels». Que le sien soit le seul à en pousser de si désolés, et qui perdurent si longtemps après la naissance, ne fait lever en lui aucune question. Cette bête a le cuir épais . . .

bientôt chez votre libraire **$6.00**

la collection de poche
Points
Volume simple • $2.60
double •• $2.95
triple ••• $3.95
quadruple •••• $4.95
publie
R. Barthes, A. Césaire, M. Crozier, I. Illich, F. Fanon, J. Lacan, H. Lefèvre, K. Lorenz, J. Monod, J.P. Richard, W. Rostow, A. Soljénitsyne, P. Sollers.

éditions du seuil

COLLECTIONS DE POCHE
Points
EDITIONS DU SEUIL
Points c'est tout.

Pour recevoir gratuitement le catalogue des collections de poche, des Éditions du Seuil:
RETOURNEZ CE COUPON AUX:
Editions du Seuil (Ltée) 539 Lebeau, Ville St Laurent Mtl.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... CODE POSTAL: .....
PROFESSION .....

McGILL Faculté de Musique
L'ATELIER D'OPERA
direction: Edith et Luciano Della Pergola
EXTRAITS D'OPERAS:
Carmen, La Wally, I Vespri Siciliani, Simone Boccanegra, Don Carlo, Manon, La Boheme, The Merry Wives of Windsor, I Pagliacci
samedi le 21 février, 20h Entrée libre
salle de concert POLLACK concert hall
555 ouest, rue Sherbrooke

LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTREAL présentent
2e saison 75-76
Larry Cortner
LONDON, ONT
15 FEV. à 20h30
QUEEN MARY RD. Un. Church
13 Finchley Rd., Hampstead
Billets $3 $2 (étudiants)
Ed. Archambault
International Music Store
Renaud-Bray

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT MOZART
Soliste:
Menahem Pressler piano
Adagio et Fugue - Concertos pour piano K.414 et K.449 - Divertimento K.138.
Lundi soir, 16 février, 20 h. 30
(Quelques billets simples encore disponibles)
Renseignements et réservations: 935-4955
Abonnements COMPLET
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

le publicité-club de montreal présente
le festival du film publicitaire
Sam. dim. lun. et mer. 14-15-16 et 18 fév. à la séance de 7 heures seulement.
Une sélection des meilleurs films publicitaires produits dans le monde entier, gagnants du FESTIVAL DE VENISE 1975 et du FESTIVAL DE CANNES 1974
1248 BERNARD 277-4145
OUTREMONT

Bergman-Mozart
UN CHEF-D'OEUVRE
La Flûte Enchantée
un film d'INGMAR BERGMAN
Bientôt au Cinema VILLERAY

D'APRES LE ROMAN DE AGATHA CHRISTIE
POUR TOUS
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS
OSCAR 1975
Meilleur second rôle
INGRID BERGMAN
ALBERT FINNEY
LAUREN BACALL
MARTIN BALSAM
JACQUELINE BISSET
SEAN CONNERY
ANTHONY PERKINS
sem.: 7.15 - 9.30
sam. - dim.: 12.15 - 2.30 - 4.55 - 7.15 - 9.30
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

Le commandant J.-Y. Cousteau: une entrevue exclusive dans TV Hebdo.
100 millions de personnes à travers le monde ont vu les films réalisés par le commandant Cousteau.
Le célèbre explorateur accorde une entrevue exclusive à TV Hebdo au cours de laquelle il démystifie des fictions à succès tels que "Jaws" — "Les dents de la mer" et "Le Triangle des Bermudes". Il aborde également des sujets aussi controversés que la gestion des ressources marines, la pollution des océans, la surpopulation et ses propres recherches pour retrouver les sources de la légende fabuleuse de l'Atlantide.
Une entrevue exclusive à ne pas manquer, cette semaine dans...
tv HEBDO
le magazine TV le plus complet au Québec

théâtre du rideau vert
Mardi au samedi 20h.
Dimanche 19h.
GUY HOFFMANN
GUY PROVOST
JANINE SUTTO
ANDRE CAILLOUX
ALAIN MONTPETIT
PIERRE THERIAULT
JACQUES LORAIN
ROSELINE HOFFMANN
MARC BELLIER
JERÔME TIBERGHIEN
Mise en scène: DANIÈLE J. SUISSA
Décors ROBERT PREVOST
Costumes FRANÇOIS BARBEAU
TOUS LES MARDIS PRIX SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS
DREYFUS
JEAN-CLAUDE GRUMBERG

On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois.
ROMY SCHNEIDER
18 ANS Adultes
l'important c'est d'aimer
CHEVALIER 1590 rue St-Denis 845-3222
8e Semaine
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER : 12.10 - 2.30 - 4.45 - 7.10 - 9.35

14 ANS
"DENEUVE PARVIENT À NOUS ARRACHER DES MOMENTS D'INTENSE ÉMOTION..." — L'Express
"S'INSCRIT AVEC TALENT DANS LA CLASSIQUE TRADITION ROMANESQUE." — Jeune Cinéma
"PEU DE CINÉASTES ONT SU PEINDRE AVEC AUTANT D'INTELLIGENCE UN PERSONNAGE AUSSI ÉTONNANT." — Le Point
"DENEUVE INCARNE MAGNIFIQUEMENT LA BOURGEOISIE QUI NE REDOUTAIT NI LE SCANDALE NI LA PROVOCATION." — Elle
LE SCANDALE "MURRI" QUI EBRANLA TOUTE L'ITALIE...
CATHERINE DENEUVE
un film de MAURO BOLOGNINI
musique de ENNIO MORRICONE
LA GRANDE BOURGEOISE
"Que la Fête commence est une fête pour l'esprit et les yeux." — LE MONDE
"Un spectacle foisonnant et une réussite. A voir." — ★★PARIS-MATCH
"Jamais l'Histoire, au cinéma, n'a été pareille fête... On jubile." — L'EXPRESS
PHILIPPE NOIRET JEAN-PIERRE MARIELLE MARINA VLADY
dans un film de BERTRAND TAVERNIER
QUE LA FETE COMMENCE...
BOURGEOISE SEM.: 9:30 SAM.: 5:25-9:30 DIM.: 1:15-5:25-9:35
3e Semaine Cinéma 7e art 722 0302 3180 rue BELANGER
FÊTE SEM.: 7:30 SAM.: 7:30 DIM.: 3:15-7:30

Un film exceptionnel, admirable, intelligent, différent. FRANÇOIS CHALAIS/EUROPE 1
Dans "la Gifle" sa jeunesse rayonnait. Dans "Adèle" elle est admirable. CHRISTINE GAUTHEY/JOURNAL DU DIMANCHE
POUR TOUS
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
ISABELLE ADJANI
dans L'HISTOIRE D'ADÈLE H.
BRUCE ROBINSON • SYLVIA MARROTT
JOSEPH BLATCHLEY • IVRY GITLIS directeur de la photographie NESTOR ALMENDROS musique MAURICE JAUBERT
Aux deux Cinés
cinemas le PARISIEN 5 480 Ste CATHERINE O 866 3856
CINEMAS Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7776

Rampal, Veyron-Lacroix
Jean-Pierre Rampal flûte
Robert Veyron-Lacroix piano
Programme:
Bartók Suite paysanne hongroise
Beethoven Duo en ré majeur, opus 41
Copland Duo pour flûte et piano (1971)
Donizetti Sonate en do majeur
Martinu Sonate (1945)
Schumann Trois romances, opus 94
Le lundi 23 février 1976
20 heures 30
Billets en vente aux guichets de la Place des Arts
$3, $4, $5, $6
Une production de la Régie de la Place des Arts
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9. Guichets, du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

théâtre de la jeunesse
TOUS LES DIMANCHES 14h MARIONNETTES
LE CHAPEAU MAGIQUE
Marionnettes de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe
Entrée $1.25
15h THÉÂTRE FRANÇOIS ET L'OISEAU DU BRÉSIL
Fantaisie d'André Cailloux
Marc Choquette - Jacques Lorain - René Gagnon
Serge Turgeon - Arlette Sanders
Renseignements: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

DIMANCHE 15 FÉVRIER
7:30 P.M.
LA CHORALE ET L'ORCHESTRE
DE
L'ÉGLISE ST. ANDREW AND ST. PAUL
(coin Sherbrooke & Redpath)
WAYNE RIDDELL, *DIRECTEUR MUSICAL*
CONCERTO POUR ORGUES NO. 9 en SI MAJEUR G.F. HANDEL
David MacDonald, *organiste*
MESSE #1 en FA J.S. BACH
Kathleen Anderson, soprano
Dale Blackmore, alto
Richard Hague, baryton
ENTREE LIBRE *BIENVENUE A TOUS*

UN TRIOMPHE SANS PRÉCÉDENT !
85,000 SPECTATEURS EN 5 JOURS ET LA PRESSE MONDIALE CONSACRENT ROBERT CHARLEBOIS VEDETTE INTERNATIONALE...
PIERRE DAVID présente UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
SAMEDI REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE À 11:45 P.M. AU BERRI — MERCIER VILLERAY
POUR TOUS
RAFRAN CINEMATOGRAFICA et SERGIO LEONE présentent
TERENCE HILL ROBERT CHARLEBOIS
UN GÉNIE 2 ASSOCIÉS UNE CLOCHE
mis en scène par DAMIANO DAMIANI
musique de ENNIO MORRICONE
Aussi: en soirée seulement. Sujet court: "Portrait de femme, Monique Proulx" un film de Robert Ménard
HORAIRE: BERRI — MERCIER — VILLERAY 12.30 — 2.30 — 4.40 — 7.15 — 9.30
VERDUN: SEM.: 7.00 — 9.10 SAM. — DIM.: 12.30 — 2.30 — 4.40 — 7.15 — 9.30
BERRI ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
ST-JEAN CAPITOL | ST-JÉRÔME REX | JOLIETTE JOLIETTE | VALLEYFIELD PARIS | ST-HYACINTHE MASKA
DRUMMONDVILLE DRUMMOND | TERREBONNE TERREBONNE | GRANBY LES GALERIES | STE-THÉRÈSE GEORGE | VARENNES VARENNES | QUÉBEC FRONTENAC

PIERRE DAVID PRESENTE UNE SELECTION DES FILMS MUTUELS
CLAUDE LELOUCH réunit MICHÈLE MORGAN et SERGE REGGIANI
DANS LE PLUS ORIGINAL DES SUSPENSES!
POUR TOUS
Salle Renoir
LE CHAT ET LA SOURIS
Salle McLaren
SEM.: 7.30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
PHILIPPE NOIRET "LE VIEUX FUSIL" 14 ANS

INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE INSTITUTE FOR INTERNATIONAL CO-OPERATION
"CINÉ-CLUB DE L'I.C.I."
1975-1976
L'INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
en collaboration avec
Le Centre de Communications et de Moyens didactiques et le Centre universitaire de l'Université d'Ottawa
présente
"IL N'Y A PAS DE FUMÉE SANS FEU"
Production française
par André CAYATTE
avec
Annie Girardot et Mireille Darc
Lundi, 16 février 1976
THÉÂTRE ODÉON, 85 Hastey
20 h 00
ENTRÉE LIBRE
UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.
SPECTACLES HORS-SÉRIE
ORCHESTRE JOHANN STRAUSS DE VIENNE
Dir.: WALTER GOLDSCHMIDT
2-3 MAI 20h30 $10 $8 $6 $4 $3
SALLE WILFRID-PELLETIER
L'ÉVÉNEMENT THÉÂTRAL DE LA SAISON MADELEINE RENAUD • JEAN-PIERRE AUMONT
dans "Des journées entières dans les arbres" de Marguerite Duras
"Madeleine Renaud est admirable... on peut les yeux sur son visage et on ne le quitte plus." Le Figaro
"Qui a vu Madeleine Renaud dans ce rôle a vu le génie." Paris-Match
"Madeleine Renaud est là, incubliable." France-Soir
"Renaud incarne Duras tout penser à Horowitz dans Chopin ou Richter dans Schubert." L'Aurore
18 au 26 MAI 20h30 $12 $10 $8 $6 $4
Relâche dim. 23 mai
THÉÂTRE MAISONNEUVE
BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT!
Canadian Concerts & Artists Inc. 1822 Sherbrooke ouest, Montréal
Commandes postales avec Chèque
CHARGEX 932-2234 MASTER CHARGE

1976-1977
ABONNEMENT CONCERTS
9 CONCERTS EXCEPTIONNELS

RONALD TURINI Pianiste	Oct. 4 20 h 30
JULIAN BREAM Guitariste	Oct. 18 20 h 30
ISAAC STERN Violoniste	Nov. 1 20 h 30
CLAUDIO ARRAU Pianiste	Nov. 29 20 h 30
PAUL BADURA-SKODA Pianiste	Fév. 7 20 h 30
ABBEY SIMON Pianiste	Fév. 21 20 h 30
ANDRES SEGOVIA Guitariste	Fév. 28 20 h 30
IGOR OISTRAKH Violoniste	Mars 21 20 h 30
JANINA FIALKOWSKA Pianiste	Avril 4 20 h 30

ÉCONOMISEZ 15%

Parterre AA-P/Corbeille A-D/Loges 2-10	$71.00
Parterre Q-Z/Corbeille E-J/Loges mezz. 11-20	$60.00
Mezzanine A-H	$50.00
Balcon A-D	$34.00
Balcon E,F,G	$26.00
Enfants, étudiants, Age d'Or:	
Parterre Q-Z/Corbeille E-J/Loges Mezz. 11-20	$35.50

EN VENTE DÈS MAINTENANT!
Canadian Concerts & Artists Inc.
1822 ouest Sherbrooke
Commandes postales avec chèque
CHARGEX 932-2234 — MASTER CHARGE
SALLE WILFRID-PELLETIER

Compagnie Jean Duceppe 1975 INC CJMS
LES VILAINS
UNE SOIRÉE DE RIRES!
avec
LUC DURAND
ANDRÉE BOUCHER
LIONEL VILLENEUVE
JEAN-MARIE LEMIEUX
DENISE PROULX SERGE TURGEON
GERARD POIRIER MARGUERITE LEMIR
JEAN-LOUIS PARIS JOCELYNE ST-DENIS
CLAUDE GAI YVAN SAINTONGE
NORMAND LEVESQUE
Luc Durand éblouissant à la fois mime et comédien constitue un spectacle à lui seul. Pierre Luc, Journal de Monréal
BILLETS EN VENTE
jusqu'au 29 février
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal 842-2112

L'Ethnologie à la portée de tous

Grâce à la Revue d'ethnologie du Québec, dont le deuxième numéro est paru récemment (1), chacun pourra, confortablement calé au fond de son fauteuil, goûter aux joies de l'ethnologie. Publiée sous la direction de Robert-Lionel Séguin, du Centre documentaire en civilisation traditionnelle de l'Université du Québec à Trois-Rivières, cette revue s'intéresse à une science mal connue du grand public et dont le **Robert** définit l'objet comme "la connaissance de l'ensemble des caractères de chaque ethnie, afin d'établir des lignes générales de structure et d'évolution des sociétés". Comme son titre l'indique, la revue offre au lecteur des études portant exclusivement sur la société québécoise.

par

JEAN-PIERRE BOUCHER

Ce deuxième numéro s'ouvre par un article fort bien documenté de M. Séguin sur la récolte du jonc de cajeu et de la rouche à l'Ile d'Orléans et à l'Ile aux Oies. Le jonc de cajeu, appelé aussi rouche à l'Ile aux Grues, c'est plus simplement le foin de grève fort abondant dans les deux îles et dont les paysans nourrissaient leurs bêtes.

L'abondance et la qualité des récoltes tirées de ces prairies naturelles ou "battures à foin" a fait que leur exploitation s'est poursuivie jusqu'aux environs de 1960. M. Séguin nous décrit, photos à l'appui, la récolte de ce foin de grève, sa conservation sur des échafauds spécialement construits à cette fin, et même sa vente aux habitants de la Rive Nord et son transport par goélette, ce qui n'était pas précisément une promenade: "Les goélettes s'amènent à marée haute pour jeter l'ancre le plus loin possible sur les battures. Il ne reste plus qu'à s'y laisser échouer avec le retrait de l'eau. C'est alors que commence la rude besogne du chargement. Les hommes triment sans relâche, souvent durant toute la nuit. Les femmes leur apportent des paniers de nourriture, mais c'est à peine si on s'arrête quelques minutes pour manger. D'aucuns le font en travaillant. C'est qu'il faut charger le foin avant la prochaine marée. Quand on monte à bord les dernières bottes, il arrive que les hommes aient de l'eau jusqu'au-dessus de la ceinture et les chevaux, jusqu'au poitrail. Travail long et ardu, si l'on songe qu'une cargaison compte quelque trois mille bottes. Qu'en retire-t-on, pécuniairement parlant? Les bottes se vendent ordinairement neuf dollars le cent, ce qui représente une somme de deux cent soixante-quinze à trois cents dollars le chargement".

J.-P. Massicotte et C. Lessard consacrent à la pêche non commerciale en Nouvelle-France au 17e et 18e siècles une étude qui passionnera grands et petits pêcheurs. Sont décrits le harpon, le filet, l'hameçon et surtout le nigog, en usage chez les Indiens du Saint-Laurent et des Grands Lacs, et qui a l'apparence "d'un bâton fourchu à l'extrémité duquel sont fixés une pointe centrale et deux crochets latéraux qui retiennent le gibier". Comparée à la pêche à la ligne jugée par les Indiens trop lente et surtout demandant moins de dextérité, la pêche au nigog est tenue par eux comme un signe d'excellence. Ils s'y adonnent non par obligation mais pour prouver leur force physique, leur adresse, leur maîtrise de soi, leur sens de l'équilibre. Seuls les plus habiles réussissent. Les autres se retrouvent à l'eau, et sans poisson.

Lessard livre aussi les résultats d'une recherche sur l'origine ethnique des élèves des séminaires de Trois-Rivières et de Nicolet, situés, comme chacun sait, de part et d'autre du Saint-Laurent. La conclusion peut-être la plus intéressante de cette étude tient au nombre d'étudiants du Nord des Etats-Unis qui, vers la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième, fréquentent le séminaire de Nicolet. Il y en a cinquante d'inscrits en 1874. La plupart sont des fils de Canadiens français émigrés aux Etats-Unis désireux d'envoyer leurs enfants dans les institutions classiques de leur région natale. Ils sont de plus encouragés en cela par leurs prêtres formés pour la plupart au séminaire de Nicolet. Ce phénomène indique que ceux qui avaient quitté le Québec désiraient que leurs fils conservent des liens avec la mère-patrie. Il est d'ailleurs significatif que les années où les étudiants en provenance des Etats-Unis sont nombreux sont précisément celles où les Canadiens français ont émigré le plus dans ce pays.

Trois autres études complètent le numéro. L'une compare trois tabernacles anciens de la ville de Québec: celui de la chapelle du couvent des Ursulines, celui du couvent des Augustines de l'Hôtel-Dieu et celui de l'Hôpital général. La deuxième retrace les grands moments de la carrière de Raphaël Giroux (1815-1869), architecte et sculpteur de l'école de Thomas Baillargé, et à qui nous devons notamment l'architecture intérieure des églises de Cap-Santé et de Saint-Pierre-les-Becquets. La dernière commémore le centenaire de l'inhumation de Joseph Guibord, mort six ans auparavant en 1869 et excommunié pour avoir été membre de l'Institut canadien. Ces trois études, comme les précédentes, sont enrichies de documents iconographiques.

En lisant la Revue, on se surprend à découvrir un pays, le nôtre. Mis en appétit par un article, beaucoup de lecteurs tenteront d'en savoir plus long, de fouiller un aspect de la question. S'arrachant à leur fauteuil, ils se rendront en bibliothèque et peut-être même sur le terrain. C'est François Galarneau, le héros du roman de Jacques Godbout, qui serait content!

P.S. Pour ceux qui auraient raté le premier numéro, voici son contenu: des études de l'utilisation de la vessie de porc comme blague à tabac, sur le rejet du plâtre dans l'étude de l'art ancien du Québec, sur trois chansons politiques de mars 1810, et sur les squatters du canton d'Arthabaska. (1) **"Revue d'Ethnologie du Québec/2"**, sous la direction de Robert-Lionel Séguin, Leméac, Montréal, 1975.

échos

Dans le cadre de **Ciné-participation,** le cinéma ONF (550 Sherbrooke ouest) présente **Dusseldorf équilibre urbain** mardi le 17 février à midi. Produit par l'ONF dans la série Urba 2000, ce document d'une heure s'avère de première importance pour tout citoyen qui se sent un tant soit peu considéré par les affaires urbaines. L'entrée est libre.

●

La compagnie des **Ballets modernes du Québec,** de retour d'une tournée de trois mois en France, se produiront au théâtre **Maisonneuve** de la PdA les 2, 3 et 4 avril prochain. Au programme, "Le piano sous la mer" sur la musique de St-Preux, "La guerre pour la paix", chorégraphié par Hugo de Pot, directeur artistique de la troupe, et une création collective, des danseurs "Variation".

Chez Leméac

Un précieux document et des pièces

Fort peu nombreux sont les ouvrages recensant le passé de notre dramaturgie québécoise. La maison Leméac vient de publier "Le Théâtre canadien d'expression française" (1) sous-titré "Répertoire analytique des origines à nos jours", sous la signature d'un juge de la Cour d'appel du Québec: l'Honorable Edouard-G. Rinfret. Inutile de dire combien un tel outil peut se révéler indispensable à tous les gens soucieux de se renseigner sur les créations de nos dramaturges.

Le juge Rinfret a dû se livrer à un travail de moine pour mener à bien une telle tâche. Son répertoire, une fois complété, contiendra douze cent pages en trois tomes. Le volume initial qui vient de paraître, dénombre les oeuvres des auteurs jusqu'à la Hre E. Si le travail s'appelle "Théâtre canadien d'expression française", c'est que l'inventaire s'effectue également pour les oeuvres françaises d'Ontario, des Maritimes et de l'ouest. Il demeure évident que le gros des créations vient du Québec.

Le lecteur peut se demander comment un homme devenu juge après une carrière politique fédérale, a pu se colleter à un travail de cette envergure. L'écrivain et diplomate Robert Choquette explique dans une courte préface que Gabriel-Edouard Rinfret s'est toujours intéressé aux arts (co-fondateur du Playwrights Workshop, vice-président du Conservatoire Lasalle, participant activement à l'OSM, aux Grands Ballets, etc...) et signale que le théâtre a surtout retenu son attention.

Le présent document n'a pas la prétention de constituer un inventaire complet. Néanmoins à ma connaissance, le répertoire contient une majorité, sinon la totalité des oeuvres existantes. De ce fait, l'ouvrage a valeur d'instrument de référence important.

La méthode de juge Rinfret demeure à la fois simple et claire. Pour chaque dramaturge, il énumère les compositions donnant, dans le meilleur des cas, une description rapide de ses constituantes: type de pièce, nombre de personnages, court résumé, date et occasion de la création quand la chose est possible. Dans le cas d'oeuvre considérées mineures, on se contente d'une simple mention.

Bien que le répertoire se dise analytique, il convient de préciser cette appellation, pour le moins audacieuse. L'analyse véritable n'existe pas, elle fait place à des résumés ou encore de simples fiches signalétiques. Ceci dit, les renseignements fournis n'en sont pas moins précieux surtout lorsqu'il arrive que le commentaire s'accompagne d'une description sommaire du spectacle de l'oeuvre nommée. Ajoutons qu'à ces données viennent s'ajouter les listes du ou des endroits où les textes sont disponibles. Donc: un répertoire à consulter.

par

ADRIEN GRUSLIN

"Evangéline Deusse"

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de vanter le charme de la parlure des gens d'en bas d'Antonine Maillet. A tous, la Sagouine en donne un vivant exemple depuis quelques semaines au petit écran. Les textes se suivent sans décevoir... "Sacordjé"! Quelle "ratoureuse" de la parole elle fait, cette Evangéline Deusse (2) qui montera sur la scène du Rideau-vert le 4 mars prochain. A cette occasion, Viola Léger troquera la veste de la Sagouine au profit de celle de sa consoeur. De la lecture à la scène, ce langage pittoresque devrait encore une fois, en rallier plus d'un.

Dans cette pièce, la nouvelle héroine acadienne Evangéline "fesse sur ses quatre-vingts" et vit à "Mâtréal" chez un de ses fils. "J'm'appelle Evangéline, moi, et... j'suis d'une race, ça s'adonne, qui peut encore recommencer sa vie à l'heure que les autres achevont d'achever la leur". Sur une temporalité allant de mai à octobre, dans un parc public, l'Évangéline vient planter un sapin venu des sables d'Acadie, un pauvre déraciné comme elle. Dans cet endroit, elle croise trois autres exilés: un nommé Stop du lac Saint-Jean, un Breton, et un Rabbin qui ne saurait être qu'un juif errant...

"Le Quadrillé"

En 1964, Jacques Duchesne fonda le Théâtre de la Place, un petit lieu sous le boulevard Dorchester et aujourd'hui méconnu. L'année suivante, il était du groupe des six fondateurs du Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD). A ma connaissance la seule de ses oeuvres publiée — le juge Rinfret dans son répertoire dont je viens de parler lui assigne huit créations — "Le Quadrillé" (3) connut une carrière glorieuse: plus de 270 représentations à Montréal, 60 à Paris, plus une tournée de l'Europe francophone.

Le succès de la pièce est peut-être attribuable à la liberté qui explosait sur la scène, comme le dit l'auteur lui-même dans sa préface où il relate avec grand "imour" les circonstances de la création de son texte. "Le Quadrillé" utilise le théâtre dans le théâtre dans une suite de scènes rapides parfois entrecoupées de chansons pour une technique d'écriture assez neuve alors ici. Trois comédiens multiplient les incarnations illustrant la situation oppressive de la femme, entrainée malgré elle dans un processus qui ne peut que la broyer. Le ton de l'oeuvre fait ressortir le côté absurde et bête de la vie, son allure de comédie en somme.

"Lénine"

Egalement un des six fondateurs du CEAD, Robert Gurik, un ingénieur devenu dramaturge à temps plein en 1972, vient de publier sa dix ou douzième pièce. "Lénine" (4) se présente comme un matériau pour un jeu dramatique et didactique sur la révolution au profit de 17 comédiens. Des costumes et un projet de scénographie sont présentés au début du volume sous la signature de Renée Noiseux-Gurik.

Sur un échiquier adaptable à n'importe quel lieu scénique, deux parties sont jouées par des comédiens-pièces: pions, cavaliers, fous, tours, reine et roi. Ouvriers, paysans et soldats entourent Lénine d'une part; bourgeois, officiers, pope autour du Tsar d'autre part: voilà le tracé de la partie initiale, commencée au siècle dernier (la partie des siècles, toujours la même aux dires du narrateur), terminée en 1927. La seconde joute nous transporte en Occident-1975, n'importe où, les nouveaux pions ont pris des noms de toutes nationalités. L'analogie évoque richement. Le contenu se révèle peu banal, comme Gurik sait le faire, mais non sans quelque lourdeur!

(1) **"Le Théâtre canadien d'expression française"**, "Répertoire analytique des origines à nos jours", Edouard G. Rinfret, tome 1 — a,b,c,d,e, — Collection Documents, Leméac, Montréal, 390 pages, 1975.

(2) **"Evangéline Deusse"**, Antonine Maillet, Théâtre-Leméac, #50, Montréal, 109 pages, décembre 1975.

(3) **"Le Quadrillé"**, Jacques Duchesne, Théâtre-Leméac, #48, Montréal, 185 pages, novembre 1975.

(4) **"Lénine"**, Robert Gurik, Théâtre-Leméac, #47, Montréal, 114 pages, octobre 1975.

UNE BIBLE
TROIS DÉFIS
en exclusivité
L'AFFAIRE PLIOUCHTCH
retenez le prochain
Culture et Société
LE DEVOIR

SALLE RESNAIS
14 ANS
Très beau, somptueux et déchirant:
film de LUCHINO VISCONTI
VIOLENCE et PASSION
BURT LANCASTER SILVANA MANGANO
elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
Vérités et Mensonges
un film de
ORSON WELLES

GRAND FESTIVAL DE "BERGMAN"
18 ANS Adultes
Version Française
GAGNANT
PRIX de la CRITIQUE NEW YORKAISE
MEILLEUR
• FILM
• RÉALISATEUR
• SCÉNARIO
• VEDETTE Liv Ullmann
ses 2 derniers succès !
EN COULEUR
LE CHEF-D'OEUVRE DE Ingmar Bergman
CRIS ET CHUCHOTEMENTS
"CRIES AND WHISPERS"
avec HARRIET ANDERSSON · INGRID THULIN · CARI SYLWAN
LIV ULLMANN écrit, produit et dirigé par INGMAR BERGMAN
Elliott Gould
Bibi Andersson
Max von Sydow
dans
Il Le Lien
Version française de "The Touch"
Un Film de Ingmar Bergman
EN COULEUR
Sam. et dim.: dès 1.00
sur sem.: dès 6.35
FLEUR DE LYS
858 est, Ste-Catherine 288-3303

Exposition internationale de design graphique
107 graphistes de l'AGI / Alliance Graphique Internationale
présentés par olivetti en collaboration avec le
Musée des beaux-arts de Montréal
1, Square Westmount
Montréal
du 29 janvier au
27 février 1976
Ouvert tous les jours
de 10 heures à 22 heures
Entrée libre

voici la suite d'Emmanuelle, le chef d'oeuvre de la littérature erotique... filmé à Bali, Hong Kong et Paris
Emmanuelle l'Antivierge
Sylvia Kristel

Quand le temps corrompt la chair...
PROSPEC présente
Le jardin qui bascule
un film de Guy Gilles
DELPHINE SEYRIG
JEANNE MOREAU
PATRICK JOUANE
PourTous
A l'affice !
cinemas LE PARISIEN 5
480 Ste CATHERINE O 866-3856
(Cinéma-3)
12.55, 3.00, 5.05, 7.05, 9.10, SAMEDI, DERNIER SPECTACLE 11.10

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉATRALE
Au GESU
1200 BLEURY
866-1964
JANVIER A MARS
Le Cosmonaute Agricole OBALDIA
Pique-nique en Campagne ARRABAL
MISE EN SCÈNE LOUIS-GEORGES CARRIER
DÉCORS HUGO WUETRICH COSTUMES FRANCOIS BARBEAU
MUSIQUE LEON BERNIER ÉCLAIRAGE GATIEN PAYETTE
CATHERINE BÉGIN JEAN LOUIS MILLETTE PASCAL ROLLIN
HUBERT GAGNON JACQUES MORIN JACQUES KANTO
MARS A MAI SHAKESPEARE
Macbeth
MISE EN SCÈNE YVAN CANUEL
DÉCORS CLAUDE FORTIN COSTUMES SOLANGE LEGENDRE
HÉLÈNE LOISELLE GILLES PELLETIER
ÉTUDIANTS $2.00

cinéma

La beauté convulsive

L'Histoire d'Adèle H.

Adèle (Isabelle Adjani) et le lieutenant Pinson (Bruce Robinson). Une splendeur tragique.

Une barque émerge de la nuit. Adèle (Isabelle Adjani), la deuxième fille de Victor Hugo, débarque à Halifax à la recherche du seul amour de sa vie, le jeune lieutenant Pinson (Bruce Robinson). C'est sous le signe des ténèbres et de la lumière qui se fraie difficilement une voie à travers l'obscurité que se déroule presque tout le très beau film de François Truffaut **L'Histoire d'Adèle H.** Violente, intransigeante et passionnée, Adèle pourchasse, avec une fougue consternante, un homme qui l'a probablement très brièvement aimée autrefois mais qui ne lui voue plus aucune forme d'amour. Elle met donc tout en oeuvre pour tenter de reconquérir le lieutenant sur lequel elle n'a plus aucune emprise: elle le traque dans son intimité, l'épie derrière une fenêtre, lui fait parvenir toutes sortes de messages amoureux, le recherche dans les rues étroites de Halifax, le suit finalement à la Barbade. Le film de Truffaut respire au rythme même des pulsations affectives de Adèle, se nourrit des élans tour à tour réfléchis et irréfléchis de sa passion, se gonfle de tous les espoirs et de toutes les misères de la jeune fille. Adèle est un personnage fascinant, accaparant, troublant qui ne nous laisse aucun moment de repos. Truffaut enferme le spectateur à l'intérieur meme de la passion de son héroine blessée jusqu'au désespoir et aveugle jusqu'au délire.

Jamais la passion amoureuse n'a éclaté au cinéma avec une telle intensité physique, avec une telle splendeur tragique et avec une telle densité affective. Truffaut nous livre à nu une "âme" qui s'abime dans sa propre douleur et qui progressivement s'enfonce dans une solitude irrémédiable. Solitude d'autant plus terrifiante qu'elle contient et renferme ses propres germes de destruction. Truffaut nous restitue la passion amoureuse dans tout ce qu'elle a de plus incompréhensible, de plus fou, de plus sanglant, de plus total, de plus fracassant, et de plus exigeant. Il ne cherche pas à nous expliquer en termes psychologiques les mécanismes irrationnels de l'amour absolu et sauvage. Pourquoi Adèle est-elle fascinée, obnubilée, aspirée par le lieutenant Pinson, ce jeune militaire plutôt banal, sans grande envergure et très ordinaire? Adèle s'accroche à un être qui ne mérite absolument pas l'affection et les débordements de tendresse qu'elle lui témoigne. Toute la vigueur du film provient de l'affrontement constant, de la friction perpétuelle, qui existent entre les refus, les fuites systématiques du lieutenant et les élans, les emportements d'Adèle. Le jeune homme se dérobe tandis que la jeune fille s'agrippe. Le mystère de la passion d'Adèle demeure constamment entier, impénétrable et Truffaut ne cherche heureusement pas à l'éclaircir. Mais la passion amoureuse est-elle explicable et déchiffrable? Le film nous présente des morceaux de vie qui se désagrège, les lambeaux d'un coeur qui bat à une allure vertigineuse, les mille feux d'une imagination qui ne se satisfait jamais du réel, les sanglots d'une lente agonie, les exaltations d'une "âme" enfiévrée d'amour.

Si on comprend, logiquement, que Pinson puisse être exaspéré, dérouté et démuni par les manigances et les ruses d'Adèle, on ne peut, par contre, que vibrer spontanément aux désarrois de la jeune fille, à ses déchirures intérieures, à sa complète solitude et à ses frustrations les plus intimes. Et comment ne pas être touché, sans détours, par la façon dont Adèle métamorphose ses déceptions en rêveries coupées de la réalité? Repoussée catégoriquement par Pinson, elle annonce fièrement à son père, alors en exil dans les îles anglo-normandes, qu'elle a épousé le lieutenant et proclame partout qu'elle s'appelle désormais madame Pinson. Truffaut ne tatomise, à aucun moment, la violence de la passion d'Adèle, mais il ne s'agit presque jamais d'une violence physique et extérieure. Tout se passe dans le coeur et dans la tête d'Adèle et Truffaut épie la violence de l'imaginaire, la fougue exacerbée de la sensibilité, les flux et les reflux tonitruants du sentiment.

Comme le réel ne la comble jamais, Adèle s'isole dans l'écriture, se réfugie dans son journal qui devient son confident le plus indispensable. Truffaut a toujours été intéressé par les livres (véritable sujet de Farenheit 451) et par les multiples facettes de l'écrit. Dans **l'Histoire d'Adèle H,** l'écriture devient une réalité vitale et tangible. Adèle s'élance dans l'écriture comme une bête meurtrie par l'existence, y trouvant une espèce de baume consolateur. Son journal apparaît comme l'ultime bouée de sauvetage à laquelle elle se raccroche désespérément. Le film est d'ailleurs scandé par les fuites régulières de la jeune fille dans l'écriture. Le journal surgit comme un leitmotiv envoûtant, comme un lieu magique où tout peut arriver. Retirée dans sa petite chambre exiguë chez les Saunders, Adèle, la plus belle héroine de Truffaut, jette violemment sur papier ses fantasmes, ses espoirs et ses rêves les plus personnels. Les yeux enflammés par l'amour, le corps tendu et crispé par l'extrême concentration affective, les mains surexcitées par l'émotion, elle se livre à l'écriture dans des mouvements de furie libératrice qui nous émerveille et qui nous font frissonner. Elle étale sur papier tout ce qui la hante comme un horrible cauchemar. Le film ressemble d'ailleurs, avec ses couleurs sombres riches et enveloppantes et ses éclats splendidement funèbres, à un mauvais rêve éveillé, hallucinant parce que trop vrai.

Il y a aussi quelque chose de terriblement insupportable dans le fait de voir Adèle figer dans son journal ses meurtrissures les plus secrètes. Le spectateur se sent comme un intrus qui verrait abruptement un spectacle grandiose et tragique dont il devrait pouvoir détourner les yeux mais par lequel il est littéralement subjugué. Truffaut nous place dans la situation du voyeur qui ne veut et qui ne peut se dérober devant une réalité qui dépasse son entendement. Et l'incandescente et admirable photographie de Nestor Almendros nous approche de l'héroïne avec une telle sensualité, avec une telle attention à tout ce qui frémit, que le spectateur a l'impression de pouvoir toucher au personnage, de pénétrer insidieusement dans un territoire où la raison s'estompe pour faire place aux éruptions inattendues et imprévisibles des sentiments. Comme si la caméra n'était là que pour étreindre l'insaisissable, l'intangible, l'inaccessible. Nestor Almendros, l'un des plus grands directeurs de photographie actuellement en Europe, est parvenu à injecter, dans chaque image, une atmosphère d'intimité, de proximité physique qui nous rapproche d'Adèle tout en nous faisant percevoir viscéralement son atroce solitude, son tragique et stupéfiant emmurement intérieur. Une femme se décompose physiquement et affectivement sous nos yeux terrifiés. Lorsque Adèle arrive à la Barbade, les yeux hagards, les vêtements déchirés et traînants, sa passion a atteint son point d'abstraction le plus éclatant. La folie a triomphé. La lumière naturelle éclate alors de toutes parts. Les couleurs vives virevoltent autour d'elle, enfoncée dans son délire. Et comme la comtesse Serpieri à la fin du **Senso** de Luchino Visconti, Adèle longe les murs lézardés d'une petite ville, s'engouffre dans les petites rues étroites comme un fantôme errant à la dérive dans un film fantastique. Adèle mourra seule, oubliée et abandonnée alors que son père, Victor Hugo, aura eu d'impressionnantes funérailles nationales et que ses restes auront été transférés au Panthéon. Adèle mourra comme elle aura vécu: dans la solitude la plus complète et la plus obstinée. Truffaut accumule alors une série de vieilles photos documentaires jaunies, nous indiquant ainsi que tout ce qui a précédé relevait, malgré le journal d'Adèle qui servit de point de départ au film, d'une vision personnelle, généralement fidèle aux faits, mais préoccupée, avant tout, d'illuminer la réalité par le biais de la fiction. Truffaut a toujours cru qu'il pouvait mieux parler du réel en utilisant l'artifice, le faux et les éléments reconstitués. **L'Histoire d'Adèle H** nous prouve encore une fois qu'il a raison: la vérité se situe au-delà du réel brut, dans le domaine de l'art.

Et que dire d'Isabelle Adjani, l'inoubliable interprète du film de Truffaut? Elle est, à elle seule, l'incarnation la plus dynamique et la plus réservée, la plus retenue et la plus extravertie, de l'intelligence aguerrie, de la sensibilité frémissante et de l'intuition toujours juste. Elle donne à chaque émotion un relief insoupçonné et à chaque situation un ton incomparable. Tout le film repose sur ses épaules mais sa performance n'ennuie à aucun instant car elle sait trouver en elle-même des ressources affectives diverses qui nous attachent toujours de plus en plus au personnage. On ne peut jamais détacher nos yeux de l'écran car Isabelle Adjani, qui avait seulement 20 ans au moment du tournage, brûle d'une flamme intérieure qui ne s'éteint jamais. Elle semble propulsée par des forces affectives toujours nouvelles et inépuisables. Il faut la voir déambuler sans but précis à la Barbade, se ruer dans l'écriture, s'éveiller en sursaut la nuit lorsque la hante le souvenir de la noyade de sa jeune soeur Léopoldine, pour être convaincu qu'elle n'est pas seulement une grande comédienne mais aussi et surtout une extraordinaire tragédienne. Adjani se livre totalement au personnage avec une espèce de rage presque démentielle. Elle nous imbibe de la passion d'Adèle qui voudrait se débarrasser de son identité (thème majeur dans toute l'oeuvre de Truffaut) et à qui on rappelle sans cesse qu'elle est la fille du grand Victor Hugo. Dès qu'est mentionné le nom du célèbre écrivain, Adèle se terre en elle-même; se ferme au monde et Adjani nous fait très bien ressentir alors sa volonté farouche de disparaître dans l'anonymat. Le passé étant trop lourd à porter et surgissant comme une menace à la plénitude de sa passion. Isabelle Adjani est l'émotion à l'état le plus pur.

Truffaut nous a offert un film presque kaléidoscopique par sa structure éclatée, faite de brèves séquences, de moments fuyants qui s'appellent les uns les autres, légèrement distanciés (ce qui nous permet de supporter l'insupportable solitude d'Adèle), superbement lyrique et d'une précision sonore exemplaire. Les bruits sont d'une netteté et d'une rigueur bressonniennes tandis que la musique posthume de Maurice Jaubert s'élève en une complainte obsessionnelle lancinante et étouffante. **L'Histoire d'Adèle H** est sûrement l'un des films les plus hypnotiques de François Truffaut, poète de la solitude amoureuse. On sort du film en ayant hâte d'y retourner. (Le Parisien).

par

ANDRÉ LEROUX

Quand on ne reconnaît plus les États-Unis

Un génie, deux associés, une cloche

Si Robert Charlebois ne faisait pas partie de la distribution de **Un génie, deux associés, une cloche,** on pourrait vite oublier ce western italien insignifiant dans lequel il entre autant de bêtises que de laborieuses redites. Certes, Robert Charlebois s'efforce bien de donner un soupçon d'authenticité à son personnage d'indien renégat, mais on décèle vite l'effort qui préside à chacun de ses mouvements. Évidemment, Charlebois est beaucoup moins cabotin que son associé Terence Hill (qui peut surpasser Hill dans ce domaine?) mais il amplifie tellement ses plus petits effets vocaux ou gestuels que le personnage devent vite monotone et atonal. Après quelques minutes, on sait que Bill, le personnage interprété par Charlebois, n'aura plus d'autres possibilités que de ressasser les mêmes clichés, les mêmes trucs, les mêmes procédés. Et que vient faire la charmante mais fort mal utilisée Miou-Miou dans ce produit pour consommation immédiate? Les aventures de Bill et de Joe auraient bien pu se dérouler sans la présence encombrante de la jeune comédienne qui semble ne jamais savoir quoi faire de séquences en séquences. Comme les rôles masculins sont un peu plus étoffés (il faut le dire vite), la pauvre Miou-Miou a toutes les allures d'un enfant embarrassé par un problème qu'il ne peut solutionner. Son personnage, n'ayant absolument aucune consistance, elle doit se contenter d'exploiter son charme féminin.

Mais ce qui est le plus agaçant dans le film de Damiano Damiani, c'est l'utilisation systématique de toutes les recettes dramatiques véhiculées dans les films de Sergio Leone, lui-même producteur du film. On y retrouve les gros plans insistants de visages distordus, le mélange des tons, la dilatation du temps et de l'espace... Je n'ai jamais particulièrement apprécié les films de Leone, un commerçant roublard, mais je dois reconnaître qu'il sait doser ses éléments, construire des récits nerveux, animer des personnages dans un décor, et manipuler le spectateur. Malheureusement, le film de son disciple porte les ingrédients qui ont assuré le succès de ses films à leur point d'extrême confusion. Réalisé avec une nonchalance révoltante, une totale absence de rigueur dramatique, une évidente paresse visuelle et une naïveté narrative impardonnable, **Un génie, deux associés, une cloche** s'en va dans toutes les directions sans véritablement en exploiter aucune: des touches comiques, des poursuites mal articulées, des blagues salaces, des changements d'identité mal préparés, des renversements de situations indignes des plus médiocres comédies, des affrontements armés insérés ici et là au gré des fantaisies du réalisateur. Rien de particulièrement brillant! Ajoutons à cela: une mise en scène bâclée, un rythme inexistant (le film dure deux trop longues heures), une musique bâtarde de Ennio Morricone (adaptation d'extraits de musique classique alliés à des airs de chansonnettes ridicules) et un découpage technique extrêmement confus.

André Bazin, le regretté écrivain français de cinéma, avait déjà affirmé que le western est le cinéma américain par excellence. Tous ceux qui ont tenté d'imiter ou pire, de parodier ce genre spécifiquement américain sont inévitablement tombés dans l'outrance, la boursoufflure, le simplisme et l'enfantillage. Peut-on surpasser **Rio Bravo, The Wild Bunch** ou **Red River?** Le film de Damiani se déroule aux États-Unis mais on ne croit jamais qu'il parle de l'Amérique, de la terre américaine, de personnages qui appartiennent à l'histoire ou à la mythologie américaines et d'un mode de vie profondément enraciné dans le passé d'une nation. Ce n'est pas parce que le film est inondé de nuages de poussière qu'on doit immédiatement réaliser que nous sommes en terre connue. Curieusement, **Un génie, deux associés, une cloche** se caractérise surtout par son manque de racines culturelles (on y dénote seulement les stupidités qui abondent dans d'autres sous-produits italiens de même acabit) et par son incapacité à donner au territoire et aux personnages, supposément américains, une réelle identité géographique, sociale et humaine. Je ne vous recommande vraiment pas de payer $3.50 pour voir un film aussi peu inspiré. On a littéralement l'impression d'y perdre son temps et son argent.

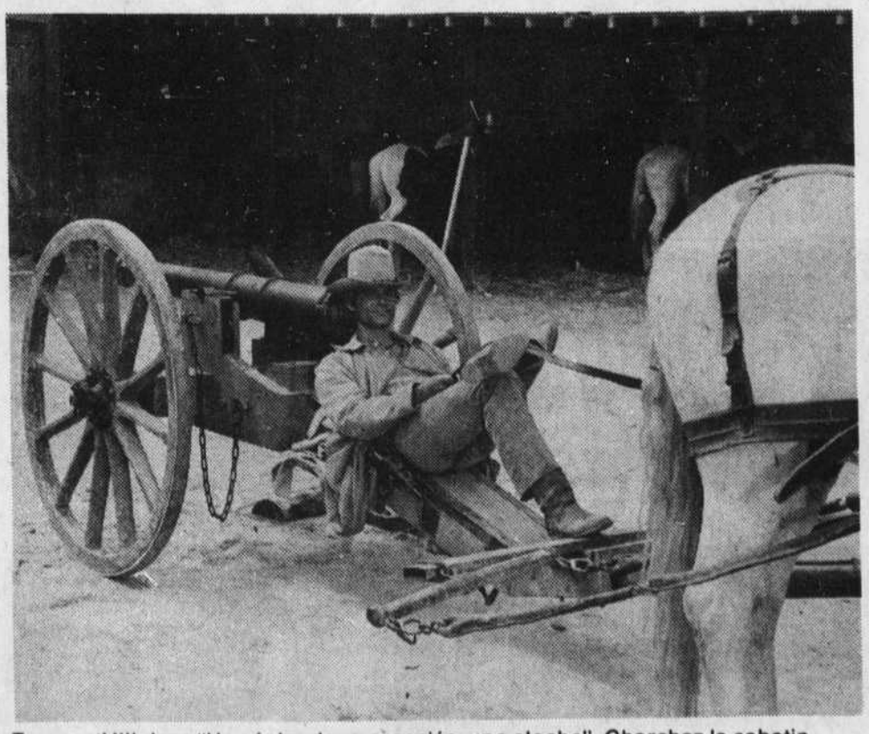

Terence Hill dans "Un génie, deux associés, une cloche". Cherchez le cabotin.

Une grande ville

ne peut se passer d'un grand orchestre.

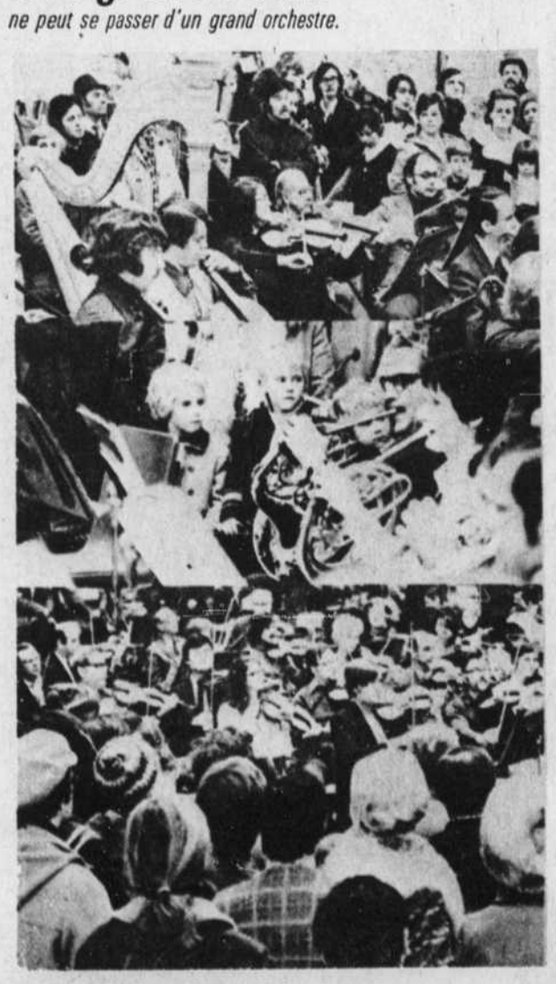

Un grand orchestre

ne peut se passer de votre appui.
Donnez aujourd'hui même.

Orchestre symphonique de Montréal
Campagne de souscription 1976
1er au 15 février •
Objectif : $750,000

Faites parvenir vos dons à : OSM, Place des Arts, Montréal; nous vous enverrons, par retour du courrier, un reçu pour fins d'impôt.

à l'affiche

■ **Barry Lyndon:** La montée et la déchéance d'un jeune ambitieux au 18e siècle. Beaucoup "d'authenticité" (costumes, décors, éclairages), de somptueuses images compassées, et une intrigue terne et trop dé-dramatisée. Ennuyeux et pompeux. Kubrick démontrait plus de vitalité dans ses premiers films. (York)

■ **L'important, c'est d'aimer:** Le troisième film d'un jeune cinéaste polonais émigré en France: Andrzej Zulawski. Une incursion hallucinante dans le monde de la photographie porno et du cinéma de série B. Un film extrêmement personnel, baroque, passionné, déchiré et déchirant. Certains seront irrités; d'autres émerveillés. (Le Chevalier)

■ **Violence et Passion:** Un film décadent sur la décadence qui aurait pu avoir été réalisé (si le nom de Visconti n'apparaissait pas au générique) par un disciple moqueur et irrévérencieux. Une famille peu reluisante envahit l'intimité d'un vieux professeur. Les décors sont tellement surchargés d'objets vieillots qu'on croirait regarder un film conçu et réalisé par un antiquaire retraité. (Elysée)

■ **Cooley High:** Les déboires sentimentaux et sexuels, les aspirations et les rêves d'un petit groupe d'adolescents noirs au début des années 60. On décèle à travers le film de Michael Schultz l'influence d'American Graffiti mais **Cooley High** est, par certains côtés, plus attachant. Pas un grand film mais une oeuvre sensible et intéressante remarquablement interprétée. (Le Parisien)

■ **One Flew Over the Cuckoo's Nest:** Le meilleur film du cinéaste tchèque Milos Forman qui a élagué tout l'aspect mystique et excessif du roman de Ken Kesey. Une belle fable sur les mécanismes de l'oppression dans nos sociétés modernes. Un parfait mélange d'humour et de pathétique. Une interprétation magistrale de Jack Nicholson et la présence hypnotique de Louise Fletcher. À voir et à revoir. (Place Ville-Marie)

Galeries d'Art

MMMMMM
Pour souligner le 70ième anniversaire de
la **GALERIE MORENCY** présente
une exposition de dessins originaux
de HENRI JULIEN et OZIAS LEDUC
du 14 février au 15 mars
1564, rue St-Denis 845-6442
Métro Berri-Demontigny Sortie St-Denis 845-6894
MMMMMM

RÉTROSPECTIVE
GOODRIDGE ROBERTS
Galerie Roberts de Toronto présentera également
une exposition rétrospective de Goodridge Roberts
Ouvert 9 à 5:30 Sam 9 à 5 — NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ — Fermé dim et lun
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada
1438 OUEST, RUE SHERBROOKE 845-7471 et 845-7833

BALCON les images
Février: les artistes de la Galerie
Heures d'ouverture: dim. et merc. 12 à 18 h;
jeu. et ven. 12 à 21 h; sam.: 12 à 18:30 h;
Relâche les lundi et mardi.
2031 SAINT-DENIS, MONTRÉAL TÉ.: 843-7720

FOYER DES ARTS EATON
9e ÉTAGE, CENTRE-VILLE
Exposition des peintures
d'artistes canadiens
jusqu'au samedi 28 février
tels que J.-Marc Blier, William Brymner, René Richard, Oscar de Lall, Albert Cloutier, René Gagnon, Léo Ayotte, Gordon Pfeiffer, Marcel Favreau, Ron Simpkins, S. Kirshner, Viateur Lapierre, Powell Trudeau, Rolland Montpetit.
EATON

Un art en soi

par
ANGÈLE DAGENAIS

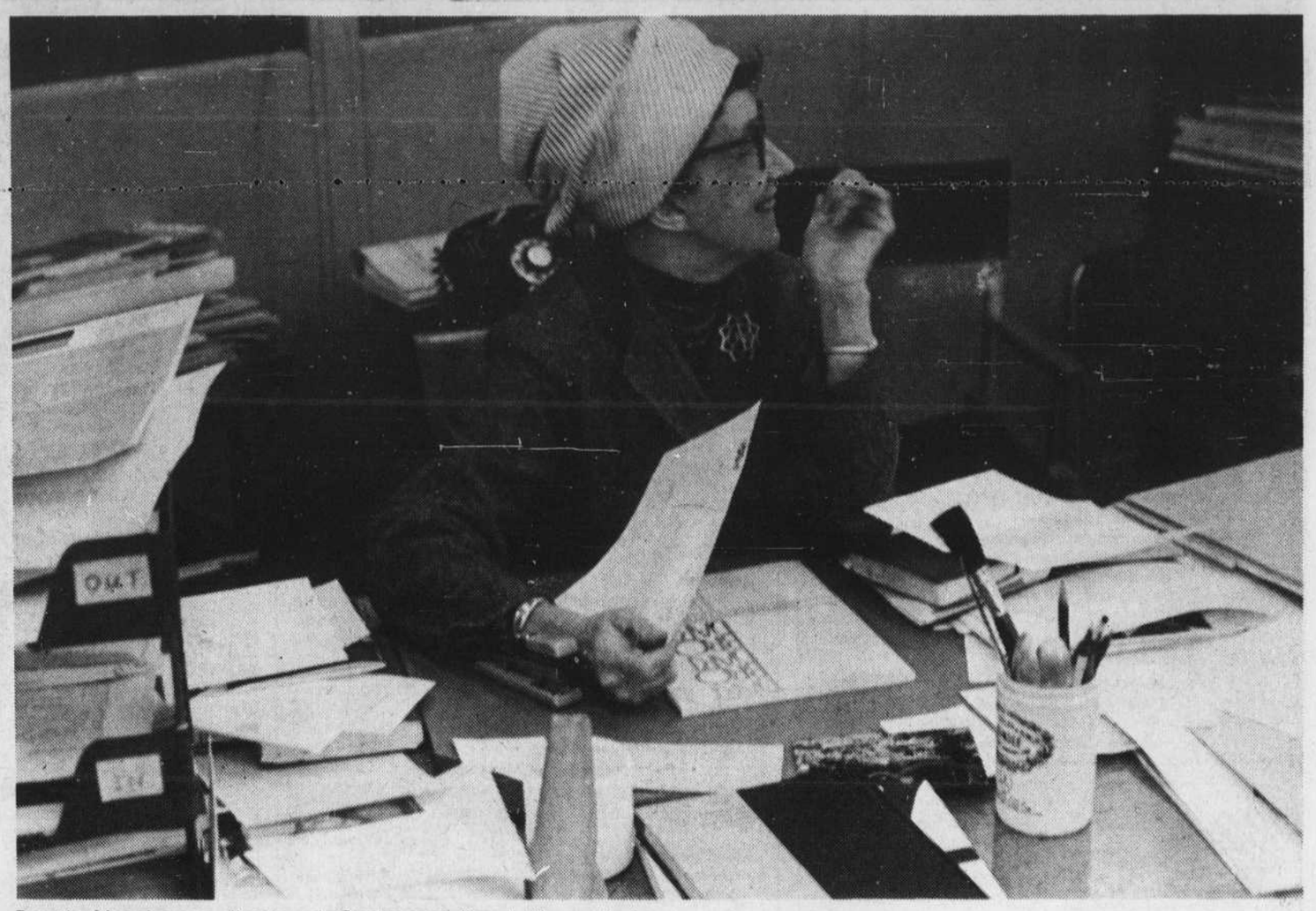
Dorothy Macpherson, directeur du Centre canadien du film sur l'art.

Le film pour mettre les gens en contact avec l'art

Qui n'a jamais visionné un court ou moyen métrage documentaire sur l'art au cegep, à l'université, dans un ciné-club de loisirs ou une société de conférences? La grande majorité de ces films devaient provenir de Centre canadien du film sur l'art ou de l'un de ses dix dépôts régionaux mis sur pied en 1967 lors du centenaire de la Confédération.

Le Centre canadien du film sur l'art existe officiellement depuis 1963 mais une collection de quelque 500 films avait déjà été répertoriée au cours des années 50 par Mme Dorothy Macpherson, alors déléguée de l'Office national du film auprès de la Galerie nationale du Canada. Le Centre compte maintenant 1500 films en 16mm qui peuvent être loués à bas prix ou, dans certains cas empruntés gratuitement, permettant ainsi aux galeries d'art, universités et sociétés artistiques d'enrichir à bon escient leurs programmes.

Depuis sa fondation en 1963, le Centre canadien du film sur l'art a publié une dizaine de catalogues, dont trois en français. Les films sont classés non seulement par ordre alphabétique et par matières, mais également d'après le nom des artistes, le tout accompagné de données historiques qui facilitent d'autant la tâche de choisir et de dresser des programmes. La variete des sujets composant la collection du Centre s'étend de l'archéologie à l'urbanisme en passant par l'achitecture, l'art du vitrail, les arts et métiers, la conservation des oeuvres d'art, la danse, les dessins d'enfants, les films de Norman McLaren, la photographie, la sculpure, la tapisserie, pour ne nommer que ceux-ci. Tous ces films proviennent de quatre sources différentes: en premier lieu, les films acquis chaque année par la Galerie nationale du Canada, qui composent le noyau initial de la collection; s'ajoutèrent ensuite les films déposés à l'Institut canadien du film par les universites, colleges, compagnies de production et autres ainsi que les films produits par l'Office national du film; enfin, une vaste sélection de films des collections des missions diplomatiques à Ottawa, notamment l'imposante collection de l'Ambassade de France.

La richesse de la collection du Centre canadien du film sur l'art et l'existence même de ce centre tiennent en grande partie aux efforts incessants, à la conviction et la motivation de Mme Dorothy Macpherson qui dirige depuis ses débuts cette institution et qui n'a plus de budget depuis 1971 pour l'achat de films! Elle doit désormais compter sur les dons de pellicule que lui font les organismes déjà mentionnés mais ne dispose plus des fonds nécessaires pour faire faire des copies supplémentaires de films détériorés ou procéder elle-même à l'achat de nouveaux films. Elle s'explique: le Centre ne survit que grâce à la généreuse collaboration de l'Office nationale du film qui lui fournit un local, salaire, services et assistance et aux subsides du Conseil des arts pour la publication des catalogues dont le dernier remonte à 1973. Au cours des belles années des débuts du Centre, elle recevait des fonds de la Galerie nationale et du Centre national des arts à Ottawa en plus des services que lui a toujours fournis l'ONF, mais en 1970 ces organismes lui ont signifié qu'elle aurait plus de chances de se faire soutenir par le Secrétariat d'Etat sur une base permanente s'ils mettaient fin à leurs subventions annuelles. A ce moment-là il était question qu'un comité spécial du Secrétariat prenne en charge tous les petits centres de films à caractère éducatif et social. En 1971, le Secrétariat n'ayant pas donné suite à ses projets, Mme Macpherson s'est retrouvée le bec à l'eau et poursuit son oeuvre depuis lors sans aucun appui financier permanent.

Elle n'en demeure pas moins enthousiaste et certaine que le Centre vivra. "J'ai appris une grande leçon de l'Office national du film. Cette institution a failli mourir à plusieurs reprises mais a toujours survécu parce qu'elle répond à un besoin et que des pressions se sont exercées au bon moment pour l'empêcher de périr". Mme Macpherson est convaincue que le Centre canadien du film sur l'art répond à un besoin véritable auprès de la population canadienne, les chiffres en témoignent: 411 sorties de bobines de pellicule en cinq mois, comprenant les trois mois de vacances estivales (rapport semestriel de 1974).

Un autre projet fait foi de l'activité et de la motivation de Mme Macpherson: il s'agit de la préparation d'un répertoire de films sur les arts visuels commandé par l'American Federation of Arts et auquel la Galerie nationale du Canada collabore. La préparation de ce répertoire qui en est à sa phase terminale aura demandé quelque deux ans de travail à Mme Macpherson et à son adjoint M. Jean Cleinge pour inventorier tous les films sur les arts visuels disponibles auprès des distributeurs canadiens et américains. L'AFA a fait appel au Centre canadien des films sur l'art parce que le Canada est l'un des seuls pays au monde à avoir un centre d'une telle richesse. De plus, Mme Macpherson ne connait d'autre capitale où les ambassades étrangères déposent leur film pour distribution auprès d'un large public.

Né d'une recommandation de la Commission nationale pour l'Unesco lors du colloque des films sur l'art tenu en 1963 à Ottawa, présidé par M. G. Hamilton Southam (alors au ministère des Affaires extérieures) et dirigé par Mme Dorothy Macpherson, le Centre canadien des films sur l'art a connu des jours plus heureux mais "ne doit en aucun cas" être abandonné pour des raisons de négligence ou de désintérêt de la part du gouvernement canadien, selon Mme Macpherson. Lors du colloque de 1963, M. John Read, réalisateur de films sur l'art à la BBC et invité de marque eut cette remarque élogieuse à l'endroit du Canada: "Un avenir intéressant s'offre peut-être au film sur l'art au Canada. Il existe peu d'autres pays où l'on puisse trouver à la fois une politique très développée pour la production de films documentaires, un mouvement actif de ciné-clubs, un service de télévision qui présente régulièrement des programmes artistiques de valeur et une Galerie nationale qui s'intéresse à ce problème. Toutes les conditions préalables à un système de distribution efficace sont déjà réunies et on dispose de moyens permettant une production d'une haute qualité professionnelle. Supposé que l'on trouve les appuis nécessaires et que les films sur l'art puissent être régulièrement examinés, importés et distribués, on pourra penser que le Canada est prêt à utiliser ces films avec le maximum de profit".

Mme Macpherson estime que le film, tout compte fait, constitue un moyen très peu dispendieux "de mettre les gens en contact avec l'art sous toutes ses formes". Elle ajoute en conclusion que "si nous voulons que notre pays demeure civilisé il faut tout mettre en oeuvre pour préserver certaines valeurs".

Connaissez-vous Léon?

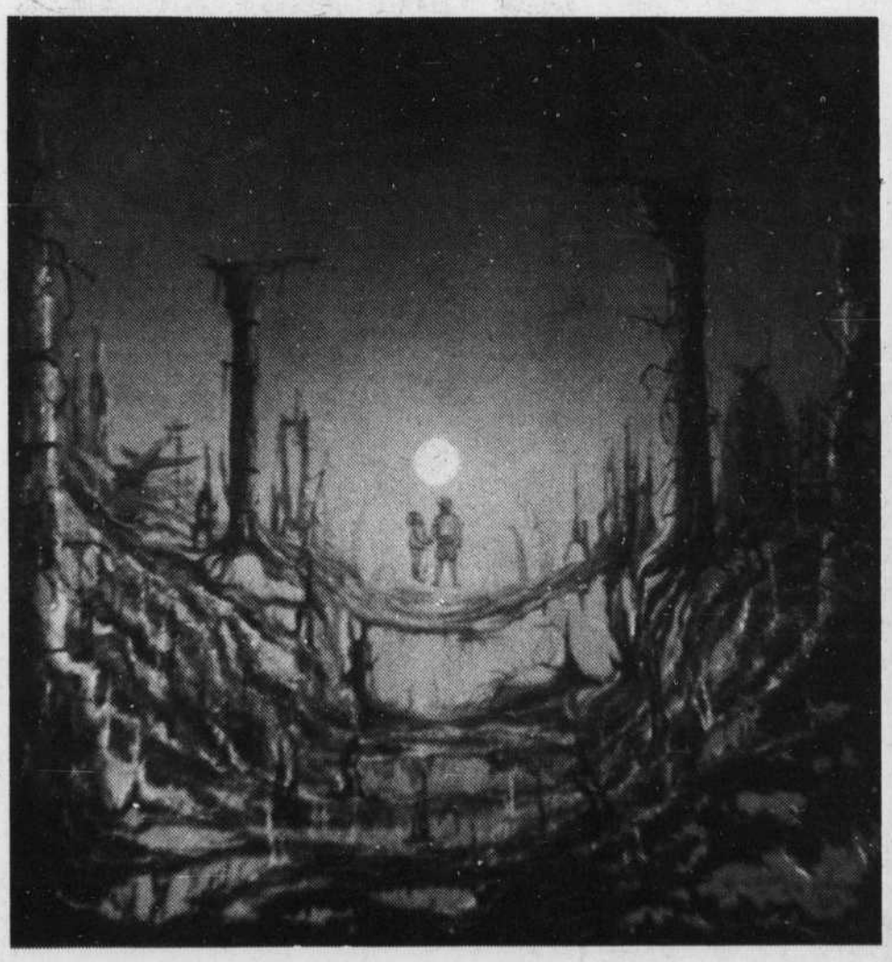

A qui de droit

Je vous envoie, ci-joint une photo d'une toile faisant partie d'une collection de vingt-cinq qui ont été en exposition pendant cinq semaines au Centre d'Art du Mont-Royal. Vous n'avez peut-être pas eu l'occasion de visiter cette exposition c'est pourquoi je vous fais parvenir cette photo qui vous donnera un aperçu du style de peinture. Je joins un texte qui tout en expliquant le thème du tableau, peut être d'intérêt public pour vos lecteurs.

ET MAINTENANT, SI ON JOUAIT...

L'artiste est en général un être marginal, et pourtant c'est souvent celui qui est le plus engagé en matière de réforme sociale. C'est pourquoi, j'ai moi aussi une vision d'un monde simple où le jeu, le vrai, celui des enfants, est isolé du monde pécuniaire qui les entoure. A la veille des Jeux olympiques, l'homme dans sa course contre le temps, n'a plus le temps d'apprendre à jouer, à se récréer. Je ne crois pas que les athlètes, véritables artistes des formes humaines, venant de tous les coins de la planète, aient besoin d'un temple d'or pour réaliser leurs performances.

Je ne suis pas contre l'architecture magnifique d'un stade olympique ni contre les maisons servant à abriter les athlètes, mais il ne faudrait pas oublier le but premier de ces compétitions internationales.

Jeux olympiques et non pas concours d'architecture, concours de vanité. Le spectateur n'aura pas le temps d'admirer ou de visiter un édifice aussi immense, son intérêt sera porté, bien sûr, vers les compétitions. Quant aux milliers de postérieurs, ils auraient vite oublié même la dureté d'un simple gradin grec tellement l'attention est captée par la qualité des athlètes. On a qu'à se rappeler le match du siècle, Canada-Russie, où nul était besoin d'un théâtre grandiose, un simple forum comme tout autre match et pourtant on en reparlera encore longtemps.

Ce qui est dommage, c'est que l'effort financier des contribuables pour ces supposés jeux, ne pourra cacher certains quartiers sales et pollués où les enfants jouent dans des ruelles crasseuses. Je trouve l'idée de la lotterie "million possible" une très bonne solution temporaire afin de combler un déficit pécuniaire mais je trouve dommage qu'on ne pense pas à un même tirage ayant pour but d'aider aux recherches scientifiques, médicales ou tout simplement pour combler le déficit humain.

Et maintenant, si on jouait... ce n'est pas la fin du monde mais la fin d'un monde ou plutôt le début d'un monde où pour jouer il n'est d'autre besoin que la lumière et l'énergie d'un soleil blanc pur et du désir de deux enfants débarassés de tous complexes même pécuniaires.

Pierre Léon RIVARD

MICROFILM

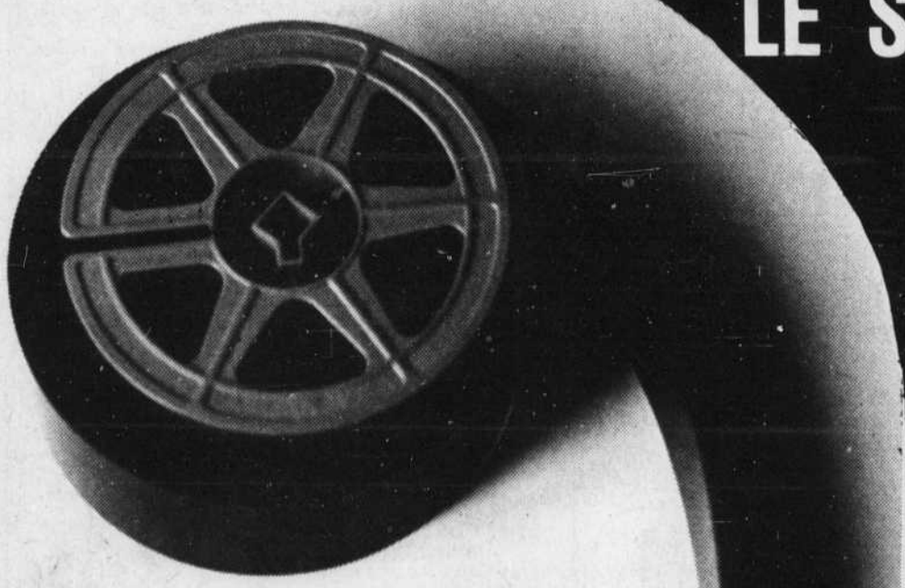

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE DEVOIR est disponible sur microfilms depuis les tout premiers numéros publiés en 1910.

LE DEVOIR sur microfilms est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement.

LE DEVOIR sur microfilms vous sauvera temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux.

INDEX DU DEVOIR ÉGALEMENT DISPONIBLES DEPUIS 1966

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, ÉCRIVEZ AU JOURNAL LE DEVOIR
SERVICE DU MICROFILM
211 rue du ST-SACREMENT,
MONTREAL (Que.) H2Y 1X1
OU COMPOSEZ 844-3361 POSTE 245

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 25 et 26

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA

requiert les services de

professeurs bilingues, qualifiés

pour combler les postes suivants:

• FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Ecole Glashan (7/8) — immédiatement
Ecole Hopewell (K-5) — à partir du 1er mars
Ecole McNabb/Cambridge (3-6) — à partir du 22 mars

• FRANÇAIS LANGUE SECONDE PAR IMMERSION

Ecole Rockcliffe Park (3) — immédiatement
École Woodroffe (1/2) — à partir du 22 mars

Prière de faire parvenir vos demandes et votre résumé à:

M. Roger Lalonde
Coordonnateur de langue modernes
Le Conseil Scolaire d'Ottawa
330, rue Gilmour
Ottawa, Ont. K2P 0P9

• FRENCH

Jusqu"au niveau 4, Secondaire — À partir du 22 mars.

Prière de faire parvenir vos demandes à:

M. R.G. McMichael, Directeur,
Lifgar Collegiate Institute
29, rue Lifgar
Ottawa, Ontario K2P 0B9

Cité de la Santé de Laval

(Centre hospitalier universitaire de 350 lits)

recherche un(e)

COORDONNATEUR (TRICE) DE SOINS PRÉVENTIFS

Fonctions:
— sous la reponsabilité du chef du département de santé communautaire, il (elle) participe à la planification, organise, coordonne et contrôle les programmes de soins préventifs du département.

Exigences:
— membre en règle de l'O.I.I.Q.
— baccalauréat en nursing
— diplôme universitaire en hygiène publique
— ou certificat en nursing communautaire
— expérience en santé publique ou communautaire.

Conditions de travail:
— selon les normes établies par le ministère des affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 février 1976 à:

M Réal Dubord, c.a.
Directeur général
Cité de la Santé de Laval
1755 boul. René Laennec
Vimont, Ville de Laval, P.Q.
Téléphone: 667-4270

COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

ANALYSTE SENIOR

La Sécurité de l'Office de la construction du Québec requiert les services d'un analyste senior possédant les qualification suivantes:
— Diplôme D.E.C. ou l'équivalent;
— connaissances des méthodes d'analyses courantes et notions de statistiques;
— minimum de cinq années d'expérience.
De plus, le candidat recherché doit avoir un esprit d'initiative et de la facilité à travailler en équipe.

Tâches:
La personne choisie est appelée à:
— procéder à la cueillette et à l'analyse des informations;
et
— rédiger des rapports périodiques de façon à éclairer les responsables sur la situation qui prévaut dans le secteur de la sécurité sur les chantiers.

Rémunération hebdomadaire:
Selon la convention collective de travail,
Minimum: $325.00 Maximum: $369.00
en plus de nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 20 février 1976.

Directeur du service du personnel
Office de la construction du Québec
3530 Jean-Talon Ouest
Montréal, Qué.
H3R 2G3

CENTRE HOSPITALIER STE-THÉRÈSE DE SHAWINIGAN

recherche un

CHEF DU SERVICE D'ERGOTHÉRAPIE

FONCTIONS:
— coordonner et contrôler les activités de travail ou autres activités humaines courantes dans le but d'assurer à des bénéficiaires, le traitement de réadaptation prescrit.

EXIGENCES:
— diplôme d'études universitaires de 3 ans en sciences de la santé (en ergothérapie) ou l'équivalent;
— 2 années d'expérience en milieu hospitalier.

TRAITEMENT:
— selon la politique de rémunération du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature et un curriculum vitae à:

Directeur du personnel
Centre hospitalier Ste-Thérèse
de Shawinigan
1705 rue Georges
Shawinigan, P.Q.

Date limite: 23 février 1976

Société d'énergie de la Baie James

Vérificateurs internes

Fonctions:
Supervise et effectue des vérifications financières et opérationnelles des systèmes et des contrats de la société, ainsi que des études spéciales demandées par le chef vérificateur.

Exigences:
Avoir complété une formation universitaire ou être membre d'une association comptable reconnue, CA, CGA, RIA, et posséder de 2 à 5 années d'expérience en vérification interne ou publique.

Lieu de travail:
Postes à Montréal avec déplacements occasionnels.
Postes à Montréal avec voyages fréquents aux chantiers (50% du temps)

Salaire:
Selon l'expérience et la compétence

N.B. Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au service du Personnel, 800 est, boul. de Maisonneuve 14e étage, Montréal, Québec.

COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN FRANÇAIS

RESPONSABILITÉ

Sous l'autorité du directeur du service de l'enseignement, le conseiller pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la clientèle de la Commission scolaire, principalement en français; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

a) Scolarité

Une préférence sera accordée au candidat possédant un diplôme universitaire terminal de premier cyle en français.

Un brevet d'enseignement avec expertise en français, au niveau élémentaire.

b) Expérience

Un minimum de trois ans d'enseignement à l'élémentaire est requis, de préférence au premier cycle

Une connaissance pratique des méthodes de l'enseignement du français est aussi exigé.

TRAITEMENT

Selon la Politique Administrative et Salariale du M.E.Q. $9,192 à $20,198. au 30 juin 1975. (échelle en revision).

Faire parvenir curriculum vitae pour mardi, le 17 février 1976.

Commission Scolaire de Gatineau
Directeur des services du personnel
225, rue Notre-Dame
Gatineau, P.Q.

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Nom de l'établissement:

Villa Marie-Claire Inc.

Centre d'Accueil pour mères célibataires

Capacité: 15 lits

Endroit:
Sherbrooke

Fonctions:
Conformément aux directives du Ministère des Affaires sociales et sous la responsabilité du Conseil d'Administration, le directeur(trice) général(e) aura pour fonctions de diriger et coordonner toutes les activités administratives et éducationnelles de la Villa Marie-Claire dans le cadre de ses objectifs et de ses politiques.

Qualifications:
Diplôme universitaire en sciences humaines ou l'équivalent, avec expérience de 5 ans, incluant une expérience dans des fonctions administratives.

Traitement:
Le salaire et les avantages sociaux suivant les normes du Ministère des Affaires sociales.

Inscription:
Faire parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae avant le 3 mars 1976, par courrier recommandé à:

M. Léon Loranger, Président
Villa Marie-Claire, Inc.,
471 rue Québec, SHERBOOKE
J1H 3L9

COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

CHEF DE SERVICE

Le service de la Trésorerie de l'Office de la construction du Québec requiert les services d'un chef possédant les qualifications suivantes:
— être détenteur d'un diplôme en sciences comptables et/ou être membre en règle d'une corporation professionnelle de comptables;
— être en mesure de diriger du personnel (expérience à un poste de commande requise) et avoir des aptitudes à transiger avec tous les services d'une organisation;
— avoir une connaissance et une expérience de la comptabilité par fonds;
— connaître les rouages et les contrôles d'un système ordiné;
— avoir un esprit analytique et de synthèse;
— être bilingue.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS DE LA FONCTION:

Sous la juridiction du contrôleur chef de service est responsable de la planification, de l'application et du contrôle des pratiques, systèmes et procédés propres à la gestion comptable et financière, nécessaires à l'administration et au fonctionnement efficace des programmes et activités du Service Comptabilité Employés & Employeurs.
Ceci comprend principalement:

a) le dépôt et le traitement des rapports mensuels des employeurs;
b) le contrôle de l'enregistrement et de la distribution adéquate des fonds aux registres comptables;
c) le contrôle des données lors des déboursés de fonds;
d) la conciliation des différents fonds de l'Office avec les registres comptables et informatiques;
e) la préparation et le contrôle des prévisions budgétaires du service.

RÉMUNÉRATION:

Poste exclu de l'unité de négociations:

Salaire selon expérience (Minimum $18,686.) en plus de nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae:

Directeur du service du Personnel
Office de la construction du Québec
3530 Jean-Talon Ouest
Montréal, Qué.
H3R 2G3

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU

recherche les services

de trois (3) ORTHOPÉDAGOGUES

Technique du dénombrement flottant

1er cycle de l'élémentaire

Travail clinique auprès des enfants ayant des troubles d'apprentissage scolaire.

Pour l'année scolaire 1976-77.

Faire parvenir curriculum vitae pour mardi, le 17 février 1976 - ou téléphoner 819-663-9221.

Michel Deschamps
Directeur des services du personnel
Commission Scolaire de Gatineau
225, rue Notre-Dame
Gatineau, P.Q.

fédération des acef du québec

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Sommaire des responsabilités:
Le responsable à la formation assume, face au Conseil d'Administration et à l'équipe des permanents, la responsabilité de la formation des permanents et militants des ACEF au sein d'un comité de travail.

Responsabilités spécifiques:
— Etre membre à part entière du comité de formation et en assurer la coordination.
— Etre responsable de la continuité des obbjectifs du programme de formation au sein des ACEF.
— Participer à une action menée au plan local.

Exigences:
— Expérience de participation et implication dans un groupe populaire.
— Posséder le sens d'une démarche pédagogique.
— Préoccupations des problèmes de consommation et/ou du monde de travail.
— Bonne compréhension des problèmes de consommation.
— Capacité de travail en équipe, de rédaction de textes et d'animation de groupes.

Conditions:
— Rémunération maximum selon l'expérience $11,000.
— Plan d'assurance vie-santé-salaire assumé par l'employeur.
— Un (1) mois de vacances payées.

AGENT D'ADMINISTRATION

Sommaire des responsabilités
L'agent d'administration assume face au conseil d'administration la pleine responsabilité du contrôle des budgets et l'administration des fonds de la Fédération.

Responsabilités spécifiques
— Préparer avec l'aide de l'équipe les budgets
— Contrôler les dépenses à l'intérieur du cadre budgétaire fixé
— Participer à la recherche des sources de financement
— Préparer les demandes de subventions
— Assurer à l'intérieur des politiques fixées par le c.a. la redistribution des fonds entre les ACEF
— Examiner les états financiers mensuels des ACEF
— Coordonner le travail d'un comité sur le financement
— Travailler à la formation comptable de permanents ACEF
— Effectuer le travail normal de comptabilité et tenue de livres
— Préparer les états financiers mensuels de la Fédération.

Exigences
— Avoir une formation administrative ou comptable ou une expérience pertinente
— Avoir une connaissance des problèmes de consommation
— Capacité de travailler en équipe
— Ouverture sur les problèmes sociaux et économiques.

Conditions
— Rémunération maximum selon l'expérience $11,000.
— Plan d'assurance vie-santé-salaire assumé par l'employeur
— un (1) mois de vacance payées

Disponibilité: — 1 mars 1976

Date limite:
— *Expédier son curriculum vitae au plus tard le 25 février 1976 au soin de:*

Jean-André Doré
Coordonnateur
1212, rue Panet
3e étage
Montréal, Québec
Tél.: 526-0823

COMMISSION DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

DOCUMENTALISTE SENIOR

Dans le cadre de la mise sur pied d'un service de recherche et statistique, le documentaliste est appelé à:
— développer l'embryon de centre de documentation actuel et il est responsable de la cueillette, de la compilation et de la classification de la documentation;
— faire des recherches bibiliographiques, dépouiller et résumer la documentation au profit de l'équipe de recherche, à laquelle elle est étroitement intégrée.

Qualifications:
— diplôme universitaire en bibliothéconomie
— minimum de trois années d'expérience reliée à la fonction.
De plus, la personne recherchée doit être prête à relever les défis, a un esprit d'initiative et d'innovation et elle est capable de travailler en équipe.

Rémunération hebdomadaire:
Selon la convention collective de travail,
Minimum: $325.00 Maximum: $369.00
en plus de nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 20 février 1976.

Directeur du service du personnel
Office de la construction du Québec
3530 rue Jean-Talon Ouest
Montréal, Qué.
H3R 2G3

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE NORD

recherche

DIRECTEUR DE FILIALE

Poste disponible immédiatement

TERRITOIRE:
De Tadoussac à Ste-Thérèse de Colombier.

POPULATION:
Environ 16,000 habitants.

ENDROIT DE TRAVAIL:
Forestville.

PERSONNEL:
Huit (8) employés.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS:

— Sous l'autorité du Directeur de la gestion des programmes, planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la distribution des services sociaux dans le territoire désigné.

QUALIFICATIONS:

— Détenir un diplôme universitaire terminal en service social, de préférence au niveau du 2e cycle.
— Minimum de deux (2) ans d'expérience dans une fonction administrative comportant la gestion du personnel.
— Aptitudes manifestes au travail d'équipe.
— Capacités d'initiative et de direction.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

— Rémunération, bénéfices marginaux et autres avantages selon les politiques appliquées au Centre de Services Sociaux de la Côte-Nord.

DURÉE DU CONCOURS:

Prière de faire parvenir "curriculum vitae" au plus tard le 20 février 1976 au:

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
DE LA CÔTE-NORD
a/s Jury de Sélection
774, rue Bossé
Hauterive, P.Q.
G5C 1L6

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DES VIEILLES FORGES

offre d'emploi

BIBLIOTHÉCAIRE À LA POLYVALENTE DU CAP

(POSTE LIBRE PRÉSENTEMENT)

NATURE DU TRAVAIL:
Le bibliothécaire est responsable de l'application des politiques relevant de la commission quant à l'organisation et à la gestion des bibliothèques et des autres centres de documentation de la commission.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:
Le bibliothécaire est chargé de l'application des techniques et des méthodes propres à sa discipline en vue de sélectionner, conserver, classifier, organiser et rendre accessible la documentation qui se trouve dans les bibliothèques de la commission.

Il effectue le choix des livres, des périodiques, des microfilms, etc . . . en consultant divers catalogues et répertoires bibliographiques. Il effectue la classification et voit au catalogage des volumes et des autres documents à conserver dans une bibliothèque.

Il organise et contrôle l'inventaire, les achats, les commandes, les arrivages, les échanges entre bibliothèques, etc . . .

Le bibliothécaire voit à l'initiation des élèves et des professeurs à l'usage de la bibliothèque ainsi qu'à les assister dans leurs recherches. A l'aide d'ouvrages de références tels que index, listes d'éditeurs, répertoires, encyclopédies, etc . . . Il effectue des recherches et dresse des bibliographies et des répertoires de sources d'information afin de répondre à diverses demandes. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant.

Il peut effectuer les études et recherches appropriées, rédiger et présenter à la direction mémoires et rapports concernant le développement, l'utilisation et la promotion des bibliothèques.

Selon les besoins, il peut être responsable de la gestion de l'équipement et du matériel audio-visuel. Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en bibliothéconomie.

TRAITEMENT:
Salaire de base $8,578.00 (12 mois) (32½ heures/semaine).

Seront seules retenues les demandes recues sur formulaire officiel avant le 19 février 1976.

Prière d'indiquer sur l'enveloppe le titre du poste sollicité.

Votre candidature sera traité confidentiellement

Vous demandez le formulaire officiel et le retournez dument complété à:

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges
a/s Directeur des services du personnel
3255, rue Foucher
Trois-Rivières
G9A 5E7
Marcel Mongrain

Faut-il interdire la vodka à Moscou?

MOSCOU (Par Anne Vahl de l'AFP) — De nombreux Soviétiques vont au restaurant non pour manger mais pour boire.

C'est ce qu'affirme l'hebdomadaire "Literatournaya Gazeta" dans un article proposant d'interdire la vente de la vodka, du cognac et du portwein (vin sucré très alcoolisé) dans les restaurants, et d'appliquer plus sévèrement les mesures juridiques prévues contre les alcooliques.

La "Literatournaya Gazeta" révèle que dans une "grande ville comptant environ 50.000 places dans ses restaurants (peut-être s'agit-il de Moscou), la consommation mensuelle d'alcool dans ces restaurants est la suivante: 200.000 litres de vin, 28.000 litres de cognac (local) 62.000 litres de mousseux et 100.000 litres de vodka.

L'hebdomadaire ajoute que "de nombreux clients viennent au restaurant avec d'élégants porte-documents qui contiennent non des livres mais des bouteilles pleines".

"Les serveurs, ajoute la "Literatournaya Gazeta" ne cessent de s'étonner de ce miracle quotidien: ils apportent cinquante bouteilles sur les tables, ils en emportent une centaine vides à la cuisine".

L'hebdomadaire souligne que les restaurants font des marques spéciales sur leurs bouteilles, qui leur permettent de les reconnaitre.

Le journal précise que chaque client de restaurant absorbe environ 200 à 300 grammes d'alcool dans une soirée si l'on considère que les jeunes, femmes et les personnes âgées ne boivent pas. Il est fréquent en Union soviétique de mesurer l'alcool en grammes.

Le journal de l'union des écrivains relate une expérience faite à Sofia, en Bulgarie, où la vente des alcools à l'exception des vins secs, a été interdite dans les restaurants, et il suggère que cet exemple soit suivi dans toutes les villes soviétiques.

Il ajoute que les restaurants n'y perdraient pas car ils pourraient servir un plus grand nombre de repas. Il cite le cas du restaurant "Ouzbekistan", à Moscou, où l'alcool est vendu en quantités limitées.

Enfin, le journal demande une application plus sévère des décisions du gouvernement et du Soviet suprême prises en 1966 et 1972 pour réprimer l'alcoolisme. Il souligne que les "piétons ivres sont aussi dangereux que les ivrognes au volant", et qu'ils "doivent être punis de la même façon".

Il s'étonne de la sympathie manifestée par les passants qui aident les ivrognes à prendre le dernier métro et à éviter la police. Il affirme que l'amende de 3 à 10 roubles prévue pour ceux qui "sont en état d'ivresse dans des lieux publics" est trop faible et qu'en outre elle n'est jamais exigée.

L'hebdomadaire propose également que les ivrognes arrêtés dans la rue ne soient plus conduits au "dessouloir" (une institution soviétique bien connue où la police fait reprendre leurs esprits aux amateurs de vodka au moyen de douches et d'amendes), mais directement au tribunal.

"De là, ajoute la "Literatouraya Gazeta", ils pourraient effectuer" des travaux forcés", par exemple balayer les rues pendant 15 jours, car nous manquons de concierges ou bien travailler à leur emploi habituel mais avec un salaire réduit".

Des rats et des hommes

DAKAR (Reuter) — Passant à la contre-attaque avec le concours des organismes internationaux, le gouvernement sénégalais a annoncé qu'il récompenserait les chasseurs de rats.

Cette récompense prendra la forme de vivres gratuits pour les communautés qui organisent des battues et de fournitures scolaires aux élèves qui y participent. Dans le même temps, produits chimiques et lances-flammes continueront d'être utilisés pour enrayer ce fléau dont les autorités assurent qu'il ne menace pas les populations.

En décembre dernier, plus d'un million de rongeurs ont envahi 315,000 hectares de cultures. La région nord du pays (le fleuve) a été la plus atteinte. La riziculture dans cette zone est compromise. 11,500 des 13,000 hectares cultivés y ont été détruits.

Dans la région du Cap-Vert (Dakar) ce sont les cultures maraichères qui ont été attaquées. Le maïs est détruit à 80 pour cent dans les régions de Thies, Diourbel et Sine Saloum.

Les rats trouvant dans la graine d'arachide une vitamine constituant "un antidote naturel efficace pour résister à l'effet des anticoagulants", selon les spécialistes on craint qu'ils ne viennent à s'attaquer au bassin arachidier. Cela se traduirait par de graves conséquences pour une économie dont l'arachide constitue précisément la base.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24 et 26

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

SUPERVISEUR
SERVICE DE LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Poste à Fermont.

Dirigera un groupe de conseillers en prévention d'accidents dans le district d'exploitation au Mont-Wright. Il devra conseiller la direction dans le domaine de la prévention des accidents, élaborer différentes mesures de sécurité au travail, des programmes visant à l'absence de risques d'accidents au travail, évaluer les conditions de travail, procéder à des inspections des installations, identifier les risques et faire les recommentations susceptibles d'apporter des corrections aux situations dangereuses.

Expérience du domaine de la prévention des accidents industriels absolument requise. Les candidats doivent être bilingues et capables de rédiger des rapports et s'exprimer aisément.

Ce poste offre d'excellentes possibilités aux candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plans d'avantages sociaux, allocation nordique, possibilités de logement pour les gens mariés, frais de déménagement payés.

Faire parvenir curriculum vitae au:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, QUÉBEC G0G 2J0

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES OUVERTS

PRATICIENS SOCIAUX

NOMBRE	SERVICE	ENDROIT	FONCTIONS	QUALIFICATIONS
1	Adoption	Hull	recruter, évaluer et préparer des parents adoptifs éventuels d'enfants d'âge scolaire.	diplôme universitaire en service social ou dans un autre discipline comportant un champ clinique; ou technicien en assistance sociale plus 3 ans d'expérience pertinente.
1	Adoption	Hull	préparer des projets d'adoption d'enfants d'âge scolaire.	diplôme universitaire en service social ou dans une autre discipline comportant un champ clinique; ou technicien en assistance sociale plus 3 ans d'expérience pertinente.
1	Parents Naturels	Hull	rendre des services de consultation psychosociale aux mères célibataires.	diplôme universitaire en service social ou dans une autre discipline comportant un champ clinique; ou technicien en assistance sociale plus 3 ans d'expérience pertinente.
4	Protection	Hull Gatineau	fournir une aide psychosociale aux enfants et aux familles confiés par la Cour du Bien-Etre Social.	diplôme universitaire en service social ou en criminologie (option clinique).
1	Ressources	Compbell's Bay	Recrutement et évaluation des foyers nourriciers.	diplôme collégial en assistance sociale, connaissance pratique de l'anglais.

Salaire: Selon la convention collective.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 27 FÉVRIER 1976.

AU: Service des Ressources Huamines,
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
105, boul. Sacré-Coeur,
Hull, Québec.
J8X 1C5

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

en collaboration avec

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES DU QUÉBEC (MAIQ)

recherche

POUR L'UNIVERSITÉ NATIONALE DU RWANDA

DES PROFESSEURS

1. MATHÉMATIQUES (ANALYSE ET ÉQUATIONS DIFFÉRENTIELLES)
2. CHIMIE ORGANIQUE
3. PHYSIQUE (PROPAGATION DES ONDES ET TRANSFERT THERMIQUE)
4. PHYSIQUE (MÉCANIQUE CLASSIQUE AVANCÉE)

Les postes ci-dessus exigent le doctorat

5. STATISTIQUES ET MATHÉMATIQUES
6. MÉTHODES QUANTITATIVES
7. PHYTOTECHNIE (PHYTOPATHOLOGIE TROPICALE)
8. ZOOTECHNIE (ALIMENTATION/NUTRITION ANIMALE)
9. ZOOTECHNIE (AMÉLIORATION/PHYSIOLOGIE ANIMALE)
10. GÉNIE RURAL
11. ÉCONOMIE AGRICOLE
12. SOCIOLOGIE
13. PSYCHO-SOCIOLOGIE
14. MANAGEMENT
15. COMPTABILITÉ.

Ces derniers postes exigent la maitrise ou l'équivalent.

Les candidatures devront être adressées avant le 18 février 1976 à:

M. Paul W. Ostiguy
Direction des ressources humaines
Agence canadienne
de développement international
122, rue Bank
Ottawa, Ontario K1A 0G4

Les candidats retenus seront convoqués à une entrevue par le comité conjoint de sélection (ACDI-MAIQ)

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

Le Département de science politique de l'Université d'Ottawa annonce un concours pour combler trois postes réguliers de

PROFESSEURS

Domaines de spécialisation:

1° Méthodologie et politique canadienne ou théorie politique
2° Politique canadienne et/ou québécoise
3° Pensée politique et analyse des idéologies

Conditions:
Doctorat complété; intérêt à l'enseignement et à la recherche; enseignement en français.

Début de l'emploi:
Le 1er juillet 1976.

Les candidats doivent faire parvenir leur curriculum vitae et les noms et adresses de trois répondants aussitôt que possible avant le 1er mars 1976, à:

André Valchet,
Directeur,
Département de Science Politique,
Université d'Ottawa,
550 Cumberland,
Ottawa, Ontario K1N 6N5

Université du Québec à Rimouski

PROFESSEUR D'HISTOIRE

— **Champ de spécialisation:**
contemporainiste. L'intérêt pour les problèmes d'historiographie serait un atout.

— **Qualifications:**
doctorat, ou sérieusement engagé dans des études y conduisant.

— **Fonctions:**
enseignement, recherche, participation aux activités du département et du module.

— **Début de l'engagement:**
Été 1976.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 février 1976, au

Directeur du département des Lettres et Sciences humaines
Université du Québec à Rimouski
300 av. des Ursulines, Rimouski

Université du Québec à Rimouski

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE

— **Champ de spécialisation:**
géographie humaine, ayant en outre une bonne connaissance de la géographie physique.

— **Qualifications:**
doctorat, ou sérieusement engagé dans des études y conduisant.

— **Fonctions:**
Enseignement, recherche, participation aux activités du département et du module.

— **Début de l'engagement:**
Été 1976.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 27 février 1976 au

Directeur du Département des Lettres et Sciences humaines
Université du Québec à Rimouski
300 av. des Ursulines, Rimouski

Centre de Plein-Air de Pokemouche

requiert les service d'un

PROMOTEUR pour terrain de golf

EXIGENCES:

— avoir des connaissances relatives aux différents organismes gouvernementaux;
— être expérimenté dans la gestion des affaires;
— pouvoir travailler avec différents organismes sociaux;
— une bonne connaissance dans le domaine de l'aménagement de terrain, de la construction et des loisirs, sera un atout.

SALAIRE:
négociable selon l'ambition et la compétence du candidat (se situera entre 12,000.00 et 16,000.00 dollars)

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 mars 1976, à:

Club Pokemouche inc.
a/s La direction
RR #2
Pokemouche, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Le Centre Éducatif et Culturel

recherche un

ÉDITEUR

ayant une parfaite maîtrise du français écrit et une connaissance d'usage de l'anglais.

Il devra être capable de corriger, réécrire et restructurer des manuscrits de manuels scolaires, en tenant compte de l'âge des élèves auxquels il s'adresse.

Préférence sera accordée aux candidats qui:
a) possèdent une excellente formation en linguistique;
b) sont familiers avec l'enseignement des sciences expérimentales;
c) ont une expérience valable dans l'édition.

Salaire à discuter suivant la qualification.

Prière d'adresser un curriculum vitae au:

Service des Éditions
Centre Éducatif et Culturel
8101 boul. Métropolitain
Anjou, Québec.
H1J 1J9

---

le secours aux lépreux (Canada) Inc. 1961
FONDATIONS RAOUL FOLLEREAU
Membre de l'ELEP "Fédération Internationale des Associations contre la lèpre" (groupe 18 associations de 14 pays différents, s'occupe de 518 centres de la lèpre dans 84 pays)

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Fonction:
Assister le directeur général dans ses fonctions

Exigences:
Diplôme en secrétariat et expérience pertinente comme secrétaire de direction. Excellente connaissance de la langue française et facilité de rédaction. Connaissance de l'anglais.

Lieu de travail:
Ville Saint-Laurent

Salaire:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Date limite:
31 mars 1976

Faire parvenir votre curriculum vitae à

Le Secours aux Lépreux (Canada) Inc.
Directeur général
c.p. 1672, Succursale B
Montréal H3B 3L3

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

DÉPARTEMENT DES SCIENCES RELIGIEUSES

PROFESSEURS

FONCTION:
Enseignement et direction de recherche, en français et en anglais, au niveau du baccalauréat et des études supérieures.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
Doctorat, publications et expérience dans l'enseignement universitaire.

DOMAINES:
1— PSYCHOLOGIE ET RELIGION
2— RELIGION ET SOCIÉTÉ (Sociologie/anthropologie de la religion. Ethique sociale)

NOMBRE:
Un professeur dans chacun de ces domaines selon les possibilités budgétaires.

SALAIRE:
Selon la compétence et l'expérience.

ENTRÉE EN FONCTION:
1er juillet 1976.

DEMANDES ACCEPTÉES jusqu'au 15 mars 1976.

Tout candidat intéressé devra faire parvenir son curriculum vitae à

M. Norman Pagé, Directeur
Département des sciences religieuses
Université d'Ottawa
177, rue Waller
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

COURS D'ÉTÉ DE POTERIE

Instruction individuelle.

Sessions de 2 semaines.

Excellente nourriture et accommodation.

Pour dépliant écrire:

POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, R.R. #1,
Ayer's Cliff, Québec

Un paria du monde officiel?

Henri Masson chez Klinkhoff

Henri Masson, à 69 ans, se voit comme un paria du monde officiel de l'art depuis une trentaine d'années même s'il vend tout ce qu'il produit. Il tiendra l'une de ses rares expositions du 16 au 28 février à la Galerie Walter Klinkhoff, au 1200 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal.

Simultanément, une monographie de Hugues de Jouvancourt sur l'oeuvre de Masson sera lancée par les Éditions La Frégate au vernissage de l'exposition le 16 février à 19 h 30. Le volume a été tiré en deux versions: l'une, au coût de $550, comporte six lithographies signées par le peintre; la seconde, sans lithographies, se vendra $250. Les ouvrages sont numérotés et l'édition limitée à 230 exemplaires. Ils contiennent 50 planches en couleur et 120 reproductions en noir.

"Je n'ai rien de l'homme frustré, dit Masson, qui a cinq petits-enfants et vit à Ottawa. **Je fais beaucoup d'argent. Je vis très bien. Je n'arrive pas à satisfaire à la demande.**

"Mais je suis furieux quand je vois la camelote soutenue par l'art officiel, y compris cette machine infernale qu'est la Galerie nationale, la Banque d'art et le Conseil des Arts du Canada, pour ne nommer que quelques excroissances de l'"establishment".

"Peu importe à quelqu'un comme moi puisque j'ai du succès depuis 40 ans mais la situation est nettement injuste lorsqu'on ignore complètement les jeunes peintres figuratifs.

"En fait, les peintres non figuratifs ne sont pas les révolutionnaires d'aujourd'hui — c'est nous, qui sommes restés avec les figuratifs et n'avons pas cédé à la mode. Nous sommes maintenant à l'avant-garde.

"N'était le système officiel, le Pop, l'Op, le hard-edge et autres étoiles modernes n'auraient pas de quoi manger. Regardez ce que les gens recherchent aux enchères. Ils achètent le figuratif à prix forts. Les rayures, les cercles et autres fadaises trouvent peu d'amateurs."

Masson n'est pas anti-non figuratif. Sa propre collection renferme plusieurs oeuvres abstraites. Il avait un Borduas mais lorsque le peintre défunt insinua qu'il l'avait acheté par snobisme, Masson revendit la toile le lendemain. Il admire Borduas, un "très grand" peintre, dit-il, et "je n'utilise pas ces mots souvent".

Néanmoins, il est choqué par la "prostitution" de ceux qui suivent le courant de l'art officiellement couronné.

Par exemple, on découvre le sexe en peinture aujourd'hui comme s'il venait d'être inventé.

"Vraiment, nous sommes absurdes et l'absurdité semble avoir de l'attrait pour les pontifes de l'art. Je suppose qu'elle reflète le monde malade dans lequel nous vivons."

Selon Masson, il y a deux mondes de l'art: l'un, le sien, est "accessible au peuple" et l'autre, un monde "parallèle", rejette la communication et le figuratif.

"Après avoir passé 55 ans à Ottawa, je connais bien les pouvoirs établis, continue-t-il, **et les petits fonctionnaires qui gagnent de gros salaires et nous disent ce que nous devrions aimer. Pourtant, en dépit de la Banque d'Art, les grands dirigeants d'Ottawa viennent me voir constamment et achètent mes tableaux pour leurs foyers et leurs bureaux, surtout quand ils sont affectés à l'étranger.**

"Ils disent que mes tableaux leur rappellent le Canada — pas les carrés, les cercles et les rayures."

Masson admet clairement qu'il ne se pliera jamais à d'autres normes que les siennes.

"Je suis sensible aux gens, aux implications sociales de la vie. Je n'essaie pas de faire plaisir aux millionnaires. Je dois être honnête avec moi-même et je n'ai jamais voulu flatter qui que ce soit."

Masson a visité des musées de tous les coins du monde, y compris les pays communistes, et il estime qu'il y a toujours place pour quelque chose de neuf.

"Nous ne devons pas suffoquer ceux qui ont quelque chose à dire, poursuit-il. **Mais il y a une limite au non-sens et si ce n'est pas accepté par le public, l'effort demeure purement et simplement un exercice de laboratoire.**

"Les gens savent où est la qualité."

Masson considère que les galeries officielles et les musées l'ont négligé. Il se rappelle que feu Alan Jarvis, autrefois directeur de la Galerie Nationale, lui a dit durant un programme à la radio que son oeuvre était dépassée.

"Je vous survivrai", répliqua Masson. M. Jarvis fut démis de ses fonctions par le gouvernement Diefenbaker. **"Evidemment,** dit Masson, **ce pauvre Diefenbaker a autant de culture que moi je suis boxeur."**

Hockey, de Henri Masson. Toile de 22 X 28.

Masson exposera une quarantaine d'oeuvres dans l'exposition de la Galerie Walter Klinkhoff: des paysages, des natures mortes, des figures et deux oeuvres reliées à une peinture qui fut reproduite par les Postes canadiennes pour Noël 1974. Intitulée "Patineurs de Hull", elle fut imprimée à 100 millions d'exemplaires sur un timbre de huit cents.

La dernière exposition de Masson date de 1974. Il rejette de nombreuses offres d'exposition, dit-il, parce qu'il n'a rien en réserve dans l'atelier.

"C'est un immense effort que d'exécuter 40 tableaux ou plus même si un peintre travaille huit heures par jour comme je le fais."

Né à Spy (Namur), en Belgique, en 1907, il vint au Canada en 1921. De 1923 à 1928, il étudia la peinture à l'Association d'art d'Ottawa (il avait auparavant étudié à l'Athénée Royale de Bruxelles) tout en travaillant comme graveur. En 1938, une première exposition le lançait à Toronto. Depuis cette date, il a tenu des expositions de groupe dans des centres comme New York, Andover, Brooklyn, Rio de Janiero, Paris, West Palm Beach, Washington, Sao Paulo, Nouvelle-Delhi et Osaka.

Il a enseigné à la Galerie nationale, l'École Elmwood, le Collège Ashbury, l'Université Queen's, l'École des beaux-arts de Banff et de Doon. En 1955, l'Université l'Assomption de Windsor, en Ontario, lui a décerné un doctorat honoris causa.

Masson est membre du Groupe de peintres canadiens, la Société canadienne des aquarellistes, la Société canadienne des Arts graphiques et la Société des artistes d'Ontario.

Ses oeuvres figurent dans la collection permanente de divers musées au Canada, y compris la Galerie nationale, la Galerie nationale de Caracas, au Venezuela, le musée de Vinadelmar au Chili et le musée Bézalel à Jérusalem. Parmi les grandes collections, celle de Joseph H. Hirshhorn, de New York, contient des exemples de son oeuvre.

Nature morte, de Henri Masson. Toile de 24 X 32.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24 et 25

A LA GALERIE UQAM:

Exposition de gravures d'étudiants du State University of New York.

La Galerie UQAM présente une exposition de gravures des étudiants du campus Plattsburg du State University of New York.

Si c'est la première fois que l'UQAM reçoit des travaux d'étudiants d'une université américaine, ce n'est toutefois pas la première initiative du genre puisque déjà, l'an dernier, la Galerie exposait les oeuvres des étudiants de l'université Western de London en Ontario.

La Galerie UQAM entend donc élargir son rayon d'action, en favorisant dans l'avenir ce type d'échange interuniversitaire de travaux d'étudiants. En mars prochain, les étudiants de la famille des arts de l'UQAM pourront à leur tour exposer leurs oeuvres au campus de Plattsburg.

Ces présentations permettent aux étudiants de prendre connaissance des méthodes de travail de leurs confrères et de se sensibiliser aux préoccupations d'artistes de milieux différents. L'expérience est sans doute un bon stimulant, qui devrait susciter de l'émulation dans le milieu.

A l'occasion de cette présentation, le public pourra voir des gravures répondant à la vague hyper-réaliste qui a envahi le monde des arts il y a quelques années. Il verra des lithographies, des eaux-fortes, des pointes sèches et sera à même de constater les subtiles différences entre chaque technique.

L'exposition se tient jusqu'au 20 février, au 3450 rue Saint-Urbain, suite 1025. La Galerie UQAM est ouverte du lundi au vendredi, de 12 h. à 20 h. L'entrée est libre.

Carrières et Professions

LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER

UN AVENIR SÛR, PROSPÈRE...

La Compagnie minière Québec Cartier requiert immédiatement:

GARDIEN EN CHEF DES PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES

Poste à Gagnon

Il aura la charge de garder les propriétés industrielles contre le feu, le vol, le vandalisme et les intrus. Il dirigera un groupe de gardiens devant faire des rondes périodiques pour l'inspection des zones désignées des bâtiments et étant aussi préposé à la manoeuvre d'une barrière à l'entrée de la propriété.

Le candidat doit être bilingue, avoir une expérience dans la protection des propriétés industrielles et tout particulièrement dans la lutte contre les incendies ainsi qu'une bonne qualité de leadership.

Ce poste offre d'excellentes possibilités aux candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plans d'avantages sociaux, allocation nordique (pour postes à Fermont) de $150 par mois pour les personnes mariées et de $135 pour les célibataires. Des logement payés.

Faire parvenir curriculum vitae au:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE
COMPAGNIE MINIÈRE QUÉBEC CARTIER
PORT CARTIER, QUÉBEC G0G 2J0

POSTES À COMBLER

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE THIÈS, SÉNÉGAL

L'Ecole Polytechnique de Montréal, en collaboration avec l'Agence Canadienne de Développement International, est à la recherche de candidats pour remplir les postes suivants à l'Ecole Polytechnique de Thiès au Sénégal.

Les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une connaissance parfaite du français parlé et écrit. Des indemnités pour affectation à l'étranger et des conditions de logement sont prévues. Les candidats choisis devront s'engager pour une période de deux ans.

POSTES DE PROFESSEURS

* physique
* chimie générale
* Chimie physique
* mathématiques
* génie mécanique (mécanique des fluides)
* génie mécanique (air climatisé et refrigération, plomberie et ventilation)
* génie mécanique (élément des machines, pompes, moteurs et turbines)
* génie civil (structures)
* génie civil (voirie, mécaniques des sols, sciences des matériaux)
* génie civil (topométrie)
* génie industriel
* économique

Les candidats devront posséder au moins une maîtrise en sciences ou en sciences appliquées avec expérience dans l'enseignement.

POSTES DE PROFESSEURS

travaux d'atelier (mécanique, capable aussi d'enseigner la géométrie descriptive)
* dessin industriel

POSTES DE TECHNICIENS

physique (avec expérience dans l'entretien d'appareils électroniques de laboratoire)
* dessin industriel et sciences graphiques
* topométrie
* laboratoire de mécanique (pompes, moteurs, compresseurs)
* la boratoire de résistance des matériaux
* laboratoire de mécanique des sols

Les candidats devront posséder un diplôme approprié et une expérience professionnelle pertinente de trois ans.

POSTES DE SECRÉTAIRES EN DIRECTION

* pour le directeur des études
* pour le directeur des services de l'enseignement

Les candidates devront posséder une expérience pertinente d'au moins cinq ans.

Adresser votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 15 mars 1976 au

Directeur du Projet de l'Ecole Polytechnique de Thiès
Ecole Polytechnique de Montréal
C.P. 747, Succursale Outremont
Montréal, (Québec) H2V 4N9

Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

PROFESSEURS

La Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois (DEUOQ), constituante de l'Université du Québec, recherche des professeurs dans les domaines suivants:

ADMINISTRATION

Comptabilité	(5 postes)
Management	(3 postes)
Economie	(2 postes)

NURSING (2 postes)

TRAVAIL SOCIAL (3 postes)

ÉDUCATION

Psycho-pédagogie	(3 postes)
Psycho-motricité	(1 poste)
Langage (orthophonie)	(2 postes)

EXIGENCES

Diplôme universitaire pertinent (2e ou 3e cycle ou l'équivalent)

TRAITEMENT

Selon les normes en vigueur

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Juin 1976 (ou avant)

LIEU DE TRAVAIL

Hull ou Rouyn

Prière de soumettre votre candidature avant le 15 février 1976 à l'adresse suivante:

Le directeur des Services pédagogiques
Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois
335, boul. Cité des jeunes
Hull (Québec)
J8Y 6M4 **75-76-100**

Université du Québec à Chicoutimi

PROFESSEURS

L'Université du Québec à Chicoutimi recherche des professeurs dans les domaines suivants:

SCIENCES APPLIQUÉES

Ingénierie (génie unifié): hydraulique ou travaux publics	1 poste

SCIENCES HUMAINES

Linguistique (phonétique, stylistique)	1 poste
Sociologie (développement régional)	2 postes

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Apprentissage (apprentissage appliqué de l'enseignement)	1 poste
Orthopédagogie (troubles d'apprentissage et troubles de comportement)	2 postes
Enseignement professionnel	2 postes
Arts (environnement)	1 poste
Counselling (psychopédagogie)	1 poste
Sciences de la santé (nursing)	1 poste

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

Comptabilité (prix de revient)	1 poste
Marketing	1 poste
Management (relations industrielles)	1 poste
Informatique	1 poste
Économique	1 poste
Finance	1 poste

Exigences:
Diplôme universitaire pertinent (2e ou 3e cycle ou l'équivalent d'un 3e cycle)

Traitement:
Selon la convention collective.

Date d'entrée en fonction:
A compter de juin 1976.

Lieu de travail: Chicoutimi

On fait parvenir sa candidature, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 8 mars 1976 à l'adresse suivante:

Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

La Cour d'appel réduit la sentence d'Andrew McNaughton

En quelques mois, les promoteurs de la Pan American Mines avaient réalisé $750,000 de profit, en 1971. Le dispositif boursier appelé "box", ou réserve d'actions, avait servi beaucoup plus qu'à une stabilisation du marché; il avait enrichi des promoteurs.

Enquête suivit et trois co-conspirateurs subirent leur procès: Patrick Brawley un Américain, dut payer une amende de $10,000. Stephen Schwartz, qui détenait le "box", avait accès à un compte en fidéicommis et se fit $71,000 en commissions sur les titres de la Pan American, reçut sa sentence: un jour de prison et $10,000 d'amende. On avait représenté au juge Watson que Schwartz était atteint de maladie mortelle, mais la Cour d'appel du Québec note que Schwartz semble avoir récupéré de façon miraculeuse depuis.

Le troisième accusé: Andrew McNaughton, s'était pourvu en appel de la déclaration de culpabilité ainsi que de la sentence imposée par le juge Reilly D. Watson: un an de prison et $25,000 d'amende. La Couronne avait également interjeté appel, mais le tribunal, dans la décision qu'il vient de rendre, rejette les motifs invoqués par la Couronne et réduit à un jour d'emprisonnement et à $10,000 d'amende la sentence de McNaughton, Le juge Mayrand est dissident quant à la réduction de l'amende, qu'il laisserait à $25,000, tandis que les juges Montgomery et Turgeon sont d'accord pour rejeter l'appel de la conviction et pour amenuiser et le temps d'emprisonnement et l'amende à payer.

Ce dossier est difficile d'accès aux profanes, rappelle le juge Jean Turgeon qui refait l'histoire de la Pan American et de la Central Mining (Arizona), absorbée par la Pan American. Dans ces méandres, une constante, d'après le juge Turgeon: c'est Schwartz qui a été le principal acteur et McNaughton aurait été naïf de l'affaire, avant d'être frappé de "discrimination".

Mise en garde du juge Montgomery: il semble que ce soit la première fois au Canada que l'on déclare un prévenu coupable d'une manipulation boursière de ce type, mais "j'espère que la clémence manifestée envers McNaughton et ses associés ne sera pas considérée comme constituant un précédent advenant de futures condamnations de même nature".

On se rappelle que tout récemment, le même juge Watson, des Sessions de la paix, a condamné Paolo Violi à un an de prison et à une amende pour manipulation des titres de la Buffalo Gas and Oil. Paoli s'est pourvu en appel.

Quant au juge Mayrand, il estime que les deux complices de McNaughton ont bénéficié d'une grande clémence pour des "motifs discutables". Pour le juge Turgeon, dont l'opinion couvre 22 pages, McNaughton, âgé de 59 ans est le moins responsable des trois conspirateurs et il s'est intéressé à la Pan American Mines "principalement parce qu'il voulait s'attirer les faveurs de Eckersley qui était le président de la fondation Howard Hughes". (McNaughton.et Eckersley avaient en commun la participation à des oeuvres philanthropiques destinées à faire avancer les recherches sur le cancer).

M. Turgeon ne peut accepter le fait que l'on évite de condamner Brawley à la prison pour épargner des sous au public canadien: "Je ne peux pas accepter qu'un citoyen américain soit traité avec moins de rigueur devant un tribunal canadien qu'un citoyen canadien. Il y a plus ici que disparité de sentences, il y a discrimination à l'endroit de McNaughton", qui se livra pourtant lui-même à la police fédérale quand il sut qu'on le recherchait et qui séjourna une semaine en prison, en attendant sa mise en liberté provisoire.

Les actions de Pan American Mines, mises en vente à $1 l'action, atteignirent $12 en bourse et, selon le juge Turgeon, on avait créé "l'illusion d'un marché très actif".

Vincent Meloche

Vincent Meloche en était à son troisième procès pour le meurtre de trois cadres de la compagnie DuPont of Canada. Il a plaidé coupable à l'accusation d'homicide involontaire et le juge Claude Bisson imposera sa sentence le 26 mars. Les trois cadres ont été tués le 7 octobre 1971. Le premier procès s'était soldé par un plaidoyer de culpabilité jugé trop alambiqué par la Cour d'appel qui ordonna un nouveau procès. Le jury ne put alors faire l'unanimité sur l'aptitude de Meloche à subir son procès (il venait de se crever un oeil).

Plus tard, au terme d'un procès devant jury présidé par le juge Peter Shorteno, Meloche a été reconnu coupable de meurtre et condamné à la prison à perpétuité.

La sentence pour homicide involontaire coupable ou "manslaughter" peut aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité.

Harold Diotte

Harold Diotte, âgé de 30 ans, a été condamné hier à 15 ans de prison. Il s'était reconnu coupable devant le juge Paul Reeves d'une accusation réduite d'homicide involontaire coupable.

Diotte vivait avec sa mère. Il avait mis le feu volontairement à un logis de la rue Grenet et une dame âgée, Mme Stephen Chimanian, avait péri dans cet incendie. Ce n'est que beaucoup plus tard que Diotte fut appréhendé et interrogé, pour toute autre chose mais il a admis sa participation à l'incendie de la rue Grenet.

L'enfance et l'adolescence de Diotte, comme en font foi les témoignages de plusieurs psychiatres, ont fait de l'accusé un laissé pour compte de la société mais il semble que la mère de Diotte, qui partageait le même logis que lui, avait cru à une réconciliation de son fils avec la société.

Lily Pons est décédée

Lily Pons

DALLAS (Reurer) — La chanteuse Lily Pons est morte hier à l'issue d'une longue maladie à l'âge de soixante et onze ans, annonce l'hôpital Saint-Paul de Dallas.

La soprano coloratur d'origine provençale avait fait ses débuts au "Metropolitan Opera" de New York dans "Lucie de Lamermoor" de Donizetti en 1931.

Devenue une des plus grandes vedettes de l'opéra, elle se produisait sur trois continents. Comblée d'honneurs, elle était notamment décorée de l'Ordre français du mérite.

Elle devait chanter une dernière fois à New York en 1972 à l'invitation d'Andre Kostelanetz, chef d'orchestre du New York Philarmonic.

Lily Pons s'était retirée à Dallas, parce qu'elle voulait un endroit propore, vert et sans beaucoup d'hiver" et parce qu'elle aimait la vie simple des Texans.

Elle sera inhumée dans le caveau familial à Cannes.

Félix Leclerc, prix Calixa-Lavallée

C'est à Félix Leclerc, reconnu comme l'initiateur de la chanson québecoise, et dont le rôle a été déterminant, que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'accorder son prix Calixa-Lavallée pour 1975.

Fondé en 1959, ce prix de musique est accordé pour l'ensemble de l'oeuvre d'un Québécois dont les talents et le rayonnement dans le domaine musical servent les intérêts de la nation québécoise. Il comporte une bourse de cinq cents dollars et la médaille Bene Merenti de Patria.

Le jury qui a recommandé Félix Leclerc au conseil général de la SSJB-M, comme lauréat pour 1975, était présidé par M. Jean-Charles Desroches, vice-président de la SSJB. Les autres membres étaient M. Jacques Thériault, Mlle Gisèle Tremblay et M. Pierre Luc.

La SSJB souligne dans son communiqué que Félix Leclerc est pour la chanson québécoise, ce qu'a été Trenet pour la chanson française: un révolutionnaire, un point tournant.

La Société rappelle ce que C. Lorsen écrit dans Chansonniers du Québec: "S'il n'a pas créé la chanson canadienne, Leclerc en a suscité le public, le marché et il a engendré en quelque sorte la génération actuelle de jeunes chansonniers".

Pour démontrer davantage l'influence du lauréat, la SSJB cite également ce texte d'Alain Sylvain: "Un jour, on se rendra compte de l'influence qu'a exercée Leclerc sur l'évolution de la chanson française. Sans lui, sans la première trouée qu'il a faite, un Brassens eut-il été possible? Et sans Brassens, Béart et Brel seraient-ils pensables? Il est possible que l'historien futur de la chanson française fasse suivre le chapitre: "1938: Charles Trenet", du chapitre "1950: Félix Leclerc".

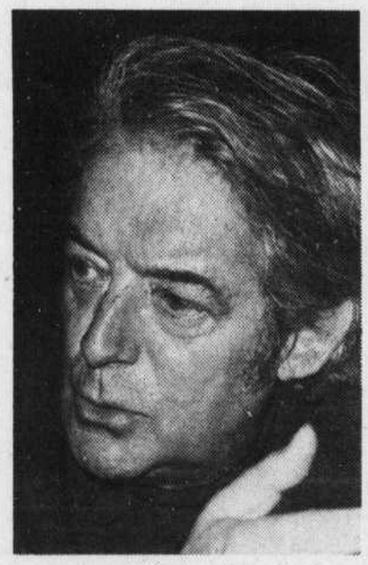

Félix Leclerc

La SSJB mentionne en terminant que Leclerc vient de faire salle comble à Paris durant plusieurs semaines et que son dernier microsillon, "Tour de l'île" a reçu un accueil extraordinaire.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

NOTRE DAME
SECRETARIAL SCHOOL
Le "Mother House"
offre aux graduées du Secondaire V:
le cours de Secrétariat (programme 412.00) d'une durée de deux ans en vue de l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC);
et aux graduées des CEGEP:
le cours de Secrétariat d'une durée d'un an en vue de l'obtention d'une attestation d'études collégiales post-scolaires.
Frais de scolarité: $450 par année
935-2531
2330 ouest, rue Sherbrooke
Reconnu d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation.
Membre de l'Association des collèges du Québec (ACQ)

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT TÉLÉPHONER À
LE DEVOIR
PIERRE GINGRAS
844-3361

COLLÈGE STANISLAS
780, boul. Dollard - Montréal H2V 3G5 - Qué.
INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1976-1977
— Cet établissement est directement rattaché à l'Enseignement Français par un Protocole signé par les Autorités compétentes et a été déclaré d'Intérêt Public par le ministère de l'Éducation du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise, pour le Secondaire et le Collégial. Il est habilité à recevoir les boursiers du Ministère français de l'Éducation Nationale.
— Les élèves sont reçus dès l'âge de 5 ans. Les classes élémentaires sont mixtes (Filles et garçons).
— Le Collège a une cafétéria.
— Le Collège dispense son enseignement en vue du Baccalauréat, selon les méthodes et les programmes de France, séries Littéraire, Économique et Scientifique, tout en observant les exigences des Universités québécoises et nord-américaines avec lesquelles il est en liaison constante.
— Les familles sont invitées à demander au Collège l'ouverture d'un dossier dès maintenant.
Classes élémentaires
Secondaire et Collégial 273-9521

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBECOIS INC.
88 EST- RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTREAL (127)
RENSEIGNEMENTS:
866-1836
DÉBUT DES COURS: 16 février 1976
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Permis no 74951 - Enseignement de culture personnelle (jour et soir)

COLLÈGE PRIVÉ
RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)
Cours offerts:
— COMMUNICATION
— LINGUISTIQUE
— LITTÉRATURE
— HISTOIRE
— MOUVEMENT EXPRESSIF
— THÉÂTRE
COURS DONNANT ACCÈS À L'UNIVERSITÉ EN:
— ANIMATION THÉÂTRALE
— ART ET LETTRES
— EXPRESSION DRAMATIQUE
— SCIENCES HUMAINES
— SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Admission maintenant pour scolarité de 1976-77
TÉL.: 288-4140
CONSERVATOIRE LASSALLE
1290, rue ST-DENIS, 8e étage
MONTRÉAL H2X 3J7

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ DE MÉDECINE
PROGRAMMES de 2e et de 3e cycle
Aux étudiants qui possèdent déjà un diplôme de 1er cycle en sciences ou un doctorat en médecine, la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke offre la possibilité de poursuivre des études de 2e et de 3e cycle à l'intérieur d'un éventail de plusieurs disciplines au choix.
Disciplines
Anatomie – biochimie – biologie cellulaire – biophysique – microbiologie – pharmacologie – physiologie – radiobiologie – sciences cliniques.
Débouchés
L'un des objectifs des programmes de 2e cycle est de préparer les diplômés à assumer des responsabilités dans les laboratoires des Sciences de la santé. Quant aux études de 3e cycle, elles fournissent aux candidats la possibilité de faire de la recherche dans des domaines de pointe.
Projets de recherche
Les professeurs assignés à ces programmes d'études supérieures sont actuellement engagés dans des projets de recherche, subventionnés par des organismes gouvernementaux ou privés.
Bourses
Un certain nombre de bourses, attribuées selon les critères des agences gouvernementales, sont disponibles pour la session débutant en mai 1976.
Renseignements
Pour obtenir la description détaillée de ces programmes ou pour connaître la procédure à suivre pour remplir une demande d'admission, on est prié d'écrire à l'adresse suivante:
Secrétariat / Faculté de médecine
Études de 2e et de 3e cycle
Centre hospitalier universitaire
Sherbrooke, Qué.
J1H 5N4

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(Cours collégial)
- *Collège reconnu d'intérêt public*
- *Collège mixte - résidence pour étudiants seulement*

PROGRAMME:
Le cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général).
COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines et sciences de l'administration
4- Arts plastiques
5- Lettres, langues modernes et théâtre.
ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1976
Date limite: 1er mars 1976
Renseignements:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 347 ou 262
(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

COMPTABLES AGRÉÉS
BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5229
PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
1255, Université, Suite 618
866-3326
LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194
VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waquih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691
samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES
MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141
LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR
Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal 107 288-2152
721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal
JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à
Montréal
et
Banlieue
Excellentes routes disponibles
844-3361

AMÉNAGEMENT

	premier cycle	cycles supérieurs
Aménagement		●
Architecture	■	○
Architecture paysagiste	■	
Design industriel	■	
Urbanisme		○

ARTS ET SCIENCES

	premier cycle	cycles supérieurs
Anthropologie	■□▽	○●
Arts plastiques	▽	
Bibliothéconomie		○
Biochimie	■	
Chimie	■□▽	○●
Communication	▽	○
Criminologie	■	○●
Démographie	▽	○●
Études africaines		diplôme
Études allemandes	■□▽	○
Études anciennes	■□▽	
Études anglaises	■□▽	○●
Études cinématographiques	▽	
Études classiques		○●
Études françaises	■□▽	○●
Études hispaniques	■□▽	○
Études italiennes	▽	
Études juives	▽	
Études russes	■□▽	○
Études slaves	▽	
Géographie	■□▽	○●
Géologie	■□▽	○●
Grec moderne	▽	
Histoire	■□▽	○●
Histoire de l'art	■□▽	○
Histoire et socio-politique des sciences		○●
Informatique	■□▽	○●
Linguistique	■□▽	○●
Littérature comparée		○●
Mathématiques	■□▽	○●
Philosophie	■□▽	○●
Physique	■□▽	○●
Psycho-éducation	■	○
Psychologie	■	○●
Psycho-motricité	▽	
Relations industrielles	■	○●
Sciences biologiques	■□▽	○●
Sciences économiques	■□▽	○●
Sciences médiévales		○●
Science politique	■□▽	○●
Service social	■	○
Sociologie	■□▽	○●
Traduction	■	○
Programme hétérogène	▽	

DROIT

	premier cycle	cycles supérieurs
Droit	LL.L.	○●
Droit notarial		diplôme

ÉDUCATION PHYSIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Éducation physique	■	○

MÉDECINE

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration des serv. de santé (conj. avec H.E.C.)		○
Alimentation	□	
Anatomie		○●
Biochimie		○●
Génie bio-médical		○
Gestion d'hôpital	▽	
Hygiène (env.)		○●
Internat et résidence		D.E.S.
Médecine	M.D.	
Médecine et chirurgie expérimentales		○●
Microbiologie et immunologie		○●
Nutrition	■	○
Pathologie		○●
Pharmacologie		○●
Physiologie		○●
Santé communautaire		○
Sciences cliniques		○●
Sciences neurologiques		○●

MÉDECINE DENTAIRE

	premier cycle	cycles supérieurs
Biologie dentaire		○
Hygiène dentaire	□	
Médecine dentaire	D.M.D.	
Orthodontie		▽○
Pédodontie		▽

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

	premier cycle	cycles supérieurs
Anatomie et physiologie vétérinaires		○
Internat de perfectionnement en sc. app. vét.		▽
Médecine vétérinaire	D.M.V.	
Médecine vétérinaire préventive		diplôme
Pathologie et microbiologie vétérinaires		○
Sciences cliniques vétérinaires		○

MUSIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Composition	■	○●
Général (min. au choix)	■□	
Histoire et langues musicales	■	
Interprétation	■	○●
Musicologie		○●
Techniques d'écriture	■	
Musique (min. en éduc.)	□	

NURSING

	premier cycle	cycles supérieurs
Éducation et administration des soins	▽	
Nursing	■	○

OPTOMÉTRIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Optique physiologique		○
Optométrie	L.Sc.O.	

PHARMACIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Chimie médicinale		○●
Pharmacie	■	
Pharmacie d'hôpital		diplôme
Pharmacognosie		○●
Pharmacodynamie biochimique		○●
Sciences pharmaceutiques		○●

RÉADAPTATION

	premier cycle	cycles supérieurs
Ergothérapie	■	
Orthophonie et audiologie	■	○
Physiothérapie	■	

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration scolaire		○●
Andragogie		○●
Aptitude pédagogique	▽	
Didactique des langues secondes	▽	
Éducation	■▽	
Éducation comparée		○●
Études pédagogiques en enseignement profess.	▽	
Éducation préscolaire et enseign. élém.	■	○●
Enseignement du français au sec.	▽	
Enseignement du français langue maternelle à l'élém.	▽	
Enseignement collégial		▽
Enseignement secondaire		▽
Enseignement secondaire et collégial		○
Enseignement secondaire et collégial (didactique)		○●
Enseignement de l'expression dramatique	▽	
Fondements de l'éducation		○●
Mesure et évaluation	▽	○●
Orthopédagogie	■	○●
Pédagogie audio-visuelle	▽	○●

THÉOLOGIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Théologie	■□	○●
Études bibliques	□▽	○●
Études catéchétiques	□▽	
Études pastorales	▽	○●
Études théologiques	▽	
Sciences de la religion	□▽	
GRADES CANONIQUES		
Théologie		L.Th. ●

ÉDUCATION PERMANENTE

	premier cycle	cycles supérieurs
Animation	▽	
Animation de la vie étudiante	▽	
Animation pédagogique des bibliothèques	▽	
Enseignement à l'élém.	▽	
Enseignement de l'anglais, langue seconde, à l'élém.	▽	
Enseignement de l'éducation physique à l'élém.	▽	
Enseignement des mathématiques au sec.	▽	
Enseign. des mathématiques et des sciences à l'élém.	▽	
Enseignement du français, langue seconde	▽	
Études québécoises	▽	
Information et journalisme	▽	
Information scolaire et professionnelle	▽	

ÉDUCATION PERMANENTE

	premier cycle	cycles supérieurs
Loisir	▽	
Mathématiques	▽	
Nursing communautaire	▽	
Nursing clinique	▽	
Organisation des soins et éducation en nursing	▽	
Perfectionnement des maîtres en musique à l'élém.	▽	
Publicité	▽	
Recherche opérationnelle	▽	
Récréation	▽	
Relations industrielles I	▽	
Relations industrielles II	▽	
Relations interpersonnelles	▽	
Relations publiques	▽	
Sciences de la communication	▽	
Sciences familiales	▽	
Traduction I	▽	
Traduction II	▽	

ÉCOLES AFFILIÉES

POLYTECHNIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Génie Bio-médical (conj. avec médecine)		○
Génie chimique	■	○●
Génie civil	■	○●
Génie électrique	■	○●
Génie géologique	■	○●
Génie industriel	■	○
Génie mécanique	■	○●
Génie métallurgique	■	○●
Génie minier	■	○●
Génie nucléaire		○
Génie physique	■	○●
Sciences de la construction	▽	
Sciences géodésiques I et II	▽	
Technologie de la prévention d'incendies	▽	

Note: *Le diplôme d'études complémentaires peut être obtenu, au niveau des études supérieures, dans toutes les disciplines du génie.*

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration		●
Administration des affaires	■	○
Gestion d'entreprise	▽	
Gestion financière	▽	
Gestion du marketting	▽	
Gestion du personnel	▽	
Sciences administratives (D.S.A.)		Diplôme
Sciences comptables	Diplôme	

SIGNIFICATION DES SIGNES:

baccalauréat spécialisé ■
sujet majeur □
certificat ▽ sujet mineur ▽ maîtrise ○
doctorat ●

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1976

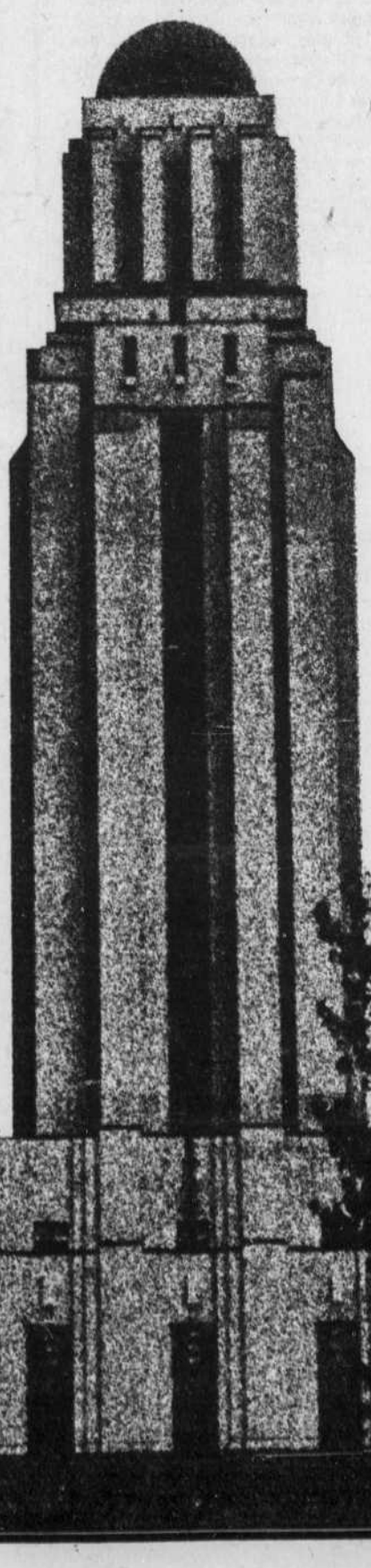

DEMANDE D'ADMISSION

ÉTUDES DE PREMIER CYCLE:
Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir au
Bureau du registraire (admissions)
Université de Montréal/C.P. 6205. Succursale A
AVANT LE 1er MARS 1976/Tél.: 343-7076

ÉTUDES SUPÉRIEURES:
Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir au
Bureau du registraire (admissions)
Université de Montréal/C.P. 6205. Succursale A
AVANT LE 1er AVRIL 1976 / Tél: 343-6957

ÉDUCATION PERMANENTE:
Pour l'admission et l'inscription, s'adresser à la
Faculté de l'éducation permanente
3333, chemin de la Reine-Marie
Adresse postale: C.P. 6128,
Montréal 101, Québec, Canada
Tél.: 343-6090/343-6992 (après 17h)

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES:
Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir à l'
École des Hautes Études commerciales
Inscription: (nom du certificat, diplôme, etc.)
5255 avenue Decelles, Montréal, Québec H37 1V6
AVANT LE 1er MARS *(premier grade)*
AVANT LE 15 MARS *(maîtrise)*
AVANT LE 1er AVRIL *(doctorat)*
Tél.: B.A.A. 343-4330 maîtrise: 343-4336
doctorat: 343-4378 D.S.A.: 343-4319
Cert., dipl.: 343-4440

ÉCOLE POLYTECHNIQUE:
Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir au
Bureau du registraire (admissions)
École polytechnique.
Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079 — Succursale A. Montréal, Québec H3C 3A7
AVANT LE 1er MARS 1976 Tél.: 344-4724 *(premier cycle)*
344-4966 *(grades supérieurs)*